

Emigrés - Immigrés dans le développement local

Sous la direction de
Mohamed CHAREF
& Patrick GONIN

**Collection Mobilité & Dynamique
Spatiale au Maroc dirigée par
Mohamed Charef**

A l'orée du troisième millénaire la nouvelle donne mondiale, s'accompagne par des mutations profondes de la sociétés et de l'espace marocain. L'objectif de la collection 'Collection Mobilité & Dynamique Spatiale au Maroc' est d'offrir un espace de réflexion et de débat aux chercheurs pour exprimer des idées nouvelles, ouvrir de nouvelles pistes de recherches et avancer des propositions constructives.

Déjà parus

- Mohamed Charef, la circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives, 1999.
- Mohamed Bouchelkha, l'espace rural dans le Souss : héritage et changements, 2001.
- Mohamed Charef, Les migrations au féminin, 2002

A paraître

- Mohamed Charef, les défis migratoires marocains : des données et des hommes.
- Mohamed Wahbi, mixité, colonisation et identité.
- Mohamed Abrighach , l'immigration Maghrebine dans le roman espagnol actuel (en espagnole)

Cette publication a reçu le soutien
financier du FNUAP/MAROC

Le contenu des articles du présent ouvrage
n'engage que leurs auteurs

**ÉMIGRÉS / IMMIGRÉS
DANS
LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

Sous la direction de
Mohamed CHAREF & Patrick GONIN

ÉMIGRÉS / IMMIGRÉS
DANS
LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

REMERCIEMENTS

A la publication du présent ouvrage, les initiateurs des journées d'étude ayant constitué la matière de cet écrit, ne peuvent surseoir à l'exercice académique certes, mais ici ô combien personnel et sincère, de remercier les nombreuses personnes qui ont participé à la conception, à l'organisation et au déroulement de cet événement à la fois académique et scientifique. Ils sont nombreux, et sans leur dévouement constant, leur disponibilité de tous les instants, cet événement n'aurait certes pas pu être ce qu'il est parvenu à concrétiser « la synthèse conviviale de pensées éclectiques exprimées dans un cadre approprié ». Aussi, nous tenons particulièrement à remercier, sans exhaustivité aucune, nos collègues Slimane Aziki, Amina Baddan, Abderahim El Haloui, Omar Hali, M'Hamed Wahbi, qui se sont investis sans économiser ni leurs temps, ni leur énergie pour la réussite de l'organisation de cette manifestation. Une mention particulière doit être décernée à notre ami William Berthomière, qui a eu la lourde charge de la coordination logistique à partir de Poitiers, de l'ensemble des communications, sans qu'il lui soit possible hélas, pour des raisons personnelles de suivre les travaux de ce colloque. Nous remercions aussi les autres membres de MIGRINTER qui nous ont aidés dans les divers aspects de l'organisation du colloque, tout particulièrement, Élisabeth Boyer et Gilles Dubus pour l'élaboration d'un CD ROM, ainsi que Françoise Braud pour la mise au point éditoriale du manuscrit et la réalisation des documents prêts à cliquer.

Cet ouvrage est issu pour partie des travaux présentés lors du colloque international intitulé *Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local dans les pays du Maghreb et du Sahel*, à Agadir du 26 au 28 février 2003, organisé par l'ORMES (Agadir) et MIGRINTER (Poitiers). Une centaine de chercheurs comptant entre autres des géographes, sociologues, économistes, aménageurs, politologues, tout comme des migrants, des responsables d'associations, des décideurs politiques et administratifs ont contribué à nos échanges par l'apport fructueux de leurs connaissances conceptuelles et de leur expérience de terrain. Nous signalons que les actes de ce colloque sont également publiés dans la revue *Passerelles*, certains articles reprenant les propos tenus à Agadir, d'autres apportant des compléments d'analyse, certains n'ont pu être publiés dans cet ouvrage.

Notre conviction intime est que le succès d'un colloque relève aussi bien des moments forts que de la reconnaissance de « dettes » contractées envers les uns et les autres. Aussi, nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aux membres du comité scientifique : E. Ma Mung, N. Boumezza, J.-M. Decroly, R. Knafou qui ont accepté de superviser cette manifestation et de lui donner plus de crédibilité scientifique grâce à une sélection rigoureuse et sans a priori académique des textes.

Il convient de signaler en outre que ce livre est aussi le fruit d'une rencontre et d'une aventure qui a démarré en 1999, lorsqu'un projet d'action intégrée entre l'Observatoire Régional des Migrations Espaces et Sociétés de l'Université Ibn Zohr et le Groupe de recherche-action Paroles et Écritures de l'Université de Rennes II, a obtenu le concours financier du Comité Mixte Inter-Universitaire Franco-Marocain, pour entreprendre une étude sur *Migrations Internationales & Développement Local*. Cette équipe de chercheurs est dirigée par le professeur J. J. Mome, qui anime, au sein du département des sciences de l'éducation de ladite faculté, un enseignement de troisième cycle en compagnie de sa collègue Françoise Serandour.

Nos remerciements vont aussi aux différents orateurs et participants pour la qualité des débats qu'ils ont promus, aux présidents de séances et discutants ainsi qu'à Madame Nouzha Chekrouni (Ministre Chargée de la Communauté Marocaine à l'Étranger), qui a fait l'allocution d'ouverture du colloque, Madame Najjema Tay Tay (Secrétaire d'État Chargée de la lutte contre l'analphabétisme) qui a prononcé l'allocution de clôture. Nos remerciements vont également aux différents organismes qui ont permis, par leur contribution, la tenue de ce colloque et la prise en charge de certains participants. Tout d'abord, notre gratitude va à l'ensemble de l'équipe de la Fondation Hassan II pour les RME et à son Président Délégué Général Monsieur Omar Azziman, pour leur précieux soutien, leur disponibilité à notre égard. De plus, nous devons l'organisation du colloque à l'appui et l'aide de MIGRINTER, au soutien du Conseil Municipal de la ville d'Agadir et à celui du Centre Jacques Berque, à la compréhension de L'Office National du Tourisme en la personne de notre collègue Brahim Moudoud, de même pour la direction de l'hôtel Sahara dont l'accueil et l'efficacité ont permis d'assurer un déroulement des plus chaleureux reconnu par tous. Enfin un remerciement à l'équipe de l'IFA et sa Directrice Mme Berénice GUZMANN pour les diverses manifestations culturelles et artistiques programmées en parallèle à ces journées.

Si un tel événement en soi n'est pas, on en conviendra, chose aisée, il l'est encore moins de procéder à son inscription matérielle sous une forme éditoriale. Et là encore on ne saurait valablement

omettre de citer nombre de personnes qui dans leurs spécialités et fonctions diverses ont contribué à ce qu'un tel travail puisse voir le jour. Il n'est pour ce faire que d'évoquer parmi celles-ci, l'équipe du FNUAP / Maroc à laquelle nous témoignons toute notre reconnaissance pour son appui financier sans lequel il aurait été des plus difficiles de concrétiser un certain nombre d'actions, ayant donné à ces journées l'éclat particulier que l'on s'est accordé à leur reconnaître. De même pour la GTZ (Coopération technique allemande) par le biais du programme du Plan National de Lutte contre la désertification (PAN/LDC) et à M. Klaus Goldnick qui a fait preuve d'une grande diligence dans la mise à disposition d'un soutien logistique et de ses connaissances personnelles. À M. Albert Tidu et à l'ensemble des membres de Passerelles, qui dans un élan associatif ont entrepris une publication remaniée de ce travail, dans un numéro spécial de leur revue Passerelles, et ce, en vue de toucher un public plus vaste intéressé par une telle problématique.

Enfin, il nous faut exprimer notre profonde reconnaissance, à M. Bennani, Recteur de l'Université Ibn Zohr d'Agadir et à M. le Doyen Hassan Benhalima, sans qui nous n'aurions pas pu organiser cette manifestation. Nous remercions pour leur efficacité les services administratifs de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir et le personnel du Rectorat, qui ont travaillé aussi discrètement qu'efficacement au sein de leurs services respectifs, pour que ces journées puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles.

Mohamed CHAREF & Patrick GONIN



OK

INTRODUCTION



01

12

13

PLACE ET RÔLE DES ÉMIGRÉS / IMMIGRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Mohamed CHAREF* & Patrick GONIN**

INTRODUCTION

Au-delà de la diversité des propos sur les mouvements migratoires, au-delà même des polémiques incessantes que la question provoque dans les pays d'installation, comme dans les pays de départ, une même matrice discursive unit aujourd'hui l'ensemble des discours sur le sujet. La référence à « la question du développement » qu'elle soit construite comme raison ultime, incontournable, ou comme prétexte à l'évolution des politiques migratoires tant des pays de départ que d'arrivée, s'impose. Cette association entre migration et développement s'appuie sur deux postulats politiques des plus discutables : elle devrait favoriser le retour des immigrés et limiter les départs des candidats à l'émigration internationale. Or si les migrations sont engendrées entre autres par des facteurs d'origine socio-économique, elles sont aussi un puissant levier d'échanges. Et c'est à ce titre que des migrants en France, organisés dans des associations ayant pour objectif le développement de leur pays d'origine, ont revendiqué le statut de développeurs, de personnes ressources, tout en dissociant la question du développement de celle du retour (Institut Panos, 1993). Peut-on pour autant parler de développement pour les régions d'origine, et dans ce cas, à quelles conditions ? Cette question est devenue un élément clef, à la fois dans la gestion des migrations par la plupart des pays européens et dans les politiques « développementalistes » des pays émetteurs. De même, les préoccupations croissantes sur les interrelations entre migrations et développement ont accentué l'intérêt des chercheurs en sciences sociales et des acteurs politiques pour les investissements des émigrés, les retours, les ré-émigrations et les mutations des relations avec les zones de départ, à diverses échelles.

* Professeur, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir ; Directeur de l'Observatoire Régional des Migrations, Espaces et Sociétés (L'ORMES).

** Professeur à l'Université de Poitiers, Directeur de Migrinter, MITI CNRS UMR 6588.

LE COUPLE MIGRATION / DÉVELOPPEMENT

Les deux notions, migration d'une part et développement d'autre part, sont en elles-mêmes complexes, les mettre en relation amplifie cette complexité. Il n'est pas dans notre intention d'introduire un débat sur leur histoire, l'évolution de leur approche et les multiples définitions possibles, mais simplement de préciser un cadrage scientifique privilégiant une nouvelle catégorie d'acteurs. La formulation du titre du colloque, émigrés / immigrés, n'avait pas pour seul objectif de rappeler le double regard porté sur les migrations internationales, celui du pays de départ ou celui du pays d'arrivée, mais d'énoncer une construction signifiant les évolutions récentes dans le champ des pratiques migratoires. Pays d'origine, d'arrivée ou d'installation, de transits et de rebond, font partie d'un même espace migratoire qu'il s'avère nécessaire d'appréhender dans sa globalité si l'on souhaite comprendre les mutations en cours. Ce colloque s'est donc intéressé à l'ensemble de la réalité migratoire, le migrant étant à la fois émigré et immigré, ce qui signifie la prise en compte des effets de cette présence pour les pays d'accueil et d'installation et les pays d'origine.

Quant au développement, nous sommes dans le registre des « concepts valse » chacun le définissant à sa manière. Notion polysémique par excellence, une multitude de qualificatifs lui ont été accolés : il peut être rural ou urbain, endogène ou exogène, local ou global, durable ou soutenable, il s'agirait d'un « concept magique », permettant pour des personnes et des espaces, de passer de moins de production à plus de production, de moins de souffrance à plus de confort, du « moins être » à un bien-être social, économique et politique. Mais reconnaissons avec Gilbert Rist que l'histoire du développement est d'abord l'histoire d'une croyance occidentale (Rist, 1996), et que cette notion s'est forgée durant une période spécifique, celle de l'industrialisation des pays dits « développés ». Ce « modèle » a largement été exporté, voire imposé dans tous les continents. Trop souvent plaqué, il a rarement pris en compte les spécificités localisées, dont les dimensions culturelles (Rist, 1994). Dans ce contexte, l'expression « développement local », ne renvoie pas à un concept, mais plus à un état d'esprit et une démarche spécifique rappelés dès l'introduction de ce colloque¹. Parmi les multiples définitions proposées, celle de Paul Houée est certainement une des plus abouties, elle articule une dialectique principale et une autre qu'il estime secondaire. La première correspond à « un mouvement exogène, "descendant" fait

¹ Cf. l'intervention d'Yves Jean : « Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus ».

de procédures, d'incitations financières, de transferts de technologies et de capitaux [...] qui cherchent à susciter et encadrer les actions locales dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs ; [et] un mouvement endogène, "ascendant", enraciné dans une histoire et un territoire précis, porté par une dynamique interne de valorisation des ressources locales, mais qui doit composer avec les dispositifs institués pour se faire reconnaître et démontrer son efficacité ». La seconde dialectique articule « une approche "verticale", spécialisée [...], ne retenant qu'un aspect de la réalité, mais qui s'ouvre progressivement à une perspective plus globale et localisée pour mettre en mouvement une collectivité ; [et] une approche territoriale, "horizontale" et globale qui pour aboutir, doit composer avec les logiques sectorielles dominantes » (Houée, 1989 : 194).

À partir de cette définition, un schéma a été proposé, « le sablier du développement local » : il visait à traduire ce mouvement constant, dans lequel le sablier est à tout moment retourné en fonction des initiatives prises par les acteurs (Gonin, 1996 : 1997). Ce sable qui s'écoule est à l'image de ce qui circule dans l'espace migratoire, le migrant étant cet acteur qui suggère, transfère des innovations et concrétise des initiatives qui améliorent les conditions de vie. Elles sont aussi portées par les populations des pays d'origine, des collectivités locales, des Organisations Non Gouvernementales des pays du Sud et du Nord. Le qualificatif de local explicite un regard novateur sur ce positionnement original des migrants, tout comme les changements d'échelles. L'association migration et développement signifie ici la nécessaire prise en compte des circulations migratoires.

Mais cette relation entre migration et développement n'en demeure pas moins ambiguë, elle traduit des réalités divergentes. Dans bien des situations, le départ est lié à la non-satisfaction des besoins élémentaires, une des caractéristiques des régions en difficulté, et que l'on pourrait qualifier de « sous-développées ». Ceux qui partent sont généralement les populations les plus jeunes, ce qui là aussi peut être interprété comme une entrave à l'amélioration des conditions de vie. En les associant, on doit aussi imaginer ce qui les oppose : rester ou partir dans son pays pour contribuer à son développement, partir pour mieux revenir ou durer en migration pour permettre aux autres de vivre ?

POLITIQUES PUBLIQUES ET MIGRATIONS

À l'origine, les pays d'immigration se soucient très peu, pour ne pas dire du tout, des effets des migrations sur les espaces locaux, régionaux ou nationaux. L'objectif était d'abord de répondre à des urgences économiques, sociales, militaires ou géostratégiques, sans réfléchir pour autant aux effets de cette migration sur les pays de départ. Parfois une forme de légitimation est avancée pour justifier l'appel massif à la main-d'œuvre étrangère, un discours officiel met en avant l'acquisition par les émigrés d'une qualification, ou du moins leur apprentissage du travail industriel, de la vie urbaine et de « la modernité », en plus des transferts monétaires ; même si la réalité reste toute autre et plus particulièrement vise à combler les besoins en main-d'œuvre dans une Europe occidentale alors en plein boom économique d'après guerre. Pour les pays d'émigration, les transferts monétaires des émigrés demeurent l'un des principaux facteurs avancés par différentes nations pour expliquer leur politique migratoire, en plus de sa mission classique qui est celle de réduire la pression du chômage, de permettre aux familles d'émigrés d'avoir une vie économique décente et de réduire la charge alimentaire sur place.

Cette dualité dans la gestion du phénomène perdurera jusqu'au début des années soixante-dix, mais, le premier choc pétrolier, la montée du chômage et le retour de la xénophobie et des discours démagogiques, poussent la plupart des États à fermer leurs frontières et à encourager soit les retours des immigrés dans leur pays, soit le regroupement familial. Cette politique favorisera la féminisation et le rajeunissement du mouvement migratoire ainsi que sa durabilité pour ne pas dire son enracinement dans les pays d'installation. Des politiques de contrôle accru des flux sont également imaginées, une réflexion commune sur une gestion globale au niveau de l'Europe, et la mise en place d'un arsenal juridico-sécuritaire visant explicitement à juguler les arrivées et à encourager parfois les retours ou départs vers les pays d'origine, la création d'une police européenne des frontières (dans le respect des compétences et de la responsabilité des États), des politiques d'intervention auprès des pays d'émigration et de transit, etc.

On s'est néanmoins aperçu de l'inefficacité des mesures d'aide à la réinsertion et des limites des lois répressives visant à tenter de contrôler les flux migratoires, ce qui expliquerait l'exploration de nouvelles solutions dont cette association entre migrations et développement par les pouvoirs publics. De même, les politiques de coopération nées au lendemain de la Deuxième guerre mondiale apparaissent, au terme des études et des rapports officiels, inadaptées et sans aucune efficacité globale. Depuis la fin des années quatre-vingt,

pour rendre dit-on l'aide réellement efficiente, celle-ci est de plus en plus conditionnée, contractualisée et liée à une approche dite « participative ». Les administrations gouvernementales sont souvent délaissées au profit de la société civile pour tenter de stimuler ainsi un certain développement durable par le bas où la population serait censée être beaucoup plus impliquée qu'auparavant. Aussi le développement apparaît être pour ces États le seul moyen susceptible d'éliminer à terme les migrations internationales. Dès lors le concept de « migration-développement » a eu le vent en poupe avec différentes approches, ce qui semble pouvoir permettre aux pays récepteurs d'articuler la problématique migratoire avec une certaine forme de « déculpabilisation » ouvrant la voie par conséquent aux gestions les plus autoritaires qui soient. C'est dans ce cadre que l'on a vu s'amplifier l'installation d'antennes d'ONG ; le développement de relations de solidarité internationale entre les collectivités territoriales des pays d'accueil et de départ ; la mobilisation de fonds auprès d'organismes internationaux ; la diffusion et la vente des produits du pays d'origine etc. Le développement apparaît comme le seul moyen susceptible d'éliminer à terme les migrations internationales, en entraînant l'atténuation, voire la suppression des écarts de revenus entre pays de départ et d'arrivée ; la convergence des niveaux de revenus au cours du processus de développement rendant caduc à terme le besoin d'émigrer. Cette hypothèse n'a jamais été démontrée à ce jour de manière concrète alors qu'à l'opposé, la croissance économique dans les pays du Sud ne paraît pas réduire l'émigration ; il arrive même qu'elle l'accélère dans la mesure où l'augmentation du pouvoir d'achat et la multiplication des voies de communication permettent de partir encore plus vite et plus loin. Certes, il faudrait introduire une distinction entre le temps court et le long terme. À quel moment les avantages de rester l'emporteraient sur ceux de partir, quel serait ce seuil au-delà duquel le développement réduirait l'émigration ? Les études actuelles ne nous apportent aucune information sur ce possible seuil et le temps nécessaire pour l'atteindre (Hammar, Brochmann, Tamas & Faist, 1997). De fait cette théorie oblitère les réalités d'une dynamique migratoire internationale multiforme concernant à la fois les pays du Sud et ceux du Nord.

Aussi et de façon quelque peu elliptique, on peut bien sûr émettre l'hypothèse que l'élimination de la pauvreté et le développement, qui restent des objectifs en soi, permettront à terme de réduire puis d'éliminer les migrations internationales sous leurs aspects les plus dramatiques et médiatisés. Actuellement, il est certain que le décollage d'une économie s'accompagne généralement d'un fort courant migratoire, fruit d'une phase de transition démographique, du développement de l'exode rural, de l'augmentation du chômage frictionnel et

de la mutation à la fois des structures économiques et des pratiques sociales ; c'est le cas de nombreux pays dits « émergents ». Certes, on peut avancer l'exemple de l'Italie ou encore de l'Espagne, et conclure précipitamment que la migration est un phénomène fragile, susceptible de s'inverser avec l'amélioration des conditions économiques, sociales et politiques. Mais, même si cette hypothèse se révélait juste, plusieurs décennies de migrations internationales sont encore en vue, pour le meilleur et pour le pire, avant leur arrêt hypothétique, du moins dans le cas de l'émigration des jeunes des pays du Maghreb et du Sahel.

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT AU MAGHREB ET AU SAHEL

Pour les pays riverains du Sahara, le binôme « migration et développement », et tout particulièrement le « développement local », prend beaucoup plus de relief qu'ailleurs, du fait de l'importance numérique de migrants, de leur attachement encore prégnant avec le milieu rural et parfois urbain et des conséquences « du mal développement ». Mais d'autres facteurs expliqueraient les raisons pour lesquelles cette association entre migration et développement est devenue une réalité sociale, économique et politique pour ces pays des deux rives sahariennes. L'existence dans les pays d'installation d'associations de solidarité et d'entraide entre migrants originaires d'un même pays, voire d'une même région ou du même village, a été un puissant facteur incitatif aux projets de développement. À l'origine, ces acteurs migrants ont su se focaliser sur des projets d'abord sociaux ou religieux comme la construction de mosquées. En les condamnant ou en leur opposant la nécessité impérieuse de projets productifs au nom du développement, on en oublie les filiations entre ces multiples initiatives. Les migrants et leurs associations ont d'abord travaillé à être reconnus par les instances décisionnelles locales pour leur utilité sociale. Et s'ils sont partis pour s'installer ailleurs, par ces initiatives individuelles et collectives, ils maintiennent des liens avec le pays de départ, par des retours temporaires et réguliers. Le projet de développement, tout comme les remises, explicite la coprésence au village de ceux qui sont absents. Les structures traditionnelles (chefs de villages, conseillers, instances religieuses...) sont encore prégnantes et les divisions sociales particulièrement fortes. Même si nous reconnaissons quelques variations locales, les hommes ont un pouvoir important sur les femmes, les cadets obéissent aux aînés, l'ensemble de la famille est sous l'emprise du patriarche, et au Sahel les descendants de dépendants sont encore assujettis aux hommes libres et parfois toujours les esclaves aux nobles, y compris dans le cadre de

ce que l'on nomme couramment au Mali les « plaisanteries de cuisineries ».

Il faut aussi admettre que les réalisations collectives imaginées à partir du pays d'installation sont portées par des migrants qui ne sont pas exempts de toute stratégie individuelle, dont celle d'une possible ascension sociale dans les sociétés de départ soit en vue de préparer un retour possible, soit pour favoriser un mieux être pour leur famille. Une autre raison justifie les projets de développement portés par des migrants dans ces deux régions du monde : face à la prégnance des structures familiales, à l'impossibilité de se soustraire à l'autorité des plus anciens, les projets de développement comme les magasins coopératifs ou les groupements d'achat, permettent de mettre à disposition de la famille les denrées et objets de première nécessité afin de limiter un envoi d'argent dont l'usage leur échappe. Nous avons dans le cadre de ce type de projets de véritables stratégies de contournement des différentes formes d'autorités locales. Ainsi les projets de développement, qu'ils soient imaginés au Nord, demandés par ceux qui sont restés ou relayés par des structures locales villageoises, sont de puissants facteurs de dynamisme, de modernité et de mutation sociale.

Ces pays ne peuvent plus vivre l'émigration comme un épiphénomène passager, mais comme une réalité structurelle à la fois économique et sociale. Depuis le début du XX^{ème} siècle, ces espaces ont connu des vagues migratoires importantes, avec des rythmes et des calendriers divers. Tous les pays ont peu ou prou contribué à ce processus, quels que soient la situation géographique, l'histoire, la taille, les régimes politiques et les ressources économiques de chacun. Même si on peut le déplorer, ils restent tous à quelques exceptions près, braqués sur les transferts monétaires des migrants sans autre recherche de formes nouvelles d'implications avec ces communautés expatriées. Pourtant des changements profonds ont accompagné la dynamique migratoire, impliquant à la fois une organisation interne des communautés migrantes et une mutation graduelle dans les rapports avec le pays d'origine : ces migrations suscitent aujourd'hui un intérêt qui dépasse largement le strict cadre local, régional ou national pour devenir un sujet de négociation entre le Nord et le Sud.

Certes l'apport monétaire des émigrés, qui est systématiquement mis en avant, peut jouer un rôle incontestable en matière de développement local ou régional ; mais il ne peut avoir de portée véritable que s'il est intégré dans le cadre d'une planification homogène visant à un aménagement régional réfléchi, qui intègre ces émigrés en tant qu'acteurs de ce développement. Actuellement personne ne remet en cause le fait que les émigrés engagent un

certain nombre d'actions individuelles « au pays », avec pour objectif l'amélioration de leur situation personnelle par la construction de logement, la création de commerces ou de petites entreprises familiales, l'acquisition ou l'amélioration d'exploitations agricoles, le creusement de puits... En outre, les émigrés / immigrés participent activement au processus de changement des comportements et des mœurs ; ils contribuent à la transmission d'idées et de valeurs, et s'emploient souvent à rendre service à la collectivité villageoise. Ce mouvement concerne l'ensemble des Maghrébins et des Sahéliens immigrés en Europe. Ainsi, en vraies « petites entreprises », ces associations ou Organisations Non Gouvernementales locales ont un savoir-faire et un réseau relationnel très dense ; elles participent de leur côté aux actions les plus diverses sur le plan de l'équipement, de l'amélioration sanitaire, de la culture, de la formation et de la promotion des femmes, de l'artisanat, et ceci en intervenant souvent comme précurseurs et innovateurs.

À ce jour, les actions entreprises visent l'élargissement de l'horizon local valorisant le bénévolat ; elles permettent aux émigrés / immigrés de se réconcilier avec leur « terroir », et d'être perçus comme groupe spécifique au sein même de la communauté d'origine. Malgré tout, les émigrés / immigrés demeurent pour de nombreuses personnes et institutions une simple source d'argent. Pourtant, il faut admettre qu'ils ne sont pas de simples « bailleurs de fonds », ils interviennent comme médiateurs entre le « pays d'origine » et le « monde extérieur », accomplissant ainsi un rôle « d'hommes-ponts » aux deux sens du terme : un moyen de passage, de transmission et un acteur à part entière, accompagnateur, et personne qui fait autorité.

INITIATIVES MIGRANTES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

L'un des principaux objectifs de notre colloque a été de chercher à savoir dans quelle mesure les émigrés / immigrés pouvaient contribuer aux processus de développement territorial. On s'est ainsi intéressé au rôle du migrant comme partenaire du développement local, de façon autonome et / ou encadrée par des initiatives gouvernementales et / ou associatives ; à connaître les handicaps et les contraintes qui limitent les actions des migrants, à définir les mesures pour faciliter leur implication et leur intégration dans les plans de développement local, régional et national, à sérier l'enjeu du développement des ONG dans le cadre de la coopération internationale, à tenter d'identifier le plus précisément possible les structures à mettre en place, les instruments pour favoriser les actions collectives ou

individuelles des émigrés / immigrés. Comment inscrire leurs actions dans une perspective de développement durable et équilibré, tant recherchée par les décideurs ? Qu'est-ce qui les motive ainsi à s'impliquer dans des opérations « développementalistes » ? Comment sont gérées les formes de résistance que ces actions suscitent au sein de l'espace et de la communauté villageoise ? Jusqu'à quel point ces actions ont-elles un impact sur les valeurs et les modes de vie ? Et aussi, dans ces conditions, quelles sont les méthodes appropriées à une meilleure compréhension et évaluation de ces situations, sources parfois de mutations ?

Face aux multiples questions que posent ces problématiques et qui furent abordées lors de ce colloque international, nous avons entrepris de publier ce livre. Il n'est en fait qu'un reflet synthétique d'une cinquantaine d'articles que le comité scientifique a eu l'ingrate tâche de sélectionner, en ne pouvant en retenir qu'un tiers environ². La structure de cet ouvrage comprend quatre chapitres dont les objectifs affirment les nouvelles figures du migrant ; il n'est plus ce déraciné, mais un enraciné ayant un pied dans chacune des rives de la Méditerranée, tant dans les pays d'installation que d'origine. Sa vie est faite de circulations qui révèlent une nouvelle catégorie d'acteurs à laquelle on s'est trop peu intéressé.

Le premier chapitre aborde quelques réalités migratoires au Maghreb et au Sahel. Il a pour objectif de rappeler cette complexification croissante du champ des migrations internationales. Deux articles s'intéressent à la situation africaine ; Florence Boyer nous explique que des captifs, ces migrants « invisibles », travaillent à la construction d'un autre discours politique malgré leur mise à l'écart, y compris par les structures extérieures de type ONG intervenant dans la zone de Bankilaré au Niger. Quant à Nathalie Kotlok, elle révèle les comportements migratoires et les territorialités cap-verdiennes intimement liés aux spécificités insulaires. Les deux derniers articles (Ali Oulfa Haj et Saïd Charchira) analysent les mutations en cours pour des pays comme le Maroc, à la fois pays de départ, de transit et d'installation et l'Espagne qui en quelques années est passé du statut de pays de départ à celui de pays d'arrivée.

Le deuxième chapitre traite des effets socio-économiques des migrations internationales. Chadia Arab aborde la filière migratoire construite entre le Maroc (Beni Ayatt) et la France (Angers) et rapporte les innovations introduites par les migrants. Si les transferts monétaires et commerciaux ont souvent été abordés par les travaux

² Les autres communications sont disponibles sur CD.

traitant des réseaux transnationaux, les activités conduites par les femmes émigrées sont moins connues (Saïdia Elhariri) tout comme celles des entrepreneurs ethniques en Tunisie (Hassen Boubakri), au Maroc et en Algérie (Abdelkader Latreche), ou dans un quartier de Madrid (Juan A. de Miguel, M. Isabel Bodega Fernandez, José M. Lopez Vizoso et Pau Serra del Pozo). Ces différents transferts ne se limitent pas aux domaines financiers, ils concernent aussi des objets, des savoir-faire, tout en introduisant dans les espaces de départ une vision du monde différente. Ces réseaux transnationaux participent à leur manière à la mondialisation.

Le troisième chapitre concerne l'émergence d'associations migrantes abordant explicitement le développement des régions d'origine. Deux articles concernent le Maroc, le troisième la Vallée du fleuve Sénégal. Ces Organisations de Solidarité Internationale de Migrants ont des objectifs variables d'une région à l'autre : des projets concernent des équipements sociaux, d'autres développent des activités explicitement économiques. Thomas Lacroix insiste d'une part sur l'originalité des formes d'organisation structurées en différents réseaux qui se déploient tant dans les régions de départs que dans les pays d'installation, et d'autre part sur les conséquences socio-politiques de ces réalisations. Antoine Dumont s'intéresse également aux associations marocaines mais il limite son analyse aux conditions d'émergence de projets de développement local en France, pour mieux approfondir les facteurs qui participent à leur rayonnement ou à leur frein. Quant à Ali Tandian, il retrace l'histoire de la migration haalpulaar et soninké et rappelle les raisons pour lesquelles ces migrations ont été aussi massives.

Le dernier chapitre (*Migrations et développement : impacts et transformations*) comprend quatre communications dont trois concernent l'Afrique sahélo-saharienne. Les migrations internationales sont souvent révélatrices d'un mal vivre, à tout le moins pour les pays du Maghreb et du Sahel. Comment passe-t-on d'une situation où les migrations revêtent un sous-développement chronique, à une migration facteur de développement ? Patrick Gonin pointe les paradoxes de cette relation ambivalente entre migration et développement. Il explique les raisons pour lesquelles les projets de développement initiés par des migrants ont été rendus possibles dans la région de Kayes au Mali, et propose de penser le développement territorial à partir des réseaux migratoires. Stéphanie Lima, en s'intéressant à cette même région, approfondit cette réflexion et la complète par l'analyse de la décentralisation au Mali et l'émergence de territoires communaux.

La communication de Monika Salzbrunn s'intéresse à un tout autre registre, celui du déroulement des dernières élections présidentielles

au Sénégal et de l'impact des réseaux de migrants pour le développement politique, économique, religieux et social de ce pays. Le dernier article interroge, à partir de l'exemple de la vallée de l'oued Onila (versant sud du Haut Atlas marocain), les postulats idéologiques et théoriques qui ont conduit à associer les migrations au développement.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CHAREF Mohamed, 1999, *La circulation migratoire marocaine, un pont entre deux rives*, Rabat, Éditions Sud Contact, 312 p.
- GONIN Patrick, 1996, « Pays et développement local : état de la question dans le Nord-Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 113-121.
- GONIN Patrick, 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à Diriger des Recherches, J.-P. Renard (Dir.), UFR de géographie et d'aménagement, Lille, Université des Sciences et Technologies, Tome I, 385 p.
- HAMMAR Tomas, BROCHMANN Grete, TAMAS Kristof, FAIST Thomas, (Dir.), 1997, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*, Berg, Oxford / New York, 316 p.
- HOUÉE Paul, 1989, *Les politiques de développement rural*, Paris, INRA / Économica, 249 p.
- INSTITUT PANOS, 1993, *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*, L'Harmattan, Paris, 207 p.
- RIST Gilbert, 1994, *La culture, otage du développement ?*, L'Harmattan (L'Homme et la Société), 192 p.
- RIST Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Références inédites), Paris, 427 p.

DU DÉVELOPPEMENT LOCAL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE : LA NÉCESSAIRE MUTATION CULTURELLE DE L'ÉTAT ET DES ÉLUS

Yves JEAN*

Depuis vingt ans, quelle que soit l'orientation politique des gouvernements, toutes les lois d'aménagement du territoire en France poursuivent une triple finalité : réconcilier le citoyen avec la politique, réduire les inégalités sociales et spatiales et améliorer l'efficacité des politiques publiques. Ces lois ne peuvent être comprises qu'en abordant la mutation du contexte idéologique et en analysant les effets des « mots de l'aménagement » sur les pratiques individuelles et collectives. Deux questions seront abordées : premièrement, est-ce que l'évolution des mots et des notions au fil des années favorise et reflète de nouvelles pratiques par les acteurs ? Ce nouveau contexte idéologique justifie les transferts de compétences de l'État central vers les échelons infra-nationaux, c'est-à-dire, la territorialisation des politiques publiques. Nous nous interrogerons pour savoir si l'État et les élus ont modifié leurs pratiques pour répondre à cette nouvelle donne institutionnelle. Cette analyse peut intéresser les chercheurs et les acteurs des pays du Maghreb et du Sahel car ils s'engagent, vingt ans après les pays de l'OCDE, dans un même processus de décentralisation des politiques publiques, selon le même schéma reposant sur une conception vertueuse du local et du territoire.

DÉVELOPPEMENT LOCAL, TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : LES NOUVEAUX MOTS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Lors des années 1980, le développement local domine...

Au début des années 1980, l'ampleur de la crise économique et la crise d'efficacité et de légitimité de l'action publique centralisée suscitent les premières lois de décentralisation. Tous les États des

* Professeur de géographie, ICOTEM, 97 avenue du Recteur Pineau, 86000 Poitiers.
y.jean@wanadoo.fr

pays de l'OCDE connaissent la même crise qui les conduit à déléguer de nouvelles compétences aux échelons infra-nationaux. Ce désengagement contraint de l'État, va être érigé en vertu, à partir de 1984, sous l'effet convergent d'une part de l'idéologie libérale qui valorise l'entreprise et l'entrepreneur ainsi que le maire chef d'entreprise ; l'individu autonome, créatif, devient central, c'est le retour du sujet-acteur et de nouveaux mots gourous tels que le « projet », de ville, de territoire, éducatif local, d'établissement... À partir de 1986, toutes les initiatives doivent être inscrites dans un projet. Cette « dictature du projet », favorise une banalisation du contenu des politiques publiques locales qui perdent de leur sens, au profit des procédures et d'une démarche technico-gestionnaire. Les territoires, comme les individus, doivent être « motivés », « réactifs », « autonomes », « responsables ». D'autre part, les valeurs du développement local prônent la synergie des acteurs – privés et publics, le monde syndical et le patronat –, l'élaboration de projets globaux qui articulent l'économie avec le social et le culturel grâce au partenariat et à la démocratie participative, selon un esprit de solidarité. Par ailleurs, ce désengagement de l'État est conforté par la découverte empirique et théorique du pouvoir créateur des réseaux de communication, informels, institutionnels entre acteurs.

Lors des années 1980, la notion de développement local domine les représentations et explique la territorialisation des politiques publiques. Le bilan des expériences conduites dans des espaces qui ont favorisé une démarche de développement local depuis la fin des années 1970, en France, au Québec ou sur le pourtour méditerranéen, permet à B. Jean¹, de souligner cinq caractéristiques communes :

- la diversité des situations géographiques, sociales, économiques, identitaires conduit vers des manières de réaliser le développement qui sont plurielles, multiples. Il n'existe pas de modèle unique de développement : chaque expérience dépend des initiatives des acteurs et par définition ces initiatives sont imprévisibles et non transférables ;

- le développement comporte une dimension territoriale : les projets s'inscrivent dans un espace avec une histoire singulière, une culture propre et où existe un sentiment d'appartenance permettant de développer une capacité de maîtrise collective du territoire ;

¹ JEAN (B.), 1993, « La prise en compte de l'environnement dans le développement : la stratégie du développement local dans les régions rurales du Québec », Colloque de l'ASRDUF, Tours.

- l'existence d'une force endogène, qui oblige à mettre l'accent sur l'importance de l'action individuelle et sociale comme élément d'évolution des territoires ;
- une volonté de concertation et la mise en place d'un partenariat autour de projets. Toutes les expériences ont entraîné l'établissement de réseaux d'échanges et de réciprocité et le déclassement des institutions ;
- ces expériences mettent en jeu une mutation culturelle par une réactualisation des valeurs démocratiques comme la participation et la responsabilisation des citoyens quant à l'aménagement et l'avenir du territoire où ils vivent.

La notion de développement local va être remplacée, à partir des années 1990, par celle de territoire, qui deviendra hégémonique.

Puis le territoire devient hégémonique dans les années 1990...

Dans le langage commun, tout devient territoire, des politiques publiques qui ont le leur comme les minorités ethniques, les différentes espèces animales comme les tribus en Afrique ou à l'Assemblée nationale², les universitaires³ comme les élus...

Ce retour du territoire, s'inscrit dans un contexte économique et idéologique caractérisé par un phénomène de mondialisation et une déterritorialisation / reterritorialisation accentuée de la production, des échanges, des concentrations industrielles et financières, de la circulation accélérée des idées, des capitaux, des marchandises, des hommes et par une volonté individuelle d'ancrage, d'identité, d'un « besoin de territoire, d'être de quelque part ».

La notion de territoire traverse les sciences sociales. Pour les géographes, le territoire peut être défini comme un espace réel et révé, qui ne peut pas se réduire ou se résumer à la seule entité géographique ; il est produit par les acteurs et sert de concrétisation à leurs comportements. Le territoire est également un espace géographique qui regroupe en un tout un système de production, des réseaux proches, (proximité géographique) ou qui ne sont pas présents physiquement sur l'espace local ; d'où l'importance de la proximité organisationnelle, favorisée par les Techniques d'Information et de Communication. Ces dernières peuvent développer des systèmes

² Cf. ABÉLÈS (M.), 2001, *Un ethnologue à l'Assemblée*, O. Jacob, Paris.

³ Voir les romans de LODGE (D.), 1993, *Un tout petit monde* ; ou 1994, *Jeu de société*, Rivages poche, Paris.

d'intenses interactions entre agents sur une base qui n'est pas seulement territoriale. Enfin il est un ensemble de signes, de symboles, d'images inscrites dans le temps.

Cette définition met l'accent, d'une part, sur l'importance de l'identité historique du territoire liée au culturel, au politique, au social qui deviennent des facteurs agissant sur les dynamiques spatiales de localisation des activités, et, d'autre part, sur l'existence de la logique d'acteurs dans le processus de structuration de l'espace.

Le territoire renvoie à une relation espace / société, et, en ce sens, il apparaît comme un espace identifié. C'est une construction sociale qui se traduit, soit par un contrôle territorial, soit par un aménagement ou une structuration de l'espace. Cette appropriation est symbolisée par l'identification, la dénomination qui participe à créer un sentiment d'appartenance. En second lieu, le territoire sous-entend une relation à l'étendue ou à la surface. Il est une aire concrète d'extension d'un phénomène, il est empreint dans le sol, que l'on parle de l'importance de la matérialité (Di Méo)⁴, d'ancrage aux lieux (Gumuchian)⁵ ou de prégnance (Lévy)⁶. Il implique également une relation au temps, c'est de l'espace-temps, « du temps cristallisé, des répétitions silencieuses » pour Michel Marié. F. Damette ira jusqu'à parler de « l'historicité » du territoire. Enfin, le territoire se spécifie par des pratiques et des représentations : c'est un rapport collectif à l'espace et il participe à l'élaboration de comportements spécifiques et d'images collectivement admises, qui renforcent la cohésion du groupe.

Il y a une convergence des géographes pour admettre que le territoire est un construit social, consolidé par l'histoire, qui contribue à le fonder comme un espace identifié, caractérisé par des pratiques et des représentations.

Pour les économistes, les instruments d'analyse conceptuels des dynamiques spatiales reposent sur deux axes selon la position théorique de la notion de proximité :

1. celle qui s'inscrit dans le paradigme de l'économie résiliaire et régulationniste : dans le contexte de mondialisation, la proximité

⁴ DI MÉO (G.), 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Anthropos, Paris, 319 p.

DI MÉO (G.), 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan Université, Paris, 320 p.

⁵ GUMUCHIAN (H.), 1988, *De l'espace au territoire. Représentations spatiales et aménagement*, Grenoble Sciences, n° 19, 214 p.

⁶ LÉVY (J.), 1994, *L'espace légitime*, Presses de l'NSP, Paris, 442 p.

géographique ne joue plus le rôle déterminant dans la structuration spatiale (voir les travaux de A. Rallet, de A. Lipietz & Storper). A. Rallet privilégie la proximité organisationnelle soit un système d'intenses interactions entre les agents dont la base n'est pas nécessairement locale. La notion de réseau, soit un ensemble de points géographiques interconnectés, est centrale dans l'analyse des économistes de la régulation. L'innovation est le fruit du comportement des agents qui entrent en interaction aussi bien dans des réseaux locaux et dans des réseaux non locaux ;

2. deux courants ont en commun le territoire comme objet de théorisation : le premier accorde une importance essentielle au territoire pour favoriser le développement local, sur la base de la proximité géographique des acteurs économiques qui explique les districts industriels, « zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent un système de production, une culture technique et des acteurs » ; le second pour qui le territoire sert de révélation, de concrétisation et d'objectivation des comportements et des processus d'acteurs (C. Lacour).

Pour les aménageurs, tout est territoire et le territoire est également partout. Les lois d'aménagement du territoire de 1992, 1995 et 1999 favorisent l'explosion de nouveaux espaces institutionnels, communautés de communes, d'agglomération. L'État a adopté un modèle organisationnel qui favorise une production quasi industrielle de nouveaux espaces de l'action publique, selon la conception d'un espace ordonné, découpé en 100 agglomérations et 400 ou 500 pays, permettant enfin d'en finir avec la particularité historique de la France avec ses 36 000 communes. Cette conception repose sur la recherche de l'optimum dimensionnel et de l'unité à tout prix qui relève d'une conception cristallérienne et districale de l'espace. Face aux mobilités inégales des individus, aux interactions croissantes entre l'espace rural et urbain, aux réseaux et aux discontinuités spatiales, l'État semble vouloir mettre en ordre les évolutions qui semblent échapper à l'aménageur ou qu'il n'arrive peut-être pas à penser de façon nouvelle.

L'unité géographique est convoquée comme support conceptuel de la relation entre l'économie et l'espace, s'appuyant sur la notion de district industriel ou celle de milieu innovateur ou de système productif localisé : il s'agit de favoriser une organisation en réseau des entreprises, pour répondre à l'inefficacité du modèle fordiste segmenté et divisé spatialement. C'est la recherche de l'espace fonctionnel, selon un optimum, qui permettrait un développement global en réconciliant, dans un tout cohérent, un système de production, une culture technique et des acteurs. C'est la quête de

la concordance entre deux conceptions de la gestion théorique de la notion de proximité : le territoire doit permettre de réconcilier la proximité géographique et la proximité organisationnelle des réseaux avec l'espace légitime.

Notons que cette volonté, d'une unité et d'une continuité géographique et économique, se heurte à l'observation des champs d'attractions de l'espace communal qui peut être attiré par plusieurs pôles. Monique Bourguet⁷ souligne qu'une commune peut être dans le champ d'attraction de plusieurs bassins d'emploi ou d'aucun, ce qui remet en cause l'efficacité de l'obligation d'appartenance unique à une aire centrée sur un pôle. Elle montre également, après de nombreux autres auteurs, que la distinction entre le rural et l'urbain est caduque face aux nombreux échanges inter-bassins ce qui invite à réfléchir au cloisonnement des organisations intercommunales en « pays » et agglomération et à la nécessité de prendre en compte les différents jeux d'échelles en favorisant l'appréhension des connexités des rapports territoriaux.

Cette approche privilégie l'autonomie⁸ des espaces, dans leur développement, en oubliant d'aborder la concurrence spatiale car, souvent, les réflexions sont conduites dans des espaces fermés où l'on n'intègre pas les dynamiques à d'autres échelles.

Ce « retour des territoires » repose souvent sur une conception naturaliste, organique de l'espace ou les tensions, les luttes et les conflits seraient absents ! La profusion du terme et la confusion apparaissent dans de nombreux textes concernant les politiques d'aménagement, ainsi, dans une note d'un groupe de prospective de la DATAR, concernant la mise en œuvre du polycentrisme, l'auteur⁹ écrit :

« La coopération verticale est la coopération entre les différentes échelles territoriales, l'idée étant que celles-ci ont une co-responsabilité à l'égard des territoires... mais aucune logique fonctionnaliste ne peut épuiser la complexité des territoires vécus : aujourd'hui, chacun d'entre nous habite plusieurs territoires : territoires locaux de la vie quotidienne, territoires de la vie professionnelle qui se

⁷ BOURGUET (Monique), 1999, Adopter un mode de représentation, c'est choisir ce que l'on peut voir : l'apport d'une méthode systémique d'approche de l'emploi dans les Pyrénées Atlantiques, CPAU/HEGOA, pp. 14-18.

⁸ Notion à la mode, quel que soit le thème abordé, tant en aménagement du territoire qu'en pédagogie ou dans l'entreprise.

⁹ Groupe de prospective sur l'avenir de la politique régionale de l'Union Européenne, note de J. Peyrony, séance du 4 juillet 2001.

déroule de plus en plus souvent à l'échelle d'aires urbaines importantes, voire à une échelle encore plus large. Les territoires du développement sont régionaux voire interrégionaux, en intégrant de plus en plus une dimension transnationale. Le cadre des territoires nationaux reste, dans une majorité de pays, très structurant en matière de politiques d'aménagement. Enfin, le territoire européen est un territoire "émergent" » [soit dix fois le mot territoire en treize lignes !].

Cette instrumentalisation de la notion de territoire caractérise les politiques d'aménagement, tout ce qui est territorialisé est positif et par principe bénéfique... même si les raisonnements en mots et les politiques publiques locales aggravent parfois les inégalités sociales et spatiales dues aux lois du marché !

Cette notion de territoire traverse les travaux des géographes, des sociologues, des économistes... et soulève la question de l'appréhension de la consistance sociale de l'expérience spatiale : le territoire s'inscrit dans une recherche sur la territorialité des hommes et sur ce qui la fonde en tant que relation sociale médiatisée par l'espace : quelle entrée faut-il choisir, le social ou le spatial ? Comment peut-on saisir le territoire, par l'étude des territorialités, par celle des dynamiques spatiales ? Comment articuler l'analyse structurale et donner toute sa place au sujet ? Comment passer de l'individu au collectif, au groupe social spatialisé ? Quelles échelles d'analyse entre micro, méso, macro pour mieux comprendre les processus de formation des spatialités ? De l'espace au territoire, quelles sont les transactions spatiales, sociales, quelles médiations ou la problématique du sens des modes de spatialisation ?

Puis le développement durable lèse le territoire à partir de 1995...

À partir du milieu des années 1990, la mise en scène de la mondialisation favorise également l'effacement de l'État et la territorialisation des politiques publiques créant une nouvelle scène locale ou le comportement des acteurs influence les dynamiques spatiales et sociales. La notion de territoire va systématiquement être lésée par celle de développement durable intégrant l'importance des enjeux environnementaux, dans l'esprit du rapport Brundtland. Les lois d'aménagement du territoire et les acteurs locaux évoquent le changement d'échelle des enjeux, l'ampleur sans précédent des menaces sur les ressources naturelles et le fait que l'environnement devient un enjeu économique et diplomatique. Nous savons que le rapport Brundtland invitait les gouvernements nationaux et locaux à intégrer le très long terme dans un nouvel art de gouverner : cette question du long terme permettait de dégager trois principales attitudes : soit

une stratégie de prévention qui préconise la prudence absolue, soit une stratégie d'adaptation qui fait confiance à l'ingéniosité des générations futures pour trouver des solutions aux problèmes posés par les choix actuels de développement, soit une stratégie de croissance soutenable qui inclut a priori, dans les décisions actuelles les conditions de reproduction à long terme des bases écologiques de la croissance future.

Il me semble cependant nécessaire de bien différencier les notions de développement local et de développement durable. Le développement local naît d'expériences, à la fin des années 1970, dans des espaces ruraux, ou des acteurs, associatifs, individus, chefs d'entreprises... s'organisent pour résister au processus de marginalisation économique de ces espaces. La crise du modèle de développement fordiste et des rapports internationaux renforce une conception de l'espace rural, antagonique de celle mise en avant par l'idéologie libérale qui tend à ignorer tout espace qui n'est pas polarisé et compétitif. Au cours des années 1980, le local, assimilé au départ au rural, est pensé comme un lieu alternatif à la crise. Peu à peu, le discours sur le local s'est étendu à tous les types d'espaces, les quartiers urbains et surtout les bassins d'emploi.

Le développement durable englobe les notions liées au développement local ; c'est une notion programmatique qui élargit la problématique avec quatre dimensions centrales :

- des critères éthiques reposant sur la responsabilité, la prudence, l'ouverture et l'équité ;
- des critères environnementaux envisageant la protection et la valorisation des ressources naturelles et patrimoniales ;
- des critères économiques qui abordent la distribution des richesses, la diversification des ressources, la viabilité économique ;
- des critères sociaux qui concernent l'insertion, la qualification, l'emploi, le cadre de vie. Le développement durable doit s'accompagner d'une répartition équitable des conditions de vie et de développement. L'équité sociale apparaît comme un aspect majeur, indissociable du développement de la citoyenneté.

Notons que très souvent l'aspect environnemental l'emporte sur la notion d'équité sociale ; ainsi, les politiques publiques privilégient souvent les aspects paysagers au détriment des politiques sociales de réductions des inégalités.

Cet objectif de développement durable est affirmé à différentes échelles, nationales, européenne, de l'OCDE et même mondial par

la FAO, l'UNESCO, les grandes organisations internationales qui légitiment cette notion. Plusieurs pays l'ont inscrit comme objectif de leurs politiques environnementales et même de leur politique économique : l'article 2 du traité de Maastricht impose aux États membres « la tâche de promouvoir une croissance durable et non inflationniste respectant l'environnement ; de même, l'OCDE affiche la nécessité d'intégrer l'environnement dans les politiques sectorielles comme garant d'un développement durable et l'Assemblée des Nations Unies en a fait un thème fort de son action avec la "déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et l'adoption de l'Agenda 21 ».

Cependant, nous devons signaler qu'il y a une grande diversité de conceptions du développement durable. Ce concept renvoie tout d'abord à la notion de « développement », qui se distingue, comme le rappellent certains auteurs, de la notion de croissance, en ce sens qu'elle doit assurer la croissance économique mais également le bien-être social et plus largement humain.

La définition du rapport Brundtland fait l'objet de conceptions différentes du développement durable. Turner avait différencié en 1992¹⁰ les approches en durabilité forte ou faible.

La durabilité forte est issue de l'économie des ressources renouvelables et considère que la soutenabilité, y compris entre les générations dépend d'un équilibre entre le taux de prélèvement et le rythme de croissance, qui assure au minimum le renouvellement de la ressource afin de maintenir dans le temps un stock constant de capital naturel.

La durabilité faible est centrée sur la satisfaction des besoins humains et sur la viabilité inter-générationnelle de cette satisfaction. Ainsi, les objectifs portent sur la non-décroissance du revenu par tête et du stock de capital total (naturel et artificiel) de génération en génération. La substitution entre capital naturel et capital artificiel est supposée générale, laissant une marge de manœuvre importante pour assurer le développement durable.

Plus généralement, ces différentes visions révèlent des valeurs différentes attribuées au processus de développement et des divergences concernant la place de l'homme dans la nature. Pour les uns, la conception est objective et biocentrique, l'environnement est assimilé à la nature dont il s'agit d'assurer la conservation ou la reproduction. Pour les autres, la conception est subjective et anthro-

¹⁰ TURNER, 1992, *Speculations on Weak and Strong Sustainability*, CSERGE, University of EastAnglia and University College London, GEC 92-26.

pocentrique, l'environnement est assimilé à un ensemble de relations entre l'homme et le milieu naturel construit, dans lequel il vit. Cette conception a le mérite de prendre en compte l'environnement dans toutes ses dimensions.

Ces deux conceptions, antagoniques, alimentent les conflits entre écologistes, pour qui la préservation de la nature est un objectif en soi, et les tenants du développement, pour lesquels l'objectif est de maximiser le bien-être humain.

Une troisième conception que J. Theys intitule « technocentrique ou clinique » est fondée sur les interrelations entre l'homme et la nature : il s'agit de déterminer ce qui est acceptable par l'homme dans la nature et ce qui, dans les activités humaines, est acceptable pour la nature. L'environnement apparaît ici comme un ensemble de problèmes, de risques, de dysfonctionnements dont la perception varie dans le temps et dans l'espace au gré des événements, des cultures, des informations. Il s'agit d'un champ d'actions publiques et privées. Plus généralement, ces divergences de définition rendent compte du caractère polysémique de cette notion et des valeurs différentes attribuées au processus de développement ainsi qu'aux divergences concernant l'insertion de l'homme dans la nature.

Il faut souligner que le développement durable nécessite des compétences qu'exige toute démarche collective, c'est-à-dire, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Comme pour les expériences de développement local, les expériences observées montrent les capacités à innover, à gérer la complexité et à vivre la citoyenneté par les acteurs locaux. Les nombreuses initiatives relatées, mettent toutes l'accent sur « l'importance de renforcer la concertation et l'approche partenariale afin de revaloriser les espaces locaux périphériques et renforcer le sentiment d'appartenance »¹¹.

Toutes les expériences observées révèlent un renforcement de la solidarité et du lien social et de nouvelles relations entre les habitants « ordinaires » et les acteurs, qu'ils soient techniciens ou élus. Quatre éléments favorisent l'autonomie de l'espace local :

1. La nécessaire élaboration de données, de diagnostic et l'appropriation des outils de connaissances par les habitants et les élus afin d'éviter toute démarche technicienne restrictive ;

¹¹ JEAN (B.), op. cit.

2. l'articulation entre l'économie, le social, le culturel, l'environnement, le politique pour favoriser, d'une part, la régulation locale et la gestion des frottements, des tensions et conflits et, d'autre part, la reproduction des communautés ;

3. l'importance des capacités d'adaptation et d'innovation qui se développent à partir de communautés aux identités fortes et de savoir-faire anciens ; les communautés locales réinventent des articulations entre des savoir-faire anciens et modernes qui sont sources d'innovation, de développement et de lien social. Ces communautés ne sont pas repliées sur un espace local qui serait autarcique, mais au contraire, en relation fréquente, voire permanente et souvent depuis plusieurs décennies, avec d'autres lieux. L'étude de ces mobilités spatiales, des chaînes de réseaux et des relations informelles permet de mieux cerner les facteurs explicatifs des dynamiques spatiales.

La mise en place de lieux de débats et d'appropriation des choix collectifs. J'observe que les militants du développement durable sont des personnes de tous les âges : ainsi, à la différence de la vie associative française marquée par le clivage des moins et des plus de quarante ans, les mouvements issus du développement durable sont caractérisés par l'importance de l'intergénération ainsi que les relations entre l'habitant - citoyen - utilisateur, les personnes ressources et les décideurs afin de permettre l'expression des conflits et leur résolution. Ceci soulève également la question de la place et du rôle du chercheur, pour accompagner des actions locales dans une démarche participative. Il me semble que le chercheur doit éviter, soit d'être acteur à la place des habitants et / ou des élus en accompagnant et légitimant le processus local, soit d'être extérieur aux initiatives locales ; il doit participer, par la mise en commun de ses savoirs et ses savoir-faire, tout en gardant le souci de l'éthique professionnelle et en cultivant son regard distancié, critique.

Depuis le début des années 2000, la notion de démocratie participative complète celle de développement durable, une démocratie participative et responsabilisante nouvelle comme condition nécessaire aux initiatives, aux projets, à une meilleure valorisation des potentialités locales face à la mondialisation des échanges. L'existence de lieux de rencontres, d'échanges peut favoriser une nouvelle régulation sociale locale permettant le développement territorial.

BILAN DE VINGT ANS DE TERRITORIALISATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Le bilan de vingt ans de territorialisation des politiques publiques révèle :

- la poursuite de la crise de légitimité du pouvoir central confirmée par les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002 ;
- l'accroissement des inégalités, quelles soient scolaires, sociales, de santé, culturelles, économiques, de genre ou les inégalités territoriales. Par exemple, le chômage demeure un phénomène de masse, mais concerne de façon inégale les espaces, les catégories socioprofessionnelles, les hommes et les femmes. De même, s'accroissent les écarts entre les régions et, souvent, au sein de chaque région, se développent les inégalités infra-régionales. Ainsi, la répartition géographique du revenu par habitant, en 2001, permet de souligner les fortes disparités interrégionales, entre les positions très favorisées du cœur du Bassin parisien, de l'Alsace, de la Bourgogne, de la moitié nord de la région Rhône-Alpes et des départements du littoral méditerranéen à l'Est de l'Hérault ; à un échelon infra-régional, on note, d'une part, un fort gradient centre / périphérie des revenus autour des grandes villes, la commune / centre n'étant plus forcément la plus favorisée et, d'autre part, un gradient littoral / intérieur. Le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre, a souvent renforcé les inégalités entre les communautés de communes périurbaines riches, qui ne veulent pas partager cette richesse, et les agglomérations urbaines proches, ou les communautés de communes plus rurales contiguës.

Par ailleurs, la logique libérale outrancière, en quête de rentabilité élevée, à court terme, est en opposition croissante avec le développement des territoires qui s'inscrit dans un temps long, avec des objectifs d'équilibre entre les ressources et les hommes. La période récente marquée par une remonopolisation bancaire, financière et industrielle, favorise une mondialisation des activités. Ainsi, la globalisation de l'industrie alimentaire illustre ce phénomène, entraînant de grandes inquiétudes chez les consommateurs et parfois des tentatives de résistance comme l'action de José Bové et de la Confédération Paysanne en France dans sa lutte contre « la mal bouffe ». Cette logique libérale favorise les profits des très grandes entreprises grâce à la dérégulation, aux déréglementations et privatisations dans une grande incompréhension des salariés et des territoires ; les exemples de Michelin ou de Danone en Europe reflètent cette incom-

préhension : les dirigeants annoncent, le même jour, un accroissement des bénéfiques et plusieurs milliers de licenciements !

Cette logique de rentabilité immédiate et de compétition sans règles entraîne une compétition accrue entre les territoires et un ajustement territorial inégal qui favorise certains espaces polarisés accentuant la métropolisation et la littoralisation des activités et des hommes, délaissant les espaces ruraux.

À partir de ce rapide bilan, il faut éviter l'écueil lié à l'utilisation des notions de « proximité géographique » et de « local ». La proximité géographique peut, parfois, faciliter une plus grande mobilisation des acteurs, les inciter à mieux prendre en compte les inégalités sociales en développant des réponses mieux adaptées aux problèmes, tout en allégeant les contraintes bureaucratiques. Les acteurs du territoire peuvent être associés au plus près des enjeux. Cependant, trop souvent, la proximité favorise une vision étroite des problèmes, une focalisation sur des résultats immédiats, visibles, plutôt que sur une efficacité sociale à long terme¹². Les situations sont très nombreuses, où les acteurs locaux relatent la dépendance accrue vis-à-vis des politiques locales inégales, très variables selon les représentations, les stratégies et les comportements des élus. Cette dépendance nuit à la pérennité des actions et à l'efficacité de l'action.

Trop souvent, les mots de la géographie remplacent les analyses sociologiques¹³. La spatialisation du social autour de la notion de proximité géographique, a inversé la façon de penser : le territoire permet de gommer les approches sociologiques des questions à résoudre ainsi que les questions de stratification sociale.

¹² La proximité géographique entraîne parfois de nombreuses difficultés pour dépasser les considérations d'ordre individuel pour accepter le primat des réponses collectives ou d'intérêt général, aux différentes échelles.

¹³ Depuis vingt ans, les analyses sociologiques appréhendant les catégories sociales, le statut, la stratification sociale... ont été remplacées par les responsables gouvernementaux, qu'ils soient libéraux ou sociaux-démocrates, par l'utilisation des mots de la géographie : « cohérence géographique », « local », « territoire », « proximité géographique » : il s'agit seulement de l'instrumentalisation des mots et non de l'utilisation des analyses des géographes dont les travaux intègrent, pour certains, les questions de hiérarchie sociale lorsqu'ils observent des espaces locaux. Cette utilisation des mots de la géographie gomme les analyses des nouvelles territorialités des individus qui sont de plus en plus mobiles, de plus en plus dans la multi-appartenance spatiale. Ces nouvelles mobilités favorisent la discontinuité spatiale, la pratique de lieux non contigus ce qui participe à remettre en cause l'organisation emboîtée des collectivités locales.

NÉCESSAIRE MUTATION CULTURELLE DE L'ÉTAT ET DES ÉLUS

La mise en œuvre de ces stratégies repose sur le facteur humain – élus locaux, population, leaders – qui est à l'origine des initiatives, des solidarités, des projets.

Cette typologie des pratiques confirme que la proximité géographique des centres de décisions n'est pas une condition suffisante pour le renforcement de la démocratie.

Les politiques publiques territorialisées apparaissent fragmentées, segmentées, cloisonnées, Intervenant sur une mosaïque de zonages

La multiplication des dispositifs caractérise chaque politique publique et chaque nouveau ministre fait semblant de croire au caractère conjoncturel de la « crise », ce qui se traduit par l'élaboration d'une palette multiple de réponses partielles et de court terme. Par exemple, le « traitement de la délinquance » se caractérise par des centres loisirs-jeunes de la police au dispositif « ville - vie - vacances » en n'oubliant pas les conseils communaux et départementaux de prévention de la délinquance, ni les contrats d'action de prévention pour la sécurité dans la ville ou les plans locaux et départementaux de sécurité puis les contrats locaux de sécurité à la création d'agents locaux de médiation sociale, ainsi que les correspondants locaux et les référents « police - jeunesse », ou la création de « zones violence » avec la Justice, l'Intérieur, la Défense, la Culture, Jeunesse et Sports. L'observation de l'évolution des politiques en direction de la jeunesse, montre que les politiques publiques, sont aspirées dans une spirale sans fin, par le traitement social des « problèmes des jeunes », l'action publique devenant de moins en moins structurante et de plus en plus réparatrice, cherchant indéfiniment à trouver des dispositifs de remédiation, de compensation au lieu de s'attaquer aux vraies causes. On aboutit à ce que tous les efforts soient tournés vers la prévention et perdent de leur force, favorisant l'émergence d'un nouveau référentiel autour de la sécurité. Ces politiques ont des conséquences sur la situation de bon nombre de jeunes : la montée des inégalités se poursuit avec un fort développement de la pauvreté (cf. le rapport Join-Lambert) et l'accroissement des inégalités inter et intragénérationnelles : l'individualisation s'est développée en conséquence d'un mode de traitement individuel des problèmes (insertion, éducation...) et avec elle, l'érosion à vivre ensemble, car, même si de nouvelles formes de l'action collective (coordinations) apparaissent, les liens personnels priment sur l'appartenance à un groupe : les jeunes sont devenus plus dépendants

de l'État et de leurs familles. Toutes les politiques publiques connaissent le même imbroglio de dispositifs, de zonages et de contrats créant un véritable maquis institutionnel.

Ainsi, plusieurs dysfonctionnements concernent l'action de l'État :

1. les décalages, permanents et nombreux, propres à l'administration, entre la volonté affichée d'amélioration des services rendus et les attentes des usagers. Cela se traduit, en particulier, par des décalages entre les discours parisiens, de l'État central et la pratique des administrations déconcentrées. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : la diminution régulière depuis plusieurs années des fonctionnaires (- 25 % d'emplois en 5 ans). Même s'il ne faut pas résumer l'inefficacité des administrations locales à ce seul phénomène, incontestablement cette baisse des emplois ne facilite pas un meilleur service public et l'on voit des professionnels plier sous le nombre de dossiers ; le foisonnement de « nouvelles » priorités, de circulaires, de textes... qui sont impossibles à mettre en œuvre localement et qui brouillent l'action de l'État, tant à l'intérieur des ministères qu'à l'extérieur :

2. l'absence de travail transversal entre les services et dans les services ; ceci est complexifié par la territorialisation des politiques publiques et des zonages qui les accompagnent ce qui peut entraîner un développement inégal des politiques locales. Cette absence de transversalité des services de l'État, va, par ailleurs, à l'opposé des conseils prodigués à l'attention des collectivités locales qui doivent développer des politiques globales, cohérentes, élaborées à partir de projets de territoires multisectoriels. Bien sûr, dans certains territoires, des fonctionnaires développent des pratiques transversales, mais ils ne sont pas souvent soutenus par leur hiérarchie et l'on constate une usure professionnelle face à une administration toujours organisée de façon pyramidale et sectorielle. Cela soulève la question des relations entre les bénéficiaires des services, les professionnels « de terrain » et la transmission des observations à la hiérarchie. Dans ce système, il y a peu de place pour l'utilisateur et encore moins pour le citoyen.

3. Le dernier aspect, fondamental, concerne le passage d'une logique de service public à un service rentable. La logique fonctionnelle, qui se traduit par une industrialisation des contrats – raisonnement en nombre de dossiers, explosion des outils de gestion, de contrôle, des zones, des schémas... – et une marchandisation de certains services comme l'aide à domicile des personnes âgées, soulève la question de la définition du service public. La notion de service public non marchand est en train d'être gommée au bénéfice d'un

service marchand pour des usagers solvables. La logique fonctionnelle, développée par l'idéologie libérale, et soutenue par les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, s'oppose souvent à la logique territoriale.

Le transfert de compétences vers la région, doit s'accompagner d'une mutation culturelle de l'État. L'État continue d'agir comme avant les lois de décentralisation de 1982, c'est-à-dire, en ayant peur du citoyen. Son incapacité à co-élaborer des politiques transversales, globales, avec les acteurs reflète ce malaise. Il reste à réaliser le souhait de G. Defferre, que l'État devienne un animateur de la scène locale : cela nécessite une autre formation des fonctionnaires et l'encouragement aux pratiques interministérielles, à toutes les échelles. De plus, l'État doit être le garant des péréquations entre espaces riches et pauvres en ayant le souci de l'équité territoriale, ce qui nécessite une régulation nationale afin de réduire les inégalités régionales¹⁴.

Pour de nouvelles façons de faire des élus

Depuis vingt ans, les lois de décentralisation, ont permis l'émergence de 5 figures de gouvernements locaux, selon les comportements et les pratiques des élus :

- le local néo-jacobin avec un souverain local, dans une région, un département voire une communauté d'agglomération ou de communes, caractéristique du pouvoir d'un leader incontesté, disposant d'un pouvoir hiérarchique fort, centralisé, qui a renforcé son fief¹⁵ ;
- les baronnies locales ou la multiplication des féodalités¹⁶, caractéristique souvent du développement du « quatrième pouvoir »

¹⁴ Dans chaque région, l'État et la Région pourraient organiser une conférence annuelle de l'intercommunalité à fiscalité propre afin d'éviter le raisonnement en îlot des élus et pour faciliter le développement de politiques publiques transversales.

¹⁵ Régulièrement les élus parlent de leur fief ; N. Sarkozy se félicitant d'être accueilli par son ami Jean-Pierre Raffarin « dans son fief » (9 novembre 2002, Futuroscope). Dans cet espace local, le leader crée souvent un grand parc à thème, sur l'image, les volcans, la préhistoire...

¹⁶ Ce type d'espace voit les élus multiplier les « maisons », de la pêche, de la forêt, des loups, une ferme aux bisons, une forêt ou une vallée des singes, un château avec des aigles, une île aux serpents, un musée des modèles réduits, un labyrinthe... On assiste à un clonage et une concurrence des projets locaux, entre baronnies, mobilisant d'importants fonds publics sans aucune régulation par l'État.

ou de l'intercommunalité à fiscalité propre. Ainsi, dans les espaces ruraux et périurbains, le retour en force du conseiller général, avec l'explosion des communautés de communes sur une base cantonale illustre ce phénomène. Ce retour se traduit parfois par une mobilisation des acteurs et des atouts du canton mais, très souvent, l'on observe le développement d'un comportement de clientélisme, le renforcement d'un pouvoir personnel de type notabiliaire qui bloque les initiatives et nuit à la démocratie :

- le local libéral, piloté et régulé par la demande des entrepreneurs : dans ces espaces, les politiques publiques oublient les préoccupations sociales et culturelles ;

- le local technico-managérial, ou le pouvoir des techniciens est déterminant. Ce pouvoir est conforté par les réseaux techniques aux autres échelles décisionnelles, en particulier l'échelle régionale, ou la technostructure légitime la pratique des techniciens face à l'atonie des élus locaux. Ces derniers laissent faire, sans s'approprier la mise en œuvre des politiques publiques. Ce sont des territoires qui multiplient les diagnostics, les projets, les procédures, les contrats et donc captent des subventions importantes, mais oublient le sens des politiques publiques ;

- le local démocratique, ou les élus favorisent la concertation à tous les niveaux, décloisonnent les échanges, créent des espaces publics de débats, de participation, de co-élaboration des politiques publiques. Dans ces espaces, depuis plus de vingt ans, les initiatives individuelles et collectives, privées et publiques, associatives et entrepreneuriales... se sont multipliées, de façon très variable d'un territoire à l'autre favorisant un renouvellement inégal, dans l'espace et dans le temps, des sociétés locales : ce foisonnement d'initiatives a donné lieu au développement local.

Il ne suffit pas de transférer de nouvelles compétences aux régions, pour réconcilier le citoyen avec la politique, et disposer de politiques publiques plus efficaces. Le développement de l'intercommunalité en agglomération et communautés de communes a souvent favorisé l'enfermement des réflexions des élus en îlot, les facteurs endogènes de l'espace local étant pris en compte, sans analyser les dynamiques spatiales à d'autres échelles. Ce processus intercommunal favorise aujourd'hui les espaces qui disposent des moyens intellectuels, humains, techniques et financiers de mise en œuvre des compétences décentralisées, mais laisse de côté de nombreux espaces urbains ou ruraux. Les intercommunalités qui réussissent sont caractérisées par l'édification des politiques locales par des réseaux larges, ouverts, complexes d'acteurs. Les espaces locaux

néojacobins, de baronnies, libéraux ou technico-gestionnaires confortent la république des féodalités et ne favorisent pas un développement territorial équitable.

Cette mutation doit accompagner de nouvelles façons de faire des élus. Les élus développent trop souvent des comportements notabiliaires, ce qui réduit fortement l'efficacité sociale des actions. Il me semble nécessaire de légiférer pour limiter le nombre et le cumul des mandats¹⁷. Cette condition est nécessaire mais non suffisante, elle doit s'accompagner de nouvelles façons d'être des élus, favorisée par une formation régulière. Ces derniers doivent élaborer, en amont, la réflexion avec les habitants, consulter, co-construire avec eux, afin que les décisions soient partagées et aient du sens pour ceux qui utilisent les réalisations communales ou intercommunales.

Ce vaste chantier replace « l'acteur ordinaire » au centre du processus d'élaboration des politiques publiques et de l'action collective. Ce mouvement pourrait favoriser le développement d'une citoyenneté localisée qui repose sur l'empathie, la civilité et la pluralité de l'espace public. Cette nouvelle approche de la citoyenneté concerne la politique, c'est-à-dire la tension entre l'amélioration de l'efficacité des actions et l'équité pour les habitants et les territoires, soit le besoin d'équité sociospatiale.

Le développement de la citoyenneté localisée a été évoqué par de nombreux auteurs, une citoyenneté qui oblige à séparer l'appartenance sociale et l'appartenance citoyenne afin de privilégier l'individu, qui met l'accent sur l'empathie, c'est-à-dire, la capacité à se mettre à la place de l'autre pour le comprendre et qui s'appuie sur la civilité. Cette multitude d'initiatives favorisant la citoyenneté active a souvent pour origine une réaction aux effets de la mondialisation des échanges. C'est un premier stade de reconstruction citoyenne qui intègre une vision globale au niveau local, en prenant en compte les interactions complexes entre l'économique, le social, le culturel, l'environnement.

Cela nécessite, d'une part, une plus grande circulation des informations pour que les politiques publiques soient débattues et appropriées par les citoyens, en particulier grâce à des espaces publics

¹⁷ Les situations sont trop nombreuses où le député est maire, conseiller général, vice-président du Conseil Général, président de la communauté de communes, du syndicat de « pays », d'un important syndicat de travaux agricoles (qui réalise la collecte des ordures ménagères pour la communauté de communes), président d'une structure de gestion à l'échelle du département (eau, électricité...) la régie d'électricité du département.

plus nombreux et, d'autre part, des politiques publiques ayant pour finalité de réduire les inégalités sociales et spatiales par une péréquation aux différentes échelles, du régional au national et à l'Union européenne.

CONCLUSION

Il me semble nécessaire d'approfondir quatre thèmes :

1. les approches multiscalaires – du local au mondial – par l'observation, dans le temps long et immédiat, des relations entre le local et l'extérieur afin de préciser les chaînes de réseaux avec l'extérieur. Plus ces chaînes sont longues et diversifiées, plus l'espace local est capable d'autonomie et d'innovation économique et sociale. Plusieurs questionnements doivent être abordés : est-ce que les modes de développement à l'œuvre dans chaque espace observé permettent un développement de ces espaces reconductible sur le long terme, en particulier, est-ce qu'il permet d'assurer le bien-être, pour les régions périphériques étudiées, et un bien-être accru pour les populations dans le futur ? Comment articuler le développement durable intra-régional, local avec un développement durable régional, national et mondial soit les questions liées aux articulations des échelles intra et inter-régionales ? Pour préciser cette idée, est-ce que la promotion d'un bien-être ou d'un mieux-être des populations régionales, reproductible à long terme, est-elle compatible avec un développement économe en ressources environnementales et un mieux-être au niveau global ? Ceci m'invite à insister sur l'importance des régulations à l'échelle des États, entre le local et le global.

2. La réflexion sur les notions de frottements, de tensions, de conflits ainsi que celle de l'apprivoisement du pouvoir pour devenir citoyen.

3. Une utilisation précise des termes, souvent polysémiques, tel que pouvoir, identité, communauté, culture, local, acteur, environnement, territoire. La question d'identité est très présente dans les discours des acteurs et je ne suis pas certain que le rapport de l'individu à l'autre, à la famille, au groupe, à la « communauté », au temps et au territoire se pose de façon semblable dans l'ensemble des espaces étudiés. Je terminerai donc par cette réflexion de S. Gruzunski qui nous invite à se méfier des termes de culture et d'identité. Ainsi :

« La notion de culture entretient la croyance qu'il existerait un ensemble complexe, une totalité cohérente, stable, aux contours tangibles, capable de conditionner les comportements... mais cette

démarche culturaliste conduit à imprimer à la réalité une obsession d'ordre, de découpage et de mise en forme qui est le propre de la modernité... de même, « la notion d'identité qui assigne à chaque être ou à chaque groupe humain des caractéristiques et des aspirations elles aussi déterminées, censées être fondées sur un substrat culturel stable ou invariant »¹⁸.

4. Le double processus de territorialisation des politiques publiques nous invite à observer et analyser les formes du retour au local, le développement d'une nouvelle forme de citoyenneté, localisée et articulée au global, aux enjeux mondiaux. La problématique environnementale favorise souvent la mise en scène d'une citoyenneté localisée qui oblige à séparer l'appartenance sociale et l'appartenance citoyenne afin de privilégier l'individu, qui met l'accent sur l'empathie, c'est-à-dire, la capacité à se mettre à la place de l'autre pour le comprendre et qui s'appuie sur la civilité. Ainsi, une multitude d'initiatives favorisant la citoyenneté active a souvent pour origine une réaction aux effets de la mondialisation des échanges. C'est un premier stade de reconstruction citoyenne, qui intègre une vision globale au niveau local, en prenant en compte les interactions complexes entre l'économique, le social, le culturel, l'environnement et qui soulève, de façon nouvelle, la question de la tension entre l'affirmation des ancrages et l'universalisme. De nouveaux travaux sont à développer pour mieux connaître cette nouvelle donne sociétale. Pour cela, il me semble nécessaire de développer une socio-géographie reposant sur les itinéraires sociaux et spatiaux des individus en observant leurs pratiques des lieux et leurs représentations au fil de leurs histoires de vie. Cette approche place les circulations au centre de la recherche en observant les rapports aux lieux, ceux de la quotidienneté mais également ceux fréquentés lors de responsabilités associatives, syndicales, politiques ainsi que les espaces de la parenté et des loisirs. Cette approche diachronique, prend en compte l'épaisseur historique des générations et des territoires, articule des analyses quantitatives avec des observations d'itinéraires complétées par une approche compréhensive par entretiens afin de mieux cerner les ajustements et les décalages entre les pratiques et les représentations des acteurs des politiques publiques.

¹⁸ GRUZUNSKI (S.), 1999, *La pensée métisse*, Fayard, 385 p.

Chapitre 1

**RÉALITÉS MIGRATOIRES
AUX MAGHREB ET AU SAHEL**

INITIATIVES CAPTIVES : DÉVELOPPEMENT LOCAL OU INVISIBILITÉ MIGRATOIRE ?

LA MIGRATION DE DESCENDANTS DE CAPTIFS TOUAREGS DE LA ZONE DE BANKILARÉ (NIGER) VERS ABIDJAN

Florence BOYER*

Le couple migration et développement est envisagé le plus souvent selon des aspects économiques ; pourtant il mobilise, met en jeu également et peut-être surtout des aspects sociaux, culturels et politiques. Ainsi l'expérience migratoire, en tant qu'expérience de l'ailleurs, peut constituer un levier puissant en termes de dynamiques sociales et politiques.

Construire le couple migration et développement renvoie souvent à deux conceptions que l'on retrouve en particulier dans les directives des institutions internationales (OIM, ONU...) : d'une part, mettre en place des politiques de développement dans les pays de départ serait un moyen de freiner, voire d'éliminer la migration. D'autre part, soutenir les projets de développement initiés par les migrants serait également un moyen de limiter les nouveaux départs. Ces principes reposent donc sur un postulat selon lequel l'amélioration des conditions de vie serait la condition sine qua non pour endiguer la migration internationale. Cette perspective est à bien des égards critiquable, comme nous le verrons par la suite, dans la mesure où elle suppose que l'aspect économique est prégnant pour ce qui est des motivations de départ : aspects sociaux, culturels, politiques sont laissés de côté. De la même manière si l'on s'intéresse à la définition de la notion de développement en se fondant sur les politiques passées et contemporaines, ce sont les aspects économiques qui dominent : « Le "développement" est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence [...] qui, pour assurer la reproduction sociale [...] obligent à transformer et à détruire,

* Doctorante, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers ; ATER, UFR de Géographie, Université de Strasbourg, florence.boyer@mshs.univ-poitiers.fr

de façon généralisée, le milieu naturel [...] et les rapports sociaux [...] en vue d'une production croissante [...] de marchandises (biens et services) [...] destinées, à travers l'échange à la demande solvable »¹. Ainsi selon cette définition critique, le développement viserait à l'entrée d'espaces et de sociétés dans l'économie marchande de type capitaliste. Dans une perspective critique nous analyserons ce couple migration / développement en observant les stratégies d'acteurs, migrants ou non-migrants, afin de mettre en évidence les initiatives locales, initiatives qui sont soit indépendantes des institutions du développement, soit qui se jouent d'elles.

Située au sud-ouest du Niger, la zone de Bankilaré est marquée, depuis fort longtemps, par la migration internationale, les mouvements se dirigeant essentiellement vers les grandes villes de la côte du Golfe de Guinée (Abidjan, Cotonou, Lagos...). Mentionnée depuis les années 1920, cette migration concerne aussi bien les populations songhaï que les populations touarègues, même si les premières ont été les précurseurs en la matière. La zone de Bankilaré ou canton du Goroual selon les appellations en vigueur localement est occupée par des populations touarègues et des populations songhaï. Auparavant nomades ou semi-nomades, les premières sont aujourd'hui sédentarisées ; elles pratiquent la culture du mil sous pluie, la culture du niébé en décrue lorsque les conditions écologiques le permettent et l'élevage bovin, caprin, ovin, plus rarement l'élevage camelin. Par ailleurs, une autre caractéristique de la société touarègue de cette zone est la survivance plus ou moins prégnante selon les campements de l'esclavage. Dans cette zone, la société touarègue s'organise selon un système de classes endogames et fondées sur le principe de domination ; au sommet, les *imajeghen* (nobles) parmi lesquels le chef de tribu est choisi. Puis les *imrad* (vassaux), hommes libres placés sous la protection des premiers ; ensuite viennent les *iklan* qui sont sous la dépendance des *imajeghen* ; selon l'histoire de chaque tribu, selon la personnalité du chef, le rapport de domination est plus ou moins fort. Également les *idrifan*, affranchis restent sous la protection des *imajeghen*. *Iklan* et *idrifan* sont les seuls à pratiquer la migration vers les villes de la côte : ce sont également les plus nombreux, puisque l'on estime qu'ils représentent 98 % de la population touarègue de la zone de Bankilaré.

Les mouvements vers la côte Atlantique prennent la forme de migration temporaire de travail ; si dans des cas de plus en plus rares, elles renvoient toujours au schéma classique des migrations saisonnières

¹ RIST Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de Sciences Po, Paris, 426 p.

(départ pendant la saison sèche, retour en début de saison des pluies avant un nouveau départ à la fin des récoltes), les séjours en migration ont tendance à s'allonger, 1 an à 18 mois en moyenne alors que dans le même temps les revenus de la migration baissent. Pourtant cette migration reste très largement massive : en effet, dans certains campements, 100 % des hommes entre 18 et 35 ans peuvent être absents en même temps ; généralement le taux d'absentéisme de saison sèche varie entre 85 et 90 %.

Malgré leur ancienneté et leur caractère massif, ces mouvements se font discrets dans les villages et les campements concernés ; peu ou pas de signes ostentatoires, pas de différence entre migrants et non-migrants en termes d'habitat, d'habitudes alimentaires, aucune organisation particulière des migrants, aucun investissement individuel ou collectif au niveau local de la part de ces migrants. Si cet état de fait est à mettre en relation avec la faiblesse des revenus de la migration, ce facteur économique ne peut constituer le seul facteur explicatif : quels sont alors les autres facteurs sociaux ou culturels ? Pourquoi la migration « se limite » à assurer la pérennité du système de production actuel ?

Afin de répondre à ce premier questionnement, il est nécessaire de prendre en compte les autres acteurs en présence, que ce soient les non-migrants (les personnes âgées et les femmes) et les acteurs des projets de développement intervenant dans cette zone. Ces projets sont au nombre de deux, le Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (financé par le PNUD) et la CADEL (Programme Développement local de Tillabéri) ; quelles sont les politiques et actions mises en œuvre par ces différentes structures institutionnelles ? Comment se combinent-elles avec la pratique massive de la migration internationale ?

Ainsi la migration internationale constitue-t-elle une force d'inertie au niveau tant économique que social, contribuant à expliquer son invisibilité ? Ou bien cette invisibilité n'est-elle pas le support, le relais « d'initiatives captives » ? Comment le système interactionnel – migrants, non-migrants, acteurs institutionnels du développement – fonctionne-t-il participant de l'émergence d'une parole politique ?

Afin de répondre à ce questionnement, nous nous fonderons sur deux exemples spécifiques : la mare de Yumban et celle d'Ingui. Ces deux mares (la première étant temporaire et la seconde permanente) ont la particularité d'offrir des possibilités agricoles originales à savoir les cultures de niébé en contre-saison. Par ailleurs, au bord de la mare de Yumban on retrouve aussi bien des populations touarègues que des populations songhaï, alors que la mare d'Ingui est exclusivement

touarègue. Nous nous sommes essentiellement centré sur la parole des migrants tant au niveau des motivations de la migration qu'au niveau des impacts réels ou envisageables de celle-ci. Le point de vue des acteurs institutionnels du développement a été recueilli à la fois auprès des responsables de projet et auprès des animateurs. Enfin des discussions plus informelles nous ont permis d'avoir l'avis des non-migrants, en particulier des femmes.

MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT : LE PARTAGE DES TÂCHES

Un premier angle d'approche permettant de comprendre comment se nouent les interrelations entre migrants et non-migrants est l'analyse du système de production au niveau local, à l'échelle du campement ou du village, sachant que ces interrelations ont vu apparaître depuis 1998 un nouvel acteur, les agents du développement. Alors comment ces différents acteurs se partagent-ils les tâches ? Quelles sont les interactions entre les différents niveaux d'intervention ?

La migration dans le système de production

Dans la mesure où la migration temporaire est très ancienne, puisqu'elle renvoie dans certains cas aux années 1920, nous pourrions supposer qu'elle a contribué à des changements profonds dans le système de production. Or apparemment il n'en est rien. En effet, pour ce qui est des populations touarègues, la sédentarisation progressive depuis les années 1950 (et définitive aujourd'hui), la perte des troupeaux est à imputer essentiellement aux différentes sécheresses des années 1970 et 1980 ainsi qu'à la mise en place et à la rigidification des frontières étatiques.

Aujourd'hui les apports sont bien sûr variables selon la destination des migrants, selon le temps passé à l'étranger. Ainsi nous distinguerons les apports incontournables, c'est-à-dire ceux sans lesquels il n'est pas possible de rentrer, des apports aléatoires, c'est-à-dire ceux qui augmentent le prestige des migrants. Les apports incontournables concernent surtout les produits que l'on ne trouve que difficilement en brousse à savoir les habits pour l'ensemble de la famille ; à cela s'ajoutent du thé et du sucre, un sac de riz de 25 kg et une somme en liquide de 50 000 francs CFA en moyenne. Ainsi ces apports s'inscrivent dans une perspective à très court terme, visant plus à combler des manques qu'à innover ou améliorer durablement les conditions de vie en brousse. Les apports aléatoires concernent la somme d'argent ; plus que du temps passé en migration, elle dépend essentiellement de la destination. En effet, la somme maximum qu'un migrant puisse ramener de la côte est de 500 000 francs CFA ; par

contre pour ce qui est des migrations vers la Libye et La Mecque, destinations qui concernent quasi exclusivement les populations songhaï et touarègue de la mare de Yumban, les sommes peuvent atteindre un à deux milliards de francs CFA. Ces apports aléatoires s'inscrivent quant à eux dans une perspective à plus long terme ; en effet, cet argent sert à apporter un complément céréalier les années de disette et surtout il est investi dans l'achat de troupeaux, en particulier de bovins. Les animaux constituent une forme d'épargne classique, pouvant être facilement vendus en cas de problèmes alimentaires graves en particulier. Par ailleurs, au-delà de ce simple aspect économique, la possession d'un troupeau est le principal facteur de prestige pour l'individu, aspect social et culturel sur lequel nous reviendrons en abordant le statut des migrants dans leur société.

Sur le long terme, il semble que la migration a contribué à la pérennité du système de production villageois, ainsi qu'au rapprochement entre le système de production songhaï et le système de production touareg. En effet, que ce soit autour de la mare de Yumban ou de celle d'Inguï, que ce soit dans les villages songhaï ou dans les campements touaregs, la culture fondamentale est celle du mil, céréale vivrière, cultivée pendant la saison des pluies et consommée tout au long de l'année. À cela il faut ajouter une culture de décrue celle du niébé, très importante et ancienne autour de la mare de Yumban. Consommé en partie et vendu pour l'autre partie, ce niébé permet de se procurer un peu de monnaie pour acheter thé, sucre et condiments. Dans les villages songhaï, cependant, on trouve des jardins de case cultivés par les femmes et ensemencés en condiments, originalité qui découle des habitudes alimentaires. Dans les deux cas, les troupeaux sont présents, puisqu'ils représentent pour tous le seul système d'épargne possible. Pour ce qui est des populations touarègues, la migration a permis de reconstituer en partie les troupeaux perdus lors des sécheresses² ; toutefois, ils ont changé de mains passant de la noblesse aux captifs, ces derniers étant les seuls à pratiquer la migration. L'augmentation, toute relative, du nombre de têtes dans les villages songhaï est quant à elle une conséquence directe de la migration.

Ainsi, globalement la migration semble tendre à la pérennité du système de production. Son objectif principal est peut-être de rapporter en brousse les produits issus d'une économie monétaire. En effet, le système de production villageois est très proche de

² Ces différents constats sont issus d'entretiens avec les personnes les plus âgées. Il n'est pas possible de donner d'estimation chiffrée de ces troupeaux, en l'absence de données anciennes comme récentes.

l'autosubsistance : si échange marchand il y a, par exemple la vente de quelques mesures de mil, c'est pour acheter du riz, ces denrées pouvant même être simplement échangées. Peu ou pas d'argent circule en brousse dans la mesure où il est impossible de dégager un surplus commercialisable au niveau des cultures. Cet objectif donné à la migration contribue à la rendre discrète : en effet, elle ne vient pas perturber le système de production, elle s'y insère comme un complément indispensable, apport de l'économie marchande à l'économie villageoise.

Cependant, précédemment nous avons signalé que les durées en migration ont tendance à s'allonger, 1 an à 18 mois en moyenne. Ainsi, au cours de la saison des pluies, saison à laquelle ont lieu les travaux des champs les bras valides sont absents, phénomène qui se retrouve dans les propos des femmes :

« L'exode³ est une conséquence de la famine, et l'absence des hommes est une conséquence de cet exode. S'il y avait assez de mil, l'exode pourrait être réduit, et les hommes seraient là pour travailler » (Campement d'Ezak, mare d'Ingui, 2002).

Ainsi une sorte de cercle vicieux semble condamner le système de production villageois : les départs sont obligatoires pour alléger le grenier comme pour ramener de l'argent ; mais en l'absence de bras valides nombre de femmes ou d'hommes âgés sont contraints de réduire les surfaces ensemencées en mil : les populations sont en quelque sorte placées dans une spirale de la disette.

Les raisons de cette situation ne sont pas à imputer au seul fait économique, des aspects sociaux, culturels et politiques, sur lesquels nous reviendrons, en particulier chez les Touaregs y contribuent. Auparavant il est nécessaire d'analyser le jeu d'un troisième acteur : les intervenants du développement. En effet, deux projets sont en cours actuellement dans cette zone, l'un financé par le PNUD l'autre par la coopération suisse.

Les projets institutionnels de développement : ignorer la migration pour combattre la pauvreté ?

En place depuis 1998 pour ce qui est de la coopération suisse, depuis 2000 pour ce qui est du PNUD, ces projets émanent des grandes institutions internationales ; malgré un affichage axé sur la participation active des populations à l'élaboration et à la mise en place

³ Exode est le terme utilisé localement pour qualifier la migration internationale.

des actions, les orientations sont décidées à Niamey, voire au niveau international (d'où ce qualificatif d'institutionnel).

Par exemple pour ce qui de la CADEL (Programme Développement local de Tillabéri, coopération suisse), les objectifs sont de « faciliter la création de richesses, renforcer l'empowerment, rééquilibrer les rapports de forces entre les habitants du Goroual », la stratégie étant de s'appuyer « sur un partenariat centré sur des structures communautaires et communales », contribuer à « l'installation des structures communautaires de bases » et « amorcer, par la formation de compétences endogènes, une stratégie de retrait de façon à devenir un acteur de second plan au service d'une dynamique locale indépendante »⁴. Le PNUD, dans le cadre du Programme Cadre de Lutte contre la Pauvreté (PCLCP) vise quant à lui à assurer la « lutte contre la pauvreté, la préservation de l'environnement, la promotion de l'initiative privée, des micro-entreprises et de l'emploi, le renforcement des capacités de gestion de l'économie et la promotion d'une bonne gouvernance »⁵. Que signifient concrètement ces énoncés techniques ?

Au niveau des villages, les deux projets tentent de développer les AGR (Activité Génératrice de Revenus), notamment par le biais d'associations de femmes ; ces activités sont du petit commerce ou de l'emboûche. Par ailleurs, dans certains villages, ils ont participé au financement de forages, de banque céréalière... Une organisation intermédiaire, réunissant des représentants des différentes associations villageoises, a été mise en place afin de préparer la décentralisation (création de communes notamment) demandée par les instances internationales.

L'objectif n'est pas de juger les différentes actions mises en place, même si on peut constater que l'objectif premier, la sécurité alimentaire, reste un échec, mais plutôt de cerner les interactions entre ces acteurs et les migrants. Est-ce que la migration, et donc l'absence d'une part importante de la population, sont prises en compte ? Aux dires des migrants, le développement est une affaire de femmes et

⁴ PNUD, 2003, La coopération PNUD-Niger en l'an 2000. Le cadre de coopération 1999-2001. http://www.Pnud.ne/pnudfr/gram/coop_ner.html

⁵ Programme Développement local de Tillabéri, 2003. <http://www.dlc-niger.ch/tdl.html>

⁶ À la fin de la récolte, lorsque le mil est peu cher, on demande aux villageois de se cotiser pour en acheter en grande quantité. Stocké dans la banque céréalière, le mil sera revendu à prix réduit lors de la soudure. Le bénéfice dégagé permet de réapprovisionner ensuite le stock.

de vieux : aux dires d'un responsable du PNUD, « la mobilité est un facteur limitant pour les projets » (Bankilaré, 2001).

L'essentiel des actions menées par ces acteurs du développement se fait en direction des femmes, en particulier pour ce qui est des AGR, de la gestion des banques céréalères. Comme explication, est avancé le fait que les femmes sont de meilleures gestionnaires que les hommes, qu'elles pratiquent une épargne plus rigoureuse et qu'elles ne risquent pas d'utiliser les sommes prêtées par le projet pour partir en migration. Si ces arguments sont vérifiables dans bien des cas, il n'en reste pas moins que cette politique d'AGR et d'épargne féminine se retrouve dans l'ensemble des projets institutionnels menés en Afrique de l'Ouest, et au-delà. Face à cette situation, les migrants affirment alors que :

« les projets sont pour les femmes ; nous ils veulent pas savoir nos problèmes. [...] On ne sait pas vraiment ce qu'ils font parce qu'on va pas le demander aux femmes » (Campement d'Ingui, 2001).

Ces propos tenus par un migrant touareg reflètent l'ambiguïté de leur position face à ces projets. Dans la mesure où un homme ne peut se permettre d'assister même de loin à une réunion exclusivement féminine, au risque de perdre son honneur, dans la mesure où pour la même raison il ne peut s'immiscer dans les affaires de son épouse ou de sa mère, les migrants ignorent tout des actions de développement, comme des mécanismes de fonctionnement de ces projets. Ayant le sentiment d'être mis à l'écart, il arrive qu'ils refusent de participer aux travaux collectifs initiés par les projets ; par exemple, dans le campement d'Ingui, lors de la construction de la banque céréalère, les migrants présents ont refusé de travailler à la fabrication et à la pose des briques. Face à cette attitude les acteurs de projet répondent : « avec les migrants, on ne peut rien faire. Ils ne pensent qu'à partir, à mener une belle vie en ville. Ils abandonnent ici leur femme et encore ils ne ramènent rien » (Bankilaré, 2001). Acteurs des projets et migrants ne se rencontrent pas au sens chacun reste que ce qu'il perçoit de l'autre : aucun dialogue n'est mis en place. Pourtant qu'elle se limite aux apports incontournables ou qu'elle rapporte plus, la migration reste un élément essentiel du système de production villageois. Cependant cette pratique des allers-retours ne peut entrer dans une perspective d'actions à long terme, perspective critiquée par ces migrants qui considèrent que l'impact des projets est lent à venir.

Cependant, pour ce qui est de la société touarègue, il est un domaine où actions de développement et migration se recourent. Précédemment, nous avons signalé la mise en place d'organisations intermédiaires en relation notamment avec la décentralisation en

cours. Or les membres de ces organisations sont des femmes, mais essentiellement des femmes descendantes de captifs ; quant aux hommes qui y participent, même s'ils sont âgés, ce sont aussi pour la plupart des descendants de captifs. Ainsi les membres du bureau de l'organisation intermédiaire de Banklārē (devenue ONG en 2002) sont tous des descendants de captifs. Pour la première fois ces derniers disposent non seulement d'une instance de paroles mais aussi d'une instance décisionnelle (même si sa marge de manœuvre reste réduite). Tout en restant spectateurs de l'initiative, les migrants participent à ce qui semble être l'émergence du politique dans cette classe sociale et ce à partir de leur expérience de la ville. Alors en quoi la migration, malgré son invisibilité, malgré les critiques dont elle est l'objet, constitue un des leviers dans la construction d'un discours politique au niveau local ?

ÊTRE INVISIBLE : LE SECRET MIGRATOIRE OU COMMENT PRENDRE LA PAROLE ?

Invisible au niveau local, la migration temporaire reste un phénomène fondamental affectant directement ou non l'ensemble du groupe social. Si elle ne produit pas du développement, développement compris ici dans le sens de la définition critique donnée en introduction, la migration participe à la construction de dynamiques, de processus sociaux, dont les initiateurs sont les migrants eux-mêmes. Quels sont-ils ? Quels sont leurs impacts au niveau local ?

Premières initiatives captives : poursuivre les voyages

En revenant sur les motivations qui président aux départs en migration et en particulier à la succession des départs au long de la vie active d'un individu, il est possible de préciser le rôle de ces voyages au-delà des aspects strictement économiques. En effet, si *tamōghatirt* est l'explication commune à tous, il est des motivations spécifiques aux migrants, motivations qui se construisent au fil de la pratique migratoire.

Tamōghatirt exprime en *tamasheq* l'idée de gêne, d'embarras renvoyant ainsi à la pauvreté, au manque. Cependant, il est intéressant de constater que ce terme est utilisé seulement devant les acteurs des projets : en leur absence, les populations expriment les motivations aux départs en des termes plus précis déjà évoqués, à savoir la recherche d'habits, de monnaie et l'allégement du grenier. Il est probable que le discours concernant les objectifs des projets a un caractère performatif : « lutter contre la pauvreté » rend en quelque sorte les populations pauvres. Dans tous les cas, la migration est exprimée dans

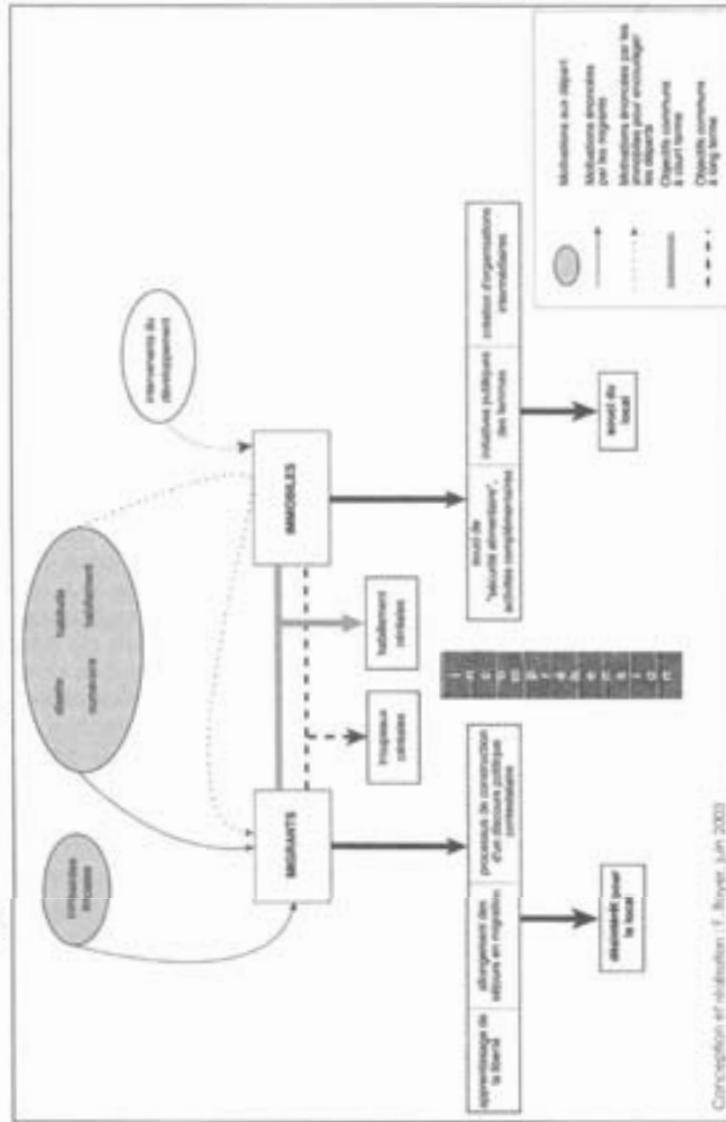
un premier temps au moins comme une contrainte, une absence de choix.

Relevant de la contrainte économique, la migration internationale relève aussi de la contrainte sociale. En effet, que soient dans les villages songhaï ou dans les campements touaregs, il est difficile pour un homme de se marier s'il n'a pas effectué au moins un voyage. Au fil des décennies, par la force de l'habitude, la migration a acquis un caractère initiatique informel, marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte. Ce système de contraintes sociales et économiques n'est pas remis en cause, que ce soit par les migrants ou par les non-migrants. Si les motivations sont acceptées par tous, ce sont les réponses à ces contraintes qui posent problème. En effet, nous avons vu précédemment que les revenus de la migration avaient tendance à baisser alors que dans le même temps les séjours à l'extérieur duraient de plus en plus longtemps. Ainsi les non-migrants considèrent que les migrants ne répondent plus à la tâche qui leur est allouée. Alors pourquoi ces migrants semblent se désintéresser de plus en plus du niveau local, de leur village ?

Afin de répondre à cette question, nous nous appuyerons sur l'exemple des populations touarègues ; deux caractéristiques semblent jouer un rôle, d'une part le statut de captifs des migrants, d'autre part, leur jeunesse. En effet, étant donné leur position dans la hiérarchie sociale, position issue de leur statut comme de leur âge, les migrants n'ont que peu ou pas droit à la parole dans leur campement. Mis à l'écart par la politique même des projets de développement, comme nous l'avons signalé précédemment, ils sont aussi mis à l'écart par cette position sociale. Au fil des voyages s'affirme alors la conviction qu'il vaut mieux partir pour se réaliser ailleurs plutôt que de rester dans cette hiérarchie qui fait d'eux des exécutants et non des acteurs. La migration temporaire cesse lorsque le migrant a atteint un certain âge (environ 35 ans), a des enfants en âge de le remplacer, moment qui coïncide avec celui du respect, de la possible prise de parole au niveau du groupe.

La migration, et surtout le séjour en ville, apparaissent donc comme des moments d'affranchissement vis-à-vis du système d'autorité et de respect qui prévaut au campement ; espace de liberté d'autant plus fondamental que lorsqu'ils sont à Abidjan, les migrants mettent également fin à la hiérarchie de leur propre groupe : par exemple, les cadets n'obéissent plus aux aînés. Chaque migrant gère son pécule, l'entraide se réduisant au paiement en commun du loyer de la chambre louée. La ville intervient comme le lieu d'un processus d'individualisation, c'est-à-dire de remise en cause de la société

Migration et développement : construction d'une incompréhension



segmentaire caractéristique du local : « il faut donc bien que la communauté primitive, ce segment cloisonné, cimenté par la parenté, ne valorisant que ses ancêtres, son sol, ses coutumes, son droit répressif, disparaisse pour que l'individualisation ait lieu, processus que l'on doit entendre à la fois comme socialement déterminé et subjectivement construit. Mais ce « il faut » est aussi à double sens : il indique d'abord une condition de possibilité logique (la communauté est un obstacle à l'individualisation) et ensuite une nécessité politique »⁷.

Envisagée comme le lieu d'un processus d'individualisation, la ville semble jouer un rôle fondamental dans la dynamique sociale élaborée par les migrants. Pourtant lorsque ceux-ci rentrent dans leur campement, ils rentrent a priori aussi dans la hiérarchie qui y prévaut. Comment parviennent-ils à concilier ce retour avec leur expérience migratoire, qui est aussi expérience de l'affranchissement ?

Le secret migratoire : forme de résistance

Au campement, l'expérience migratoire ne se dit pas, ne se montre pas, y compris en cas de réussite ; ainsi il n'y a pas de marque de distinction au niveau de l'habitat, des vêtements... Les difficultés du voyage sont tout autant gommées que les succès éventuels : même si le migrant a pu acquérir des animaux, ceux-ci sont dispersés et il est difficile d'établir la richesse de chacun⁸. Les migrants entretiennent donc le secret autour de leur expérience : s'ils en parlent ce n'est que pour évoquer les facilités de la vie en ville, les avantages que l'on y trouve, discours qui ne repose pas sur la réalité, mais qui a plutôt comme objectif d'augmenter leur prestige en particulier devant les femmes. La complicité existant à l'intérieur du groupe de migrant se construit autour de cette expérience de l'ailleurs et du partage du secret de cette expérience.

Ainsi pour ce qui est des migrants deux processus sont à l'œuvre au campement : d'une part, une exclusion de fait étant donné leur position dans la hiérarchie sociale, d'autre part une auto-exclusion (qui peut apparaître comme une réponse à la précédente) qui s'élabore autour du secret migratoire.

⁷ VUARIN Robert, 1997, « Un siècle d'individu, de communauté et d'État. Une lecture sociologique : Durkheim, Dumont, Maffesoli, Elias », in Alain Marie (Dir.), *L'Afrique des individus*, Karthala, Paris, pp. 19-52.

⁸ Il est d'autant plus difficile d'évaluer cette richesse en animaux que dans la société touarègue, parler du nombre d'animaux ou de leur localisation est un tabou.

Avec ces quelques remarques nous semblons loin de la problématique du développement ; en effet, contrairement à ce que l'on peut observer classiquement, il n'y a pas ici d'impulsion économique créée par la migration, au sens de réinvestissement de la part des migrants dans leur village d'origine. Si les migrants expliquent cette absence de réinvestissement par les contraintes de la hiérarchie sociale qui bloquent leurs éventuelles initiatives, il n'en reste pas moins que leur expérience migratoire peut constituer un des leviers quant à la remise en cause de cette hiérarchie.

Fort de l'expérience des organisations intermédiaires dont nous avons parlé précédemment, fort de leur expérience urbaine, les migrants s'instituent discrètement comme un des groupes novateurs politiquement. En effet, des comportements changent : les migrants refusent de participer à certains travaux collectifs relevant de l'autorité de leur père ou de la chefferie, ils critiquent, certes à mots couverts cette hiérarchie :

« Le chef et les vieux, ils ne sont pas bons. Si on fait quelque chose ici ils vont nous prendre ce que l'on gagne. Si on a une idée, ils refusent ; en plus les projets ce n'est pas pour nous » (Campement d'Ingué, 2001).

Autour de la mare de Yumban, la situation est quelque peu différente : éloignés géographiquement de la chefferie, les migrants également captifs investissent plus localement, en particulier dans les troupeaux. Cependant, ils prennent garde à ce que la nouvelle de leur richesse ne parvienne pas jusqu'à Bankilaré, en éloignant une partie de leurs troupeaux vers le Mali ; ainsi, ils échappent aux autorités administratives comme coutumières.

En fait si complicité il y a entre les migrants autour de la préservation du secret migratoire, cette complicité repose sur un processus d'individualisation. Alors que les femmes et certains captifs ont acquis une part de pouvoir par le biais des organisations intermédiaires, les migrants restent toujours en marge étant donné l'absence d'organisation collective. Il est alors difficile de mesurer l'impact politique réel de la migration : s'il existe bien sous la forme d'une certaine résistance passive, il est discret et très lent, entravé aussi par l'extrême pauvreté des populations.

Ainsi la migration apparaît comme un levier d'éventuelles dynamiques sociales : l'expérience migratoire, en tant qu'expérience d'un processus d'individualisation, sert de support à des « initiatives captives », au sens où celles-ci sont le fait des seuls captifs et au sens où elles sont encore entravées par la force de la hiérarchie sociale. Ces

initiatives sont relayées localement par les associations villageoises féminines et par les organisations intermédiaires où les captifs sont également parties prenantes. Aujourd'hui, nous ne pouvons que constater l'apparition dans l'espace public, voire dans la sphère politique de cette classe sociale, il serait hasardeux de faire des prédictions quant à son avenir, même si les élections communales qui devraient se tenir en 2003 ou en 2004 semblent ouvrir des perspectives nouvelles.

Si nous reprenons le couple migration / développement, ces « initiatives captives » peuvent s'envisager comme une forme de développement ou plutôt un processus de changement en termes sociaux et politiques. Ces initiatives ont au moins la particularité d'être impulsés par les acteurs sociaux eux-mêmes sans autre relais que leur propre expérience de l'ailleurs, de l'Autre.

ÉMIGRATION ET INSULARISME AU CAP-VERT

Nathalie KOTLOK*

Pays insulaire sahélien situé à 500 km au large du Sénégal, le Cap-Vert subit des sécheresses chroniques. L'exiguïté du territoire national (moins de 4 000 km² pour les 9 îles habitées), l'absence de ressources naturelles, la colonisation portugaise pendant cinq siècles jusqu'à l'indépendance en 1975 participent à expliquer la tradition migratoire, depuis le XIX^{ème} siècle, de ce peuple créole. Le nombre de nationaux cap-verdiens résidant à l'étranger est difficile à estimer, a fortiori celui des originaires du Cap-Vert. Néanmoins, ces derniers seraient 700 000 à 800 000 pour une population insulaire de 435 000 au recensement de 2000. La diaspora¹ cap-verdienne se disperse à travers le monde principalement aux USA, Portugal, Sénégal, Pays-Bas, France, Luxembourg et Italie...

Depuis l'Odyssée, l'insularité fascine l'imaginaire. Les îles, étendues de terre entourées d'eau alimentent des représentations mentales utopiques, celles des îles paradisiaques. Mais elles peuvent aussi évoquer des espaces d'isolement et de solitude. L'isolement géographique, né de la discontinuité territoriale générée par l'insularité, n'implique pas que les insulaires vivent pour autant dans un monde clos. Bien au contraire, l'Histoire montre que les sociétés insulaires ne peuvent vivre en autarcie et qu'elles ont particulièrement contribué aux migrations internationales. C'est d'ailleurs cette faculté d'échanger, de s'intégrer dans des réseaux de relations externes, qui a permis depuis le XIX^{ème} siècle, la viabilité voire la survie des communautés insulaires cap-verdiennes. Pour Marie Noëlle Burgarella-Mattei, « l'isolement géographique donne naissance à une société originale qui par sa perception du monde s'est forgée une identité propre... L'insulaire a tendance à opter pour un comportement paradoxal, qui oscille

* Maître de conférences en géographie, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers, nathalie.kotlok@univ-poitiers.fr

¹ Le concept de diaspora fait référence à la définition de E. Ma Mung (2000) Il est déterminé par une multipolarisation de la migration entre différents pays et par l'interpolarité des relations, c'est-à-dire les liens migratoires économiques, informatifs ou affectifs qu'entretiennent entre eux les membres des différents pôles de l'espace migratoire d'un groupe.

entre la résistance aux mutations sociales et l'attrance pour la modernité susceptible d'impulser un développement ».

L'insularité, ou les limites naturelles d'un territoire fini, fabriquerait des comportements humains spécifiques. C'est peut-être ce qui explique que les Cap-Verdiens vouent un attachement profond à leur terre émergée, attachement se traduisant par un très fort sentiment d'appartenance communautaire.

Mais le Cap-Vert n'est pas un simple pays insulaire, c'est un pays archipélagique fait d'insularismes. En effet chaque île possède des particularismes, liés entre autres à la diversité des paysages, à l'histoire du peuplement et du métissage, aux spécificités culturelles et économiques. Les contraintes de l'insularité, notamment celles liées aux transports qui régissent peut-être encore plus qu'ailleurs la vie quotidienne des habitants et l'économie, sont ici exacerbées par le morcellement du pays. À cela faut-il encore ajouter un cloisonnement géographique lié au relief volcanique des îles, une absence de richesses naturelles et une croissance démographique incontrôlée de certaines îles et notamment de Santiago au détriment des îles plus petites en phase de « désertification ». Le gouvernement ne doit donc pas faire face à la seule contrainte de l'insularité ; il doit aussi gérer les insularismes afin d'assurer la cohésion sociale de la population cap-verdienne.

L'État cap-verdien doit donc s'adapter à la réalité d'un territoire éclaté et d'une nation dispersée à travers le monde. En effet, la nation cap-verdienne ne peut être limitée à cet espace géographique territorialisé que sont les îles, car les citoyens de l'extérieur (la 11^{ème} île)², sont très attachés au Cap-Vert, et en premier lieu à leur île, malgré leur éloignement géographique.

La diaspora par ses conséquences sur la démographie et son rôle économique est au cœur de la vie de l'archipel. Les ambitions des migrants et les stratégies de l'État en matière de développement peuvent-elles se rencontrer et favoriser une recomposition du territoire national atténuant les insularismes ? Les migrants peuvent-ils être aussi des acteurs dynamiques du développement ou bien leur participation par le biais des remises ne peut-elle contribuer qu'à une simple survie des familles restées au pays ?

La pauvreté affecte près de 30 % de la population. Il est difficile de faire chuter ce taux, compte tenu de la structure économique actuelle du pays, liée à la faiblesse des bases productives (la production

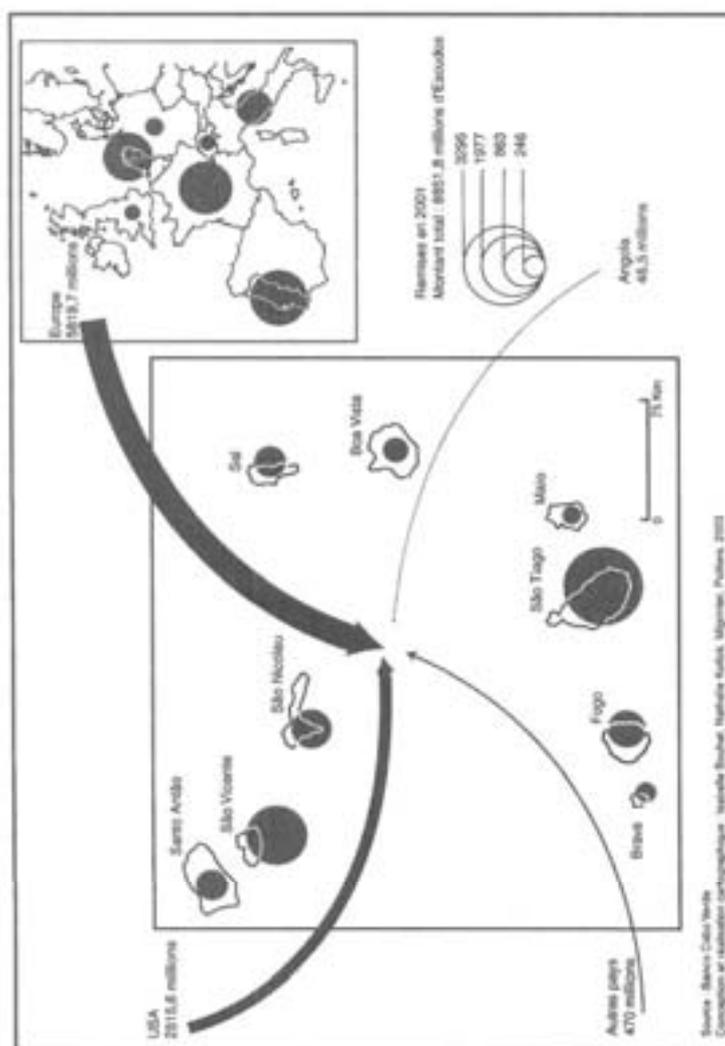
² 10 îles constituent le pays dont 9 sont habitées, la diaspora forme la 11^{ème} île.

alimentaire ne couvre que 15 % des besoins) et aux caractéristiques d'une économie dépendante de l'extérieur. Les recettes externes, à savoir les transferts de fonds de la diaspora et l'Aide Publique au Développement, ont représenté en moyenne à peu près le tiers du PIB sur la décennie 90. Les efforts de développement du pays sont donc en grande partie alimentés par ces flux financiers. Pour la décennie 90, les transferts de migrants ont représenté 15 % du PIB selon la Banco de Cabo Verde (banque nationale du pays). Ils sont en constante augmentation sur la période à l'exception de l'année 1997, année d'incertitude au regard de la politique de change, et atteignent 8,851 milliards d'escudos soit un peu plus de 80 millions d'euros en 2001. Au-delà de leur contribution directe au rééquilibrage de la balance des paiements, les remises participent aux revenus des populations restées au pays et favorisent les investissements privés. Toute fluctuation à la baisse des deux piliers de l'économie cap-verdienne entraîne des effets immédiats. Compte tenu de ces flux externes, le PNB en parité de pouvoir d'achat / habitant est relativement élevé (4 450 dollars en 1999). Ce niveau est bien supérieur à celui atteint par les autres pays d'Afrique Occidentale (1 000 dollars en moyenne).

Néanmoins, le Cap-Vert fait partie des 49 Pays les Moins Avancés, même si cette appartenance doit être revue cette année, le PIB par habitant ayant dépassé le seuil qui caractérise les PMA. D'ailleurs, depuis la fin des années quatre-vingt-dix, l'aide externe a commencé à révéler des signes de restriction, du fait sûrement de l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques du pays. La sortie du Cap-Vert des pays éligibles aux PMA constituerait une grave menace pour la concrétisation des réformes en cours.

La fragilité de l'aide extérieure explique l'attachement des autorités à mettre en œuvre des politiques d'attraction des transferts financiers de migrants par l'annonce de diverses incitations. Parallèlement, des réformes économiques structurelles mises en place à partir de 1992 ont créé des conditions plus favorables à l'initiative privée. Le programme du gouvernement élu démocratiquement en 1991 repose en effet sur la libéralisation de l'économie et l'intégration du Cap-Vert dans l'économie mondiale. L'économie cap-verdienne s'ouvre ainsi aux capitaux étrangers et les émigrés, depuis 1993, bénéficient du statut d'investisseur étranger. Mais ceux-ci manquent

Les remises vers les îles du Cap-Vert en 2001 (en millions d'Escudos)



d'informations et profitent rarement des avantages de ce statut. Plusieurs d'entre eux nous ont fait part de leur stupéfaction et de leur colère envers un gouvernement qui les oblige à payer de lourdes taxes notamment lors de l'importation d'un véhicule.

DES RELATIONS PRIVILÉGIÉES ENTRE ÎLES ET PAYS D'ÉMIGRATION

Les flux des remises se calquent sur la géographie des flux migratoires et dessinent une géographie de la dépendance (Cf. carte). 5 pays (USA, Portugal, Pays-Bas, France, Italie) constituent les principaux lieux d'origine de ces transferts. Pendant la décennie 90, les USA où réside la moitié de la diaspora, constituent le principal donateur à l'exception des années 1995, 1996 et 1998, années pendant lesquelles la communauté cap-verdienne au Portugal a envoyé le plus de remises au pays.

L'attachement au pays se confond avec l'attachement aux membres de la famille restée dans l'île natale. C'est pourquoi les relations entre les îles et les pays de résidence des migrants mettent en lumière les insularismes. Se dessinent des faisceaux de relations privilégiées entre les îles d'origines et les communautés émigrées. Ainsi 90 % des remises à Fogo arrivent des USA.

L'importance des transferts dépend de plusieurs facteurs dont l'ancienneté de la migration, le niveau de vie des migrants, la dimension de la famille dans le pays de résidence, et l'attachement au pays... Or, les émigrés cap-verdiens connaissent dans beaucoup de pays d'installation, au Portugal, en Italie, au Pays-Bas notamment, de multiples difficultés d'insertion qui se traduisent en capacités financières très modestes. Ce n'est semble-t-il pas le cas des « Américains » dont les possibilités d'épargne et de remises sont supérieures aux autres communautés et donnent toujours à l'Amérique une image d'eldorado.

Le rôle des transferts de fonds dans l'amélioration des conditions de vie des populations paraît plus important que leur montant même. Ils révèlent des dynamiques de solidarité et de citoyenneté dans lesquelles s'inscrivent les émigrés. Par exemple, un groupe d'émigrés originaire de Sao Nicolau, installé à Providence aux USA a remis l'an dernier à l'Institut Cap-Verdien de Solidarité une somme de 5 000 dollars pour aider les plus démunis de l'île. Le représentant du groupe souhaite faire plus pour son île car beaucoup des fils de Sao Nicolau vivent aux USA.

Nombre de familles recevraient des remises. En effet, le premier objectif des remises est d'améliorer le quotidien de la famille. Cet argent permet d'acheter plus de nourriture, notamment des produits importés car la production agricole est insuffisante et peu destinée à l'autoconsommation, même dans les campagnes.

Mais l'investissement familial le plus important est l'accession à la propriété ou l'amélioration de la maison familiale à l'extérieur comme à l'intérieur. Outre des éléments de confort rapportés du pays de résidence (meuble, vaisselle, TV, hi-fi pour ceux qui profitent de l'électricité), les maisons familiales que les migrants améliorent sur l'île de Santiago se remarquent grâce à leurs murs crépis et peints de couleurs vives. L'île de Santiago ressemble à un vaste chantier de construction, avec à la périphérie des villes les plus dynamiques comme Praia, la capitale, Assomada, ville commerciale carrefour entre le monde rural et la capitale, ou bien encore Tarrafal, ville touristique, des quartiers qui n'en finissent pas de se construire.

Les émigrés, au moins pour leur premier investissement immobilier, n'achètent pas de maisons déjà construites, car bien souvent ils n'en ont pas les moyens. En effet, ils ont rarement recours aux emprunts bancaires car les taux de crédit sont trop élevés (16 % quand l'inflation est à 4 %). Les maisons se construisent donc au fur et à mesure de l'épargne réalisée, et cela demande souvent plusieurs années. Les maisons en cours de construction appartenant à des migrants ne se remarquent pas dans le paysage urbain car elles sont réalisées dans le style traditionnel sans élément architectural ostentatoire. De plus, quand la maison est terminée, elle est souvent habitée par un membre de la famille. Compte tenu du manque de logement, la solidarité familiale joue pleinement et les maisons vides en l'absence de leur propriétaire se font rares. Ces investissements immobiliers des migrants permettent ainsi à leur famille d'utiliser la ville comme outil de promotion sociale.

Même si les investissements immobiliers se font en priorité sur l'île d'origine, quelques îles, notamment Santiago grâce à la capitale, réussissent à attirer des capitaux d'émigrés originaires d'autres îles. C'est le cas actuellement avec une très grande opération immobilière réalisée à la périphérie de Praia. Un quartier neuf de 115 ha, offrant tous les services, va être construit à proximité du littoral. Cidadela de Palmarejo présente toutes les caractéristiques de la ville du futur. La commercialisation de la première tranche du projet est terminée et 70 % des terrains ont été acquis par des émigrés. Cet exemple montre bien les potentialités d'investissement de la diaspora, ou de quelques-uns de ses membres, sous condition de politiques commerciale et bancaire incitatives.

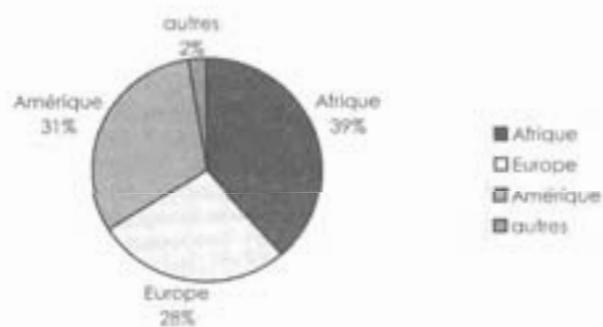
Les relations privilégiées entre les îles et les pays de résidence peuvent aussi être appréhendés par les flux de retours.

Graphique 1 : Retours vers Santiago



Source : INE 2000

Graphique 2 : Retours vers Fogo



Source : INE 2000

Au recensement de 2000, seulement 20 000 Cap-Verdiens sont rentrés au pays depuis 1990, soit 5 % de la population recensée, dont près de 5 000 du Portugal et 4 000 de Sao Tome. La migration cap-verdienne s'est toujours installée dans la durée contrairement à d'autres mouvements migratoires africains. Encore aujourd'hui, selon l'Institut National des Statistiques, 92 % des 12 000 personnes parties depuis 1995 (dont 55 % au Portugal, 19 % aux USA et 8 % en France) ne sont pas revenues vivre au pays en 2000. Outre les difficultés d'obtention d'un visa et le caractère clandestin de ces départs sans aucun doute sous-évalués dans cette statistique, l'isolement géographique du pays, du fait de l'insularité, participe sans doute à cette permanence de l'exil. De même les vacances au pays se font rares. Les migrants rencontrés nous ont confié ne pouvoir payer le voyage que tous les deux ou trois ans. Cette fréquence ne leur convient guère mais les tarifs aériens pratiqués notamment par la TACV, compagnie aérienne de l'État, ne leur permettent pas de voyager autant qu'ils le souhaiteraient.

Seulement un millier de Cap-Verdiens partis aux USA sont officiellement revenus vivre au Cap-Vert depuis 1990. L'émigration vers l'Amérique semble donc souvent définitive, et Fogo, qui alimente traditionnellement cette destination, capte près du quart de ces retours.

Les migrants revenant d'Afrique s'installent pour 62 % d'entre eux à Santiago, l'île la plus africaine de l'archipel. Il faut aussi ajouter de nombreux jeunes cap-verdiens du Sénégal qui ont décidé de vivre dans le pays d'origine de leurs parents, principalement à Praia.

Les retours d'Europe, le tiers de l'ensemble, s'effectuent pour près de la moitié dans les îles de Santiago et de Sao Vicente. Capitales administrative et économique, ces deux îles permettent des réinsertions dans les secteurs d'activité les plus productifs. Les trop faibles marchés intérieurs des autres îles limitent les possibilités d'investissements productifs. Les édiles essayent pourtant de gagner la confiance des émigrés afin d'attirer leurs capitaux. Seuls les plus âgés peuvent retourner dans leur île d'origine pour y vivre une retraite paisible, les actifs préférant, semble-il, mettre leur savoir-faire aux services des îles les plus dynamiques. Cela demeure toutefois encore exceptionnel, et restreint à quelques secteurs d'activité comme l'agriculture, la petite hôtellerie, les entreprises de transport avec des véhicules de type Hiace.

LES MIGRANTS : ACTEURS DU RENFORCEMENT DES INSULARISMES

Sur l'île de Fogo, la situation est tout autre. De remarquables villas se dressent sur les pentes de laves noires de la côte occidentale. Nul doute, elles appartiennent bien à des migrants revenus des USA. Le drapeau américain, symbole de reconnaissance aux États-Unis, flotte sur les grilles d'entrée. L'influence américaine se voit partout. Au marché, où les étals regorgent de vêtements et marchandises variées de marques américaines, au café, où les jeunes se mettent à parler anglais à notre arrivée. Les comportements et le style vestimentaire (bandana, pantalon large et baskets Nike) participent à la valorisation sociale de ces jeunes que l'on croirait issus de gangs américains (d'ailleurs plus de 400 d'entre eux ne possédant pas la nationalité américaine ont été expulsés du territoire américain pour avoir adopté des comportements jugés indignes par les autorités). Fogo vit de l'argent des « Américains », ces Cap-Verdiens qui vivent à New York ou à Providence, qui viennent rarement en vacances, mais envoient régulièrement de l'argent. Cet apport est un des facteurs pouvant expliquer un taux de chômage de 30 % à Fogo, car nombreux seraient ceux se contentant des remises pour vivre. Les transferts encouragent aussi la passivité des habitants et même le désengagement de l'État, nous a-t-on confié. « Il y a très peu de possibilité d'emploi sur l'île et le gouvernement ne fait rien, Fogo est laissé pour compte car tout est décidé depuis Praia. Il faudrait que les gens d'ici décident de ce qui est bien pour eux, et les Badiou³ le font à notre place ». Dans cette île particulièrement isolée (2 à 3 vols et une rotation maritime hebdomadaire), la prégnance du sentiment identitaire forgé par l'histoire locale et la rudesse du milieu stigmatisent toute initiative extérieure. Seule une action collective élaborée par les membres de la communauté insulaire semble pouvoir changer l'avenir, sans risquer de remettre en cause les équilibres sociaux existants. Le développement de l'île ne peut être conçu que par les acteurs locaux, se considérant seuls à même de connaître leurs besoins en matière de développement.

Les spécificités anciennes des îles structurent les représentations et comportements des insulaires. Alors que les migrants par leurs investissements et leurs remises à la famille rapprochent les modes de vie d'ici et de leur pays de résidence et sont par là même constructeurs de continuité territoriale, paradoxalement, ici l'îlénité (ce qui

³ Badiou est un qualificatif employé ici pour nommer les membres du gouvernement. À l'origine ce terme qualifiait non sans mépris les plus Africains des Cap-Verdiens vivant dans les montagnes de Santiago et qui manquaient d'instruction

relève de la perception et de l'imaginaire) est renforcée par les influences particulières liées aux pays d'accueil des migrants. Ces influences constituent en effet le déterminant des transformations insulaires actuelles. Dans les faits, les émigrants renforcent les insularismes, marqués par l'isolement entre les îles. Si les distances entre les îles ne sont pas considérables (200 km au plus), il n'en reste pas moins vrai que les liaisons restent difficiles. Les Cap-Verdiens comme d'autres habitants d'un archipel ne bénéficient pas de la liberté de circulation dans les mêmes conditions que des continentaux car ils ne peuvent profiter de la concurrence entre les modes de transport. Les tarifs sont d'autant plus élevés qu'il n'existe pas de concurrence entre les opérateurs, l'État ayant le monopole des liaisons intérieures. Or l'État ne procède pas à une réduction des coûts de transport par une politique de « continuité territoriale ». Les communications aériennes sont trop onéreuses, et les relations maritimes, bon marché, sont trop peu fréquentes, longues et fatigantes. Il faut un voyage d'une nuit en bateau pour relier Santiago à Fogo, alors qu'une demi-heure de vol suffit. La compagnie maritime est incapable d'assurer un service de qualité. Les heures d'embarquement ne sont que rarement respectées et ces dysfonctionnements donnent aux insulaires l'impression d'être prisonniers de leur île. D'où l'idée d'un migrant originaire de Brava d'acheter un bateau pour garantir une liaison quotidienne avec Fogo, mais ce projet n'a toujours pas été concrétisé. Compte tenu des difficultés du transport entre les îles, les Cap-Verdiens sont peu mobiles et ne connaissent pas les autres îles. Parfois, ils ne connaissent que quelques km² de leur île, car les moyens de locomotion sont rares seulement 22 480 voitures circulaient en 2001 selon l'INE, dont près de 15 000 sur l'île de Santiago. Mais l'étroitesse de l'espace vécu ne les empêche pas de connaître la géographie de la côte Est américaine et de l'Europe bien mieux que celle de l'archipel. D'ailleurs, le sociologue César Monteiro montre que l'attraction exercée par l'étranger s'explique par ce statut d'îlien qui ne se déplace pas au sein de l'espace national. Il est vrai que la mobilité résidentielle inter-île est très faible. Par exemple pour la période 1995-2000, le solde migratoire le plus positif du pays revient à l'île de Santiago. Un quart des habitants du Cap-Vert réside dans le *conselho* (commune) de Praia. Mais moins de 1 000 nouveaux habitants de Praia ne seraient pas originaires de l'île de Santiago soit moins du quart des nouveaux arrivants, de ce principal lieu attractif.

ÉTAT ET MIGRANTS : DES ENJEUX ANTAGONISTES

La gestion d'un territoire national archipélagique a un coût élevé. La construction d'un port et d'un aéroport dans chaque île, la mise en place des services publics, engendrent des coûts disproportionnés par rapport à la population desservie. Or chacun revendique le droit d'accès à ces services. Néanmoins les migrants paraissent bien peu se soucier d'un développement global du pays puisque c'est en premier lieu leur île qui compte⁴. Ils se heurtent ainsi au plan d'aménagement du territoire mis en place par les autorités qui visent à gommer les déséquilibres économiques et démographiques insulaires en recherchant des complémentarités géographiques et donc des spécialisations des espaces.

En avril 2002, le ministre des Affaires Étrangères ouvre le 3^{ème} Congrès des cadres de la diaspora par ces mots : « L'émigration constitue un chapitre essentiel de l'histoire du peuple cap-verdien et assume toujours un rôle important dans le développement économique, social et culturel du pays. Il est difficile d'évaluer avec précision l'impact économique au Cap-Vert des biens individuels accumulés par les migrants, liés aux retours et aux envois de fonds, mais nous mesurons que ces biens sont nombreux et se combinent à d'autres facteurs de développements économiques ». Ces quelques phrases situent bien semble-t-il, les enjeux actuels de la reconnaissance des capacités des migrants à former un trait d'union dans les relations Nord-Sud. L'émigré cap-verdien acquiert un nouveau statut, celui de coopérant, acteur du développement. Mais cette reconnaissance de compétences nécessite pour le maire de Praia et les cadres de la diaspora rencontrés, une forte intégration des communautés dans les pays de résidence et une valorisation de la caboverdianité. Ainsi les membres de la diaspora, porteurs de nouvelles formes de citoyenneté s'exerçant en plusieurs lieux simultanément peuvent mobiliser leurs réseaux dans la société de résidence afin de rechercher des partenariats et mettre en œuvre des relations de coopération. Les réseaux établis se tissent principalement entre les migrants et les pouvoirs locaux. Même si les émigrés ne sont pas des professionnels du développement, ils font preuve de capacités à mobiliser les énergies des populations locales de deux pays et peuvent ainsi mettre en place des connexions privilégiées entre collectivités territoriales. C'est pourquoi la population et les acteurs locaux cap-verdiens désirent une nouvelle forme de gouvernance qui ne peut se réaliser que par la décentralisation. Mais l'État peine à transférer ses compétences aux municipalités. Pour aider à la

⁴ Sauf mobilisation except

consolidation du pouvoir local, l'État et le Programme des Nations Unies pour le Développement ont signé en avril 2003 un projet d'appui à la consolidation du processus de décentralisation. Doté d'un montant de 300 000 dollars US, cet appui court sur la période 2003-2005.

Les relations privilégiées entre île d'origine et ville de résidence peuvent sans doute maintenir les insularismes, mais il semble possible de les dépasser. Prenons pour exemple le cas de la coopération luxembourgeoise dont 60 % du budget alloué pour la période 2001-2005 revient à l'île de Santo Antao qui a fourni une large part du mouvement migratoire vers le Luxembourg. Mais restent 40 % des 33 500 000 euros pour les autres îles. De fait dans cet exemple, les émigrés sont d'authentiques ambassadeurs facilitant la coopération, les relations avec les gouvernements et les institutions du pays d'accueil. Une grande partie des jumelages ont pour base le lobbying des émigrants dans leur ville de résidence. Dans l'île de Boa Vista, plusieurs jumelages se sont concrétisés récemment et ont porté leurs fruits. Piacenza en Italie a financé un autocar pour le ramassage scolaire, la construction de la bibliothèque municipale est financée par Seixal, ville portugaise. Ce cadre a permis aussi à quelques étudiants d'obtenir des bourses d'étude au Portugal. Ces jumelages deviennent nombreux avec des villes portugaises, françaises, suisses et luxembourgeoises.

C'est pourquoi le gouvernement situe sa politique migratoire actuelle sur quelques axes jugés stratégiques. Les émigrants sont des membres de la nation cap-verdienne et à ce titre bénéficient de tous les droits de citoyenneté. Ils sont donc représentés à l'assemblée nationale par six députés sur soixante-treize, deux par grande zone d'émigration (Afrique, Europe, Amérique). Pour renforcer aussi la participation des émigrés dans la vie politique, sociale et économique du pays, a été créé en 1999 un Conseil des Communautés dont les membres sont des représentants des communautés cap-verdiennes et s'intègrent au Conseil Économique et Social, organe consultatif en matière de développement. Avec le soutien du PNUD, un forum regroupant près de 200 participants s'est tenu à Praia en avril 2003 afin d'initier un dialogue entre tous les acteurs du développement, y compris les membres de la diaspora.

Si les autorités veulent mieux intégrer les actions économiques de la diaspora dans leur schéma d'aménagement national, réduisant ainsi les insularismes, il leur est nécessaire de promouvoir des incitations fortes, concrètes. Les participations du Président de la République et du Premier ministre aux fêtes de commémoration des 27 ans du Cap-Vert indépendant auprès des communautés de Boston et Lisbonne, le 5 juillet 2002 restent des actions symboliques.

Pour participer davantage encore au développement, la diaspora doit trouver des opportunités d'utilisation de son épargne et des espaces d'application de ses compétences et savoir-faire. L'attachement au pays peut être converti en actions aidant la famille mais aussi les autres, à vivre dans de meilleures conditions. Ainsi la 11^{ème} île contribuera au développement national réduisant les disparités locales et favorisant la justice sociale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BURGARELLA-MATTÉI (M.N.), s. d., *Conséquences socio-économiques de l'insularité : de l'isolement à la coopération*, Eurisle [réf du 13 06 2003], www.eurisle.org/Textes/Labo/txt08.htm
- CONGRESSO DOS QUADROS CABO-VERDIANOS DA Diaspora, 1998, *comunicações intervenções e conclusões*, edição patrocinada pela CIMPOR, Mindelo, 344 p.
- CORDEIRO (A.), « Le modèle capverdien », in C. Quiminal, D. Fassin et A. Morice (Dir.), *Les lois de l'hospitalité*, La Découverte (Essai), pp. 235-248.
- LESOURD (M.), 1996, *État et société aux îles du Cap-Vert*, Karthala, Paris, 524 p.
- MA MUNG (E.), 2000, *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Géophris, Ophris, Paris, 175 p.
- MENTEL (D.), 2002, « Cape Verdean Transnationalism, Old and New », *Anthropologica*, XLIV, pp. 25-42.
- MONTEIRO (C. A.), 1997, *Comunidade imigrada visao sociologica o caso da Italia*, Monteiro, Mindelo, 554 p.
- SORGIAL (P.), 1995, *Les îles du Cap-Vert d'hier et d'aujourd'hui*, Sorghial, Paris, 168 p.

Sites internet

www.cv.undp.org

www.gouvernement.lu

www.eurisia.org

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMIGRATION MAROCAINE VERS L'ESPAGNE ET SON IMPACT SUR LES TRANSFORMATIONS SOCIO-SPATIALES

CAS DE LA COMMUNE RURALE DE SIDI BOUTMIME (RIF CENTRAL)

Oulfa HAJ ALI*

L'Espagne était un pays d'où partaient de fortes colonies de migrants tant vers les autres pays européens qu'outre atlantique (Lopez Garcia, 1993). Mais depuis les années 1980, elle est devenue un pays d'immigration surtout pour les Africains, d'où l'afflux massif de marocains issus essentiellement des régions du Nord. Les raisons en furent la grave crise nationale du marché de l'emploi marocain ainsi que le coup de frein de l'émigration vers les autres pays traditionnels de l'émigration tels que la France, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, etc.

L'ÉMIGRATION MAROCAINE VERS L'ESPAGNE : ASPECTS GÉNÉRAUX

L'Espagne, nouvelle terre d'accueil des émigrés

La relance économique de l'Espagne et son adhésion à la CEE ont suscité une demande accrue de main-d'œuvre, d'où ce flux migratoire croissant au cours de ces dernières années constitué surtout d'émigrés clandestins. Selon les sources syndicales espagnoles, il y aurait plus de 70 000 clandestins marocains qui travailleraient clandestinement dans des conditions désastreuses, surtout dans le secteur agricole et le bâtiment. Cette situation explique également l'augmentation de l'effectif des marocains résidant légalement en Espagne qui est passé de 3 000 en 1981 à 247 940 en l'an 2002 (Belguendouz, 2002). À l'heure actuelle, l'Espagne représente le troisième pays européen de destination des émigrés marocains (tableau 1).

* Enseignant-chercheur, Faculté des Sciences Humaines de Fès-Saïs, oulfah@yahoo.fr

Tableau 1 : Population marocaine résidant légalement en Europe en 2002

Pays	Effectifs	%
France	900 000	44,7
Pays Bas	300 000 *	14,9
Espagne	247 940	12,4
Belgique	220 000	10,9
Italie	180 000	8,9
Allemagne	105 000	5,3
Autres pays européens	59 395	2,9
Total	2 012 335	100

Source : Direction des affaires consulaires et sociales, ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, Rabat (Belguendouz, 2002).

Cette augmentation significative de la population marocaine résidant en Espagne est due essentiellement aux régularisations des sans-papiers marocains notamment, entrés en Espagne par divers moyens irréguliers et illégaux. Durant les années quatre-vingt-dix, 134 192 marocains ont été régularisés (Belguendouz, 2002). (tableau 2).

Les provinces du Nord : un grand foyer émetteur d'émigration vers l'Espagne

Le Nord du Maroc constitue le principal foyer d'émigration vers l'Espagne. En effet, les 2/3 des résidents marocains en Espagne sont originaires des provinces du Nord, avec 18,8 % de la province d'Al hoceïma (tableau 3).

Le choix d'Al hoceïma se justifie d'une part par le fait que la commune de Sidi Boutmima, sur laquelle va porter notre étude, fait partie de son arrière-pays. D'autre part, il a été dicté par le fait que la majorité des émigrés issus de cette commune se trouve en Espagne d'où la facilité de mener l'enquête et d'apprécier les transformations survenues tant en milieu urbain que rural.

Tableau 2 : Régularisation de marocains en Espagne de 1991 à 2000

Années	Nombre de marocains régularisés	% des marocains par rapport aux régularisés étrangers
1991	49 089	44,6
1992	1 623	27,6
1993	663	12,7
1994	7 878	35,0
1995	8 387	42,1
1996	6 479	33,0
1997	9 281	37,6
1998	11 131	39,6
1999	13 225	33,3
2000	26 436	28,2
Total	134 192	36,3

Source : Lopez Garcia Bernabe et Anuario de migraciones, 2000 ; ministère du Travail et des Affaires Sociales, Madrid, 2001.

Tableau 3 : Émigration vers l'Espagne en provenance des provinces du Nord

Villes marocaines	Effectif d'émigrés	%
Tanger	6 700	12,6
Tetouan	12 850	24,1
Chaouen	3 070	5,8
Al hocelma	10 002	18,8
Nador	14 980	28,7
Berkane-Oujda	4 680	9,2
Taounate	420	0,8
Taza	300	0,6
Total Nord	53 202	100
Total Maroc	90 000	/

Source : Cahiers de la Documentation Marocaine n° 6, février 1999.

L'ÉMIGRATION ISSUE DE LA COMMUNE RURALE DE SIDI BOUTMIME : ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

Les résultats de l'enquête menée auprès des habitants des différents douars de la commune rurale de Sidi Boutmime ont révélé les faits suivants.

Une émigration d'hommes jeunes en âge d'activité

La répartition des émigrés selon les tranches d'âges fait apparaître l'importance des jeunes entre 20 et 39 ans. Leur part représente 70,9 % du total des émigrés (tableau 4). Cette émigration à la recherche d'emplois est l'expression du manque de confiance et de la vision pessimiste qu'a la jeunesse marocaine de sa situation et de ses perspectives d'avenir sans horizon, si ce n'est l'Eldorado européen (Belguendouz, 2002).

Tableau 4 : Répartition des émigrés issus de Sidi Boutmime selon les tranches d'âge

Tranches d'âge	%
20 – 29 ans	28,2
30 – 39 ans	42,7
40 – 49 ans	19,4
50 – 59 ans	7,8
+ de 60 ans	1,9
Total	100

Source : Enquête personnelle 2000.

Outre la jeunesse de ces émigrés, ils se caractérisent aussi par leur attachement à leur pays d'origine : ils sont pour la plupart des pères de famille (67 % d'émigrés mariés et 32 % de célibataires). Cette caractéristique s'explique par le fait que les traditions rurales veulent que les hommes et les femmes se marient très jeunes.

L'analphabétisme favorise aussi en quelque sorte ces mariages précoces. Le taux d'émigrés analphabètes issus de la commune de Sidi Boutmime est de 52,5 % selon l'enquête, le reste a pu bénéficier de l'enseignement primaire (33 %) et secondaire (14,5 %).

Le niveau d'instruction des émigrés reflète leur non-qualification professionnelle ; d'où leurs difficultés d'insertion et d'intégration dans

les pays d'accueil. Notons que près de la moitié des émigrés enquêtés soit 49,5 % exerçait avant son émigration en Espagne une activité agricole, 10,6 % étaient chômeurs et 38,3 % avaient des activités saisonnières dans le bâtiment, le commerce, l'artisanat, etc. (tableau 5).

Tableau 5 : Types d'activités pratiquées par les émigrés avant leur émigration

Types d'activité	Nombre d'actifs	%
Agriculture	51	49,5
Bâtiment	22	21,4
Commerce	13	12,6
Transport	1	1
Artisanat	1	1
Services	1	1
Chômage	11	10,6
Indéterminé	3	2,9
Total	103	100

Source : Enquête personnelle 2000.

L'Espagne : principal foyer récepteur de l'émigration issue de Sidi Boutmime

Une grande partie des émigrés originaires de cette commune se trouve en Espagne, avec 65,8 % du total des émigrés résidant en Europe occidentale (tableau 6).

Ce fort pourcentage s'explique par le fait que l'Espagne est devenue, depuis son adhésion à l'Union européenne, un pays demandeur de main-d'œuvre. 91,69 % des ouvriers travaillant dans le secteur agricole à Almería sont des immigrés (20 740) dont 10 000 marocains titulaires de permis de séjour et de travail, auxquels il faut ajouter bien entendu toute une réserve de main-d'œuvre clandestine, selon une estimation de la « mesa para la integración social de los inmigrantes en Almería » (Belguendouz, 2002). Ainsi la proximité, la connaissance préalable de la langue espagnole, les liens historiques qui relient le Nord du Maroc à l'Espagne et la relance économique de celle-ci sont des éléments favorisant et expliquant l'importance des flux migratoires vers ce pays.

Tableau 6 : Effectif des émigrés issus de Sidi Boutmime en Europe

Pays	Effectif	%
Espagne	409	65,8
France	123	20,0
Pays Bas	62	10,0
Belgique	20	3,2
Allemagne	4	0,6
Angleterre	2	0,3
Danemark	1	0,1
Total	621	100

Source : Commune rurale de Sidi Boutmime 2000.

En effet, ce n'est que durant la dernière décennie que l'émigration issue de Sidi Boutmime a atteint son apogée (74,8 %) suite à l'extension du marché espagnol de l'emploi (tableau 7).

Tableau 7 : Évolution des flux migratoires issus de Sidi Boutmime vers l'Espagne

Années	Effectif	%
1970-1979	80	7,7
1980-1989	18	17,5
1990-2000	77	74,8

Source : Enquête personnelle 2000.

• Une émigration clandestine d'origine principalement rurale

Les résultats de l'enquête montrent que le nombre des émigrés varie d'un douar à l'autre de la commune, et ce en fonction de sa population, de ses potentialités économiques, de son niveau d'équipement, de son accessibilité et enfin de sa proximité des villes. En effet, sur un total de 10 612 habitants que comptait la commune de Sidi Boutmime en l'an 2000 ; 5,8 % d'entre eux se trouvaient en Europe, soit 621 personnes. Ainsi et au vu des statistiques du tableau 6, on constate que l'Espagne est désormais le premier pays de destination des émigrés de la commune avec un taux de 65,8 %. Notons que la majorité de ces émigrés préfère s'installer dans les grandes villes

espagnoles nationales ou régionales telles que Madrid (56,4 %), Barcelone (2,9 %), où les chances de trouver un emploi et un logement sont plus grandes.

La répartition spatiale des émigrés de Sidi Boutmime révèle l'importance des flux migratoires émanant des douars limitrophes de la commune urbaine de Targuist et en particulier du douar Maha avec 15,4 % suivi du douar lazouzen avec 11,9 % etc. Cette caractéristique est commune à toute la région d'Al hocelma. L'enclavement de la région, le sous-équipement de son milieu rural, la sur-densité et la pression accrue sur les ressources, le chômage et la faiblesse d'investissements sont autant d'éléments qui incitent et poussent les habitants de la région à émigrer vers l'étranger en quête d'un avenir meilleur.

Ainsi, pour concrétiser leur rêve, les émigrés déploient divers stratagèmes pour gagner l'autre rive, tant légalement qu'illégalement. Selon les résultats de l'enquête menée en l'an 2000, 69 % des émigrés de Sidi Boutmime auraient rejoint le territoire espagnol clandestinement contre seulement 31 % munis de contrats de travail ou de permis de séjour. Le ministre espagnol de l'Intérieur estime que 3 924 marocains auraient péri au cours de ces cinq dernières années, dans leurs tentatives désespérées de traverser le détroit de Gibraltar clandestinement (Belguendouz, 2002).

TRANSFERTS D'ARGENT ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE L'ÉMIGRATION

Le volume des transferts monétaires des émigrés à l'étranger vers le Maroc a nettement augmenté ces deux dernières années. Il est passé de 22 961 millions de dirhams en l'an 2000 à 36 162,8 millions de dirhams en 2001, soit une augmentation de 57,5 %, représentant ainsi plus du triple de ce qu'ont rapporté les phosphates pendant la même année.

Quant aux transferts des émigrés marocains résidant en Espagne, leur montant a atteint 886,4 millions de dirhams en 2000 ; soit 3,9 % du total des transferts réalisés par les marocains établis à l'étranger (Belguendouz, 2002).

En ce qui concerne les revenus des émigrés issus de Sidi Boutmime en Espagne, on a eu du mal à les évaluer, car les banques et les services postaux ne furent pas en mesure de répondre à nos objectifs, vu que la majorité des émigrés sont clandestins et par conséquent, n'empruntent pas le réseau officiel et légal pour leurs

transferts d'argent. Les sommes d'argent envoyées sont souvent remises directement, en main propre à des membres de la famille par des amis ou par des passeurs professionnels.

Le recours à l'enquête s'avérait donc obligatoire pour recueillir ces informations. En effet, plusieurs questions relatives aux revenus, aux transferts, aux investissements et aux dépenses de l'émigré et de sa famille furent posées et exploitées, de manière à recouper les informations. Cette démarche nous a permis d'évaluer le poids réel des revenus et des transferts des émigrés en Espagne.

Le tableau 8 montre que la part des revenus provenant de l'Espagne est importante, dépassant largement les revenus de l'émigration interne, les revenus tirés de l'agriculture et ceux des loyers des terres et des maisons. Selon l'office de changes, la part des transferts vers le Maroc en provenance de l'Espagne a évolué depuis 1996 (tableau 9). Mais ces données ne sont qu'approximatives, le montant réel des transferts émanant de l'Espagne reste inconnu en raison de la complexité et de la diversité des moyens de transferts ce qui rend impossible toute tentative sérieuse de quantification.

Tableau 8 : Revenus monétaires des familles des émigrés à Sidi Boutmime par ordre d'importance

Revenus monétaires annuels	Revenu principal		Revenu secondaire		Revenu tertiaire		Indéterminé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Envois financiers des émigrés (Espagne)	51	66,2	14	23,3	1	11,1	22	100
Envois financiers des migrants (Maroc)	2	2,6	7	11,7	3	33,4	-	-
Revenus agricoles	18	23,4	35	58,3	2	22,2	-	-
Location des terres et maisons	2	2,6	1	1,7	2	22,2	-	-
Autres revenus	4	5,2	3	5	1	11,1	-	-
Total	77	100	60	100	9	100	22	100

Source : Enquête personnelle 2000.

Tableau 9 : Évolution des transferts des marocains résidant en Espagne (1996-2000) en millions de dirhams

Années	Montant	% / Total des transferts des marocains résidant à l'étranger
1996	471,0	2,5
1997	617,3	3,4
1998	786,6	4,1
1999	580,2	3,0
2000	886,4	3,9

Source : Office de changes, Rabat, 2000.

Le cas des émigrés de Sidi Boutmime n'est pas différent ; il illustre et corrobore les données précédentes. L'enquête a révélé deux moyens de transferts :

- Les transferts officiels effectués par l'intermédiaire des banques et de la poste, ils sont moindres et ne représentent que 28,7 %, concernant surtout les émigrés en situation régulière et légale. La fréquence d'envois des mandats par an est importante, variant de 1 à 4. Ces mandats visent à entretenir leurs familles restées au Maroc et à faire quelques placements tant dans le secteur agricole que du bâtiment.

- Les transferts effectués par des canaux informels : ces derniers sont majoritaires avec 71,3 % du total des transferts, ce qui confirme l'hypothèse de l'émigration clandestine (tableau 10).

Tableau 10 : Moyens de transferts d'argent des émigrés de Sidi Boutmime

Poste	Banque	Famille	Amis	Lui-même	Passeurs
44	10	33	62	26	13
23,4 %	5,3 %	17,6 %	33 %	13,8 %	6,9 %

Source : Enquête personnelle 2000.

L'enquête menée en 2000, confirme l'importance des revenus de l'émigration vers l'Espagne pour le maintien de l'équilibre du budget de nombreux ménages. Selon les données de cette enquête, 66,2 % des ménages enquêtés et ayant répondu à la question,

déclarent avoir un revenu supplémentaire principal provenant de l'émigration en Espagne.

IMPACT DE L'ÉMIGRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

À Sidi Boutmime, il est difficile de cerner avec exactitude les effets des transferts de l'épargne des migrants car la commune vit d'autres ressources comme les revenus de l'émigration interne et de la culture du cannabis. D'autant plus que l'émigration vers l'Espagne est récente et que la majorité des émigrés n'est employée que temporairement dans les secteurs agricoles et du bâtiment.

Arrivés de leur plein gré à la recherche d'un travail lucratif, les émigrés originaires de Sidi Boutmime ont pour principal but le retour au pays, si possible riches, pour investir leurs économies d'abord dans leur village d'origine puis en milieu urbain notamment à Targuist. L'émigration vers l'Espagne, par ses diverses retombées – monétaires et en nature sous forme d'équipements – a contribué en effet pour une part non négligeable au développement local et régional de cette commune.

Effets de l'émigration sur l'amélioration des revenus, des conditions de vie des émigrés et l'équipement de leurs logements

Les revenus croissants de l'émigration se reflètent sur l'économie urbaine par le biais de l'augmentation du pouvoir d'achat et de la consommation suite à l'injection de revenus supplémentaires dans les budgets des ménages. Ces revenus agissent aussi sur le développement des secteurs agricole et du bâtiment par la transformation des paysages rural et urbain. Le tableau qui suit récapitule les dépenses mensuelles des familles des émigrés à Sidi Boutmime (tableau 11) ; elles sont nettement supérieures à celles des familles ne disposant pas de revenus provenant de l'étranger.

L'importance de ces dépenses varie d'un ménage à l'autre en fonction de la fréquence des transferts d'argent, de la nature, de la rentabilité et du statut du travail dans le pays d'accueil, de la durée d'émigration, du nombre d'émigrés par famille et de la taille du ménage de l'émigré. L'émigration a également contribué à l'amélioration des équipements des logements des familles des émigrés de Sidi Boutmime. La majorité des foyers des différents douars de la commune ne s'est dotée d'équipements ménagers tels que téléviseurs,

réfrigérateurs, antennes paraboliques, voitures qu'après l'émigration en Espagne.

Tableau 11 : Dépenses mensuelles des familles des émigrés à Sidi Boutmime

Dépenses en dh/mois	Dépenses personnelles (%)	Dépenses agricoles (%)	Autres dépenses (%)
Moins de 500 dh	-	9	11
500 - 2000 dh	20	6	1
2001 - 3 500 dh	18	4	-
3 501 - 5 000 dh	9	1	-
Plus de 5 000 dh	20	15	-

Source : Enquête personnelle 2000.

Émigration en Espagne et investissements

Certes, l'émigration vers l'Espagne a entraîné différentes transformations sociales, économiques et spatiales. L'investissement dans le secteur agricole est conséquent avec 65,6 % : ce qui confirme l'attachement à la terre et en priorité au douar d'origine. La ville ne bénéficiera de leurs investissements qu'après acquisition d'un capital substantiel. L'immobilier représente le deuxième secteur d'investissement des émigrés avec 26 % seulement (tableau 12).

Le principal souci de l'émigré de Sidi Boutmime est de fournir une source de revenus à sa famille restée dans le douar d'origine, d'où la priorité accordée au secteur agricole.

L'émigré cherche également à assurer la stabilité et le bien-être des siens en investissant dans la construction d'un logement en ville pour garantir la scolarisation de ses enfants et assurer son retour définitif.

L'investissement dans d'autres secteurs tels que le commerce et le transport est faible, il ne représente que 8,4 %. Ceci s'explique par le fait que la commune est rurale, manquant d'infrastructures et abritant une population à faibles et moyens revenus. À cela viennent s'ajouter la rude concurrence des produits de contrebande et le transport clandestin qui nuisent totalement à ces secteurs, poussant les émigrés à rechercher d'autres chefs-lieux plus dynamiques et plus réceptifs à leurs projets et investissements tels que Al hocéïma, Tanger et Tetouan.

Tableau 12 : Domaines d'investissements des émigrés de Sidi Boutmime

Secteurs d'investissements	Nombre	%	%
Agriculture			
- Creusement de puits	17	17,7	65,6
- Motopompe	8	8,3	
- Achat de terrain agricole	8	8,3	
- Plantations	13	13,6	
- Épierrage et terrassements	5	5,2	
- Achat de bétail	12	12,5	
Immobilier			
- Construction	15	15,6	26
- Rénovation	3	3,1	
- Achat de terrains pour construction	7	7,3	
Commerce	4	4,2	4,2
Transport	4	4,2	4,2
Total	96	100	100

Source : Enquête personnelle 2000.

CONCLUSION

L'épargne des émigrés de Sidi Boutmime en Espagne constitue l'une des principales rentrées monétaires de la commune. Les effets de cette émigration sont apparents sur l'espace touchant aussi bien le milieu rural qu'urbain.

En effet, en milieu rural, les principales transformations sont liées au mode d'utilisation du sol, aux nouveaux systèmes d'exploitation plus rationnels et à la rénovation de l'habitat rural ; ce qui a transformé le paysage agricole de certaines parcelles agricoles de la commune rurale de Sidi Boutmime en exploitations semi-modernes.

En milieu urbain, les transformations se sont traduites par l'urbanisation accélérée de certains douars limitrophes de la ville de Targuist comme les douars Mraha, Msaadia et Aït aïssa où le rural s'est mêlé à l'urbain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BELGUENDOZ (A.), 1999, *Les marocains à l'étranger citoyens et partenaires*, Édition Boukili, Kénitra.
- BELGUENDOZ (A.), 1999, *La communauté marocaine à l'étranger et la nouvelle marche marocaine*, Édition Boukili, Kénitra.
- BELGUENDOZ (A.), 2002, *L'ahrig du Maroc l'Espagne et l'U.E. Plus d'Europe... sécuritaire*, Édition Boukili, Kénitra.
- BERRIANE (M.), HOPFINGER (H.), 1999, *Nador petite ville parmi les grandes*, URBAMA (Villes du monde arabe), Vol 4, Tours.
- LOPEZ GARCIA (B.), 1993, *Espana y la inmigracion magrebi : de pais de transito a pais de destino*, R.G.M., Vol. 15, Nouvelle série n° 1 et 2, Rabat, pp. 23- 47.
- MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, 1999, « Les provinces du Nord : l'enjeu et les défis », *Cahiers de la Documentation Marocaine*, n° 6, Rabat.

LE RÔLE DES ÉMIGRÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Said CHARCHIRA*

INTRODUCTION

Depuis la seconde guerre mondiale, les pays du Sud de la Méditerranée subissent les conséquences de la division internationale du travail qui consacre les pays riches au sommet de la pyramide des connaissances technologiques, des marchés financiers internationaux et de la mondialisation tous azimuts. Cela au mépris de tout principe d'équité, d'échange égal ou de respect des peuples et de leur souveraineté.

La majorité de ces pays a connu, pendant et après la colonisation, une expropriation de leurs richesses et une ponction financière des plus tragiques adoucie par une thérapie humanitaire de complaisance.

Depuis environ une décennie, les anciennes métropoles colonisatrices abandonnent de plus en plus les pays anciennement colonisés à la nécessaire, mais combien douloureuse, opération d'ajustements structurels du Fonds Monétaire International. Bien plus que cela, la mondialisation et la globalisation se font sur le dos des pays du Sud.

Les différences entre les deux stratégies d'investissement, de coopération, d'aide et de réajustement font des pays en voie de développement du pourtour méditerranéen, sur un premier plan, un champ de bataille économique et financier ravageur par ses conséquences politiques et sociales, et sur un deuxième niveau, un lieu d'expérience et un échantillon pour la domination du système d'ethnocentrisme occidental où l'individu prime sur le groupe, où l'égoïsme prime sur l'égalité.

Affaiblis par une décennie d'ajustements structurels du Fonds Monétaire International, les États du Sud de la Méditerranée ne sont pas en mesure de satisfaire facilement la revendication démocra-

* Président du CONGRESS (Congrès Mondial des Marocains de l'étranger).

tique et de soutenir une action prolongée de défense et de promotion concrète des droits de l'homme.

C'est dans ces conditions que les acteurs du développement et de la solidarité, autochtones et allochtones de la région du pourtour méditerranéen, doivent repenser aujourd'hui leur action de coopération, revoir le système mis en place et travailler à l'amélioration réelle de la coopération Nord-Sud.

Les discours convenus selon lesquels les accords de coopération sont le fruit d'un dialogue entre partenaires égaux sont démentis par la réalité qui atteste l'exact contraire. En fait, la coopération centralisée est fondée sur des non-dits (coopérer pour mieux asservir, pour mieux maintenir les liens de dépendance à sens unique, pour mieux se protéger sur le plan de la sécurité, pour mieux maîtriser le flux migratoire), et l'on voit mal quel est le projet « commun » et les moyens et méthodes de le mettre en pratique, sauf à prendre le projet du FMI et celui de la coopération centralisée entre États comme seul modèle. Cette voie à fini par livrer sa vérité : le développement du sous-développement.

Dès lors que l'énoncé de la problématique est clair, et au vu de ses résultats, il s'agit de faire en sorte que la coopération profite directement aux populations concernées et éviter de faire le jeu de certaines institutions internationales qui n'ont d'objet que d'instrumentaliser l'aide au développement, dans une perspective assurant leur sécurité et leur vision de la stabilité dans la région.

QUEL CONCEPT DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ?

La coopération Nord-Sud s'inscrit dans un contexte de déséquilibre considérable et permanent, en défaveur du Sud. Aujourd'hui la communauté marocaine de l'étranger, qui aspire à jouer le rôle d'acteur à part entière dans le domaine de la coopération internationale, ne peut accepter le maintien de relations de domination et d'exploitation incompatible avec la visée de coopération et d'aide au développement.

Faut-il ici rappeler que l'idée de gérer les flux migratoires grâce à des politiques de développement adaptées est née du constat que les migrations ne peuvent pas être arrêtées ni par l'instauration de normes juridiques d'interdiction d'accès au territoire, ni par d'importants dispositifs policiers.

Le concept de co-développement avancé ces derniers temps par un certain nombre de pays, et à leur tête la France, nous laisse rêveurs. Un bon concept, une stratégie généraliste généreuse, mais

des programmes désuets, vide de contenu et des mesures d'accompagnement inexistantes sur le plan des finances mobilisables.

En réalité, si la France, représentant les intérêts de l'Europe méridionale au sein de l'Union européenne avance ce concept c'est face à un autre concept admis, adopté et fortement soutenu par l'Union européenne et qui se résume à considérer les pays de l'Est candidats à l'adhésion à l'Union sont de véritables partenaires de co-développement, alors que les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée représentent une région potentiellement dangereuse en terme de flux migratoires, d'instabilité politique et d'insécurité militaire. Pour cette raison, à ces pays il n'est proposé que des aides au développement pour contenir ces dangers à moindre frais.

Quant aux émigrés, ils optent pour un nouveau système de coopération que nous appellerons « la coopération décentralisée pour un développement durable » et qui doit se construire par la participation de tous les acteurs, des méthodes nouvelles et des objectifs les plus proches possible des populations concernées.

Il convient donc de souligner ici que la coopération ne peut être vue uniquement comme l'instrument d'une politique de régulation des migrations mais doit aussi viser l'intérêt des populations défavorisées. Plutôt que de privilégier l'aide – extrêmement faible – au développement, ne conviendrait-il pas de mettre en place des relations économiques égalitaires ?

En effet : le développement entendu dans son sens global ne peut se réduire à la simple aide au développement. Celle-ci n'en est qu'un aspect : une expression de solidarité internationale avec les PED. Même sur ce plan, cette aide classique doit être revue tant dans son esprit que dans sa nature.

Dans son esprit, elle doit cesser d'être un moyen de domination : recherche du « clientélisme » politique local et régional, promotion prioritaire et parfois exclusive des intérêts commerciaux des donateurs et obligation de suivre leur modèle de développement, etc.

Dans sa nature, cette aide doit faire l'objet d'une reconceptualisation. Elle doit être réaffectée vers les domaines du développement humain (santé, enseignement, emploi, logement, formation...).

En réalité, restreindre l'aide à la seule performance économique, à l'augmentation de la croissance, c'est négliger sa redistribution, ce qui aggraverait les inégalités sociales, sectorielles et régionales.

Par contre, concevoir et accepter dans les faits le lien entre croissance et redistribution équitable (justice redistributive), permet

de promouvoir un système politique fondé sur la reconnaissance, la promotion et le respect des droits de l'homme, non seulement civils et politiques, mais aussi économiques, sociaux et culturels.

Contrairement au concept qui repose sur la primauté de l'économie et la conditionnalité à sens unique du respect des droits de l'homme (nous disons à sens unique parce que les droits de l'homme « immigré » en Europe ne sont pas respectés, loin s'en faut), le concept de développement humain défendu par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) tente de répondre aux quatre dimensions fondamentales de la vie des hommes : l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance ; l'amélioration du taux d'alphabétisation des adultes ; les années de scolarité moyenne ; le niveau général d'instruction. Pour notre part, nous aimerions ajouter nécessairement un autre domaine, important s'il en est, celui du respect des libertés politiques.

QUELLE ACTION POLITIQUE ET PAR QUELS ACTEURS ?

La prise en charge des mécanismes structurels générant les processus migratoires ne peut plus se faire de manière générale et indifférenciée qui met de côté les spécificités des régions, des populations, etc.

Elle relève désormais et nécessairement, d'une approche plus fine, en termes de définition de bassins géographiques et de catégories de populations, tous deux identifiables à des niveaux réellement décentralisés, et à certaines formes d'expression de la société civile, notamment celles représentant les populations directement concernées, associations, ONG, et autres forme d'expression populaire.

Pour cela il serait judicieux de sensibiliser les acteurs et les forces potentielles du développement dans cette direction : il s'agit d'identifier, au-delà des partenaires classiques de la coopération internationale, les structures publiques et privées qui animent effectivement la coopération au développement dans la société civile localement, par branche d'activité, par forces vives investies totalement dans cette action.

Il s'agit de préciser ce que l'on entend par les modalités de coopération et comment les actions qui en relèvent se distinguent-elles des modalités voisines d'action de coopération centralisée. Existe-t-il des procédures et, de manière plus générale, un droit spécifique de l'action dans le domaine de la coopération décentralisée.

Il s'agit d'identifier les différents domaines où se développent les actions de coopération et de vérifier quels rapports peuvent être

établis entre l'objectif général et les régions concernées par le biais de conventions, régionales, locales ou simplement par des accords privés soutenus ou non par des subventions publiques inconditionnelles.

Il s'agit de réfléchir autrement aux dispositifs de formation des acteurs de développement et de réorienter l'action vers un renforcement de la coopération décentralisée. Il s'agit de mettre à profit les apports d'experts, de technologues, de scientifiques pour dresser un réseau d'échange permanent dans ce domaine.

Il s'agit d'impliquer les forces vives européennes et marocaines, comme les syndicats, les associations des droits de l'homme, les associations de jeunesse, de femmes, les ONG, et de renforcer le travail de lobbying que ces forces vives peuvent jouer auprès des parlements nationaux des différents États membres de l'Union européenne et du Parlement européen. Il s'agit de rester vigilant et de concourir au niveau des ONG pour faire entendre la voix des acteurs du développement auprès des décideurs de l'Union européenne et particulièrement auprès des Directions générales I et VIII de la Commission européenne.

C'est sur la base de cette approche que nous devons compter avec toutes les bonnes volontés et toutes les forces vives qui y voient une possibilité de concrétisation de l'objectif de développement en rapport avec les migrations.

PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN

Il ne s'agit pas, dans ce document, de tirer les bilans, ni de tracer les perspectives les plus globales. D'autres ont déjà travaillé sur le sujet et ont apporté des contributions fort valables dans plusieurs domaines. Notre ambition est de définir la place et le rôle de la communauté marocaine de l'étranger dans la participation effective dans ce domaine. Mais force est de constater qu'on ne peut le faire sans aborder le processus de Barcelone.

En effet, nous estimons que ce partenariat euro-méditerranéen, tel qu'il est aujourd'hui, ne peut se poursuivre en ce début du XXI^{ème} siècle. Car, depuis plus de sept ans, l'effort de l'Union européenne dans le cadre de la conférence de Barcelone, en faveur de ses partenaires méditerranéens, s'est avéré mal adapté et insuffisant. Les pays du Nord n'ont pas pu faire preuve, de cette volonté politique nécessaire à la formation d'un cadre institutionnel solide et adéquat qui assurerait, pour tous les pays du pourtour méditerranéen, un partenariat juste, équilibré et égal.

Il est clair qu'un véritable dialogue interculturel euro-méditerranéen, dont l'objectif serait une saine coopération entre les deux rives, exige l'identification des problèmes, des faiblesses et des insuffisances des différentes approches initiées depuis 1995. Pour mieux comprendre la réalité, il nous semble qu'il est indispensable de procéder à une analyse rigoureuse des changements et des évolutions. À partir de là, déterminer les priorités des sociétés du Nord comme celles du Sud dans leur démarche d'établir un partenariat équilibré et durable.

Pour ériger ce partenariat équilibré et durable, il est primordial d'adopter une attitude d'ouverture et de respect envers les autres sociétés et cultures. Seule cette attitude est susceptible de créer une nouvelle dynamique, à même de permettre un partenariat équilibré et positif. Or, si tout le monde est convaincu que le respect de l'autre dans sa diversité, constitue le meilleur moyen de réussir dans ce partenariat, on en est malheureusement loin, coté Nord du respect de cette devise.

Notre concept au CONGRESS n'a pas changé depuis l'élaboration de notre plate-forme en janvier 2001. En effet, nous plaçons pour une coopération équilibrée et durable et pour un réel développement, c'est-à-dire un développement qui permette une croissance économique, qui réponde à tous les besoins des générations présentes, sans compromettre ceux des générations futures.

Notre réflexion nous amène à penser que le déséquilibre des relations actuelles entre le Nord et le Sud, particulièrement dans le domaine de la coopération et de l'aide au développement, peut devenir à tout moment une source d'instabilité dangereuse pour notre « KARIA ». En effet, le système mondial ne semble pas avoir la capacité de poursuivre les objectifs consistant à ralentir la croissance démographique, à sortir les pays tiers du sous-développement et à réduire, au moins en partie, le fossé entre les pays riches et les pays pauvres.

L'aide au développement pratiquée par les pays riches, avec une démarche d'assistance reposant sur un substrat de culpabilité, a fait son temps aujourd'hui. Il s'agit dorénavant de mettre en chantier de nouvelles modalités, de nouveaux mécanismes d'aide au développement, en se basant sur une politique partenariale égale.

RÔLE DU CONGRESS EN TANT QU'ORGANISATION DE MAROCAINS DE L'ÉTRANGER

Le Congrès Mondial des Marocains de l'étranger a l'ambition de jouer un rôle de pionnier dans la question de l'aide au développement qui connaît, aujourd'hui, de graves lacunes. Il entend également faire en sorte que « développement et démocratie », « développement et interculturalisme » aillent ensemble dans toute action vers le Maroc.

Pour réussir dans sa mission, le CONGRESS entend faire intéresser les organisations de la communauté marocaine de l'étranger ainsi que la société civile marocaine à cette problématique du mal développement. Car ces organisations, aux possibilités considérables, ne peuvent ni doivent faire l'impasse sur cette problématique.

D'un autre côté, la mise en place, par le Congrès Mondial des Marocains de l'étranger, d'un département « Coopération et développement » avec l'objectif affiché de rendre plus homogène l'action d'épargne et d'investissement est à notre sens plus que judicieuse. Cette démarche, imprégnée du respect de la liberté d'entreprise, donnera, incontestablement, une nouvelle impulsion à ce dossier.

Un des objectifs de ce département du CONGRESS sera la mobilisation des partenaires transnationaux, en vue de communément profiter des compétences et des outils de soutien à la coopération et au développement local isolément acquis. Cette approche, volontairement unioniste, pragmatique et didactique, permettra l'acquisition des compétences, en matière de gestion des projets de coopération et de développement, notamment par la formation et les stages. Étant entendu que cette formation peut s'étendre à des actions en matière de communication, de médiation et de négociation entre les partenaires.

Un deuxième objectif sera de stimuler le développement de la société civile à travers le transfert du know-how à ses diverses organisations. Nous sommes d'avis que ce développement contribuerait à cristalliser un sentiment d'une marche vers la démocratie et l'égalité sociale qui, à son tour, aiderait à parer à la menace que représente la montée de la pauvreté et des disparités sociales.

Le congrès Mondial des Marocains de l'étranger fera tout ce qui est en son pouvoir pour persuader l'Union européenne de la nécessité d'une politique, constructive et cohérente, à l'égard du Maroc et des pays maghrébins. Car, à long terme, le vieux continent n'aura d'autre alternative que de participer au décollage économique

des pays tiers, et plus particulièrement du Maghreb, en réalisant notamment des projets socio-économiques.

L'Union européenne doit enfin réaliser que le Maroc et les autres pays maghrébins sont sa véritable frontière Sud et que de cette zone dépendent des questions européennes vitales, telles que la stabilité et la sécurité. De là à préconiser une plus grande implication de l'Europe dans le développement de ces pays, il n'y a qu'un pas, allégrement franchi. En effet, seul un décollage économique effectif est porteur de stabilité et réducteur du flux migratoire.

Par ailleurs, le CONGRESS négociera, avec les institutions européennes, la possibilité de créer un institut euro-méditerranéen de démocratie, à l'image de celui réalisé dans les pays d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Cet institut devra mettre en œuvre un programme de renforcement de la démocratie et faire matériellement participer les femmes dont le rôle est au centre d'une triple dynamique : démographie, développement et démocratie.

Cet institut galvanisera également la tolérance interculturelle et les actions de sensibilisation sur des questions universelles telles que les droits de l'homme ou l'environnement. Il sera un instrument de rapprochement socioculturel entre les pays des deux rives de la Méditerranée.

En dernier, nous plaçons pour la création d'un programme à destination des médias. Il servira de point de rencontre et de pont culturel entre les journalistes européens et leurs collègues des deux rives de la Méditerranée et du Maghreb plus particulièrement. Une meilleure connaissance des cultures et traditions des sociétés des deux rives favoriserait certainement une complicité mutuelle et élargirait les perspectives des journalistes participants. Sachant le rôle et l'influence des Médias, nous ne pourrions que nous réjouir d'une telle optique.

QUELQUES SUGGESTIONS

1. Nous suggérons dans le cadre du département coopération et développement du CONGRESS, la constitution d'un espace doté de moyens pour la réunion et la coordination des associations et ONG marocaines et étrangères (constituées ou non par des marocains) sous la forme d'une « foire annuelle des ONG de développement pour le Maroc » qui se tient une fois au Maroc (dans une région spécifique) et une fois dans une ville européenne. Seules, des initiatives de cette envergure et de cette nature sont à même de créer les conditions d'une dynamique positive dans le domaine du développement

et par ricochet dans le domaine des droits de l'homme puisque c'est par le renforcement de la société civile et de ses outils, associatifs entre autres, que la promotion des droits de l'homme est la plus vivace.

2. Dans le même sens, nous suggérons la mise en place d'une cellule d'action, de réflexion et de dialogue entre les toutes les structures : banques, assurances, mutuelles, entrepreneurs, collectivités locales, représentants de ministères et les acteurs migrants (associations de migrants, ONG de développement, etc.) avec pour missions principales : de soutenir les actions d'orientation, la promotion de projets, la mise en place d'une base de données sur les initiatives du développement et l'invitation à un débat annuel pour l'élaboration d'un projet de programme d'action para-gouvernementale dans les domaines et notamment dans la recherche des moyens matériels et humains en vue d'assurer une formation aux cadres et agents du développement en collaboration avec les institutions internationales.

Chapitre 2

**LES EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES MIGRATIONS**

LES AÏT AYAD, ENTRE BENI AYATT ET ANGERS

Chadia ARAB*

Cet article va reprendre les principaux résultats obtenus lors de nos travaux de DEA à Poitiers. Nous allons vous présenter une filière migratoire marocaine qui s'est constituée dans les années 1960 sur Angers à partir d'une analyse au niveau de l'espace de départ.

À partir de la problématique posée : comment cette population qui a quitté Beni Ayatt dans les années 1960 pour s'installer sur Angers, s'inscrit-elle actuellement sur ces deux espaces géographiques et répond-elle à la dualité de ces espaces ?

Notre propos ne se situera donc pas sur l'installation de cette population à Angers mais plutôt sur son impact sur l'espace d'origine, Beni Ayatt. Comment cette population s'insère dans son espace d'origine ?

J'aimerais introduire cet article par une présentation rapide de l'espace de départ.

BENI AYATT, COMMUNE MAROCAINE DONT PLUS DE 400 PERSONNES À ANGERS SONT ORIGINAIRES

Espace de départ des migrants : présentation de Beni Ayatt

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE DE L'ESPACE DE DÉPART

Comme nous pouvons le voir sur la carte 1, Beni Ayatt se situe à 25 km de la ville de Beni Mellal, dans le Moyen Atlas. Nous allons préciser la situation géographique de la commune.

* Doctorante à l'Université de Poitiers en géographie, rattachée au laboratoire MIGRINTER à Poitiers et au CARTA à Angers, accueillie au Centre Jacques Berque de Rabat. arabchadia@hotmail.com

LOCALISATION DE LA COMMUNE DANS L'ESPACE MAROCAIN

Ainsi tous les types de pays se rencontrent dans la commune : la terre fertile, la terre semi-aride, la terre aride, la montagne dénudée, la montagne couverte, la montagne farouche, les pâturages.

La commune de Beni Ayatt fait donc partie géographiquement du piémont Sud de la province de Beni Mellal. Elle se situe au Nord du cercle d'Azilal, qui est une étroite bande de territoire. Il y a tout d'abord cette vue saisissante de la montagne qui semble s'élever d'un seul jet hors des terres de la plaine, pour porter ces escarpements rocheux à plus de 2 400m. Ce prodigieux balcon surplombe la chaîne de plus de 5 800m.

Au pied même de cette montagne s'étend la commune de Beni Ayatt s'accrochant aux pentes basses et s'étalant sur la plaine en une profusion de vergers, qui apparaissent à la base de ces reliefs.

Origine de la population et migration

La commune de Beni Ayatt n'est constituée que d'une seule tribu, celle des Beni Ayatt appelée plus couramment les Aït Ayad, ancrée depuis fort longtemps tout au long de la montagne qui constitue le dyr ou le piémont de la chaîne atlassique entre les Aït Bouzid (Afourer au Nord et les Oulad Ayad au Sud). La population de Beni Ayatt est ancrée depuis plus de deux siècles sur le piémont de la montagne et s'étend sur la plaine du Tadla depuis la création des périmètres irrigués et grâce aux remembrements des terres qui ont suivi. Cette tribu tire ses origines de plusieurs tribus distinctes et lointaines telles : les Aït Oussemsil, les Aït Isfaoune (plaine et montagne), les Sidi Ali Ben Brahim.

Selon le recensement de la population de 1994, la population de la commune rurale de Beni Ayatt est de 19 812 habitants et ne cesse d'augmenter (en 1982, 17 168 habitants). Les douars de forte concentration sont ceux limitrophes du périmètre irrigué : Tanfarda, Laouina, Saghden.

Cette population est à dominante rurale, les principales activités des habitants sont l'agriculture et l'élevage. Les exploitations sont familiales et à caractère vivrier.

L'habitat dans la plaine reste dispersé à certains endroits et dans certains douars de la commune, mais on peut qualifier l'habitat de Lkhémis (centre de la commune de Beni Ayatt), d'habitat groupé. Un grand mouvement des habitants a été observé dans les

les années 1960 vers la plaine irriguée. Ainsi, on constate que la plupart des agriculteurs habitant cette plaine irriguée, ont un foyer vide sur les plateaux ou en montagne.

Ce mouvement d'immigration reste toutefois stable, les travaux agricoles réduisent sensiblement l'exode vers les villes. L'émigration vers l'étranger est également insignifiante, tandis que vers les différents corps de Force Armée Royale elle est plutôt élevée. Cette émigration est peu importante d'après M. Loufrani (ancien acteur politique de la commune), cependant elle reste localisée dans l'espace. Ces migrations ont en effet profité, au centre de la commune, Lkhémis, ainsi cette population se concentre dans un espace restreint et ses impacts bien qu'insignifiants dans l'ensemble de la commune, sont largement visibles dans le paysage du douar central.

Ainsi Beni Ayatt connaît une première migration qui est celle des anciens combattants qui vont venir participer à la première et seconde guerre mondiale. Ces premiers migrants, nous les retrouverons plus tard dans certaines villes de France où se concentrent les Aït Ayad. Mais celle qui nous intéresse aujourd'hui, c'est le départ de ces populations dans les années 1960 qui ont formé un champ migratoire entre Beni Ayatt et la ville d'Angers. Nous n'allons pas nous intéresser directement à leur installation sur cet espace d'arrivée mais nous allons essayer plutôt de comprendre comment ces migrants qui forment actuellement une population de plus de 400 personnes originaires de cette commune, appréhendent-ils leur espace d'origine ? Y réinvestissent-ils et de quelle façon ?

ÉVOLUTION DE L'ESPACE DE DÉPART PAR LA MIGRATION ET LA CIRCULATION MIGRATOIRE

Nous n'allons pas détailler les investissements des migrants à Beni Ayatt mais plutôt essayer de comprendre, comment les Aït Ayad instrumentalisent-ils l'espace de départ ?

Les effets à la fois économiques, démographiques, sociaux et spatiaux peuvent être appréhendés au niveau de l'émigré lui-même, de son ménage, de son douar, de sa région et dans une certaine mesure, de son pays. Les émigrés de Beni Ayatt sont-ils des éléments de renouveau socio-économiques, culturels et spatiaux de leur commune rurale d'origine ?

Transformation de l'habitat : les maisons des immigrés

Les transformations de l'habitat sont les aspects les plus visibles des mutations liées à l'émigration.

MATÉRIAUX UTILISÉS DANS LA CONSTRUCTION DES MAISONS DES MIGRANTS

Partout s'élèvent des maisons blanches de l'enduit de chaux ou parfois encore grisent de ciment lorsqu'elles sont en voie d'achèvement. Elles sont ensuite peintes, souvent avec des teintes ocre, jaunes, orangées ou rosées.

L'amélioration de l'habitat est incontestablement l'aspect le plus visible des mutations liées à l'émigration, ce mouvement est considérable. Nos entretiens et enquêtes nous permettent d'affirmer que tous les immigrés angevins ont construit, reconstruit, voir encore acheté une maison à Beni Ayatt et ailleurs. En effet, c'est la principale réalisation concrète de l'immigré. D'après El-Hamraoui Abdelhamid¹, il est certain que la nécessité et le besoin social et quelquefois la rente ou le prestige sont les motivations qui poussent les émigrés à construire. Les migrants que nous avons pu interroger nous renseignent sur ces constructions. Ainsi, ils nous révèlent qu'avant d'avoir émigré en France, leur maison était construite en dure, avec de la terre, du ciment, des pierres ; après l'émigration, les matériaux utilisés sont toujours en dur avec l'utilisation de brique, ciment, peinture, carrelages... En somme, cette maison moderne individuelle a pris diverses formes, carrées ou rectangulaires, avec des salles plus larges, des fenêtres vitrées et des portes métalliques.

Ils ont fait un large usage de la peinture et de la chaux. Autrefois, leurs maisons ne possédaient pas de niveaux, aujourd'hui, elles détiennent au moins deux étages et plusieurs pièces. Dès la fin des années 1970, l'usage du béton armé au détriment du pisé a introduit progressivement un nouveau type d'habitat dans les campagnes de la région. D'après EL HARIRI², il s'agit de bâtiments de style urbain qui n'ont rien de commun avec celui de l'habitat traditionnel du point de vue des matériaux, de l'architecture et de la conception. De plus, les primo-migrants de la communauté de Beni Ayatt, nous

¹ EL HAMRAOUI (A.), 1998, « Le phénomène migratoire et son impact sur la société et l'espace dans le Rif (Nord du Maroc) », Thèse de géographie, Tours.

² EL HARIRI (A.), 1994, « Les marocains dans les houillères du Nord Pas de Calais et leur relation avec le pays d'origine (fermeture des mines, retour et réinsertion au pays d'origine) », Thèse en géographie, Poitiers.

parent des nouveaux équipements qu'ils ont pu acquérir, tout au long de leur séjour en France, et qu'ils ont pu installer dans leur maison au Maroc. Ainsi, ces nouvelles habitations disposent de l'eau, de toilettes (généralement deux, une au rez-de-chaussée, toilette turque, et à l'étage, toilette dite « occidentale »), cuisine, climatiseur, télévision, vidéo, téléphone, parabole, ventilateurs, lustres... ; elle est soigneusement meublée par différents objets que l'émigré a ramenés de France. Grâce aux revenus migratoires, les nouvelles habitations réunissent en pleine campagne divers équipements sophistiqués et une décoration luxueuse, contrairement à celles qui se contentaient, avant, du nécessaire ; elles font figures de maisons modernes.

Ces habitations généralement luxueuses sont souvent pour l'immigré angevin et pour tous les autres immigrés revenant y habiter pour les vacances, la preuve d'une réussite sociale et professionnelle en France.

ARCHITECTURE DES MAISONS

Les nouvelles maisons des immigrés de Beni Ayatt sont généralement spacieuses, avec plusieurs étages et séparées par des petites rues pour permettre le passage de voitures. La qualité des habitations ainsi que leur aspect extérieur et leur agencement interne ont beaucoup évolué.

Autrefois, le rez-de-chaussée était réservé aux animaux alors qu'aujourd'hui on les isole complètement de la maison. À présent, la fonction du rez-de-chaussée est d'un style urbain, il abrite la voiture dans un garage avec un ou plusieurs magasins liés à l'ouverture d'un futur commerce. En milieu rural, ces maisons dispersées sont souvent d'un seul étage très spacieux qui sert à de multiples usages. Cet étage contient une cour fermée et de grands volets que ne possédaient pas les anciens types d'habitat. Les fenêtres ont permis l'éclairage et l'aération des pièces, ce qui manquait le plus dans leurs anciennes maisons.

Cette nouvelle forme d'habitat s'explique en toute évidence par l'apparition de nouveaux besoins et de nouvelles normes de confort des logements introduites en pleine campagne par les migrants. Au départ des migrants, l'existence de ces constructions modernes était très rare dans les régions d'origine. Avant l'émigration, la plupart des familles cohabitaient dans la même maison avec le bétail, le fumier et l'outillage agricole. Aujourd'hui, la fonction des pièces se précise, et bien plus une véritable volonté de se distinguer des autres apparaît chez les émigrés, tout en optant pour une architecture ultra-urbaine et une utilisation excessive de mosaïques. Toutes

les maisons visitées lors de mon travail de recherche à Beni Ayatt, réservent plusieurs chambres, une pour les parents, une pour chaque enfant. Elles possèdent une cuisine assez moderne, des WC et salle de bain, bien que l'eau courante ne soit pas toujours disponible. Comme disait M. Lazzar³ : « les TME sont les premiers à avoir introduit cette nouvelle organisation interne des maisons rurales ».

Évolutions spatiales

Spatialement, ces constructions sont de plus en plus nombreuses que l'émigration y est forte, avec une importance accordée aux axes routiers et autour des centres ruraux, qui sont généralement des souks. Les principales constructions des migrants sont la construction de maisons. Ils investissent aussi dans des petits commerces (épiceries, cafés...), et appuient certains projets comme la participation financière aux mosquées, et même certains projets de développement comme la réalisation de petits sentiers, la fréquence de l'arrivée en eau dans le village...

Nous allons voir comment ces différents projets jouent sur l'espace de départ.

DE LA MONTAGNE VERS LA PLAINE

Une évolution sur le paysage et l'espace de Beni Ayatt peut être observée depuis les années 1960. En effet, on note un glissement des populations des montagnes du Sud de Beni Ayatt, vers la plaine, au Nord. Nous avons pu observer lors de notre terrain, des maisons abandonnées dans le village de Tizgui, en l'occurrence par des immigrés mais pas seulement.

C'est depuis quelques années seulement que Lkhémis est devenue le douar central de Beni Ayatt. Toutes les infrastructures aussi minimes soient-elles, se concentrent à Lkhémis, comme on peut le voir sur la carte. Ce rapprochement à la route principale ou à un centre administratif se fait pour bénéficier des groupes électrogènes communaux, de la distribution de l'eau potable, des moyens de télécommunication, des établissements sociaux et parfois uniquement pour profiter d'une topographie plane où le migrant peut accéder facilement en voiture. Par ailleurs, ce glissement remarquable des logements des migrants vers le petit centre de Lkhémis, a pour

³ LAZZAR (M.), 1994, « Conséquences de l'émigration dans les montagnes du Rif central (Maroc) », Thèse de géographie, Urbama, Tours.

conséquence évidente d'accentuer la « micro-urbanisation » de Lkhémis.

L'IMMIGRATION, PROCESSUS ACCÉLÉRATEUR DE L'URBANISATION DE LKHÉMIS

Ainsi, l'urbanisation de Lkhémis était probablement inévitable. C'est là que tous les services (dispensaire, tribunal, etc.) et commerces de Beni Ayatt se concentrent. Il est donc évident que les migrants en choisissant de se réinstaller dans leur commune d'origine, vont choisir le lieu le plus adapté, où ils pourront disposer d'un minimum de confort, c'est-à-dire de l'eau, de l'électricité... ; moyens qui n'existent pas encore dans tous les douars de Beni Ayatt et en particulier dans les espaces de départ comme Tizgui ou Aït Ouayou dans la montagne.

On a pu remarquer que le choix des primo-migrants, en général, pour un bon tiers d'entre eux se localise à Beni Ayatt et pour la majorité d'entre eux à Lkhémis (seules, deux personnes ont construit leur maison à Saghden), le long des routes comme on peut le voir sur la carte précédente.

La diversité des acteurs

Nous avons vu que les migrants de la communauté de Beni Ayatt, ont participé à l'évolution du territoire de leur commune d'origine. Ce sont surtout les migrants de la première génération qui investissent dans l'habitat, dans des projets commerciaux, mais qu'en est-il des autres générations ?

LES IMMIGRÉS DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION

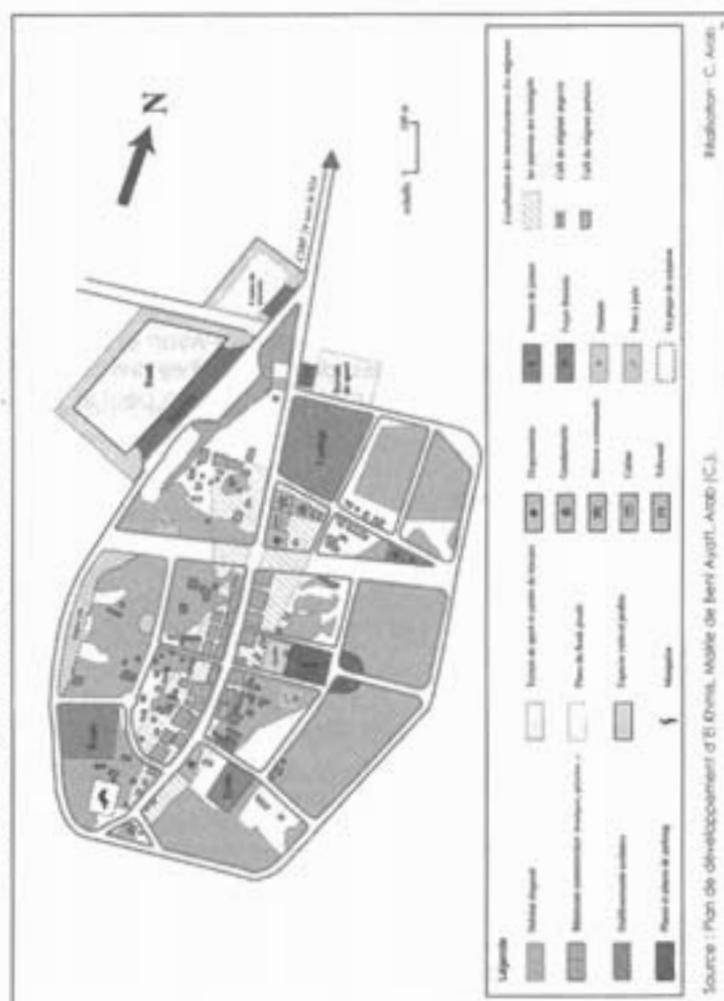
• Construction des routes et autres axes de communication

La construction des routes a beaucoup évolué depuis les années 1960, années de départ des migrants. Peut-on dire alors que c'est le fruit de ces immigrés ?

Le départ de ces populations a favorisé le développement des infrastructures routières, et leur réinstallation dans leur village d'origine a accéléré ce processus d'urbanisation.

Les migrants de la communauté de Beni Ayatt ont participé à des travaux, mais pas à des travaux de grande envergure. Souvent, ceux-ci correspondent à des réalisations individuelles, pour améliorer

Carte 3 : L'organisation spatiale du centre de Beni Ayatt : Lkhémis



un problème personnel ; néanmoins, ces travaux pourront profiter à toute une population. Ainsi, le chemin qui va de Lkhémis à Saghdén était très caillouteux, des grosses pierres gênaient le passage des voitures des migrants. Deux migrants « angevins » de la communauté Beni Ayatt effectuant souvent le trajet (3 km environ), ont décidé d'aménager cette petite route sinueuse. Ainsi, ils ont fait appel à des travailleurs qui ont débarrassé ce chemin de ces gros cailloux et ont aplani la surface en éparpillant des gravillons.

Plusieurs petits passages et petites rues à Beni Ayatt ont bénéficié d'améliorations. On ne peut pas bien sûr, parler de grand développement économique, mais de petites améliorations ponctuelles dans l'espace et le temps, qui ne sont pas à négliger dans son ensemble.

- *Un exemple d'investissement commercial : les cafés*

Il existe deux cafés dans le village central de Beni Ayatt : celui d'un migrant « angevin », et depuis une année un café d'un migrant parisien. Le premier café existant à Lkhémis est celui de M. AM, primo-migrant de la communauté de Beni Ayatt d'Angers. Ce café lui a permis d'employer deux personnes, dont l'une d'entre elle était membre de sa famille pour tenir son café lorsqu'il était en France. C'est un café tout à fait ordinaire d'un village marocain, avec une clientèle uniquement masculine avec aucune vente d'alcool. Cela lui permet un revenu mensuel non négligeable.

M. AS, premier arrivant de la communauté à Angers, a aussi investi dans des cafés. Ainsi, deux cafés ont été construits à Afouer qui lui produisent une petite rente financière à chaque fin de mois. Ces cafés ont été construits à Afouer, car c'est une commune beaucoup plus importante que Beni Ayatt, et donc avec une plus grande fréquentation.

Les immigrés de la première génération se préoccupent du devenir de leur espace d'origine. Ainsi M. AS, nous explique qu'il participe financièrement à la construction des mosquées.

Nous remarquons, d'après les travaux déjà réalisés par ces migrants, qu'il s'agit soit de travailler sur un commerce qu'il leur permettrait une entrée d'argent, soit une maison dans l'idée d'une réinstallation, soit d'aide dans une perspective religieuse (construction de mosquées...). Nous venons de voir l'impact que pouvait avoir cette première génération. Mais qu'en est-il de la seconde génération ?

LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS

• L'association Crépuscule et la « seconde génération »

Crépuscule est une association, loi 1901, qui a son siège à Angers. Les adhérents sont d'origine et d'âge divers. Un de leurs récents projets est la création d'une bibliothèque à Beni Ayatt. Le groupe s'investissant sur ce projet est formé d'une dizaine de jeunes dont une partie d'entre eux sont des jeunes issus de l'immigration et issus du groupe des Aït Ayad. Pourquoi ces jeunes veulent-ils s'investir à Beni Ayatt ?

C'est une question que j'ai posée à cette association : Nadia nous répond, qu'elle allait souvent en vacances dans le village d'origine de ces parents, et qu'elle a voulu faire quelque chose d'utile dans ce village, quelque chose qui pourrait créer des liens entre leur association et des jeunes de Beni Ayatt. Une association (Tifaouine en berbère, Aube en français) a donc été créée à Beni Ayatt par les jeunes marocains, qui leur permettra par la suite, de gérer cette bibliothèque. Elle ajoute que l'association a toujours réalisé des projets culturels autour des pays du Maghreb en France et qu'elle a toujours voulu tisser des liens de l'autre côté de la Méditerranée, ce qui est un des buts de l'association. C'est un véritable échange culturel qui va naître entre Crépuscule et Tifaouine. Le projet a été réalisé en septembre 2000 et un documentaire de 52 minutes a été réalisé par une journaliste de France 3 Pays de la Loire. Sept membres de l'association Crépuscule sont partis travailler sur ce projet à Beni Ayatt. Ce projet a permis de donner une autre image des jeunes issus de l'immigration aux marocains.

Ce projet de bibliothèque à Beni Ayatt ne s'arrête pas là. En effet, la seconde génération (personnes nées au Maroc et venues avec le regroupement familial dans les années 1970, mais aussi jeunes français issus de cette migration) va prendre la relève de ce projet. Ainsi la bibliothèque qui a été créée en septembre 2000, va servir de tremplin pour aider l'association des jeunes de Beni Ayatt, Tifaouine. En effet, Abdel, arrivé en 1974 à Angers, a pris l'initiative de contacter toutes les personnes de la seconde génération de la communauté de Beni Ayatt. Ce projet consisterait, d'après Abdel, que nous avons rencontré, à réunir des fonds pour appuyer des projets (exemple cité par Abdel, des cours d'alphabétisation aux femmes de Beni Ayatt, du soutien scolaire pour les enfants...) de l'association Tifaouine à Beni Ayatt.

Nous pouvons noter un décalage par rapport à la forme d'investissement dans la commune de Beni Ayatt entre la première et les générations suivantes. La première génération investit dans le

développement territorial de sa commune d'origine, avec des préoccupations individuelles, religieuses, économiques, financières... Alors que ces nouvelles générations ont une préoccupation moins individuelle et plus collective, ils n'investissent pas dans l'espace d'origine de leurs parents, ils s'investissent d'une manière plus « intellectuelle ».

L'IMPACT DE CETTE MIGRATION DANS LE VILLAGE D'ORIGINE : UN DÉVELOPPEMENT POUR LA COMMUNE ?

Le développement local est « un processus concret d'organisation de l'avenir d'un territoire. Il en résulte des efforts conjoints de la population concernée et de ses représentants, des acteurs socio-économiques, de l'État et pour construire un projet de développement intégrant les diverses composantes de l'économie, du social et du culturel » (DATAR, 1982, in A. Ziane).

Or, le développement local réalisé ou en phase de réalisation à Beni Ayatt, est loin de se baser sur ces définitions. L'État s'investit peu dans le développement de la commune. Les migrants de la communauté ont la volonté de travailler à l'amélioration de leur commune d'origine.

Existent-ils pour ces immigrés et pour le territoire d'origine une perspective d'avenir et de développement grâce à la migration ?

D'après El Hamraoui (1998), la migration est un phénomène bénéfique. Elle constitue un facteur de développement des pays pauvres. Elle permet de renflouer leur balance des paiements et de financer les achats indispensables de produits de première nécessité et de biens d'équipement. Elle est source d'investissement dans le pays d'origine, permet d'atténuer l'intensité du chômage et réduire la densité démographique et le surpeuplement. C'est aussi une source de progrès.

La migration contribue fortement à l'amélioration du niveau de vie et à l'épanouissement du migrant. Mais sur le plan social, les effets bénéfiques de la migration semblent se suspendre avec la migration. En effet, la migration est un facteur d'entretien passager, qui permet une promotion rapide mais aussi une chute non moins rapide à l'issue éventuelle de la migration. Pour A. El Hamraoui, la migration est un facteur de frustration, car elle agrandit les besoins des migrants et de son milieu, en crée de nouveaux sans induire d'investissements économiques productifs susceptibles de satisfaire à plus long terme les besoins du migrant, de sa famille et de la collectivité. Il ajoute que c'est une migration de sous-développement puisque c'est le

sous-développement, la nécessité, la misère qui provoquent cette migration.

La migration donne l'illusion de résoudre certains problèmes, mais au contraire, elle les perpétue et les approfondie. Solution : faciliter la réinstallation et la réinsertion du migrant permettant de tirer profit de sa formation professionnelle éventuelle.

À mon avis, il s'agit pour répondre à ces questions d'impacts dans les douars d'origine, d'utiliser les potentialités des immigrés « angevins » pour ne plus mener des micros projets individuels mais un projet territorial commun à tous : aux habitants de Beni Ayaff, aux élus locaux, aux associations, aux immigrés eux-mêmes... et avec l'aide et le soutien de tous : banques, élus locaux, État marocain et pourquoi pas même État français.

CONCLUSION : L'« ESPACE DE L'ENTRE-DEUX »

Le premier tiers de leur vie se passe au Maroc, une bonne moitié se trouve en France ; le résultat est que ces immigrés ont acquis des valeurs culturelles de la société d'accueil, en France, et des valeurs qu'ils ont gardées et entretenues malgré leur vie en France. Leur retour est souhaité par eux-mêmes, mais très peu y retournent réellement, ils reculent la date du retour au pays, sans que cette idée disparaisse de leur tête. Le seul retour définitif que l'on puisse envisager est le décès de l'un d'entre eux.

Les hommes sont peut-être plus décidés à repartir un jour, alors que les femmes sont un peu plus hésitantes.

Les justificatifs utilisés pour rester en France, sont toujours les mêmes pour les immigrés de la première génération, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin. Ils sont venus pour travailler, il n'est donc pas question de repartir tant qu'ils n'ont pas terminé ce qu'ils sont venus chercher. Néanmoins, ceux qui ont atteint l'âge de la retraite, trouvent d'autres justifications à leur retour. En effet, la première raison qui est revenue pratiquement dans tous mes entretiens, est la présence de leurs enfants nés en France. La deuxième est l'infrastructure médicale existante en France, et encore peu développée au Maroc, particulièrement dans une commune rurale, où le coût des soins reste encore élevé pour une grande majorité de la population marocaine.

« Vivre entre deux mondes », entre Beni Ayatt et Angers, ou l'impact de cette communauté sur ces deux espaces

Nous pouvons noter qu'il y a une réelle inscription des migrants dans les deux espaces géographiques.

La première génération considère la ville d'Angers comme étant un espace de vie « temporaire ». En effet, aucune personne de la communauté de Beni Ayatt n'a investi dans l'immobilier, dans des terres ou dans une activité commerciale en France, toujours dans l'éventualité d'un retour proche. Cependant, ce retour est jusqu'à présent de l'ordre du mythe.

À Beni Ayatt, l'inscription se fait autrement. Les Aït Ayad se sont appropriés des terres, ont construit des maisons, et ont investi dans des activités commerciales individuelles. Mais elle n'en profite que pendant les deux mois de l'été.

L'espace perçu comme provisoire par les migrants est pour eux l'espace d'arrivée, or en réalité c'est celui dans lequel ils vivent plus des trois quarts de l'année. L'espace perçu comme celui d'un retour définitif, d'un espace de vie pour le long terme est en réalité un espace transitoire, temporaire, de passage puisqu'ils n'y retournent en général que l'été.

Il existe une réelle dualité et contradiction entre la perception des immigrés sur ces deux espaces et la réalité qui est tout autre.

Cette circulation migratoire entre deux espaces, des migrants arrivés dans les années 1960 est révélatrice à la fois de ces contradictions que vivent les migrants, difficilement compréhensibles pour l'extérieur, mais aussi cette circulation migratoire est perceptible physiquement par les nouveaux espaces créés par ces derniers.

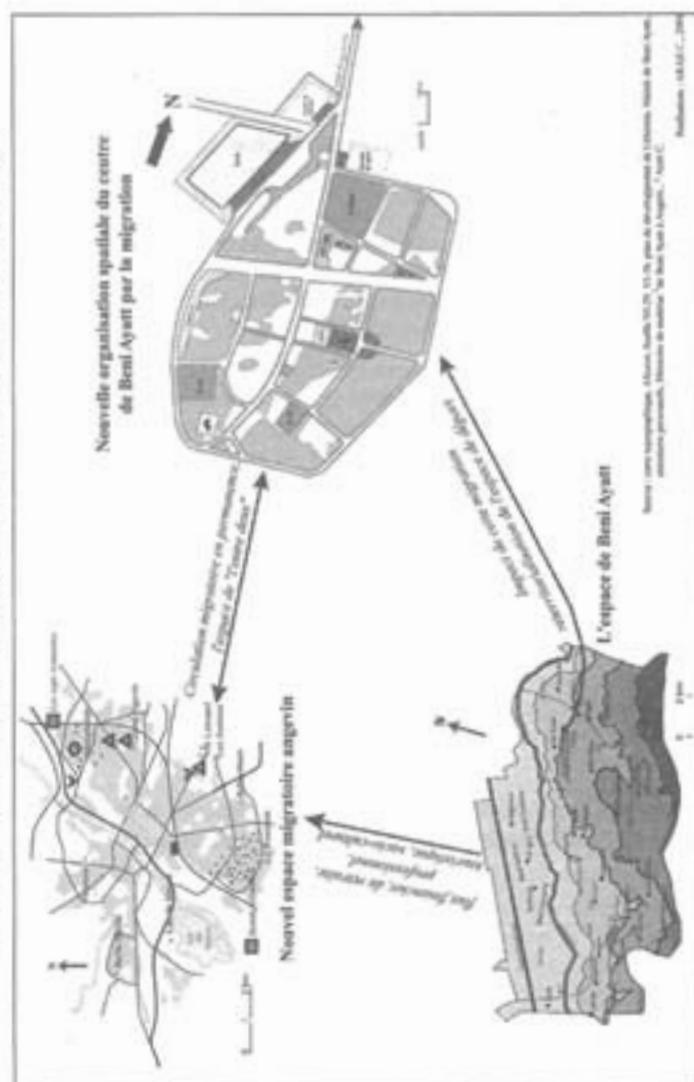
L'émigration ayattoise, créatrice d'un espace humain angevin et « reterritorialisation » de Beni Ayatt : l'« espace de l'entre-deux »

Cette circulation alternante des Aït Ayad des années 1960 sur Angers crée en effet, à la fois, un nouveau territoire sur Angers et sur Beni Ayatt et en particuliers sur le centre Lkhémis. Nous allons tenter de synthétiser le tout parce que P. Gonin appelle le « contenu de l'entre-deux » par un schéma de synthèse (cf. carte 4).

Ce schéma de synthèse met en relation trois formes spatiales.

Cela nous permet de mieux comprendre comment l'espace de départ, Beni Ayatt a d'abord connu un déterritorialisation avec le départ de migrants vers l'Europe et essentiellement sur Angers. Ainsi

Carte 4 : La migration des Aïï Ayad, créatrice d'un espace humain angevin et territorialisation de l'espace de départ, l'espace de l'entre-deux 33



la ville d'Angers va connaître une reterritorialisation avec l'arrivée d'un grand nombre de migrants dans les années 1960, à travers les flux financiers, de retraite, professionnels, touristiques, socioculturels... C'est déjà ce que R. Bétéille nous expliquait à travers plusieurs figures dans les années 1970. Toute cette circulation va modifier l'espace angevin avec la création d'un nouvel espace migratoire sur Angers. La migration des Aït Ayad a aussi joué un rôle sur le changement spatial de l'espace de départ.

C'est ce que nous pouvons observer avec la carte de la nouvelle organisation spatiale du centre de Lkhémis. Ainsi, les flux financiers et les impacts des Aït Ayad de retour à Lkhémis avec un certain nombre de constructions ont permis la reterritorialisation du centre de Beni Ayatt. Si on met en interrelation ces deux espaces qui ont été successivement déterritorialisés puis reterritorialisés par la circulation migratoire des Aït Ayad, c'est une nouvelle forme d'organisation spatiale qui est produite par des évolutions géographiques, historiques, politiques, sociales, mais aussi de la circulation immatérielle, c'est-à-dire la circulation d'idées liée à l'évolution des sociétés et des perceptions que peuvent en avoir les migrants. C'est ces différentes formes de circulation mise en interrelation qui vont produire et fabriquer de nouveaux espaces constitués par le système migratoire. C'est aussi ce qui va permettre de réfléchir au contenu à mettre dans cet espace de l'entre-deux.

Nous pouvons noter une autre contradiction dans la dualité de ces deux espaces. En effet, l'espace créé et pratiqué par les Aït Ayad sur Angers n'est pas un espace central. Il existe une réelle périphérisation de l'espace angevin des Aït Ayad autant dans la localisation, dans la pratique ou dans la création de nouvelles infrastructures et donc de nouveaux espaces. Au contraire, si l'on regarde le nouveau territoire de Beni Ayatt créé par les migrants angevins, c'est une centralité de l'espace qui est occupé par ces derniers. Ces espaces sont-ils révélateurs d'un comportement et d'une situation identitaire du migrant ? Est-ce que le migrant est aussi « périphérique » c'est-à-dire pas « intégré » à la société française, et au contraire est-il dans une position sociale et économique centrale, dans une position d'acteur, dans une position de supériorité par rapport au reste des Aït Ayad n'ayant pas migré ?

C'est aussi dans cette dualité de ces espaces et de ce positionnement social et identitaire du migrant que se situe la circulation migratoire et qu'on pourra peut-être un jour mettre un contenant à ce « contenu de l'entre-deux ».

LES TRANSFERTS MONÉTAIRES ET COMMERCIAUX DES MAROCAINES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU MAROC

Saâdla ELHARIRI*

L'évocation de l'émigration marocaine, décrite dans la littérature spécialisée, fait généralement référence à l'émigration masculine et à ses implications économiques sur le pays d'origine. Les épouses, en revanche, ont été longtemps perçues comme inactives, dépendantes et responsables de la dépense des sommes expédiées par les maris, aussi bien avant que pendant l'immigration. Cependant, elles sont de plus en plus nombreuses à ne plus vouloir se contenter d'observer leur conjoint agir. Elles décident de prendre des initiatives qui leur permettent de s'affirmer et de montrer qu'elles sont capables de jouer un rôle tout aussi important que leur époux dans le projet migratoire familial et en même temps de participer au développement économique local dans le pays d'origine.

Afin d'illustrer nos propos, nous proposons d'expliquer comment les Marocaines immigrées, à travers leurs envois monétaires et le commerce qu'elles ont réussi à créer entre la France et le pays natal prennent part dans la vie économique au Maroc. Pour mieux comprendre ces mécanismes, nous nous baserons exclusivement sur les résultats d'un travail de terrain que nous avons mené depuis quelques années auprès d'une centaine de femmes à Gennevilliers.

LES ENVOIS MONÉTAIRES : HIER ET AUJOURD'HUI

Aujourd'hui nombreuses sont les Marocaines qui ont accédé au marché du travail, ce qui leur permet d'avoir un salaire plus ou moins modeste, selon le type d'activité qu'elles exercent. Ce gain financier féminin nous pousse à nous interroger sur l'existence ou non de leur participation aux envois monétaires vers leur terre natale, ainsi que sur les canaux auxquels elles s'adressent pour accomplir cette tâche. Cependant, avant de répondre à ces deux questions, il nous

* Professeure assistante au département de géographie, Faculté de Lettres et Sciences Humaines d'Agadir, saadia.elhariri@etu.univ-poitiers.fr

paraît nécessaire de rappeler l'importance des flux financiers liés à l'émigration marocaine et leur poids dans l'économie nationale.

Les émigrés et les transferts, clés de l'économie marocaine

Actuellement, les transferts de fonds par les travailleurs émigrés marocains représentent l'une des sources capitales de devises pour le Maroc. L'intérêt accordé à ces envois a fait dire à un ancien ministre du Travail : « C'est un motif de fierté pour nous et un orgueil de constater que les transferts vers le Maroc des travailleurs marocains à l'étranger dépassent de très loin les rentrées de devises au titre du tourisme ou des phosphates » (Belguendouz, 1992 : 26).

Toutefois, précisons que le volume réel des transferts reste inconnu en raison de la multitude des voies par lesquelles ils transitent, bien qu'ils s'opèrent surtout par le circuit officiel : bancaire et postal. Il faut noter également qu'une part non négligeable des fonds échappe au contrôle de l'Office de Change, il s'agit des sommes rapatriées par les émigrés eux-mêmes lors de leur retour en vacances et qu'ils changent au marché noir. Ces flux sont très importants et difficiles à déterminer.

Cependant, il convient de noter dans un premier temps que le lien qui unit l'émigré aux transferts financiers ne date pas d'aujourd'hui. Nombreux sont les travaux qui confirment leur ancienne coexistence. Citons à titre d'exemple le travail de J. Ray (1938 : 49). Cet auteur s'est penché sur l'importance du volume de ces envois monétaires. Selon lui, les sommes que les émigrés apportent s'élèvent à 1 801 048 FF en 1921, 1 660 327 FF en 1922 pour atteindre 2 261 985 FF en 1923. Durant les années soixante et soixante-dix, les travailleurs marocains continuent, à l'image de leurs aînés, à maintenir le niveau des transferts. Selon A. Elhariri (1994 : 220), les émigrés marocains célibataires ou isolés envoient 80 à 90 % de leur salaire.

Les transferts financiers des travailleurs marocains à l'étranger ont connu un essor spectaculaire depuis 1968. Durant cette année leur montant était de 200 millions de dirhams. Depuis, il n'a pas cessé d'augmenter, puisqu'il a atteint 640 millions de dirhams en 1972, pour franchir la barre du milliard en 1973, année qui a coïncidé avec l'instauration des premières mesures pour la limitation de l'immigration dans certains pays européens. Cette augmentation peut être expliquée par l'attention que le gouvernement marocain a apporté à ce secteur en créant les premières structures pour collecter l'argent

des émigrés¹ d'une part et par l'élévation de l'effectif de la population marocaine dans les différents pays d'immigration d'autre part. Il est passé de 100 000 personnes en 1966 à un million en 1985 (Charef, 2000 : 217). Ajoutons à cela la croissance de l'émigration saisonnière : les saisonniers ont une capacité d'épargne très importante par rapport à la durée de leur séjour dans le pays d'accueil. Par exemple, dans le secteur agricole, ils économisent jusqu'à 80 % de leur salaire (Charef, 1999 : 35).

Selon les données de l'Office de changes marocain, durant les années quatre-vingt, les transferts des Marocains à l'étranger se sont accrus de 4 174, en 1980 à 13, 267 milliards en 1987 pour atteindre 16,537 milliards en 1990 et 19,311 milliards en 1998. Selon le rapport d'activité (2002) du groupe banques populaires au Maroc ils se chiffrent à 35,513 milliards de dirhams en 2002. (Cependant, nous pouvons noter l'élargissement du champ migratoire des RME et la contribution majeure de la France aux transferts monétaires en direction du Maroc. Ils y participent de 43,7 % et cette domination ne date pas d'aujourd'hui. Déjà en 1973, son apport était de 93 % (Baroudi, 1978 : 96). Cependant, dès 1975 il a baissé puisqu'il est passé à 67,7 %, puis à 64, 4 % et 66,5 % en 1977 et 1983 (Charef, 2000 : 221). Le recul qui a marqué les envois en provenance de ce pays est dû à l'apparition de nouveaux pays d'accueil comme la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne et l'émergence d'autres comme l'Espagne, l'Italie, les pays Arabes et l'Amérique qui y participent d'une façon non négligeable. Le volume des transferts en provenance d'Italie est passé de 15,8 millions en 1975 à 21 millions en 1981, puis 45,8 millions en 1983 pour atteindre 629,9 millions en 1995 (ibid.). Cette multitude de sources constitue une chance pour le Maroc et son économie nationale. Ils financent une partie du déficit des échanges extérieurs. Z. Chattou (1998 : 121) écrit dans ce sens que les envois des Résidents Marocains à l'Étranger ont réglé en moyenne 70 % du déficit de la balance commerciale au cours de la période 1971-1992.

À la lumière de cette analyse, les travailleurs marocains, dès leur départ à l'étranger et jusqu'à maintenant, continuent de montrer

¹ C'est en 1968 que les autorités marocaines ont confié au Crédit Populaire du Maroc (CPM) le soin d'organiser le rapatriement des économies des travailleurs marocains à l'étranger. À la fin des années soixante-dix, il contrôlait 98 % des rapatriements de l'argent des émigrés. Aujourd'hui même s'il est encore le principal collecteur de cet argent, il n'a pas le monopole de ce marché, d'autres banques marocaines s'étant lancées dans ce domaine comme la Banque Commerciale du Maroc (BMC), la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE), la Banque Marocaine du Commerce et d'Industrie (BMCI), WAFABANK, etc.

leur volonté de réussir économiquement et socialement. Les envois monétaires qu'ils effectuent vers la terre natale traduisent bien cette envie. Qu'en est-il alors de ceux accomplis par les femmes ?

Les modes de transferts utilisés par les femmes

D'après les réponses recueillies auprès de 100 Marocaines, nous avons constaté qu'elles effectuent toutes des transferts vers le pays d'origine. Mais les moyens utilisés diffèrent. Elles sont 42 à faire appel aux canaux officiels et sont toutes originaires du milieu urbain. Leurs envois sont irréguliers : 28 d'entre elles transfèrent de l'argent trois à quatre fois par an tandis que les autres le font une à deux fois par an (14 jeunes femmes citadines).

La somme envoyée par les jeunes femmes varie entre 76 et 91 € (500 et 600 FF). Les autres femmes avouent envoyer une somme inférieure, entre 45 et 60 € (300 et 400 FF). La cherté de la vie en région parisienne (logements, transports, etc.), la présence de nombreux enfants et le chômage des époux pour certaines, sont les raisons qui justifient ces flux monétaires infimes. Ces femmes disent qu'elles réduisent leurs dépenses afin d'amasser un petit pécule. Ces maigres envois prennent en fait la forme d'une aide à la famille restée au pays d'origine. Cette pratique n'est pas spécifique aux Marocaines. Elle est également commune aux femmes africaines (Vermande, 1994 : 74).

Elles envoient toutes leur argent par la Banque Al Shacby du Maroc². Lors du transfert, la plupart des femmes sont accompagnées par leurs filles, qui les aident à effectuer toutes les démarches. La modestie des sommes expédiées ne signifie pas que leur relation avec le pays d'origine soit moins solide. Elle se justifie par un sentiment de réserve que leur inspire le système bancaire et par le désir d'éviter les frais d'envois. Cette constatation est issue de leurs récits :

« Je sais que le fait de transférer de l'argent par la banque est quelque chose de bien et que ma famille là-bas le recevra mais je suis méfiante. J'ai toujours peur qu'il se perde en sachant que ce

² Banque Al Shacby du Maroc (BCDM) est une filiale de la Banque Centrale Populaire (BCP). Elle a été créée en 1973 dans le but de mieux structurer les transferts des travailleurs marocains à l'étranger. Son premier réseau d'agences est apparu en région parisienne et dans le Nord de la France : huit guichets et trois agences dont deux à Paris et une à Asnières. Puis en 1976, il y a eu la création de la BCDM à Bruxelles. Celle-ci possède à ce jour quatre guichets et deux agences dont l'une est à Bruxelles et l'autre à Anvers. Pour plus d'informations voir les travaux de M. Charef (1983, 1999, 2000).

n'est pas vrai. C'est comme ça je n'y peux rien, surtout qu'ici j'ai mon propre compte et je ne m'inquiète jamais pour mon argent » (M., femme originaire de Nador, 42 ans).

Toutes ces femmes qui transfèrent leur argent par les voies officielles, apportent également leurs économies avec elles à chaque départ au Maroc. La somme introduite est plus importante et varie entre 457 et 762 € (3 000 et 5 000 FF). Elles s'en servent à maintes occasions : aider un frère ou un père à monter un petit commerce, une sœur à acheter une machine à coudre et à broder, ou à payer les frais d'hospitalisation d'une mère ou d'un père malade. Le récit de cette femme traduit la forme de soutien que nos informatrices fournissent à leur famille :

« Toute l'année j'essaie de mettre un peu d'argent de côté, comme ça quand je rentre au pays je le ramène avec moi, pour aider ma mère, surtout que mon père qui s'occupait d'elle avant est mort maintenant. Je sais que mes autres frères et sœurs qui sont avec elle au Maroc, lui donnent chacun un peu de leur salaire, mais je trouve que c'est mon devoir à moi aussi, de participer. C'est la moindre des choses. C'est pour cela, une fois que je suis avec elle là-bas je lui achète tout ce dont elle a besoin. Je fais en sorte qu'elle ne manque de rien » (H., femme originaire de Nador, 41 ans).

Les autres femmes (58) n'ont jamais fait appel aux canaux officiels. Elles ont toujours préféré apporter leur argent personnellement. La somme introduite varie de 457 et 1 067 € (3 000 à 7 000 FF). Elle est un peu plus importante que celle observée pour les autres femmes. Cet argent constitue le fruit de leur économie. Elles l'ont acquis surtout par leur travail officiel ou informel, à l'aide des enfants, qui exercent une activité professionnelle (en particulier les filles) et qui leur donnent une partie de leur salaire, et par le « grignotage » sur le budget familial à l'insu des maris. Cependant, toutes déclarent que leur époux n'est pas averti de la somme exacte ramenée avec elles. À ce propos une femme nous a dit :

« Mon mari sait, depuis longtemps, que je ramène avec moi de l'argent, mais il ignore complètement combien. Je fais toujours en sorte qu'il ne sache pas car s'il était au courant je suis sûre qu'il ne cessera pas de me poser des questions à propos de cet argent, comment j'ai pu l'avoir ? Qu'est ce que je vais faire avec au bled ? Tout ça quoi. Pour que je puisse être tranquille, je ne lui dis rien » (Z., femme originaire d'Agadir, 60 ans).

L'aide monétaire que les Marocaines fournissent à leur famille peut être un moyen de prouver leur attachement à celle-ci. Elle peut être aussi un indicateur de leur capacité à acquérir une certaine

autonomie financière et à se débrouiller dans al ghorba³ comme leurs homologues masculins, si on leur donne leur chance. Le récit de cette femme est clair sur ce point :

« Chez nous, depuis toujours la femme a été considérée comme l'être le plus faible, et qui ne peut jamais faire quelque chose de sa vie sans l'aide des autres. Elle est tout le temps dépendante de quelqu'un soit du père du frère ou du mari. Cette situation m'a souvent énervée car je trouve qu'elle n'est pas juste. C'est pour cela, dès que je suis arrivée en France je n'ai pas trop tardé pour aller chercher du travail, faire des formations ou des stages. Maintenant, j'ai un emploi, et même si je suis mal payée je ne baisse pas les bras parce que je tiens à trouver mieux comme ça je montrerai à tout mon entourage que je peux réussir moi aussi » (L., femme originaire de Casablanca, 30 ans).

Ainsi, par leurs transferts monétaires, si modestes soient-ils, les femmes jouent un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie de leur famille. En conséquence, elles participent elles aussi à l'apport de devises dans l'économie marocaine.

PRATIQUES COMMERCIALES FÉMININES ENTRE LA FRANCE ET LE MAROC

Toutes les femmes rencontrées rapportent, lors de leurs vacances, des cadeaux à leur famille. En outre, elles font entrer des « produits symboles » de la France dans le but de les commercialiser. Elles se procurent sur les marchés des articles qu'elles jugent de meilleur prix et de meilleure qualité qu'au pays d'origine. Souvent, elles comparent le prix des biens acquis en France, exprimé en dirhams, avec celui des mêmes produits quand ils existent au Maroc. Généralement ce sont des biens qui coûtent cher en terre natale. Parmi elles, certaines ont décidé de faire un vrai métier de ce petit commerce, plusieurs fois par an, et de façon plus rationalisée. C'est à ces dernières que nous nous intéressons.

³ Alghorba est un terme qui s'associe à l'isolement, l'éloignement, la nostalgie et à l'exil. Alghorba est souvent vécu sur le mode de la souffrance : une vie dans la peur de l'instant et du futur. Tous les discours des émigrés s'organisent autour de cette notion. Sur ce terme voir à titre d'exemple le travail d'A. Sayad (1999), de A. Aggoun (2002 : 6-13).

Des produits manufacturés français au Maroc

Cette pratique commerciale concerne des marchandises et des articles particuliers. Les objets importés ont pour but d'alimenter un petit commerce pour un frère, un père à la retraite ou une amie. La charge de leur revente est cédée à ces derniers. D'autres produits sont introduits pour satisfaire une commande.

LES FEMMES AU CŒUR D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE, FAMILIALE ET AMICALE

Les femmes effectuant ce type de commerce déclarent qu'elles retournent au Maroc quatre, voire cinq fois par an, pour rapporter des produits et en chercher d'autres. Ce sont des femmes d'ont l'âge varie entre 45 à 54 ans, originaires du milieu rural et qui n'ont pas de travail fixe en France. Leur séjour au pays d'origine ne dure pas plus de dix à quinze jours à chaque fois. La complicité de leur mari leur est assurée. En effet, elles se rendent au pays avec leur époux qui, d'ailleurs eux aussi, font assez souvent des allers-retours pour la même raison. Faire partie de ce voyage à caractère commercial n'est pas une tâche facile pour ces femmes. Toutes reconnaissent que leur conjoint a longtemps refusé leur participation à ce type d'activité. L'obtention de leur accord est le résultat d'une longue négociation. La parole de cette femme est très éloquente :

« Pour que mon mari accepte que je fasse du commerce avec lui, j'ai beaucoup galéré. Au début, il ne voulait rien entendre. Tout ce qu'il trouvait à me dire c'est que cette activité n'était pas faite pour les femmes. Il essayait toujours de trouver des excuses pour me décourager. Mais moi je n'ai pas laissé tomber. Plusieurs fois nos discussions à propos de ce sujet finissaient par des engueulades. Mais à force, et puisqu'il a vu à quel point j'insistais, il a fini par céder. D'ailleurs, je ne l'ai pas déçu. Mon commerce marche très bien et je suis fière de moi » (K., femme originaire d'Oued Sidi Ben Dawad, 45 ans).

La concrétisation de cette initiative représente pour elles la réalisation d'un rêve auquel elles tenaient et qu'elles ont longtemps mis de côté. Aujourd'hui, elles cherchent à le maintenir et à le développer. Quelques femmes témoignent de ce commerce tenu par la famille proche et les amies :

« Mon père est très fatigué maintenant. Il a beaucoup travaillé dans sa vie pour nous, maintenant je l'aide puisqu'il a ouvert une petite boutique de vêtements pour les femmes, en lui ramenant des tissus, des parfums... Ce petit commerce l'occupe, au lieu de rester sans rien faire » (N., femme originaire de Ain Harouda, 45 ans).

« Les produits que je ramène, je les donne à mon frère qui les vend dans le magasin qu'il a pu ouvrir récemment. Après, il partage avec moi les bénéfices » (A., femme originaire de Inzeganne, 51 ans).

« Lors de chaque retour avec mon mari au Maroc, je ramène des affaires comme des tissus, des vêtements, des foulards... pour mon frère qui a une boutique spécialisée dans les produits pour les femmes » (M., femme originaire Oled Hadou, 49 ans).

« J'ai aidé mon frère à monter un petit commerce au Maroc. Alors trois à quatre fois par an, je lui ramène des produits à vendre. Comme ça, tous les deux, on gagne un peu d'argent. Mon mari est au courant de cela, mais il est d'accord » (H., femme originaire de Ain Jemma, 47 ans).

« J'ai une amie qui a ouvert un commerce. Elle m'a proposé de lui ramener des affaires pour les femmes dans le but de les vendre dans son magasin. J'ai trouvé ça intéressant, alors j'ai commencé à lui fournir divers produits. Notre affaire marche bien et tout le monde est content » (K., femme originaire de Oled Sidi Ben Dawad, 53 ans).

Ce commerce, sur des bases familiales, voire amicales, puise ses règles dans l'honnêteté et la parole. En effet, les femmes font une confiance totale aux vendeurs. Tous les bénéfices sont notés sur un livre de comptes, qu'elles consultent à chaque retour au pays. L'argent gagné est leur bien propre qu'elles placent sur leur compte bancaire personnel. Pour elles, il représente une assurance contre les imprévus. Elles sont libres de sa gestion. Leur mari n'a aucun droit ni aucune autorité dessus.

DEUX DEMANDES PARTICULIÈRES : L'EXEMPLE DES TISSUS MLIFFA ET JAWHARA

Outre, les produits habituels⁴, d'autres sont introduits afin de satisfaire une commande faite par des femmes qui sont au pays d'origine. Celles-ci sont soit des voisines soit des amies, soit même des inconnues qui se fient à leur bonne réputation. Ces dernières reçoivent une

⁴ Dans l'ensemble, ils sont réservés uniquement aux femmes et couvrent des domaines variés, ils prennent la forme de produits de beauté (parfums et savons) ou d'habits et de tissus (couvertures, couettes, draps, nappes, rideaux). Elles apportent également des ustensiles de cuisine (vaisselle), de petits appareils électroménagers (hâcheuses, aspirateurs, fers à repasser, cafetières, sèche-cheveux) et d'autres accessoires (chaussures, montres de femme, sacs à main, portemonnaie et valises de voyage).

avance en repartant en France et lorsqu'elles sont de retour au Maroc, elles récupèrent le reste de la somme déjà fixée. Le témoignage de cette femme est éloquent :

« Avant que je revienne en France, toutes mes clientes au Maroc, que ce soit celles avec lesquelles j'ai déjà travaillé ou celles que je ne connais pas, me donnent une partie d'argent sans garantie de ma part. Elles me font confiance et je les apprécie pour ça. C'est pour cela, moi aussi je fais toujours attention quand je fais mes achats pour ne pas me tromper ou oublier la demande d'une d'entre elles. C'est la faute que je ne dois jamais faire, sinon je perdrais mon respect auprès d'elles, ce qui serait très grave pour moi et menacerait mon commerce » (K., femme originaire Ain Sfa, 47 ans).

Cette pratique concerne particulièrement deux types de tissus. Le premier est connu sous le nom de *Milffa*. Elles s'en servent pour confectionner, à leurs filles et à elles-mêmes, des vêtements traditionnels comme *aïallâba* (longue robe à capuche et à manches longues) ; tandis que le deuxième est dénommé *Jawhara*. Elles l'utilisent pour faire *altakshîja*, vêtement porté lors des diverses fêtes telles que les mariages.

Ces deux catégories de tissus sont les plus commandées, non seulement à cause de leur coût moins élevé en France, mais aussi pour leur valeur symbolique et pour leur qualité. À ce propos une femme nous a confiée :

*« Depuis que j'ai commencé à emporter des affaires à vendre au Maroc, toutes les femmes me demandent toujours de leur ramener surtout *Jawhara* et *Milffa*. Toutes savent que ces deux tissus existent au bled, mais elles n'aiment pas les acheter là-bas. Je connais des femmes qui sont des voisines à moi au pays qui font venir ces tissus de la Mecque pour les vendre mais elles me disent qu'elles n'arrivent pas à les écouler parce que leurs clientes préfèrent ceux de la France. Elles trouvent qu'ils sont mieux et coûtent moins cher » (N., femme originaire d'Ouled Sidî Ben Dawad, 45 ans).*

Si ce groupe de femmes a pu faire fleurir cette activité au Maroc, elles ont réussi à transposer le même système en France.

La revente en France de marchandises ethniques

Une fois qu'elles ont donné leurs produits rapportés à leur famille et à leurs amies, les Marocaines s'approvisionnent en divers articles avant de retourner en France. La voiture est aussi pleine au retour qu'au départ.

DIVERS ARTICLES À FORTE DEMANDE

Parmi les marchandises qu'elles se procurent et qui trouvent du succès auprès des femmes dans le pays d'accueil, citons les produits de beauté (alḥanna⁵, alward⁶), les ingrédients de cuisson (épices, huile d'olive, alsman⁷) et des articles à usage religieux (tapis de prière). Elles achètent aussi certains ustensiles de cuisine (le couscoussier, al gas'a⁸), des chaussures et vêtements traditionnels (babouches, pantalons arabes, robes longues), et des affaires de bain (almḥakka⁹, alsábūn albalāy¹⁰ et alghasūl¹¹) ; ceci en raison du rapport qualité / prix, de la rareté et du manque de choix sur le marché en France. Tous ces produits s'acquièrent à alqaysariyya¹², chez des commerçants qui sont devenus leurs fournisseurs habituels. Une femme nous a raconté :

« J'achète toujours tout ce dont j'ai besoin chez le même marchand, il me connaît et moi aussi je le connais très bien. Ça fait longtemps que nous travaillons ensemble. En plus, il me fait souvent des prix. De même, à certains moments quand je n'ai pas d'argent liquide sur moi, il me laisse partir et je ne le paye que la prochaine fois. On se fait confiance. Il n'y a jamais eu de problème entre nous » (F., femme originaire de Nador, 53 ans).

Elles se rendent aussi au qaysariyya pour se procurer d'autres types de tissus qu'elles donnent au couturier afin de confectionner des costumes traditionnels (alfakshita). Agissant de la sorte, elles ont réussi à monter une sorte de « prêt-à-porter ». Ces marchandises sont achetées soit pour satisfaire une commande soit pour être commercialisées. La plupart de leurs clientes sont des femmes maghrébines. En France, les femmes se chargent elles-mêmes de leur commerce, aidées parfois par leur fille aînée. Celle-ci prend le relais surtout en leur absence. Elles vendent leurs produits chez elles ou en circulant

⁵ Plante verte que les femmes utilisent pour les cheveux et le corps.

⁶ Pétales de roses séchés.

⁷ Beurre rance qui s'utilise pour la préparation du couscous.

⁸ Grand plat en terre qui sert à la préparation du pain.

⁹ Gant traditionnel que les femmes utilisent pour se laver (au hammam par exemple).

¹⁰ Savon qui se présente sous la forme d'une pâte de couleur maron.

¹¹ Argile, les femmes s'en servent pour les cheveux et le corps.

¹² Alqaysariyya est un espace commercial dont la taille et les clients sont variables. Les commerces s'alignent dans quelques rues bien déterminées. Alqaysariyya est associée aux marchands de tissus, aspect dominant, mais d'autres commerces d'habillement, de bijoux, des chaussures, d'ustensiles y sont associés.

de maison en maison, un peu comme cela se pratique au Maroc. Une femme nous a dit :

« Tous les produits que ramène, je n'ai jamais eu de problèmes pour les vendre. Je connais beaucoup de femmes soit Marocaines, soit Algériennes soit Tunisiennes qui viennent toujours me demander certaines affaires. En général, ce sont des copines à moi ou des copines de mes copines. En plus, les produits que j'emporte ne restent pas longtemps chez moi. Ils se vendent vite, ils n'ont pas le temps de s'abîmer. Je sais ce que les femmes demandent. Je leur ramène ce dont elles ont besoin. C'est ça le commerce, il faut savoir ce que les clients demandent sinon ça ne marchera jamais et j'aurais perdu depuis longtemps. J'aime beaucoup ce que je fais, ça me rapporte de l'argent et m'aide à rencontrer d'autres femmes » (N., femme originaire de Ait Bahman, 52 ans).

Grâce au réseau féminin communautaire auquel elles appartiennent, elles écoulent leurs produits. Cette pratique commerciale à laquelle les femmes s'adonnent ne leur est pas spécifique, car d'autres Marocaines installées en Espagne en particulier à Madrid exercent la même activité (Ramirez, 1999 : 30).

LES BIJOUX : DES OBJETS PEU PRÉSENTS DANS LES BAGAGES

Parallèlement aux achats alimentaires et vestimentaires, les Marocaines se procurent divers bijoux en or (boucles d'oreilles, bagues, bracelets, etc.) considérés comme signes de prestige et de réussite sociale. Ce fort intérêt des femmes marocaines pour la possession des bijoux en or n'est pas un comportement unique, il s'applique également aux femmes africaines (Vermande, 1994 : 44). Cette pratique, même si elle n'est accomplie que par 4 femmes, existe bien. Sa rareté trouve son explication dans sa délicatesse. Il s'agit-là d'une grande responsabilité. La peur que les bijoux ne plaisent pas à leurs clientes ou qu'elles-mêmes les perdent dans le voyage est à l'origine de la marginalité de cette activité. Son échec représente une atteinte à leur réputation et peut causer la perte de leur crédibilité devant les autres femmes. Elles n'auraient plus de place parmi celles-ci. Toutefois, il est important de noter que celles qui s'aventurent dans cette activité sont surtout des femmes dont l'âge varie entre 52 et 54 ans et ayant plus d'expérience dans ce domaine. Ces facteurs représentent une assurance pour les clientes. Une femme nous a dit :

« Ramener des bijoux pour mes clientes est une tâche qui n'est pas facile du tout. Je le sais et je suis consciente de ça. Merci Seigneur, jusqu'à maintenant ne n'ai pas eu de problème avec aucune femme. Mon secret n'est pas "sorcier". Je fais toujours très attention à la demande de ma cliente. Je m'informe bien sur tous

les détails concernant le bijou qu'elle désire même sur les couleurs des perles qu'elle souhaite par exemple. Mais je crois que j'ai eu en même temps un peu de chance » (L., femme originaire de Al Harouda, 53 ans).

Cette opération est basée sur la confiance cultivée entre ces femmes et leurs clientes. Ces dernières leur donnent la somme d'argent nécessaire, sans aucune garantie. Les Marocaines consacrent un temps important à ces achats qui demandent d'elles des déplacements assez fréquents au « qaysariyya des bijoux », et leurs visites chez le bijoutier se font souvent avec une sœur, une cousine ou une amie intime. Ce départ en groupe leur permet d'échanger les conseils, les appréciations et de chasser tout doute possible.

Généralement, nos informatrices s'adressent au même bijoutier avec lequel elles ont noué des relations bâties sur le respect et l'honnêteté. La plupart du temps, il s'agit d'ailleurs du bijoutier chez qui elles se procurent leurs propres bijoux. Deux femmes nous ont confiée :

« Acheter des bijoux pour d'autres femmes n'est pas une tâche facile car il faut faire très attention au moment de l'achat. Afin d'éviter toute sorte de problèmes, je vais toujours chez le même bijoutier. En principe, je lui achète moi aussi des bijoux » (S., femme originaire de Ain Sfa, 53 ans).

« Avant, mon commerce se limitait aux achats vestimentaires et alimentaires, mais depuis un certain temps, des femmes m'ont chargée de leur acheter des bijoux au Maroc. Au départ j'avais peur qu'ils ne leur plaisent pas. Mais avec le temps je me suis habituée et les femmes me font confiance, et je remercie le Seigneur car jusqu'à aujourd'hui je n'ai aucun problème avec mes clientes » (A., femme originaire de Oled el Ha, 42 ans).

Pour finir, notons que ce circuit marchand a fait de ces Marocaines des intermédiaires entre la France et le Maroc. L'originalité dans le cas de ces femmes est qu'elles n'avaient pas vraiment d'acquis social au départ. Ces femmes issues des zones rurales ayant épousé des émigrés ont su changer leur mode de vie en devenant des commerçantes et des actrices du développement dans le pays d'origine.

CONCLUSION

Vivre actuellement en France, pour les Marocaines et leur famille, ne signifie pas que les liens sont coupés avec le pays d'origine. Au contraire, elles vivent en ayant toujours le Maroc à l'esprit. Les différentes relations, monétaires et commerciales, sont autant d'indices, qui manifestent leur attachement fort à leur terre natale et

ou dynamisme de leur nouvelle vie en terre d'immigration. En effet, par les envois d'argent, elles cherchent à montrer qu'elles sont capables de prendre des initiatives, des risques et d'assumer des responsabilités autres que leurs rôles d'épouse et de mère. De même, par leur accès au commerce, elles désirent prouver qu'il ne leur suffit plus de se contenter de suivre leur mari, lors de chaque retour estival, dans le but de renouer les liens avec la famille et les parents qui sont « là-bas », ou tout simplement pour qu'ils réalisent leurs projets, comme la surveillance de la construction d'une maison, ou la vente des divers objets apportés de France. Elles décident de manifester une certaine volonté d'acquérir un peu plus d'autonomie par rapport à leur conjoint, en créant leur « petite entreprise » personnelle. Grâce à elles, transite toute une gamme de marchandises et se développe un réseau économique informel. Cette activité, même si elle est encore discrète, ne cesse de se développer chez les Marocaines. Elles en ont fait un « vrai métier », allant et venant, telles des fourmis, pendant toute l'année. Ainsi, des produits français sont transportés au Maroc et remplacés par des articles ethniques qui feront le chemin inverse, en direction de la France. Cette activité informelle les place en position d'agents intermédiaires entre la France et le Maroc. Elles deviennent des « Dames de France », selon l'expression de Y. Boulahbel (1996 : 110). Partant de là, elles sont devenues les vecteurs d'un nouveau type de consommation, rapprochant des femmes installées de chaque côté de la Méditerranée par des produits féminins qui étaient autrefois difficiles à acquérir. Elles ont commencé à atteindre un véritable poids économique car elles arrivent à satisfaire non seulement des demandes générales mais aussi des demandes particulières.

L'accomplissement de leur activité commerciale, en même temps que celle de leur mari, facilite leurs déplacements. Agissant de la sorte, elles ont réussi à créer un commerce conjugal et complémentaire puisque chacun d'eux a sa propre marchandise et sa propre clientèle. Nous pouvons dire que ces femmes ont une espèce d'ethos d'entrepreneuses qui leur permet de mobiliser leurs ressources personnelles avec intelligence pour atteindre leur objectif. Créer leur activité, c'est alors pour elles accéder à un statut social plus valorisant. Il s'agit pour les femmes d'être indépendantes financièrement. Ainsi, ce qui distingue nettement ces femmes entrepreneuses, c'est la notion que l'activité indépendante est non seulement un élément essentiel de l'épanouissement professionnel, mais aussi qu'il rend possible l'accès à un statut social respectable. Elles sont également conscientes qu'elles contribuent ainsi au développement de leur pays d'origine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIT BEN LMADANI (F.), 1998, *La circulation entre les deux rives ou la gestion du double rejet. Le cas des retraitées marocaines en France*, Mémoire de DEA en Sociologie, Université de Paris 7, 89 p.
- BAROUDI (A.), 1978, *Maroc, impérialisme et émigration*, Le Sycomore, Paris, 189 p.
- BELGUENDOZ (A.), 1992, « Les T.M.E., ou les devisards (1960-1991) », *Économie et Socialisme*, n° 11, pp. 25-45.
- BOULAHBEL (Y.), 1996, « Dames de France et d'Algérie : une stratégie d'automatisation à l'ombre des traditions », *Cahiers du Mage*, n° 3, pp. 105-114.
- CHAREF (M.), 1983, « Les transferts d'épargne des émigrés marocains en France : évolution de leur importance et leurs effets », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 20, pp. 217-227.
- CHAREF (M.), 1999, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Sud Contact, Rabat (Maroc), 312 p.
- CHAREF (M.), 2000, *La circulation migratoire marocaine*, Thèse présentée en vue de l'obtention du titre de doctorat en Sciences géographiques, Université de Bruxelles, 339 p.
- CHATTOU (Z.), 1998, *Migration marocaine en Europe. Le paradoxe des itinéraires*, L'Harmattan, Paris, 254 p.
- ELHARIRI (A.), 1994, *Les Marocains dans les Houillères du Nord Pas-de-Calais et leurs relations avec le pays d'origine (Fermeture des mines, retour et réinsertion au pays)*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Géographie, Université de Poitiers, 550 p.
- GARSON (J.-P.), 1981, « Les Algériens. Anciens et nouveaux enjeux de la migration algérienne », in J.-P. Garson et G.-P. Tapinos (Dir.), *L'argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*, PUF, Paris, pp. 31-69.

- GAUTHIER (C.), 1997, « Mobilités migratoires, sociabilité et échanges marchands », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 13, n° 3, pp. 183-210
- POINARD (M.), 1991, *Les Portugais dans l'émigration, une géographie de l'absence*, Thèse de doctorat d'État en Lettres et Sciences humaines, Université de Toulouse-Le-Mirail, 1991, 803 p.
- RAMIREZ (A.), 1999, « La valeur du travail. L'insertion dans le marché du travail des immigrées marocaines en Espagne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 15, n° 2, pp. 9-36.
- SCHAEFFER (F.), 2001, « Mythe du retour et réalité de l'entre-deux. La retraite en France, ou au Maroc ? », *Revue des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 1, pp. 165-176.
- VERMANDE (M.), 1994, « Les femmes africaines et l'argent à Cergy-Saint-Christophe », Mémoire de DEA en Géographie, Université de Poitiers, 74 p.

LES EFFETS DES RÉSEAUX TRANSNATIONAUX SUR L'ÉCONOMIE LOCALE ET RÉGIONALE À TATAOUINE (SUD-EST TUNISIEN)

Hassen BOUBAKRI*

INTRODUCTION

La question migratoire est inscrite de nos jours sur tous les agendas. Ce sont en particulier les flux de déplacement des personnes en direction des pays dits développés qui retiennent l'attention, mobilisent hommes politiques et policiers et font l'objet d'analyses et de mises en perspectives permanentes par les spécialistes. L'analyse à vaste échelle de ces flux prend rarement en compte le fait que, derrière les « flots » de migrants, se profilent de multiples initiatives personnelles et des dynamismes individuels qui font de leurs auteurs des « leaders » dont l'étendue, géographique en particulier, des activités et des échanges peuvent les placer dans des rôles moteurs dans le développement d'activités productives ou de services sur plusieurs lieux, répartis aussi bien dans les pays émetteurs que dans les pays d'origine, ou encore dans des pays « intermédiaires ». Nous exposons dans ce papier¹ deux « figures » d'entrepreneurs migrants originaires de Ghoumrassen (région de Tataouine, dans le Sud-Est tunisien) dont les activités et les entreprises sont situées sur plusieurs sites en France et en Tunisie et même autre part, et qui reposent sur des dispositifs commerciaux ou productifs construits en s'appuyant sur un réseau de gérants et de proches eux aussi dispersés.

* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse, Tunisie.
hassen.boubakri@laposte.net ou hassen.boubakri@caramail.com

¹ Article paru dans *La Méditerranée des réseaux*, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Éditions Maisonneuve & La Rose, 2002.

ÉCONOMIES SUR TRAVAIL À L'ÉTRANGER ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les retombées économiques de l'émigration présentent des enjeux considérables particulièrement pour les pays et les régions de départ. Elles se présentent également comme un champ privilégié de la coopération au développement entre pays émetteurs et pays de destination.

Les transferts de fonds : Un poids substantiel dans les principaux agrégats économiques, mais une contribution marginale à l'investissement global sur le plan national

Les envois de fonds des résidents nationaux à l'étranger sont la marque immédiate et sensible des retombées de l'émigration sur les pays d'origine. Ces retombées se mesurent à différents niveaux de la vie économique et dans différents secteurs d'activité dans le pays et dans les régions natales. Elles sont visibles aussi bien aux niveaux macro (balances des paiements, part dans les rentrées de devises, effets directs et indirects, sur le long comme sur le court ou moyen terme), qu'aux niveaux microéconomiques : sur les espaces et les groupes locaux, sur le niveau de vie et les modes de consommation des ménages, sur les activités économiques régionales, etc.

La comptabilité de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) situe le volume des économies sur salaires (ou sur revenus) rapatriés en 2000 par les membres de la colonie tunisienne à l'étranger à 1 091 MDT, contre 712 MDT en 1995 et 526,9 en 1990, soit une augmentation de 35,3 % entre 1990 et 1995 et de 53,2 % entre 1995 et 2000 (Cf. tableau 1).

Ces remises n'étaient que de 15,2 MD (aux prix courants) en 1970.

Le volume cumulé des transferts bruts des économies migratoires en Tunisie entre 1975 et 2000 avait atteint 11 488 MDT (aux prix courants).

Le gonflement de la valeur des recettes courantes – dont les remises migratoires – est lié au départ à la dépréciation de la monnaie tunisienne, dévaluée en 1986 dans le cadre du PAS (Plan d'Ajustement Structurel) auquel a été soumise l'économie tunisienne à la suite de la grave crise économique du milieu des années 1980. Le Dinar avait ainsi perdu depuis 50 à 60 % de sa valeur sur le marché officiel, et 60 à 70 % sur le marché parallèle.

Tableau 1 : Contribution de l'économie sur le travail à l'étranger à la balance tunisienne des paiements

Année	Montant		Apports en espèces		Apports en nature	
	En MDT (*)	Variation annuelle en %	En MDT	En % du total	En MDT	En % du total
1990	526	+ 13,6	442	84,0	84	16,0
1991	527	+ 0,2	472	89,6	55	10,4
1992	508	- 3,6	407	80,0	101	19,9
1993	600	+ 18,1	450	75,0	150	25,0
1994	696	+ 16,0	499	71,7	197	28,3
1995	712	+ 2,3	546	76,7	166	23,3
1996	798	+ 12,1	592	74,2	206	25,8
1997	846	+ 6,0	616	72,8	230	27,2
1998	902	+ 6,6	676	74,9	226	25,1
1999	1 020	+ 13,1	732	71,8	288	28,2
2000	1 091	+ 7,0	810	74,2	281	25,8

(*) : Millions de Dinars Tunisiens

Source : Banque Centrale de Tunisie (1990-2000).

Par ailleurs, les enquêtes de terrain, observations et recoupements que nous avons conduits durant les dernières années (Boubakri, 1994) nous poussent à considérer comme largement sous-estimée la valeur des transferts des économies sur travail à l'étranger avancée par les organismes officiels. La valeur des remises réelles devrait au contraire représenter du double au triple celle avancée par la BCT, soit probablement 1 200 à 1 600 MDT / an. Parmi les raisons de cette sous-évaluation, nous citons :

- la non-déclaration de la totalité ou d'une bonne part des devises rapatriées en espèces par les migrants.

- la pratique courante du change sur le marché parallèle dont le taux est généralement supérieur de 10 à 20 % par rapport à celui du marché officiel.

- La sous-estimation de la valeur des importations en nature destinées aux ménages ou à la commercialisation dans les circuits parallèles.

Les recettes migratoires : une aubaine pour l'économie tunisienne en 2001-2002 ?

Les remises migratoires représentent 10 à 20 % de la valeur totale des recettes courantes du pays au cours des années 1980. Les recettes courantes ont largement plus que doublé entre 1986 et 1994, passant de 2 479 à 6 590 MDT. Les transferts migratoires ont également représenté au cours de la même période 4,5 % du PIB, 47,5 % de la valeur du service de la dette extérieure, 58,6 % de la valeur des recettes touristiques et 3/4 de la valeur des exportations pétrolières. En l'an 2000, les recettes migratoires ont représenté la moitié environ (47,3 %) des recettes touristiques.

Le dinar tunisien continue de connaître une forte pression, surtout depuis la mise en circulation de la monnaie unique européenne (l'euro) et encore plus depuis la crise internationale qui a suivi les événements de septembre 2001. Si la crise touristique qui a, depuis, touché la Tunisie, à l'instar d'autres pays, donnait à penser à l'aggravation de la fragilité du Dinar tunisien, ce sont les transferts de l'étranger de la communauté tunisienne émigrée qui ont, semble-t-il, permis à la balance tunisienne des paiements de franchir le cap des fortes tensions qui avaient failli l'ébranler et avec elle toute l'économie tunisienne (baisse de 30 à 40 % des recettes touristiques, baisse des investissements directs étrangers...). L'économie tunisienne avait été déjà bien secouée depuis quelques années par les retombées de la crise agricole, elle-même provoquée par une suite de 5 années de sécheresse, et par l'aggravation du chômage, surtout celui des jeunes et des diplômés. Sans oublier l'effet du démantèlement tarifaire sur les recettes courantes et des effets de libéralisation des échanges avec l'Union européenne en particulier et dans le cadre de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce) en général, sur le tissu productif et de services tunisiens.

Un faible taux de réalisation des intentions d'investissement

L'API (Agence de Promotion des Investissements) et l'APIA (Agence de promotion des Investissements Agricoles) avaient établi en 1990 un bilan des investissements qui montre que le taux moyen de réalisation des projets agréés au profit des promoteurs émigrés est de l'ordre de 40 % pour l'emploi et 51 % pour l'investissement.

En 1990, 952 entreprises mises sur pied par des émigrés étaient opérationnelles, alors que 2 831 projets industriels avaient été agréés entre 1975 et 1990 au profit d'émigrés, soit un taux de réalisation de 33 %. Ces entreprises d'émigrés représentaient, en 1990, 14 % du tissu industriel national. La moyenne du capital engagé par entreprise est de l'ordre de 50 000 à 60 000 DT, soit un coût 2,5 fois inférieur à celui de la moyenne nationale. Il s'agit par conséquent d'entreprises de petite taille dominées par les industries légères (industries diverses, alimentaires, et industries de matériaux de construction) et les petits services.

Une faible contribution, à l'échelle nationale, des entrepreneurs migrants à l'investissement dit productif

Les investissements réalisés par les émigrés au cours de la période 1975-1990 ne représenteraient que 2,1 % des remises migratoires comptabilisées par les sources officielles, et tomberaient à 1,05 % et même à 0,7 % des transferts que nous avons considérés comme réellement probables.

Certains auteurs situent l'investissement réalisé par les migrants à un niveau très modeste. Les promoteurs émigrés auraient contribué par la création d'une moyenne annuelle de 860 postes d'emploi, et pour 5 MDT d'investissements annuels, au cours de la période 1975-1990 (Mahjoub, 1990). Ils auraient ainsi créé 13 760 emplois et engagé 80 MDT d'investissements au cours de la même période. À en croire ce regard à large échelle, les retombées des remises migratoires sont pratiquement insignifiantes... Le rapprochement de ce regard au niveau régional et même local révèle d'autres dimensions du fonctionnement des économies migratoires dans les régions et au sein des groupes.

Nous replaçons ainsi notre regard au niveau régional pour explorer la manière dont les activités entrepreneuriales développées à l'étranger par les hommes d'affaires tunisiens émigrés leur ont permis d'initier des dynamiques locales grâce à la création de quelques entreprises productives. Nous examinons le cas du gouvernorat de Tataouine (dans le Sud-Est du pays).

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET INVESTISSEMENT ÉMIGRÉ DANS LE GOUVERNORAT DE TATAOUINE

Le gouvernorat de Tataouine présentait jusqu'à la fin des années 1980 une situation paradoxale. Il s'agit, d'une part, d'une zone de forte intensité migratoire à l'étranger (le volume des émigrés actifs est aussi important que le nombre de la population salariée et représente presque la moitié de la population occupée) (Boubakri, 1994). Cette région bénéficie également de remises migratoires substantielles. Si les transferts par la poste avaient atteint 4,7 MDT en 1993 (contre 3,8 MDT en 1987, soit une augmentation de 23,6 % en l'espace de six ans), il est sûr que le change auprès des banques et sur le marché parallèle devrait représenter du double au triple des transferts qui transitent par la poste (Boubakri, 1991). D'autre part, la région de Tataouine, malgré cette masse monétaire injectée tous les ans dans le circuit économique régional, est restée jusqu'après le milieu des années 1980 une zone « vierge » de toute unité industrielle digne de ce nom. Les premières unités industrielles ont été en effet créées par des hommes d'affaires migrants qui effectuent leurs premiers investissements industriels à partir de 1987. Avant cette date, le poids de l'investissement privé était très marginal dans la région.

Les entrepreneurs de Tataouine : du site pionnier au redéploiement spatial

DE LA « NOVOBRIS » À LA QUASI-EXCLUSIVITÉ DE LA PRODUCTION
DES BRIQUES DANS LE SUD TUNISIEN :
LE PLUS GRAND « BRIQUETIER » DE TUNISIE ?

18 années d'exploitation commerciale parisienne sont peut-être à l'origine de l'une des plus grandes entreprises industrielles privées du Sud-Est du pays, qui assure de nos jours plus d'un millier d'emplois permanents directs. Le promoteur, M.K., après des activités commerciales en Algérie, est parti en France pour lancer, à Paris en 1968, son premier commerce, la « Pâtisserie du Sud tunisien », au Quartier Latin. Ce premier établissement a été suivi, durant les années 1970 et la première moitié des années 1980, de l'acquisition en chaîne de fonds de commerce (restaurants, pâtisseries, boulangeries...), situés pour la plupart dans le 18^{ème} arrondissement, pour aboutir à un réseau d'une dizaine de commerces exploités, dans chaque cas, par des associations où M.K. est toujours le partenaire principal. Ce sont ces prises de parts simultanées qui lui ont permis d'accumuler le capital nécessaire au montage de la première usine, la Novobris (Nouvelle Briqueterie du Sud) à Bir Lahmar (un petit centre

urbain à 30 km au Nord de la ville de Tataouine), en 1987. Il s'agit d'une briqueterie destinée dès le départ à satisfaire les besoins de tout le Sud tunisien de Tozeur à l'Ouest, à Tataouine à l'Est. La capacité de production de l'usine est de 66 000 tonnes / an, et assure une moyenne de 120 emplois permanents. Le coût financier de l'opération est de 2,9 millions de TD (Dinars Tunisiens). Le promoteur en avance les 56,2%, alors que le solde est sous forme d'emprunts avancés par trois institutions bancaires : 670 000 TD par la Banque Tuniso-saoudienne, 300 000 DT par la BMA (Banque du Maghreb Arabe), et autant par la STB (Société Tunisienne de Banque).

Rapidement, la Novobris arrive à se tailler des parts de marché substantielles sur les marchés locaux et régionaux du Sud, au dépend de grandes briqueteries concurrentes comme celle, plus ancienne, de Medenine, ou celle, plus récente, de Bir Lahmar. Elle approvisionne le marché libyen voisin au cours des premières années qui ont suivi la réouverture des frontières entre les deux pays en 1988.

La réussite de l'affaire est telle que le promoteur décide de doubler la première usine par une deuxième, la Société de Brique Karoui (SBK), à l'époque en pointe en matière des technologies utilisées aux différentes étapes du cycle de la production et du stockage (circuits informatisés, automatismes généralisés...). Créée en 1994, la nouvelle usine emploie de nos jours 120 personnes en permanence, et dégage une production annuelle de 110 000 tonnes, c'est-à-dire presque le double de la première usine. L'importance des fonds engagés (7,4 millions de TD au total) a nécessité un soutien intensif de l'appareil bancaire. 3 MTD avaient été débloqués par la BTED (Banque Tuniso-Emiratie de Développement), 0,9 MDT par la BETS (Beit Ettamouil Ettounsi-Saoudi : la Maison financière tuniso-saoudienne) et autant par la STB (Société Tunisienne de Banque). Les fonds propres du promoteur (1,070 MTD) ont comblé le reste.

Ce groupe connaît depuis le milieu des années 1990 un développement spectaculaire qui a permis à ses promoteurs de racheter trois autres usines de matériaux de construction dans la région : les deux briqueteries concurrentes, une à Bir Lahmar, l'autre à Medenine, employant chacune une centaine de permanents ; et la troisième, une usine de carrelage située à Medenine, avec une soixantaine d'ouvriers.

À côté de l'investissement déterminant dans l'industrie des matériaux de construction, ce promoteur a beaucoup investi dans l'immobilier et dans l'agriculture irriguée et dans l'oléiculture.

Le patrimoine industriel, immobilier et foncier de ce promoteur constitue de nos jours l'une des plus grosses fortunes du Sud tunisien. Ce poids économique a été consacré par une notabilité régionale bien ancrée. La reconnaissance par la sphère politique est l'aboutissement de cet ancrage économique puisque le fils du promoteur est de nos jours le deuxième député (membre de l'assemblée Nationale) du gouvernorat de Tataouine, à côté de l'autre député de la région. C'est d'autant plus significatif que plusieurs autres promoteurs industriels originaires de Ghoumrassen prétendent à cette notabilité politique, ce qui pose la question de la relation entre la sphère politique et la sphère économique dans la conduite des affaires régionales.

L'autre figure du promoteur migrant (H.G.) reflète, au contraire du « fils » M.K., une volonté de garder sa distance, donc son autonomie par rapport aux acteurs politiques.

LA FRITEX : UN APPAREIL DE DIMENSION TRANSNATIONALE POUR LE TRAITEMENT DES HABITS USAGÉS (FRIPPE)

• Un premier site industriel en France

Avant de s'implanter à Tataouine, le promoteur H.G. est passé par deux étapes accélérées qui lui ont permis d'asseoir sa spécialité. À l'âge de 17 ans, il rejoint son père à Marseille qui tient, en association familiale, un réseau d'établissements.

Il s'est rapidement détaché de la branche d'activité familiale (commerce alimentaire : restauration, pâtisserie, alimentation générale) pour se lancer sur un nouveau créneau, à savoir le commerce puis le traitement des vêtements usagés. Il commence par la vente de ces articles sur les trottoirs, et il finit rapidement par constituer un réseau de 17 points de vente d'articles de friperie à Marseille, Lyon et Paris. Il achète des fonds de commerce, dont les établissements sont mal situés, à très bas prix. Il met à la tête de ces dépôts pour la vente au détail des employés ou des gérants souvent originaires de sa région. Il a bien su profiter du chômage et du sous-emploi, dont étaient victimes beaucoup de gens de Ghoumrassen et du Sud durant la crise des années 1980 surtout, pour les embaucher avec des rémunérations modestes.

En 1980, H.G. lance sa première petite unité de collecte et de traitement des habits usagés à Saint-Ouen, en région parisienne. En 1985, il s'implante à Crèvecœur-le-Grand, dans le Département de l'Oise (entre Paris et Amiens), où il monte une nouvelle usine et son

siège social. Au départ, l'usine employait 15 personnes, toutes originaires de la région natale.

Actuellement, l'usine emploie 120 personnes, et traite 100 tonnes de marchandises par jour, après avoir démarré avec une capacité de 5 tonnes / jour.

Les technologies et les procédés utilisés (chaînes de production, presses et balances électroniques, moyens de transports, procédés de conservation et de traitement de la marchandise...) garantissent une haute rentabilité à l'usine, et ont permis de doubler la production de l'usine. La capacité de la chaîne de blanchisserie est de traiter deux tonnes / heure (lavage et repassage). L'unité est capable de répondre à toute commande urgente en 24 heures avec un stock de 1 800 tonnes. Ceci est décisif pour une entreprise dont les relations commerciales et les sites d'approvisionnement et d'écoulement en marchandises (importations et exportations) sont extrêmement dispersés. Ces sites se retrouvent ainsi en Europe centrale (Pologne, Roumanie, Bulgarie, Hongrie), en Russie, en Afrique subsaharienne (Afrique de l'Ouest et centrale), au Maghreb, et même en Asie et Amérique latine. Quant au champ de collecte, il se limite aux pays les plus riches de l'Ouest européen (Autriche, Suisse, Allemagne, France...).

• *Tataouine, premier pôle tunisien de la Fritex*

H.G. décide à la fin des années 1980 de doubler l'usine de Crèvecoeur par une deuxième à Tataouine où il crée la *Fritex* en 1990. Il est certain que la libéralisation de l'économie tunisienne, et les incitations et encouragements accordés aux investisseurs, surtout ceux qui s'orientent vers l'exportation, ont été parmi les facteurs décisifs ayant poussé le promoteur à s'implanter à Tataouine. L'investissement global est de l'ordre de 1,7 MTD, dont le quart (0,47 MTD) est assuré par le promoteur sous forme de fonds propres. Le volume de l'emploi créé est 120 emplois permanents, à côté de dizaines d'emplois saisonniers.

Toutefois, depuis les années 1997-1998, l'usine a connu des difficultés de plusieurs ordres qui ont failli amener le promoteur à « liquider » l'usine de Tataouine au milieu de l'année 2002. Parmi ces difficultés, nous citons :

- l'éloignement de l'usine par rapport au port de Radés (dans le Golfe de Tunis) qui reçoit la marchandise de l'usine provenant d'Europe en particulier, ce port étant le seul site qui traite du dédouanement de la fripe en Tunisie.

- Les retards dans l'acheminement (liés à la collecte de la marchandise en Europe) et dans le dédouanement, se répercutent sur l'activité de l'usine à Tataouine, ce qui provoque des arrêts d'activité de l'usine et le départ d'une partie du personnel à cause des périodes d'arrêt de l'usine pour lesquelles ils ne sont pas rémunérés. La modicité des rémunérations participe à ce haut degré de *turn-over* de la main-d'œuvre locale.

- S'y ajoutent les difficultés d'adaptation de cette même main-d'œuvre aux exigences des industries exportatrices liées aux délais de livraison et aux normes de production. Ainsi, beaucoup de jeunes filles employées dans l'usine se trouvent contraintes d'abandonner leur emploi en raison des heures tardives de travail quand les délais de livraison l'exigent.

- L'éloignement des grossistes clients de l'usine (implantés dans les grandes métropoles : Tunis, Sfax, Sousse et Kairouan, c'est-à-dire dans des zones urbaines de forte demande sur les habits usagés). De plus, les habitants de la région de Tataouine-Medenine étaient encore à l'époque peu consommateurs de ces produits.

L'instabilité de l'activité de l'usine et de la main-d'œuvre employée a provoqué des dysfonctionnements du système de production et donc une perturbation dans les normes de qualité et dans le respect des contrats avec les clients grossistes de l'usine. La fiabilité de l'usine s'est beaucoup affaiblie, ce qui avait provoqué des difficultés d'écoulement de la marchandise traitée.

Ceci a amené le promoteur, H.G., à envisager la création d'un autre site industriel dans les environs de Sousse pour parer aux difficultés de celui de Tataouine. Les avantages de ce nouveau site sont de différents ordres : proximité du port de Radès (150 km au lieu des 550 km qui séparent Tataouine de Radès), abondance de la main-d'œuvre féminine et du personnel qualifié, disponibilité des produits d'entretien et de traitement de la marchandise...

- *Le nouveau site de Kalaa Kbira : un meilleur redéploiement géographique et commercial*

H.G. choisit Kalaa Kbira (environs de Sousse) pour des raisons évidentes :

- D'abord l'offre de vente de la seule petite usine de tripe de la région (La Sofripef), qui n'arrivait plus à résister à la concurrence des usines de tripe de Tunis en particulier.

- Et, surtout, la proximité, d'un côté, des ports d'importation et d'exportation et, de l'autre, des marchés de consommation et des lieux d'implantation des grands grossistes. En effet, Kairouan en concentre les plus grands, suivie de Tunis alors que Sfax occupe la troisième place.

H.G. acquiert alors la Sopriep (passifs et actifs) pour un montant très avantageux. Il réalise une grande extension de l'usine de sorte qu'elle ait la même capacité que celle de Tataouine. Il fait venir le personnel décisif de l'usine de Tataouine, bien rôdé dans l'exploitation et la production. Son bassin de recrutement de la main-d'œuvre s'étend très loin vers l'Ouest dans l'arrière-pays occidental de Sousse : Koundar, Sidi Bou Ali, Kalaa Kbira et Kalaa Sghira...

- *Une nouvelle catégorie de clientèle*

La nouvelle implantation exige de H.G. la recherche de nouveaux fournisseurs en Europe capables de lui livrer des produits de « qualité » (ce qui est convenu d'appeler dans le jargon de la profession : une « marchandise crème »). Pour cela il contracte avec un client hollandais, Jobotex, un accord de livraison. Ce client s'engage à assurer lui-même un premier tri de la marchandise selon le type d'articles (pantalons, pulls, linge de maison...) au lieu de la réception d'une marchandise en vrac qui nécessite des frais de tri et de traitements (stockage ou incinération) des déchets.

Le nouveau site permet à H.G. de voir arriver plus de clients grossistes dont la taille est de plus en plus différenciée et l'implantation géographique de plus en plus variée. Ce qui est totalement différent de la situation dans laquelle s'est retrouvé le site de Tataouine, qui était handicapé par une sorte de « chantage » de trois ou quatre grossistes qui « descendaient » de Tunis, de Kairouan ou de Sfax pour acheter leurs stocks et repartaient parfois sans acheter, au prétexte de la mauvaise qualité de la marchandise. À Kalaa Kbira, les clients viennent désormais plus souvent, provenant de plusieurs régions, avec des capacités d'achat en gros plus grandes (pour les plus gros d'entre eux) et des formes de concurrence-complémentarité plus variées entre les petits et les moyens. En effet, la marchandise non écoulee auprès des uns l'est quelque temps après auprès d'autres plus éloignés ou plus petits.

Ce nouveau site a permis aux responsables, grâce à des études de marché et aux observations, de mieux suivre les circuits de la marchandise écoulee et de déterminer les écarts entre les prix de gros et les prix de détail ; Ceci a permis de se rendre compte que les grossistes, comme les intermédiaires et les détaillants (les « ferracha »),

c'est-à-dire ceux qui étalent la fripe sur les marchés hebdomadaires, ou les exploitants des magasins de fripe) réalisaient des bénéfices très importants sur des articles qu'ils faisaient croire de qualité médiocre quand ils venaient à Tataouine. Ces conclusions ont amené H.G. à envisager l'intégration d'un autre niveau d'écoulement de ses produits : au lieu de se limiter à écouler les produits auprès des grossistes, il le fera directement auprès des « farracha » (les détaillants) et même auprès des consommateurs. Pour cela il opérera une nouvelle extension dans l'usine de Kalaa Kbira pour servir de dépôts pour l'écoulement auprès de ces deux catégories de clients.

• *Primes à l'exportation et marketing*

Pour mettre à profit la proximité des ports, H.G. réexporte, vers ses deux usines en France, une nouvelle catégorie de produits dérivés du traitement des ballots de fripe, « l'effiloché », dont la réexportation n'était pas rentable à partir de Tataouine du fait de l'éloignement. À partir de Kalaa Kbira, H.G. peut, en jouant sur les codes de l'exportation en France et en Tunisie, bénéficier de deux primes à l'exportation : la première au départ de la Tunisie, dans la mesure où le statut *off shore* de l'usine en Tunisie l'oblige à réexporter une partie, négociée avec la douane tunisienne, de la marchandise importée pour traitement et valorisation. La deuxième prime est acquise à partir de la France, puisqu'une fois que la marchandise entre dans les usines de H.G. en France, elle est transformée en chiffons puis réexportée une deuxième fois à destination de la Belgique et de l'Afrique pour servir de matière première à l'industrie du tapis synthétique en Belgique ou des matelas en Afrique.

En effet, H.G. s'est établi en Afrique par l'ouverture de deux dépôts, le premier est la *Société Guinéenne de Fripe* (SoGuiFrip), le deuxième au Congo, la SONA.

Ces nouvelles extensions répondent à trois critères :

- d'abord la possibilité d'y écouler les articles de bas de gamme (liée à la modestie des revenus de la clientèle africaine de ces articles) qu'il n'est pas possible de vendre en Tunisie (tee-shirts, pantalons larges, robes de fillettes, jeans, pulls...) et qui sont emballés dans de grands ballots de 55 kg.

- Ensuite, des bénéfices doubles par rapport aux gains réalisés en Tunisie sur les mêmes articles.

- Enfin, bénéficier des primes d'exportation au départ de la Tunisie.

La durée moyenne de convoi maritime, par container, de cette marchandise vers l'Afrique (en passant par Gênes ou Marseille) est de l'ordre de trois semaines.

- *La troisième extension : de la production à la vente au détail*

Dès le début de l'année 2002 enfin, H.G. opère une troisième extension-diversification du site sahélien (Kalaa Kbira) en investissant directement dans l'acquisition de locaux commerciaux destinés à la vente au détail de la fripe dans les principaux quartiers de Sousse : la zone (aisée) de Khezama, le quartier populaire de Hey (Cité) Eriadh, et celui de Taamir. Un quatrième magasin vient d'ouvrir à Akkouda, un bourg à l'Ouest de Sousse sur la route de Kalaa Kbira. L'intégration de la vente au détail s'explique en réalité par le souci de l'entrepreneur d'« éponger » les bénéfices que réalisent ses clients après avoir intégré une partie du niveau intermédiaire et supérieur de la commercialisation (les grands grossistes et les « farrocha »). Elle s'explique aussi par le souci de liquider une partie des articles non écoulés auprès des grossistes qui viennent s'approvisionner directement à l'usine de Kalaa. En effet, étant donné que chaque région et chaque catégorie sociale ont leurs préférences et leurs normes d'achat de la fripe, il restera toujours un volume important d'articles non vendables à ces grossistes. Cette initiative s'explique certainement, aussi, par la volonté du promoteur de transposer en Tunisie son tissu de points de vente de Paris, Lyon et Marseille en particulier. Surtout que ce dispositif commence à connaître des difficultés sérieuses liées à l'amélioration de la situation économique en France et à une forte exigence de qualité de la part de la clientèle locale. En Tunisie, au contraire, c'est l'érosion du pouvoir d'achat de la majorité de la population et le prix élevé de la confection de qualité qui expliquent « l'engouement » pour la fripe que l'on observe du Sud au Nord du pays.

Cette expérience de vente directe au détail se révèle d'une rentabilité optimale. Ainsi, au magasin de Khezama, dont le fond de commerce est revenu à 70 000 DT et loyer mensuel de 1 200 DT, le chiffre d'affaire des trois premiers jours avait permis de couvrir la totalité du loyer. Un tel chiffre d'affaire, s'il restait ainsi constant, permettrait de couvrir le coût du fond de commerce en six mois.

La démarche actuelle du groupe consiste à identifier les meilleurs emplacements de magasins dans les villes principales : Hammamet, Tunis, Kasserine, Kairouan, etc.

• *L'implantation en Algérie*

Une étude de marché en Algérie a amené H.G. à déposer une déclaration d'ouverture, à Annaba dans l'Est, d'une usine de la même taille que celles de Tataouine ou de Kalaa Kbira, soutenue par un tissu de points de vente au détail, comme c'est le cas avec l'expérience en cours en Tunisie.

Avec ces deux exemples d'entrepreneurs migrants dans la région de Tataouine, nous identifions deux figures d'entrepreneurs :

- le premier (le « briquetier ») a développé une stratégie locale et régionale qui lui a permis d'asseoir une notabilité économique et politique, de diversifier ses activités et d'enrichir son patrimoine. Le tissu de ses entreprises et activités lui permet de contribuer de façon décisive à la dynamique industrielle régionale et locale et à la diversification de ses ressources.

- Le deuxième, le « fripier », est celui d'un entrepreneur transnational au sens accompli du terme puisque, non seulement il a gardé et développé des activités productives en France, mais il a continué à se diversifier, à diffuser ses sites, et surtout à mettre en œuvre un véritable dispositif productif et commercial transnational (Tunisie, France, Algérie, Afrique) et national (de Tataouine à Kalaa Kbira et Kasserine...). Ceci dit, H.G. ne cherche, apparemment, à inlier aucun ancrage politique ou notabilier, ce qui soulève la question de la nature des leviers de la préservation de ses intérêts.

ENTREPRENARIAT ÉMIGRÉ, INDUSTRIALISATION ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une contribution décisive à la dynamique régionale et au développement local

Si, sur le plan macro-économique et macro-spatial, les retombées économiques de l'émigration paraissent limitées, elles deviennent décisives sur le plan régional et surtout local dans la mesure où les remises migratoires contribuent à dynamiser les économies régionales et à assurer le développement local, particulièrement dans les foyers de forte intensité migratoire.

Dans l'ensemble, les remises migratoires contribuent à l'amélioration des conditions de vie matérielles des ménages et à entretenir

les rapports de solidarité et la cohésion au sein des groupes qui composent la société des migrants, à financer les cérémonies sociales. Celles-ci, même si elles sont dispendieuses, sont l'une des marques de cette cohésion. Les remises issues de l'émigration contribuent surtout à la production et au renforcement de tissus industriels locaux ou régionaux, à la naissance et au développement d'un appareil tertiaire, artisanal ou commercial et de services. Elles participent également à la promotion d'actions et de projets de mises en valeur ou d'intensification agricoles.

Commençons par mesurer et observer l'impact de l'entrepreneuriat industriel migrant sur les espaces locaux dans le gouvernorat de Tataouine.

L'implantation d'entreprises industrielles de taille assez grande, financées par des hommes d'affaires émigrés, dans ce gouvernorat (région de Bir Lahmar, et ville de Tataouine) est à l'origine de changements profonds dans les rapports de production locaux. Il s'agit de quatre entreprises, dont la SBK et la FRITEX que nous avons évoquées plus haut, employant chacune de 100 à 150 salariés permanents, opérant dans les branches de l'industrie des matériaux de construction et du textile principalement.

Pour mesurer ces changements et déterminer les retombées des activités créées par les opérateurs émigrés, nous avons retenu quelques indicateurs susceptibles de nous éclairer sur le contenu de ces changements et l'importance de ces retombées. Nous en citons :

- **l'émergence du salariat** : la région a connu pour la première fois la naissance d'une catégorie, pour ne pas dire une classe, ouvrière, un salariat industriel inconnu jusque-là.
- **La masse salariale distribuée par ces entreprises** et sa contribution à l'autonomisation progressive d'une économie locale encore très dépendante des ressources extérieures (dépenses et aides de l'État, revenus tirés des migrations intérieures et extérieures).
- **l'impact indirect de ces industries sur la dynamique économique et entrepreneuriale locale** et l'émergence d'initiatives privées jadis inconnues dans la région (la sous-traitance, les services spécialisés destinés aux entreprises, renforcement du réseau bancaire...).

La naissance d'un salariat de masse à l'échelle locale

Cette salarisation est intervenue dans un milieu social dont les rapports étaient jadis (et encore en partie) régis par les règles de l'organisation et des rapports sociaux traditionnels (exploitation com-

munautaire de la terre, des parcours collectifs, partage des récoltes, entraide et solidarité communautaires...). Il est vrai que ces rapports avaient été profondément affectés par l'ouverture de la région sur le monde extérieur et par la mobilité de sa population qui est allée chercher des ressources supplémentaires dans d'autres régions du pays et même à l'étranger depuis déjà le début du XX^{ème} siècle. L'une des conséquences de cette ouverture est la monétarisation des échanges et la matérialisation des rapports sociaux. Plus tard, depuis le milieu du siècle et particulièrement après l'indépendance, une partie de la population active régionale a été intégrée dans le salariat : emploi dans les différents secteurs de la fonction publique, dans les services publics et privés (commerce et échanges, transport...). L'émigration à l'étranger a contribué pour sa part à des changements qui ont affecté l'échelle sociale, les rapports d'échanges et les bases de la vie économique locale.

Le mouvement d'industrialisation que connaissent certaines zones de la région depuis une dizaine d'années a apporté la dernière touche à ces mutations. L'intégration au salariat industriel concerne désormais des groupes qui, jadis, gagnaient ailleurs leur pain. Les salariés de ces usines sont d'anciens migrants dans d'autres régions du pays, d'anciens migrants en Algérie, en France et en Libye, d'anciens pasteurs ou agro-pasteurs, d'anciens chômeurs, ou des jeunes récemment arrivés sur le marché de l'emploi. Le recrutement de ces entreprises n'est pas uniquement local, mais s'étend à d'autres zones du Sud (Béni-khédache, Medenine et Zarzis dans le gouvernorat de Medenine, El Hamma dans le gouvernorat de Gabès, Smar, Gattoufa ou Tataouine dans le gouvernorat de Tataouine...)

Les emplois créés : de la précarité à la stabilité

Les situations actuelles des ouvriers de deux des briqueteries citées dans le paragraphe précédent tranchent avec leur situation passée. 2/3 à 3/4 de ces employés étaient dans des situations d'emploi très précaires : emplois provisoires, non déclarés, ou sous-payés. Citons, parmi les aspects de cette précarité antérieure :

- le manque de stabilité dans le temps des emplois occupés ;
- l'instabilité dans l'espace : les ouvriers changent de lieu de travail tous les ans, et font de longues distances à la recherche d'opportunités convenables ;
- l'absence de déclaration du personnel par les employeurs et, par conséquent, l'absence de couverture sociale à son profit ;
- le chômage prolongé ;

- les activités indépendantes non déclarées (commerce et services privés, activités agropastorales, dans le bâtiment...);

- le travail précaire à l'étranger (Libye, Algérie, France...); absence de régularisation administrative, faiblesse des rémunérations, difficulté de transfert des économies sur le travail...

Même si les rémunérations payées aux ouvriers par les deux usines demeurent relativement faibles (150 à 200 DT / mois en moyenne, soit l'équivalent du salaire minimum garanti en Tunisie, ou légèrement plus), ce qui ne permet pas aux ouvriers de réaliser une épargne substantielle, la quasi-totalité des employés avancent parmi les facteurs qui les attachent aux deux entreprises le fait d'être déclarés, de bénéficier de la couverture sociale et, d'être sûr de bénéficier plus tard d'une pension de retraite et de percevoir les allocations familiales... Avantages dont ils étaient privés dans leurs occupations précédentes.

De nombreux ouvriers des deux usines, jadis émigrés dans d'autres régions du pays ou à l'étranger, avancent d'autres avantages de cette stabilité : la présence continue auprès de leur famille et le fait de pouvoir suivre et améliorer la scolarité de leurs enfants.

Même l'absence de titularisation pour une bonne partie des employés, qui sont pour la plupart contractuels, ne paraît pas constituer un inconvénient majeur à côté des avantages de la couverture sociale et de l'immatriculation dont ils bénéficient. Cette prise de conscience des avantages du salariat est intéressante dans une société peu habituée aux règles du travail industriel et aux rapports de production liés aux activités modernes.

Entreprenariat émigré et dynamiques locales

L'importance du volume des emplois créés et les avantages de la salarisation, à côté de la masse salariale injectée dans l'économie locale, sont autant de facteurs qui ont largement contribué à une micro-dynamique locale dont les manifestations sont :

- l'émergence d'initiatives privées novatrices comme la sous-traitance en matière de transport et de maintenance. Nous avons ainsi relevé quelques cas d'employés des deux usines qui, grâce aux économies réalisées sur leurs rémunérations, ont pu acheter des camions semi-remorques qu'ils ont affectés au transport, pour le compte des deux usines, de l'argile servant de matière première à la fabrication des briques à partir de la carrière située à Tojra, au Nord de Medenine. D'autres sous-traitants assurent la distribution de briques commandées par les grossistes de la région auprès des deux

usines. Enfin deux mécaniciens employés des deux usines ont ouvert deux garages de maintenance mécanique destinés à répondre aux besoins des deux usines quand leur propre unité de maintenance ou leurs équipes de mécaniciens sont saturées.

- La faiblesse des rémunérations et la présence continue sur place ont poussé une partie du personnel à exercer des activités secondaires et à se doter de ressources de revenus supplémentaires. La pluri-activité est un autre aspect des changements observés. De nombreux ouvriers déclarent avoir pu mettre en valeur et planter des terres de parcours collectifs dans la plaine et le piémont, réparer des ouvrages hydrauliques sur les exploitations (les *jsours*) du *Jbel*, jadis abandonnés, ou encore avoir pu acheter des ovins confiés ensuite aux bergers de la région... D'autres enfin prennent en fermage (ou louent) des exploitations arboricoles appartenant à des émigrés à l'étranger dont ils partagent la récolte avec ces derniers. Comme l'agriculture, le commerce et les services ont également bénéficié du développement de la pluri-activité. De nombreux ouvriers sont parvenus à mettre de côté de petits capitaux investis par la suite dans l'immobilier (achat et revente de terrains à bâtir, construction...), ou à se lancer dans le commerce banal généralement. D'autres enfin s'associent à des parents émigrés en France ou en Algérie pour faire fructifier des affaires plus lucratives : achats d'engins destinés à la location pour la construction ou l'entretien des ouvrages hydrauliques, fonds de commerce spécialisé (quincaillerie, matériaux de construction, commerce alimentaire de gros, construction et location de dépôts...).

Les revenus tirés du travail dans les deux usines ont enfin permis à de nombreux jeunes ouvriers d'améliorer nettement leur condition de vie et d'habitat, d'équiper leurs logements, de pouvoir fonder leur propre ménage (mariage, construction de leurs propres logements) et devenir ainsi autonome par rapport à la famille élargie. Au contraire, d'autres ouvriers dont les ménages vivent encore en communauté avec les autres ménages nucléaires faisant partie de la famille élargie, ont pu, grâce aux revenus tirés du travail salarié, renforcer le patrimoine familial et améliorer ses ressources (achat d'ovins, acquisition de nouvelles parcelles agricoles et leur entretien, amélioration des conditions de vie et du confort ménager dans le foyer collectif...).

Agriculture et investissement des émigrés

*L'INVESTISSEMENT AGRICOLE ET L'ENTRETIEN DE LA TERRE :
UNE PART PLUS IMPORTANTE DANS LES DÉPENSES
QUE NE LAISSENT APPARAÎTRE LES CHIFFRES*

À l'échelle de la Tunisie, les investissements agricoles engagés par les migrants paraissent minimes par rapport au volume des dépenses consacrées à l'investissement industriel ou tertiaire. D'après les chiffres avancés par les organismes étatiques, entre 1975 et 1990, les projets agricoles n'ont représenté que 5,6 % du volume total des investissements dont les promoteurs sont des émigrés (API, APIA, 1991).

Toutefois, les investissements engagés dans le secteur agricole par les Tunisiens résidents à l'étranger ou de retour dans le pays sont, depuis quelques années, de plus en plus fréquents et de volume toujours plus grand. Ajoutées aux importantes sommes, jamais comptabilisées, consacrées par les migrants à l'entretien de leurs exploitations, au travail de leurs terres ou à la diversification de leurs ressources, les ressources migratoires dont bénéficie l'agriculture, aussi bien traditionnelle que spéculative, sont en fin de compte bien plus importantes que ce qu'en disent les statistiques.

C'est l'agriculture spéculative qui attire le plus de promoteurs parmi les hommes d'affaires migrants. Le mouvement commençait à s'affirmer dès les années 1980, mais avait été relancé par les nouvelles opportunités offertes par le désengagement de l'État de l'exploitation directe des terres domaniales et leur location sur de longues périodes à des Sociétés de Mise en Valeur et de Développement Agricoles (SMVDA). Cette opération de restructuration vise la mobilisation des capitaux nationaux et étrangers des promoteurs privés pour contribuer à l'introduction de nouvelles technologies appropriées, destinées à améliorer l'exploitation des fermes, augmenter leur rentabilité et renforcer la capacité d'emploi du secteur (APIA, 1992). Des avantages et des incitations diverses ont été accordés aux SMVDA issues de cette restructuration.

Ainsi, au cours de l'année 1992, 39 SMVDA ont bénéficié de décisions d'octroi d'avantages pour l'exploitation de 23 000 ha avec un investissement global de 60 MTD. Ces projets avaient permis la création de 3 150 emplois permanents et 320 postes d'encadrement. Ils touchent diverses branches agricoles : l'élevage bovin et ovin, les cultures sous serres, les cultures des primeurs, le stockage en silos des céréales, l'équipement en chambres frigorifiques des fermes...

En plus des avantages accordés par le Code des Investissements Agricoles à tout promoteur agricole, les Tunisiens résidant à

l'étranger (TRE) bénéficient d'avantages spécifiques dont les franchises douanières pour l'acquisition de biens d'équipement, de matériel et de moyens de transport. 502 opérations d'autorisation d'admission en franchise douanière de matériels et biens d'équipement agricole et de pêche, importés par les TRE, dans le cadre de retours définitifs ou temporaires. La valeur totale des admissions de matériels et équipements en franchise douanière est estimée à 4,4 millions de dinars.

L'AGRICULTURE DU SUD-EST, LARGE BÉNÉFICIAIRE DES RESSOURCES MIGRATOIRES

Les émigrés quel que soit leur statut, consacrent tous les ans une part substantielle de leurs ressources à l'entretien, l'exploitation et la spéculation agricole. Mais cela dépend du niveau auquel l'on se place : l'entretien et l'exploitation du patrimoine existant dans le but de développer et de diversifier les ressources, ou l'investissement spéculatif. Pour ce qui est du premier niveau, la terre et son exploitation demeurent un des symboles forts du solide d'attachement du migrant, surtout s'il est d'origine rurale ou villageoise, à son terroir. C'est pourquoi, après une première période qui avait suivi les départs massifs du Sud durant la deuxième moitié des années 1960, les terroirs des communautés rurales dans tout le Sud-Est avaient énormément souffert de l'abandon ou du peu d'entretien. Il faut dire qu'à l'époque, et même durant les années 1970, à l'échelle de tout le pays, l'État avait continué à contrôler les prix agricoles et à les maintenir assez bas, ce qui n'était pas pour encourager l'exploitation agricole. Mais, dès la fin des années 1970, plusieurs facteurs avaient joué en faveur d'un retour significatif à la terre et à une remise en valeur, et même une intensification de l'exploitation des terroirs communautaires. Citons parmi ces facteurs :

- l'amorce des mouvements de retour des migrants de la première génération qui avaient émigré dès les années 1950 et 1960. En retraite pour la plupart des cas, les migrants s'investissent énormément dans le travail de la terre et l'entretien des exploitations ;

- l'épargne réalisée par les migrants, après avoir été consacrée dans un premier temps à l'acquisition du logement, a servi plus tard à financer l'entretien, et parfois même à la remise en état, des anciennes exploitations, ou encore à la mise en valeur de nouvelles terres ;

- la libéralisation de l'initiative privée et les incitations à l'investissement agricole et au travail de la terre, instituées par l'État ;

Quant au deuxième niveau, c'est-à-dire l'investissement spéculatif en agriculture de la part des migrants, il a bénéficié des mêmes facteurs démontrés ci haut, auquel nous rajoutons deux éléments fondamentaux :

1. Les promoteurs sont généralement des commerçants et des indépendants en France et en Algérie, dotés de capacités financières substantielles leur permettant de viser des opérations à haut rendement, comme l'acquisition de terres de bonne qualité et l'investissement dans des spéculations fort rémunératrices : arboriculture fruitière et oléicole, raisins de table, cultures sous serres, élevage sur pied...

2. Les opérations ainsi réalisées, à l'image des investissements dans le commerce, l'hôtellerie, l'industrie, ou l'immobilier... font généralement partie d'un réseau d'activités de plus en plus variées dont les sites se dispersent entre les deux ou trois pays fréquentés par le migrant durant son périple migratoire (France-Tunisie, ou Tunisie-Algérie-France).

Les remises migratoires ont fortement contribué à la dynamique agricole que connaît le Sud-Est du pays et particulièrement à l'intense mise en valeur que connaissait depuis deux décennies la plaine de la Jeffara. Les migrants participent à ce mouvement par l'achat des terres agricoles ou d'oliveraies sur la bordure littorale, ou encore la mise en valeur des terres de parcours collectifs dans des zones subdésertiques très ensablées. L'importance des moyens financiers et matériels dont ils disposent, et que nécessitent ces opérations, fait qu'ils agissent souvent à l'avant du front pionnier arboricole qui avance sur les bordures subdésertiques de la Jeffara (à l'Est de Medenine et au Nord-Est de Tataouine), secteurs assez éloignés des zones habitées et qui nécessitent des moyens financiers importants (voitures tout terrain, tracteurs, citernes tractées, transport et paiement des ouvriers) pour s'y rendre, et surtout pour entretenir et irriguer les nouveaux plants, et travailler la terre.

ÉMIGRATION, TRADITIONS PASTORALES ET ÉLEVAGE

Pour déterminer la participation des revenus migratoires et des groupes émigrés au maintien, voire à la dynamique, d'activités traditionnelles telles que le pastoralisme et l'élevage extensif en zone subdésertique, dont sont issus les migrants concernés, nous présentons quelques résultats d'une étude menée par l'IRA (Institut des Régions Arides) et l'ICRA (Centre International pour la Recherche

Agricole orientée vers le développement) dans la zone d'El Ouara², une zone de vaste parcours, située à l'Est de Tataouine. Cette étude traite du fonctionnement et des changements qui affectent les systèmes d'élevage sur les parcours collectifs, exploités par des groupes tribaux spécialisés dans l'élevage ovin et camelin transhumant. Si la plupart des groupes pratiquent principalement l'élevage ovin, les « Rbaïa » sont par contre spécialisés dans l'élevage camelin.

Tableau 2 : Part des groupes tribaux dans l'élevage ovin à El Ouara

Tribus	Nombre de troupeaux	%	Nombre de têtes	%
Zourgane	70	35	23 345	40
Ouled Chhida	41	20	10 820	18
Krachoua	29	14	9 430	16
Hmidia	31	15	7 950	13
Ouadid	15	08	4 040	07
Amama	11	06	2 160	04
Rbaïa	04	02	1 080	02
Total	201	100	58 845	100

Source : ICRA, IRA, 1995

Ces groupes participent également de manière différentielle au mouvement de migrations vers l'étranger. L'une des conséquences de cette **articulation entre traditions pastorales et émigration à l'étranger** est le rôle joué par les migrants, fils d'agro-pasteurs, dans l'entretien de ces traditions, et surtout leur participation au financement de l'élevage et leur contribution à la monétarisation de ce secteur et son intégration à l'économie de marché. Enfin, l'investissement dans l'élevage ovin transhumant est également, pour les émigrés, un moyen d'accumulation du capital pour préparer leur retour au pays.

² ICRA, 1995, « Les systèmes d'élevages et l'exploitation des parcours collectifs en zones arides : cas d'El Ouara de Tataouine, Série des documents de travail, n° 50 : Tunisie, IRA, Montpellier.

Nous retrouvons, ainsi, un bon nombre de migrants qui investissent dans l'élevage comme créneau de spéculation adaptée à la forte demande sur la viande ovine aussi bien dans les villes de la région que sur des marchés plus lointains. Les émigrés accompagnent en fait un mouvement bien répandu, à savoir la naissance d'un nouveau mode de gardiennage du troupeau appelé « Khlata » (ICRA / IRA, 1995), qui consiste en une association entre plusieurs propriétaires de bestiaux qui confient leurs bêtes à l'un des associés ou louent les services d'un berger pour garder le troupeau collectif. Ce mode de conduite touche 44 % des troupeaux. Cette nouvelle forme d'entretien du troupeau a été dictée par la sédentarisation croissante de la population et la dissolution de la famille élargie, l'émigration vers la ville de Tataouine ou à l'étranger. Les néo-citadins, comme les émigrés, tous fils d'agro-pasteurs, cherchent à diversifier leurs revenus par la participation à l'achat, l'engraissement puis la vente des têtes de bétail. La « khilata » s'adapte bien, d'un autre côté, à la propagation de la pluri-activité qui se répand parmi les fonctionnaires et les indépendants néo-citadins, eux aussi fils d'agro-pasteurs comme les émigrés. L'association pratiquée par ces catégories leur permet, d'un côté, de diversifier leurs revenus, et de l'autre, de prolonger les traditions communautaires d'élevage et de pastoralisme, source d'orgueil et signe d'attachement au groupe et au milieu d'origine.

Tableau 3 : Parts des catégories socioprofessionnelles dans la propriété du cheptel

Catégories SCP	% des propriétaires	% du cheptel entretenu
Bergers-éleveurs	-	52
Émigrés	45	21
Agriculteurs	11	11
Commerçants	23	7
Journaliers	13	5
Fonctionnaires	6	3
Autres	2	11
	100	100

Source : IRA, 1995

Les émigrés, les personnes âgées et les fonctionnaires sont les pratiquants les plus fréquents de l'association. La part du troupeau élevé par les émigrés dans l'ensemble du troupeau conduit en association (Khlata) est passée de 2,14 % à 21 % entre 1986 et 1995, alors que la part des éleveurs-bergers et des agriculteurs (exploitants directs du troupeau) avait baissé au cours de la même période, passant de 61,5 % à 52 %.

L'effectif d'ovins élevés par les émigrés a augmenté de 2,14 % du troupeau dans l'association à 21 % entre 1986 et 1995, alors que les éleveurs-bergers ont vu leur part baisser de 61,5 % à 52 % au cours de la même période.

Si le Cheptel en Khlata représente à peine la moitié du total du troupeau (48 %), les migrants sont le premier groupe à adopter ce mode de gardiennage.

Les émigrés pratiquent souvent l'association par contrat annuel avec le berger. Celui-ci reçoit une partie de sa rémunération annuelle en espèce (160 à 185 DT / 25 têtes). L'autre partie est perçue en nature (une agnelle, 300 kg de blé ou 380 kg d'orge / 25 têtes de bétail, ce qui équivaut à 85,5 DT pour le blé et 95 DT pour l'orge). Le coût du gardiennage / tête est ainsi de l'ordre de 12 DT / an en 1995, alors qu'il n'était que de 6 DT en 1986. En fonction de la taille du troupeau donné en « Khlata » (30 à 80 têtes / propriétaire en moyenne), le coût de son entretien varie de 430 à 1 150 DT pour chaque émigré-éleveur indirect (ou propriétaire). À cela, il faudrait ajouter les frais de l'abreuvement, du fourrage et de l'alimentation du bétail en général, particulièrement durant les années assez ou totalement sèches ; le transport du bétail entre les parcours et les sites d'eau, à côté d'autres frais divers (onte, vaccination...). Tous ces frais font généralement doubler le coût global d'entretien par rapport au prix du gardiennage. Ceci dit, l'éleveur arrive en fin de compte à réaliser des taux de bénéfices allant de 100 à 300 % par rapport au prix de revient du troupeau. Ainsi, si le prix de revient / tête est de l'ordre de 30 à 40 dinars / tête de bétail, le prix de vente varie généralement entre 60 et 120 DT / tête.

Nous le voyons, l'investissement dans l'élevage ovin extensif est un créneau tout aussi lucratif et rentable que les autres créneaux de la production et des services.

Pour répondre aux besoins de ce secteur en matière de matériel roulant nécessaire, dans une zone traversée par les pistes en terre (tracteurs pour le transport des citernes d'eau, camionnettes pick-up pour le transport du fourrage et du concentré pour l'alimentation

du bétail, et pour le déplacement et le transport du bétail), les émigrés sont les principaux fournisseurs de ce matériel roulant. Ils importent tous les ans des dizaines de véhicules qu'ils exploitent eux-mêmes pour leur troupeau, ou qu'ils revendent aux transporteurs locaux.

Les émigrés sont également présents dans l'élevage camelin où ils représentent 20 % des propriétaires, et contrôlent 39 % du troupeau. Comme dans l'élevage ovin, les agriculteurs viennent en deuxième position après les émigrés, avec 50 % des propriétaires, mais seulement 34 % du cheptel.

Tableau 4 : Participation des émigrés à l'élevage camelin

Catégories sociales	% des propriétaires	% du cheptel entretenu
Émigrés	20	39
Agriculteurs	50	34
Commerçants	9	9
Fonctionnaires	9	9
Journaliers	12	9
Total	100	100

Source : IRA, 1995

CONCLUSION

L'analyse des effets des activités transnationales sur les économies régionales et sur les espaces locaux soulève deux types de questions auxquelles nous n'avons pas répondu dans ce chapitre mais qui méritent la réflexion. La première a trait aux modes de mesure des effets des ressources externes (dont les remises migratoires et les ressources tirées des activités transnationales) sur les dynamiques locales et surtout sur le Produit Brut Régional (PBR). Nous relevons en effet l'absence d'outils statistiques fiables pour la mesure des richesses et des activités régionales, ce qui ne permet pas une évaluation rationnelle de l'effet des migrations sur les régions de départ. La deuxième question a trait au fonctionnement et aux fondements des entreprises créées par des hommes d'affaire migrants. En effet, la plupart de ces entreprises sont à caractère familial : exploitées et gérées par les membres de la famille. Ceci soulève la question de leur

cloisonnement communautaire, de leur capacité à intégrer les logiques de marché et surtout de l'ouverture de leurs capitaux à l'actionariat. Dans un contexte d'ouverture des marchés et de démantèlements tarifaires, il n'est pas assuré que ce type d'entreprises familiales soient capables de s'adapter à ces nouvelles conditions du marché.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BANQUE CENTRALE DE TUNISIE, rapports annuels, 1985-2000.

BOUBAKRI (H.), 1994, « Migration et coopération au développement, les cas de l'Égypte et de la Tunisie », *Études démographiques*, n° 28, Conseil de l'Europe, Strasbourg.

MAHJOUB (A.), 1990, in *L'émigration Internationale en Tunisie*, Éditions du CERES, Tunis.

LES ACTEURS ET LES ENTREPRISES TRANSNATIONALES DANS L'ESPACE EUROMÉDITERRANÉEN

Abdelkader LATRECHE*

Sous l'effet de la mondialisation, de l'évolution du système capitaliste et des progrès des communications, les circulations migratoires et les profils des migrants connaissent de multiples transformations. D'où l'apparition de nouveaux profils de migrants et la diversification des flux.

Aujourd'hui, ce ne sont plus uniquement les pauvres parmi les pauvres qui émigrent. Ce sont plutôt des diplômés¹, des étudiants², des personnes issues des classes moyennes ou des migrants d'affaires. Ces transformations qui ont tendance à se généraliser à l'ensemble des sociétés périphériques, touchent aussi l'immigration maghrébine. L'immigré maghrébin en Europe, en France plus particulièrement, n'est plus cet immigré classique dont la force de travail constitue la principale identité. Au contraire, nous assistons à l'émergence d'un type nouveau d'immigré qui crée de « nouveaux visages » de sa propre émigration et qui construit de « nouveaux espaces » entre le pays d'origine et le pays d'accueil. Cette évolution marque le passage à un nouvel âge de l'immigration maghrébine en France.

Qui sont ces acteurs économiques « transnationaux » qui émergent entre les deux rives de la Méditerranée ? Comment se manifestent leurs rapports avec leur pays d'origine ? Comment sont construites ces nouvelles entreprises « transnationales » ? Quels liens ces nouveaux « entrepreneurs transnationaux » entretiennent-ils avec les institutions en France et au Maghreb ?

* Chargé de cours en sociologie, Université Paris VIII.

¹ WITHOL DE WENDEN Catherine, 2001, « Un essai de typologie des nouvelles mobilités », *Hommes et Migrations*, n° 1233, sept.- oct., pp. 5-12.

² LATRECHE Abdelkader, 2001, « Les migrations étudiantes de par le monde », *Hommes et Migrations*, n° 1233, sept.- oct., pp. 13-27.

Cette recherche s'appuie sur des entretiens réalisés auprès de personnes³ d'origine maghrébines résidentes en France, appartenant à différentes vagues migratoires, entrepreneurs qui ont mis en place des entreprises transnationales entre la France et le Maghreb, particulièrement l'Algérie et le Maroc.

IMMIGRATION ET TRANSNATIONALISME

En France, comme dans l'ensemble des pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord, les flux migratoires, notamment les migrations de main-d'œuvre, se sont poursuivis par divers « procédés » légaux qui ont pour mission de légitimer cette immigration aux yeux des opinions publiques. Il est à rappeler aussi que les migrations se sont poursuivies par des procédés « déguisés », voire illégaux. Ces procédés qui ont assuré la permanence des mouvements migratoires, leur renouvellement voire leur accroissement, diffèrent d'un pays à un autre selon les contextes socio-économiques, démographiques et historiques dans lesquels le passé colonial joue un rôle déterminant.

C'est ainsi par des procédures de regroupement familial, de dérogations astucieuses⁴, et de campagnes de régularisations sous les pressions du patronat, de l'humanitaire et de décisions politiques que la permanence et l'accroissement des populations immigrées sont assurés. À titre d'exemple, aux États-Unis, en 1990, la population née à l'étranger a atteint presque 20 millions de personnes, le total le plus important en valeur absolue (Fix & Passel, 1991 ; Rumbaut, 1994). En France, en 1999, la population immigrée comptait 4 310 000 personnes soit 7,4 % de la population totale. Soit une augmentation, entre 1990 et 1999, de 145 000 (+ 3,4 %). Même dans un pays aussi homogène du point de vue ethnique que le Japon, on s'attend à ce que le nombre de personnes nées à l'étranger, qui est de l'ordre de 1,1 million en 1990, doublera au cours de la prochaine décennie (Cornelius, 1992 ; 1994).

³ Nous avons interrogé six personnes d'origine maghrébine qui ont créé ou qui s'associent à une entreprise au Maghreb tout en gardant leur résidence permanente en France. Ce choix concerne également des personnes qui s'adonnent à des activités commerciales « informelles » à travers des allers et retours fréquents entre la France et le Maghreb. Les critères de sélection des personnes sont : la résidence permanente en France et la fréquence des déplacements entre la France et le Maghreb.

⁴ PORTES Alejandro, 1999, « La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales », Actes de la recherche en sciences sociales, n° 129, pp. 15-25.

Mais qui sont ces « immigrés » qui obtiennent, ces dernières années, « le statut de résident permanent » ?

Aujourd'hui l'explication de l'immigration comme une quête désespérée d'hommes et de femmes des pays du Sud cherchant à échapper à la misère de leurs pays n'est plus en mesure de rendre compte de toutes les variations de l'immigration. C'est ainsi qu'avec le durcissement des lois migratoires partout dans le monde développé, l'immigration devient de plus en plus sélective. Ceux qui émigrent actuellement se recrutent parmi les techniciens, les ingénieurs, les médecins, les diplômés, les cadres et les industriels. Contrairement, aux idées répandues, et subrepticement, les immigrés viennent dans les pays développés moins parce qu'ils le souhaitent que parce qu'il y a pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs bien définis.

Les demandes sectorielles et les « pénuries » de main-d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée, dans les pays du Nord ont en effet toujours constitué un facteur d'appel. Ces demandes proviennent de pénuries totales⁵, comme pour le cas des ouvriers de l'industrie au Japon ou du personnel soignant et des ingénieurs et informaticiens aux États-Unis et en Europe. Mais aussi des cas de pénurie dus à une résistance culturelle des travailleurs nationaux refusant d'accepter les emplois dévalorisés et mal payés. C'est le cas par exemple des fonctions hospitalières⁶ en France. En fait, les transformations des migrations internationales, expression selon nous du triomphe total du modèle capitaliste, sont tout d'abord la conséquence des besoins des pays riches en main-d'œuvre facilement renouvelable et bon marché⁷. C'est là toute la justification et l'explication du phénomène migratoire dans sa forme élémentaire où l'immigré représente essentiellement, en dépit de toutes les transformations en marche, une force de travail amenée à être de plus en plus provisoire, temporaire, et en transit⁸.

Conscients de cette situation, beaucoup de « nouveaux immigrés » maintiennent des rapports permanents, denses et variés avec leurs pays d'origine. Ces personnes, mêmes mariées à des conjoints

⁵ PORTES Alejandro, *op. cit.*

⁶ LE CONCOURS MÉDICAL, 1994, « Les médecins étrangers dans les hôpitaux », n° 20, 28 mai, pp. 116-120.

⁷ LATRECHE Abdelkader, 2002, « Les cadres venus du Sud développent une identité transnationale », *Confluences Méditerranée*, n° 42, pp. 113-121.

⁸ SAYAD Abdelmalek, 1979, « Qu'est-ce qu'un immigré ? », in *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, DeBoeck Université, Bruxelles, pp. 51-77.

français, mêmes stabilisés professionnellement et désireuses de demeurer en France, développent de nouveaux rapports et de nouveaux liens entre leur société d'accueil et leur société d'origine. Une des manifestations de ces nouveaux rapports est la construction des « entreprises transnationales ».

LE TRANSNATIONALISME

Dans le sillage de la mondialisation, les individus migrants développent des formes nouvelles d'échanges transcendant les frontières. Nous appelons ce processus le « transnationalisme ». L. Basch, N. Glick Schiller et C. Blanc-Santon⁹, définissent le « transnationalisme comme l'ensemble des processus par lesquels les immigrants tissent et entretiennent des relations sociales de nature multiples reliant leurs sociétés d'origine et d'accueil »¹⁰. Il est né de la multiplicité des activités économiques, sociales voire politiques auxquelles s'adonne une catégorie d'immigré à la fois dans leur société d'origine et d'accueil. Il s'agit de nouvelles formes d'entrepreneuriat et / ou de commercialisation qui émergent le plus souvent « par le bas » et dont les activités sont le plus souvent « informelles ».

Les entreprises transnationales, qui jouent sur les écarts de prix et de coût entre pays de départ et d'accueil, reposent sur de très forts réseaux sociaux des immigrants. Ces réseaux garantissent l'approvisionnement, la livraison voire le paiement des activités transnationales. Par ailleurs, ces réseaux présentent deux caractéristiques qui font généralement défaut aux réseaux de travailleurs nationaux. En premier lieu, ils sont denses parce qu'ils mobilisent de multiples réseaux familiaux, amicaux et d'alliance ici et là-bas. En second lieu, la naissance d'une certaine forme de solidarité, qui est plutôt une stratégie de certains acteurs, créée à l'intérieur de cette communauté en vertu de leur condition d'immigrés.

Dans leur mode de fonctionnement, ces entreprises bénéficient des mêmes innovations techniques dans les communications et les transports. Une classe d'entrepreneurs transnationaux fait la navette entre les pays et maintient des contacts permanents quotidiens avec

⁹ Le premier groupe d'anthropologues à avoir identifié le phénomène. Cf. BASCH (L.), GLICK SCHILLER (N.), SZANTON-BLANC (C.), 1994, *Nations Unbound: Transnational Projects, Post-Colonial Predicaments, and Deterritorialized Nation-States*, PA Gordon and Breach, Langhorne.

¹⁰ PORTES Alejandro, 1999, « La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 129, pp. 15-25.

l'étranger grâce aux nouvelles technologies et aux réductions de coûts qu'elles le permettent.

Généralement, ces entreprises ne sont pas opposées aux forces économiques dominantes, mais s'inscrivent bien dans leur sillage. C'est beaucoup plus une adaptation « astucieuse » au cadre économique.

STRUCTURE ET CONSÉQUENCES DE L'ENTREPRISE TRANSNATIONALE

Les entreprises transnationales créent des formes nouvelles d'échanges entre deux espaces nationaux, deux systèmes socio-économiques asymétriques qui sont le Nord et le Sud. Elles s'accompagnent également, comme dans toute transaction économique, d'une circulation de personnes et de capitaux.

Elles marquent une rupture dans les rapports classiques entre ces deux espaces traditionnellement perçus plus en termes dichotomiques et de différentiation qu'en termes d'échange et de coopération, surtout si cette coopération vient d'« en-bàs ». Ainsi, c'est parce qu'elles permettent une « nouvelle » approche des liens entre pays d'immigration et pays d'émigration, société d'accueil et société d'origine, que les entreprises transnationales représentent une nouvelle étape dans les relations entre ces deux espaces.

Fondamentalement, c'est dans la perception même de cette nouvelle forme d'exil que nous situons la rupture. En effet pour cette catégorie d'immigrés, le pays d'origine n'est plus considéré comme un lieu éloigné du pays d'accueil ; l'émigration, peut-on dire, ne s'apparente plus à elghorba et ne renvoie plus aux situations des premières générations¹¹ d'immigrés maghrébins. De cette nouvelle approche de la distance ou de l'éloignement / rapprochement entre le pays d'origine et le pays d'accueil émerge une forme nouvelle de communication. Cette catégorie d'immigrés ne vit plus son expérience migratoire de la même façon que les autres immigrés ou les anciens immigrés. La rupture que portait l'immigré en lui et qui se manifestait par son absence physique¹² lourde n'est plus de mise :

¹¹ SAYAD Abdelmalek, 1975, « Elghorba : le mécanisme de production de l'émigration », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 2, mai, pp. 50-66.

¹² SAYAD Abdelmalek, 1992, « La "taute" de l'absence ou les effets de l'émigration », in *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck Université, Bruxelles, pp. 111-144.

« J'ai eu une offre d'investissement de la part d'un cousin (lui-même industriel) du bled dans le domaine de la pêche. J'ai hésité et j'ai réfléchi longuement avant de prendre une décision car cela devait m'amener à avoir de façon permanente une présence assez régulière voire continue, au moins les premières phases du lancement de notre projet en Algérie. Dans un premier temps cela apparaissait une entreprise et un pari difficile, car j'avoue que depuis que je suis en France, je suis arrivé en France en 1964, j'avais 16 ans, avec ma famille rejoindre mon père, j'ai perdu tout contact physique avec le pays. Parce que toute ma famille résidait en France et parce que mes attaches avec l'Algérie sont devenues obsolètes, que mes voyages en Algérie sont devenus occasionnels, une fois tous les 10 ans voire plus. Le pays me paraissait honnêtement éloigné mais aussi parce que je me suis réellement installé dans la société française, je ne voyais pas l'utilité de tels liens. Bien évidemment, mes enfants savent depuis toujours qu'ils sont algériens. Aujourd'hui avec la fréquence de mes allers et retours, 2 à 3 par mois, j'ai l'impression que l'Algérie est juste à côté, et que la distance qui sépare l'Algérie et la France est réellement une construction et un mythe à laquelle nous, immigrés et enfants d'immigrés, y contribuons malheureusement » [d'origine algérienne, Mohamed est propriétaire d'entreprises d'intérim en région parisienne, il s'est lancé dans l'industrie agroalimentaire et de la pêche en Algérie].

On retrouve le même sentiment et la même vision chez certaines personnes nées en France de parents immigrés :

« J'avoue que mes liens avec l'Algérie ont toujours été uniquement de l'ordre de l'affectif, j'ai toujours aimé et porté l'Algérie sans l'avoir jamais visité, j'ai toujours décrit l'Algérie comme un pays que je connaissais réellement alors que je ne l'ai jamais visité. Le jour où j'appréhendais de m'associer avec des cousins de là-bas, j'avais peur parce que j'ai découvert que l'Algérie pays de mes parents et de mes rêves m'était réellement éloignée, voire étrangère. Mon père nous parlait de l'Algérie toujours comme un pays lointain avec qui on a coupé tout lien une fois l'avoir quitté, c'est-à-dire immigré. Aujourd'hui, tout se passe bien et l'Algérie n'est pas si éloignée de la France et la France n'est pas aussi éloignée de l'Algérie » (Hichem, fils d'immigré kabyle, né en France en 1974, travaille dans l'import-export des produits alimentaires).

Les fréquences des allers et retours avec le pays d'origine font que les immigrés « réintègrent » leur espace initial abandonné. En revanche, pour les personnes issues de l'immigration l'entreprise transnationale représente le lieu de rencontre avec un monde et un espace jusqu'ici imaginaire.

Le pays d'accueil, lieu de départ et de lancement de l'entreprise transnationale, n'est plus représenté et vécu comme le pays de l'exil et de la « souffrance », comme cela a été le cas chez les premiers arrivants, au lendemain des indépendances et des traumatismes de la guerre d'Algérie. En effet, l'objectivation de l'émigration au sein de la communauté maghrébine a été reconsidérée, rationalisée et enfin dépassionnée par ceux-là même qui la constituent. Exemple parmi tant d'autres, beaucoup d'immigrés se déclarent « satisfaits » de leur séjour en France et réalisent que leurs conditions de travail et de vie répondent à leurs demandes, et qu'ils peuvent à partir de la France entreprendre et « apporter un plus » au pays d'origine :

« Je suis venu en France en 1989, poursuivre des études médicales. Certes, j'ai tout au début de mon séjour rencontré des difficultés non pas d'intégration mais tout simplement des "choses de la vie". Trois années plus tard, j'ai eu un "poste" stable dans ma spécialisation et je me suis marié, avec une Française exerçant une fonction hospitalière comme moi. J'ai ensuite investi dans la construction d'une maison en banlieue parisienne et dieu merci tout va bien. Quand je regarde la situation de mes camarades de promotion restés au pays je me rends compte que c'est bien "grâce" à ma migration que j'ai pu m'en sortir. Ces dernières années, en association avec des amis médecins d'ici et de là-bas, j'ai expédié du matériel médical diversifié pour répondre à des demandes précises du marché algérien. Je pense qu'à partir de la France je rends service à mon pays et je fais bénéficier les siens de ma migration. C'est ce que j'appelle être utile » (Chaouki, médecin algérien).

Une entreprise transnationale ne se limite pas au cadre qui l'a vue naître, elle s'appuie aussi sur une connaissance satisfaisante du marché local du pays d'origine, c'est-à-dire de ces besoins, de l'offre et de la demande, des pénuries et des transformations éventuelles de ce marché souvent conséquence de son étude préalable. Dès lors, il n'est pas étonnant de voir les « entrepreneurs transnationaux » prospecter le marché local avant le lancement de leur entreprise :

« J'ai commencé une activité commerciale avec l'Algérie en 1993. C'était dans le pneumatique. Avec le renouvellement accéléré du parc automobile en Algérie il y a, depuis toujours, une forte demande de pneus neufs ou rechapés. J'ai entrepris des recherches en France, avec l'aide de mon beau-frère, pour trouver une source d'approvisionnement avec les meilleurs prix. J'ai soumis cette idée à mon frère en Algérie, qu'il a trouvé fort intéressante. Plus tard, à travers deux ou trois déplacements en Algérie j'ai sillonné

quelques grandes villes de l'ouest pour garantir la vente plus tard et j'avais pu rencontrer des "acheteurs" sérieux, il fallait juste après créer la société "import-export" en Algérie et finaliser l'envoi de la marchandise. Dans le pneumatique, j'ai travaillé pendant deux ou trois ans jusqu'à 1995, puis je me suis reconverti dans les appareils médicaux, puisque je suis médecin. Dans notre entreprise il faut trouver de façon continue de nouveaux marchés et produits. C'est pour cela qu'il faut maîtriser le marché pour "minimiser" les pertes, car pour nous il n'y a pas de banques ou assurances, si ça marche c'est bien, mais si ça casse tu perds gros» (Mustapha, médecin algérien, en France depuis 1987, marié avec une Française et père de trois enfants).

Ce type d'entreprise est facilité par la liberté de circulation et de mobilité dont jouissent les personnes d'origine maghrébine résidant en France. S'agissant des personnes résidant au Maghreb, leurs déplacements restent tributaires des politiques restrictives de visas qui les handicapent.

Au-delà de ces données qui agissent directement sur l'établissement d'une entreprise transnationale, il existe d'autres variables sociales et personnelles qui interviennent directement dans ce processus. Dans un premier temps, c'est la position et le statut social de l'immigré et sa force « financière » qui vont produire l'idée même d'entreprise transnationale. À cette force financière s'ajoute l'ensemble des systèmes de réseaux et de connaissances. C'est en ce sens que l'on peut dire que c'est de la « force » et de l'« intensité » des « réseaux » mobilisés à partir du pays d'accueil que vont dépendre le lancement, la réussite et le devenir d'une entreprise transnationale. Aussi, un tel processus s'appuie sur le capital social, relationnel, professionnel et financier que l'immigré a acquis ou cumulé tout au long de sa migration et qu'il va pouvoir « activer » et exploiter.

L'activité transnationale ne peut exister que si l'immigré assure, en grande partie voire en totalité, le financement et le suivi de son projet. C'est une entreprise qui repose sur un support financier qui provient en totalité de l'immigré et du pays d'accueil. L'immigré devient alors « immigré-investisseur » dans son pays d'origine. Mais de quel immigré s'agit-il ? Est-ce de l'ensemble des immigrés, ou cela concernerait-il au contraire une catégorie particulière ? Et de quel type d'investissement s'agit-il ? Est-ce un investissement productif ou uniquement des « opérations » de commercialisation pour des marchés de fortes consommations ?

Généralement, ce type d'investissement concerne les immigrés ou les personnes issus de l'immigration dont l'expérience migratoire a pu leur permettre de réaliser de l'épargne, c'est-à-dire la production

d'un capital financier. Cela touche aussi bien des personnes de la nouvelle bourgeoisie maghrébine, les commerçants et / ou les différentes catégories de salariés. S'ajoute à cela un « capital de type additif » qui repose sur l'ensemble des réseaux de connaissances. C'est en ce sens qu'on dira que l'émergence des communautés et des entreprises transnationales est liée essentiellement à la logique même du capitalisme et à son expansion.

LES ACTEURS TRANSNATIONAUX

Les « entrepreneurs transnationaux » sont des personnes issues des classes moyennes et de la classe ouvrière. Ils sont aussi des diplômés des universités du Maghreb venus poursuivre leurs études en France et qui y sont installés après s'être mariés. C'est exclusivement, dans leurs conditions de diplômés qu'il faut, me semble-t-il, chercher les raisons de leur ascension économique et sociale rapide en France. Quant à leur action entrepreneuriale, ces personnes jouent à fond sur leurs facilités de déplacement. Leur stratégie consiste, sans quitter définitivement le pays d'accueil, en l'occurrence la France, à s'engager dans un cycle d'allers et de retours qui leur permet de tirer parti de l'écart entre les possibilités économiques d'ici et les demandes à satisfaire là-bas. Autre particularité, c'est qu'ils vivent en même temps d'un emploi salarié au pays d'accueil, la France et de la commercialisation, dans différents domaines, avec le pays d'origine :

« Je suis venu en France, précisément à Paris, en 1988 pour poursuivre des études en informatique, après avoir obtenu mon diplôme de mathématique au Maroc. Je suis l'aîné d'une famille de cinq enfants et mon père est un fonctionnaire de l'Éducation Nationale au Maroc. Ma mère elle est sans emploi. Dans l'ensemble ma famille et mon entourage familial "misaient" énormément sur ma réussite, donc il ne fallait pas les décevoir. Cela ne veut pas dire qu'il faut uniquement réussir à avoir le diplôme, à la limite ce n'est pas le plus important, mais ce qui importe le plus c'est bel est bien trouver un emploi, et les aider plus tard en répondant à leurs « demandes » et attentes. C'est cela le plus important. Après avoir réussi mon DEA, à Jussieu j'ai eu un premier emploi dans la programmation et le développement de logiciels, ce qui signifiait une amélioration de ma situation économique. Plus tard, j'ai laissé tomber mes études, particulièrement ma thèse, et je me suis consacré uniquement au monde professionnel. C'est à travers mon activité professionnelle que j'ai découvert les opportunités de commercialisation de produits d'informatique avec le Maroc. Je me suis tourné vers des amis eux-mêmes anciens étudiants, originaires de la même région que moi, pour « faire du business » avec le Maroc. On

avait commencé en 1994 avec les modems fax. C'était très porteur et encourageant. Depuis, je suis toujours dans la commercialisation d'équipements informatique et de la téléphonie » (El-Houcine, marocain ingénieur en informatique).

L'immigration maghrébine en France connaît de profondes mutations. L'immigré maghrébin traditionnel, souvent ouvrier, est doublé par l'apparition de nouveaux immigrants-investisseurs. Il s'agit souvent de nouveaux arrivants qui investissent l'espace des échanges déséquilibrés entre la société d'origine et la société d'accueil, et perpétuent, sans le savoir, une situation dans laquelle la domination du capitalisme mondialisé trouve une nouvelle expression.

C'est la volonté des immigrants d'aujourd'hui, qu'ils soient nouveaux, anciens ou mêmes issus de l'immigration, qui donne naissance à de nouvelles pratiques dans lesquelles l'immigré tout en restant et travaillant en France opère une rupture avec des pratiques qui ont fait son identité d'immigré. C'est dans cette volonté que l'entreprise transnationale trouve son origine. En effet, un certain type d'immigrés, profitant d'un certain contexte, ont décidé de prendre des risques et d'investir dans leur pays d'origine. Par cette entreprise ils cherchent une « double présence », « ici et là » en même temps.

LE COMMERCE ETHNIQUE DANS LE CENTRE HISTORIQUE DE MADRID

Juan A. CEBRIÁN DE MIGUEL,*
M. E. Isabel BODEGA FERNÁNDEZ,
José M. LÓPEZ VIZOSO,
& Pau SERRA DEL POZO

La population étrangère résidant en Espagne, composée de quelques milliers de personnes dans les années soixante-dix, dépasse actuellement le million d'individus : 1 100 000 résidents étrangers à la fin de 2001 (Annuaire statistique des Étrangers, 2001), qui représentent 2,75 % de la population totale. Les retraités de l'Europe développée, si importants il y a vingt ans, ont cédé le pas à d'autres individus dont l'intérêt pour l'Espagne ne tient pas à son climat ensoleillé mais aux possibilités d'emploi.

Ce deuxième groupe d'immigrants entraîne des processus de rapprochement familial, l'apparition de secondes générations et l'augmentation des indices de naturalisation. Comme résultat, nous assistons à la consolidation des communautés ethniques dans les secteurs à plus importante densité d'immigrants, comme c'est le cas pour certains quartiers de la ville de Madrid. Embajadores, un des six quartiers de l'arrondissement Centre de Madrid, est le cadre administratif de Lavapiés : d'abord quartier juif, populaire par antonomase ensuite et enclave ethnique – ou canalisation de races, si l'on préfère – dans la plus criante actualité.

Une rue et une place en particulier portent le nom de Lavapiés, et un ensemble de pâtés de maisons indéterminé. Pour cette raison, nous avons tenu à délimiter, provisoirement, notre zone d'étude (voir carte 1), en ayant recours au tracé des rues les plus passantes et aux aspects les plus frappants de la morphologie immobilière. Contrairement à ce qu'il pourrait paraître, le mot provient très probablement de l'hébreu « aba-puest » (lieu des juifs, juiverie), contrastant avec l'étymologie du nom du quartier : Embajadores (du latin médiéval

* Instituto de Economía y Geografía, Consejo Superior de Investigaciones Científicas (CSIC), Madrid (Espagne).

« ambactia », mission), car il s'agissait de la zone que traversaient les ambassadeurs pour présenter leurs lettres de créance à la cour du roi d'Espagne.

Carte 1 : Lavapiés : délimitation de la zone d'étude



Notre zone d'étude se termine, au Nord, au niveau de la ligne que tracent la rue Duque de Alba, le côté Sud de la place triangulaire Tirso de Molina et la rue Magdalena. À l'Est, en descente topographique, la limite en est la rue Santa Isabel. À l'Ouest, la rue Embajadores, depuis la place de Cascorro jusqu'au rond-point de Embajadores, sépare Lavapiés du Rastro. Bien que la frontière Sud, suggérée par le plan de rues, soit la Ronda de Valencia, la typologie urbaine nous entraîne à choisir une ligne fractionnée composée des rues Miguel Servet, Valencia et Salitre.

Au cours des dernières années, les commerces tenus par des immigrants non communautaires sont devenus partie intégrante du paysage urbain de la zone de Lavapiés, cédant le pas à une nouvelle image de l'immigrant comme catégorie sociale de grande hétérogénéité. La plupart des commerces ethniques sont tenus par des gens de la même famille ou des personnes de toute confiance, dans beaucoup de cas travaillant sans contrat. Les classes populaires considèrent que ces commerces d'immigrants constituent un élément de revitalisation de ces quartiers dégradés du centre historique de la ville.

Lors de nos recherches sur le terrain dans la zone de Lavapiés, nous avons compté au cours de cette année, 415 établissements commerciaux tenus par des étrangers, en majorité des Chinois, des ressortissants du Bangladesh, des Pakistanais, des Latino-Américains, des Maghrébins, des Subsahariens, etc. L'ouverture de ce type de commerce ethnique s'est produit dans un contexte d'une longue crise du commerce familial traditionnel autochtone, qui a même été fermé pendant un certain temps.

Une conséquence de l'installation de commerces ethniques a été la prolifération de locations de logements à prix modeste où vivent grand nombre d'immigrants et qui sont le siège de diverses institutions culturelles de voisinage, ce qui a donné lieu à de véritables enclaves ethniques. Nous sommes en face d'un processus qui se perçoit dans la physionomie particulière des logements, des locaux commerciaux et des voies publiques, car il provoque des changements significatifs dans l'espace, l'identité et l'économie des quartiers concernés.

Parmi les changements les plus importants de la fin du XX^{ème} siècle dans le marché du travail en Europe et en Amérique du Nord, il faut souligner le grand nombre de travailleurs appartenant à des minorités ethniques qui se définissent comme des travailleurs à leur compte. Même s'il est vrai que les sociétés occidentales ont traversé une période de transition dans le type de l'emploi le plus répandu, depuis l'emploi dans les grandes corporations jusqu'à l'entrée dans des entreprises de moyennes ou petites dimensions, ce processus a été plus évident parmi les citoyens et les résidents d'origine étrangère (Barret, Jones & Mc Evoy, 1996). Ce fait a éveillé la curiosité des experts, signalant ainsi une des voies d'incorporation à l'étude des économies ethniques.

L'incorporation de la variante « ethnique » dans les études sur le travail indépendant et l'économie urbaine peut s'expliquer comme le résultat de la combinaison de deux facteurs saillants. Depuis les années soixante-dix, la présence de minorités ethniques visibles

dans les pays classiques de l'immigration a subi une forte augmentation, à cause de la désintégration des politiques sélectives d'un point de vue racial. Les traits les plus significatifs de la dynamique de l'immigration de la plupart des pays occidentaux ont été l'installation et la conformation de communautés d'origine étrangère, différenciées d'un point de vue ethnique. L'économie ethnique qui est florissante dans de nombreuses villes européennes et nord-américaines est le résultat d'une installation à vocation de permanence qui a un effet, entre autres, sur les stratégies d'intégration dans le monde du travail. Le second élément trouve ses racines dans les processus de reconversion des économies urbaines dans la majeure partie des sociétés postindustrielles, où l'économie ethnique fait figure de facteur de changement des contours géographiques et sociaux de certains quartiers et arrondissements.

Dans le cas de l'Espagne, les initiatives d'entreprises de cette nature vont de pair avec les processus d'installation définitive des immigrants, qui se multiplient dans notre pays depuis le milieu des années quatre-vingt-dix jusqu'à nos jours. Par exemple, le processus de transformation économique et géographique de certains quartiers tels que Lavapiés à Madrid ou le Raval à Barcelone est évident.

COMMERCE ETHNIQUE

Au sens le plus large, l'économie ethnique pourrait se définir comme l'ensemble des activités productives des résidents étrangers appartenant à des minorités significatives. Dans des cas comme l'Espagne, l'apport économique fondamental des immigrants consiste en leur participation en tant que travailleurs salariés. Dans les pays occidentaux jouissant d'une plus grande tradition de l'immigration (États-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Belgique, France ou Australie) l'initiative ethnique d'entreprise, dont le premier échelon est le travail indépendant, devient progressivement plus notoire. Dans le cas de l'Espagne, le travail indépendant et l'installation productive des immigrants sous la forme d'entreprises ethniques ont augmenté significativement à partir du milieu des années quatre-vingt-dix. Par définition, la propriété d'une entreprise ethnique sera, totalement ou en partie, aux mains d'immigrants étrangers. Ce type d'affaires peut s'orienter tant vers les marchés de minorité comme vers le public en général et avoir une projection locale, régionale, nationale ou internationale. En Espagne, comme il s'agit d'un phénomène récent, nous trouvons des entreprises ethniques dans les zones urbaines, avec une projection locale ou régionale dans le secteur des services et un nombre réduit d'employés.

Les études sur l'économie ethnique commencent à s'élaborer à partir des années soixante-dix avec les apports avant-gardistes de Light. Cet auteur nord-américain souligne l'importante prédisposition au travail indépendant parmi les individus d'origine étrangère (dans son cas, aux États-Unis). Ce modèle « de l'emploi » peut être qualifié d'« anomalie », si nous le comparons avec ce que nous observons dans le cas des populations de la société d'accueil.

Les études de Bonacich abondent dans ce sens et soutiennent que les initiatives commerciales ethniques doivent être considérées, en premier lieu, comme une adaptation réactive face aux processus de remuement géographique et culturel (Bonacich, 1973). La création d'affaires s'entend, sous cette optique, comme une réaction face au blocage des chances sur le marché du travail, le travail indépendant étant une espèce de stratégie de survie liée aux élans de solidarité existants au sein de la communauté. En conclusion, une grande partie des recherches réalisées au cours des années soixante-dix ont pour but de jeter une lumière sur les causes qui font que, même au sein de certaines minorités qui pendant des générations ont souffert de processus de discrimination, on peut voir un pourcentage élevé d'individus ayant leur propre commerce.

Contrairement aux interprétations les plus habituelles qui lient la floraison de l'économie ethnique à la stabilisation des communautés, Bonacich considère que la disposition à l'investissement de certaines communautés est due à la sensation de caractère provisoire du projet migratoire. Le mythe du retour encourage, selon son opinion, un type d'attitude instrumentale dans lequel le pays d'accueil n'est pas considéré comme un nouveau foyer ou un endroit dans lequel de nouvelles relations sociales peuvent s'établir, sinon comme un instrument pour gagner de l'argent rapidement et retourner le plus tôt possible dans le pays d'origine (Barret, Jones & Mc Evoy, 1996).

Les études pionnières soulignent aussi que les difficultés particulières d'intégration dans le monde du travail des immigrants encouragent le développement d'activités économiques dans des créneaux marginaux rejetés par les populations autochtones. Les conditions de travail dans ce type de commerce se caractérisent par leur dureté particulière, surtout en ce qui concerne la longueur de la journée de travail : la base de la compétitivité de beaucoup de ces commerces. De là l'importance de la solidarité et du travail en famille de ces initiatives. Le succès de ce genre d'affaires réside aussi, dans beaucoup de cas, dans la fidélité de la clientèle, beaucoup d'entre eux appartenant à la même communauté d'origine.

La recherche dans cette matière au cours des années quatre-vingt met encore plus l'accent sur les valeurs commerciales, le capital humain et le soutien de la famille et de la communauté comme des facteurs déterminants dans l'établissement des commerces ethniques. De là une optique qui souligne les « valeurs communautaires et culturelles » comme origine de ce genre de modèle. C'est que le niveau de travail indépendant et de création d'affaires varie beaucoup selon l'origine ethnique : il faut souligner, par exemple, la dynamique opposée entre les communautés d'origine asiatique et celles des Caraïbes. Comme l'affirment Jones et ses collaborateurs, le facteur culturel annule les conditions matérielles et encourage un comportement économique qui s'éloigne de la norme : les attributs culturels de certains groupes minoritaires expliquent et déterminent la tendance à l'investissement et à la création d'affaires en propriété.

Mais comme l'ont souligné Monder et ses collaborateurs, ce type d'interprétations « culturalistes » a été remis en question par les recherches les plus récentes, dans lesquelles on insiste plus sur la structure des possibilités que ce type de groupe doit affronter. Au cours des années quatre-vingt-dix, dans le monde anglo-saxon, les études ont adopté une optique plus « interactionniste » en soulignant l'interconnexion entre les ressources internes dont jouissent la communauté et la structure externe des chances.

Ce qui est considéré comme un modèle culturel de l'interprétation de l'économie ethnique sous-estime l'impact que la discrimination raciale peut avoir dans le développement de stratégies de groupes et dans la dépendance des ressources « communautaires » pour survivre (Monder & al., 2000). Les conclusions d'un des principaux experts européens en la matière sont semblables. Jan Rath, dans sa revue du cas hollandais, souligne que les analyses ont réduit le phénomène de commerce ethnique à un phénomène de nature ethno-culturelle qui sous-estime le cadre économique et institutionnel. Néanmoins, les recherches récentes mettent plus l'accent sur les facteurs de transformation structurelle qui ont lieu dans les économies urbaines, ainsi que sur le cadre institutionnel de l'État-providence dans lequel opèrent l'investissement et la formation d'affaires et sur l'impact du marché international dans ce type de commerces¹ (Rath, 2000).

Bien que les positions de type culturaliste aient perdu prééminence dans les études, il est vrai que la variable culturelle en fait encore partie, à cause peut-être du caractère particulier de ce type

¹ Cf. Sassen (1991) et Kloosterman (1996).

de commerce. Les études ont développé des lignes d'argument autour de deux axes fondamentaux :

- en premier lieu, quels seraient les éléments qui différencient les diverses communautés ethniques dans le processus de création de ce type d'établissement ?

- en second lieu, quels sont les éléments différenciateurs de l'activité commerciale des minorités par rapport à celle des nationaux dans le même genre de commerce ? Comme l'indique Light pour le cas américain, une douzaine de communautés ethniques apparaissent dans lesquelles le niveau de travail indépendant dépasse d'une manière significative la moyenne nationale. En plus des Juifs (l'exemple sans doute le plus stéréotypé), les individus provenant de Chine, du Japon et de Corée offrent les pourcentages les plus élevés, de même que les Hindous et les Pakistanais dans le cas britannique (Light, 1984).

La création de commerces dans certaines communautés ethniques a permis des processus de mobilité sociale ascendante dans certains segments de ces communautés. De fait, aux États-Unis, les revenus moyens des entrepreneurs ethniques, ainsi que des travailleurs indépendants dépassent ceux des salariés (Portes, 1995). Le résultat a été, en grande mesure, la conformation d'une nouvelle classe de petits propriétaires de commerces dans le cas de ces communautés sociales, qui se trouvent à un niveau intermédiaire de l'échelle sociale² et qui, grâce aux revenus que leurs propres affaires leur ont fournis, ont rendu propices :

- une amélioration des conditions de vie de leurs descendants : accès à des études universitaires et augmentation du niveau de qualification des secondes générations ;

- un processus de création de richesse et d'emplois en milieu urbain ;

- la création d'enclaves ethniques et de communautés influentes dans la vie sociale et politique du pays d'accueil : la conformation de groupes de pression par le biais de la richesse matérielle et du pouvoir social que permet l'investissement.

Le commerce ethnique peut être considéré comme un facteur d'intégration sociale, car il permet l'entrée dans le monde du travail, un agent de transformation productive (par son impact sur la création de nouveaux secteurs ou sur la caractérisation de certaines

² Voir le concept de « Middleman Minorities » de Bonacich.

économies urbaines) et un moteur de changement de la physionomie de certains espaces. Dans certains cas, l'économie ethnique peut arriver à récupérer certaines zones urbaines détériorées, en les transformant en centres d'attraction de la population ou des touristes, comme on l'a observé dans le cas de certains quartiers de beaucoup de villes européennes (Bruxelles, Londres, Paris, Barcelone, Madrid, etc.).

En relation avec la communauté elle-même, l'économie ethnique suppose pour les immigrants une manière de sortir de l'anonymat, en même temps qu'elle leur permet de conserver leur caractère propre, en rapprochant les plus jeunes générations de la culture de leurs parents. L'économie ethnique joue un rôle principal dans le processus de reproduction culturelle.

TRAVAIL INDÉPENDANT ET ÉCONOMIE SOUTERRAINE

On entend par travailleur indépendant toute personne qui, par son travail, se fournit à elle-même la main-d'œuvre et le capital. Cette affirmation, sans palliatifs, doit prendre en considération l'hétérogénéité des situations qui se produisent de fait parmi les travailleurs autonomes : par exemple, la sous-traitance et la dépendance par rapport aux unités d'entreprises de catégorie très diverse, même multinationale. La prolifération de travailleurs indépendants, un des phénomènes du travail indépendant, peut être liée à l'économie souterraine. Ce dernier concept se définit comme la partie de l'activité économique, variant entre 10 % et 30 % par rapport au PIB officiel, qui n'entre pas dans les circuits statistiques et fiscaux. Ses causes fondamentales sont d'éviter la pression fiscale, de ne pas respecter les charges de la Sécurité Sociale et certaines réglementations en matière de l'emploi, ce qui amène à réduire les coûts de production. L'économie souterraine coïncide avec des situations de haut niveau de chômage. Ceci est une question importante pour tous les États membres de l'Union européenne, et pour cette raison, vers la fin de 1993, la Commission européenne a plaidé en faveur de l'élargissement du concept du travail et elle a pressé les États de faciliter « la réincorporation au marché du travail de nombreux travailleurs actuellement marginaux ou qui travaillent clandestinement ».

Il est impossible de déterminer le nombre de citoyens de pays tiers qui résident dans l'Union européenne de façon clandestine et

qui contribuent à l'économie souterraine³. Un des effets du travail non déclaré par les immigrants est l'absence de droit aux assurances maladie, à la retraite et aux assurances d'accidents du travail et de maladies professionnelles ou communes. Les immigrants dans cette situation ne sont pas couverts par le système de protection sociale du pays d'accueil, ils se voient exclus des bénéfices d'un contrat en bonne forme (de travail ou commercial) ; formation professionnelle, profil spécifique de carrière, augmentations de salaires, sentiment d'appartenir à une entreprise, etc. Il est très important d'encourager les aides aux immigrants pour qu'ils puissent travailler comme autonomes ou même créer des emplois pour leurs compatriotes ou pour les autochtones.

Réseaux migratoires familiaux : leur dimension économique

Il y a de nombreuses explications au phénomène migratoire du point de vue de l'économie. Ainsi, l'optique microéconomique soutient que l'objectif de l'immigrant est d'augmenter au maximum son bien-être, pour cela il comparera sa situation présente au futur et suivant le bilan entre les bénéfices et les coûts, il décidera de quitter ou non son pays. Ce modèle classique de la migration considère que la décision de migrer se produit comme conséquence exclusive des différences de salaires entre les pays d'origine et de destination.

Néanmoins, il est nécessaire de prendre en compte d'autres facteurs. Plus l'immigrant ou sa famille, tardera à percevoir l'amélioration de son bien-être dérivée de sa décision de migrer, plus grande sera l'importance du coût présent provoqué par le fait d'émigrer. D'autres interprétations telles que la *Théorie de la Nouvelle Économie de l'immigration* et la *Théorie des Réseaux Sociaux* mettent l'accent sur les liens et les relations familiales lors de la prise de décision de migrer, l'installation dans le pays de destination et les stratégies d'emploi dans la société d'accueil. En conséquence, il semble qu'on peut établir une intense relation entre la décision de migrer et la stratégie familiale, en attribuant à la famille la prise de décisions comme une partie d'une stratégie destinée à compléter les revenus familiaux et éviter la détérioration du son niveau de vie. Grâce à l'émigration d'un de ses membres, la famille diversifie ses risques, car elle investit en même temps dans un marché distinct, en partageant les coûts financiers du voyage et les bénéfices provenant de l'envoi

³ En Espagne, l'analyse de l'immigration irrégulière se base fondamentalement sur l'étude des registres qui signalent les diverses régularisations et le contingent annuel.

d'argent. Pour autant, le phénomène de l'émigration peut s'expliquer à partir de l'optimisation de l'aversion du risque. Cet énoncé suppose l'explication de l'émigration, non comme une situation de désespoir ou de désir d'aventure, mais comme une stratégie de la famille destinée à réduire le risque de paupérisation dans le pays d'origine, en essayant de diversifier ses sources de revenus en situant un ou plusieurs de ses membres les mieux préparés dans un marché différent et indépendant, ainsi que le début de certaines initiatives commerciales qui utilisent, en partie, des ressources humaines et matérielles provenant de la famille très étendue et de la communauté d'origine.

Diverses recherches sur le terrain ont souligné que, dans un premier temps, la famille se transforme en source de financement du déplacement en produisant les ressources nécessaires pour couvrir les frais de déplacement et les coûts de départ dérivés de l'installation dans une période à haut risque pour l'immigrant. De cette façon, ils contribuent à réduire ces risques. Cet investissement doit être compensé à moyen / long termes par l'envoi d'argent, qui garantit une certaine stabilité financière, face à un pacte ou un accord entre l'immigrant et sa famille qui crée des obligations et des bénéfices pour les deux parties et qui consolide et renforce les communautés transnationales. Cette idée expliquerait parfaitement le comportement de la communauté chinoise en Espagne, à partir des facilités de crédit que les familles de l'immigré lui prêtent et le compromis de remboursement de ces capitaux, ainsi que le placement dans le commerce ethnique d'autres membres de la famille⁴.

Pour les immigrants économiques, qui proviennent généralement de sociétés traditionnelles ou en transition, les comportements familiaux ont une valeur fondamentale. Le chef de famille partage ses revenus avec les membres de sa famille, en redistribuant ses ressources financières à ses bénéficiaires, ce qui fait qu'il se comporte en « immigrant altruiste ». La famille immigrante et les groupes d'un même pays facilitent la recherche et l'identification effective d'un emploi pour les nouveaux arrivants ou pour les jeunes de seconde génération. Dans certains groupes, la famille agit en créant un capital ethnique, offrant des aides aux familles et apportant les salariés des entreprises familiales. Ce serait le cas, par exemple, des Chinois

⁴ Dans les sociétés traditionnelles et en transition, la famille supporte le poids des jeunes, des personnes âgées et des malades, agissant fondamentalement à trois niveaux : a) comme une unité de cohabitation et de consommation, b) comme une unité d'information et de gestion des emplois et c) comme une unité de production de biens et de services.

en Espagne. L'union de la famille immigrante pallie dans beaucoup d'occasions au problème du chômage et de la précarité de l'emploi ou du sous-emploi (tant dans les pays d'origine, par l'envoi d'argent, comme dans ceux d'accueil) ou, en d'autres mots, le sentiment altruiste du travailleur immigrant aide ses bénéficiaires, c'est-à-dire les membres de sa famille. Chez les Chinois il faut souligner aussi le fait que les jeunes en âge de travailler offrent des activités de jeux ou de soutien aux enfants mineurs d'immigrants. Les objectifs de ces activités sont de favoriser l'estime de soi et la solidarité, pour éviter le déracinement, tout en assumant la différence culturelle et raciale comme un facteur enrichissant. On essaie ainsi de souligner l'importance de compenser les carences éducatives qu'on trouve chez les mineurs.

Ce sentiment d'unité, d'altruisme et d'aide réciproque nous amène à nous poser la question du concept de capital social, un concept qui fait allusion à la capacité des personnes à se regrouper et à s'organiser pour obtenir des buts communs. Cette capacité d'association dépend du degré jusqu'auquel les communautés humaines partagent les normes et les valeurs qui font que les intérêts individuels et personnels passent à un second plan. C'est dans la famille où existent des relations de grande loyauté et d'altruisme, spécialement dans les grandes familles traditionnelles, composées des grands-parents, des parents, des oncles et tantes, des cousins, des enfants, etc., que l'on s'aide mutuellement.

La famille est aussi une unité productrice de bien-être social, comme résultat final de la conjonction de facteurs matériels, économiques et sociaux, qui situent les individus en position de commodité, évaluée en termes comparatifs (synchroniques et diachroniques).

L'altruisme domine le comportement de la famille, peut-être aussi profondément que l'égoïsme prédomine dans les transactions de marché, même si celui-ci est beaucoup plus important dans la vie économique que ce qui a été considéré le plus communément, car c'est souvent la cause de l'émigration d'une personne vers un autre pays. Cette décision doit être considérée comme un acte de responsabilité envers sa famille, car dans de nombreux cas, il se produit un sentiment de désespoir de ne pas pouvoir nourrir ses propres enfants. Même si l'immigration suppose en même temps d'importants coûts psychiques, de nostalgie et de déracinement.

L'augmentation des revenus de l'« immigrant altruiste » ne produit pas parfois une augmentation des dépenses de sa propre famille, mais plutôt des économies avec l'objectif d'investir sous la forme de capital – capital ethnique – ce qui détermine parfois

l'ouverture de son propre commerce. À titre d'exemples significatifs de commerces ethniques dans notre société, nous devons citer les restaurants chinois, les magasins d'alimentation, les boucheries de viande d'agneau des Marocains, etc.

RECHERCHE SUR L'ÉCONOMIE ETHNIQUE EN ESPAGNE

Jusqu'à présent, la recherche dans le domaine du phénomène migratoire en Espagne s'est limitée à analyser les caractéristiques socio-économiques des communautés les plus importantes, les initiatives politiques ayant pour but l'intégration sociale, l'éradication des réactions xénophobes parmi la population ou à analyser l'opinion publique. Rares sont les travaux qui étudient les initiatives économiques développées par les immigrants : certains travaux sur la communauté chinoise qui traitent de façon indirecte du phénomène de la création de commerces comme une stratégie liée à leur installation (Beltrán, 2000), ou qui analysent l'impact de l'immigration sur certains quartiers des grandes villes (Monnet, 2000). Une étude récente sur le quartier de Lavapiés est, à ce jour, une des rares recherches qui affrontent la question de la présence économique des immigrants et des enclaves ethniques (Giménez, 2000).

L'analyse des processus d'investissement productif de certaines communautés ethniques semble adéquate pour examiner plus profondément les stratégies d'installation des immigrants, ainsi que pour comprendre l'influence sur elles de certains facteurs, comme les réseaux de solidarité familiale ou sociale. D'autre part, comme c'est évident dans quelques centres historiques ou dans certains quartiers de certaines villes espagnoles, la création de commerces ethniques en Espagne est un phénomène en pleine expansion qui est en train de transformer la productivité et la physionomie de nombreux espaces.

Notre travail sert, en plus, à combattre certains préjugés qui déforment la réalité migratoire, comme l'idée que l'immigration peut supposer une charge insupportable pour les services sociaux et mettre en péril le modèle de l'État-providence. L'analyse des commerces ethniques en Espagne est un bon exemple pour prouver que l'immigration est une source de richesse économique.

Les commerces ethniques ont une autre dimension de grand intérêt. Leur existence rend propice l'interaction, la cohabitation et l'interdépendance entre les formes de vie et les identifications culturelles de la population autochtone et la population étrangère. Ils sont donc un bon instrument pour le développement des sentiments

de tolérance et de compréhension mutuelle, si nécessaires pour atteindre un esprit de respect du pluralisme et de la diversité.

Techniques de recherche

L'optique de cette recherche rend nécessaire l'intégration des méthodes et des techniques de recherche aux apports théoriques.

Une des décisions la plus importante dans le schéma méthodologique est de déterminer quel type de stratégies et de techniques sera le plus apte à l'objet de notre étude. Il convient de réaliser une étude des données secondaires. Il a été décidé de plus d'utiliser des techniques de recherche qualitative (interviews en profondeur). Pour illustrer notre exposition, nous nous sommes aussi servis de certaines données primaires produites par des enquêtes espagnoles en matière d'immigration. En résumé, nous mettons en pratique ce que nous appelons la « triangulation », ou « approximation multiméthode » en tant que stratégie de recherche.

Données secondaires : le diagnostic quantitatif du phénomène

Nous commençons par prendre en considération le niveau de l'emploi indépendant, le nombre d'étrangers en Espagne qui se mettent à leur compte. Pour cela on emploie les données compilées chaque année par le ministère de l'Emploi et publiées dans l'*Annuaire des Statistiques sur l'Emploi*. La disponibilité de cette source permet l'élaboration de séries temporaires, ces données se complétant avec d'autres chiffres : les permis de travail délivrés et les travailleurs ayant des permis de travail en vigueur.

Les données secondaires servent pour l'élaboration d'une série de tableaux et d'indicateurs relatifs, qui mettent en évidence les différentes attitudes des immigrants dans le domaine du travail. Ce diagnostic se complète, dans la mesure du possible, par l'utilisation d'autres données, comme les affiliations à la Sécurité Sociale, contrôlées par le Trésor Général de la Sécurité Sociale (Direction de l'Informatique) et disponibles à l'OPI (Observatoire Permanent de l'Immigration). De cette source, on utilise fondamentalement les chiffres ayant trait aux travailleurs indépendants et aux autonomes (28,3 % du total).

Ensuite on effectue une recherche d'information sur les commerces ethniques. Les sources fondamentales sont les registres de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Communauté de Madrid. Ces données sont traitées avec un programme statistique afin d'obtenir des conclusions pouvant servir à des études postérieures à

caractère comparatif et pour la caractérisation des commerces au moment de recueillir les données. Cette caractérisation détermine aussi le schéma de l'échantillon structurel qui permet de recueillir un large éventail des commerces existants dans le quartier. On cherche aussi à compiler d'autres chiffres disponibles auprès des syndicats, des ONG et des organisations patronales, bien que leur exploitation et leur analyse, devront se réaliser avec beaucoup de prudence à cause des difficultés que présente normalement ce type de sources : fragmentation, partialité et dispersion.

De plus, on recueille aussi des données de l'opinion publique produites en Espagne par le Centre de Recherches Sociologiques (CIS) et le CIRES (ASEP), ainsi que des données européennes publiées par les Eurobaromètres. Le but de leur examen dans la recherche est de contraster des opinions et des réalités (résultats) pour savoir si l'immigration est ou n'est pas, un facteur de création de richesse.

La recherche qualitative

L'analyse des données secondaires (diagnostic) doit être complétée par l'information obtenue grâce à l'application de techniques de recherche qualitative. Les possibilités d'interprétation de ce type de techniques permettent d'approfondir l'analyse de l'économie ethnique locale. La réalisation d'interviews en profondeur a plusieurs fonctions. D'abord, elle éclaire les facteurs de motivation concernant l'investissement en explorant les différences entre les groupes. De cette manière, on apprend plus en profondeur les circonstances qui ont entouré le projet migratoire, l'installation et l'investissement en tant que stratégie d'établissement : survie économique et production de richesse. Cette analyse nous permet, en plus, d'établir différentes règles et typologies des immigrants investisseurs. En second lieu, les interviews permettent d'analyser les commerces ethniques (type de marché auquel il s'adresse, évolution au cours du temps, pratiques de gestion, capacité de création d'emploi, etc.).

Les interviews en profondeur ont été dirigées, tout d'abord, à divers immigrants (entrepreneurs et travailleurs indépendants) pour établir les différences entre ces deux types de catégories. Dans un deuxième temps, les interviews se sont dirigées à des propriétaires de commerces ethniques, pour connaître plus à fond leur expérience / stratégie d'investissement.

Le type le plus habituel de commerce ethnique est peut-être celui du membre d'une communauté précise qui offre des services et des biens au reste des membres de ce groupe. Ainsi, une bonne partie des produits qu'il vend est importée directement des pays

d'origine pour couvrir certains besoins spécifiques qui ne peuvent pas être satisfaits sur le marché local (ingrédients servant à préparer des plats traditionnels, presse du pays d'origine, certains ustensiles domestiques, etc.). Ce type de commerce se concentre près des lieux de résidence habituelle de cette communauté. Dans le cas espagnol, on inclurait dans cette typologie les boucheries halal ou les commerces de produits d'alimentation chinois ou latino-américains. Avec la popularité de certaines cuisines exotiques et orientales, certains commerces ont augmenté considérablement leur clientèle, comptant de plus en plus de personnes du pays d'accueil.

D'autres types d'établissements s'adressent à une population de voisinage, sans distinction de ses origines. L'exemple le plus clair dans le cas de Madrid est celui du petit commerce d'épicerie et des magasins d'alimentations tenus par des Chinois.

Un troisième type de commerce s'adresse fondamentalement à l'ensemble des communautés étrangères résidentes dans une zone particulière. Les cabines téléphoniques sont un exemple significatif de ce type de commerce (elles s'adressent à l'ensemble de la population étrangère), elles offrent également la vente de produits typiques et l'envoi de devises.

Du total des établissements que nous avons recensés à Lavapiés (415), 68 % (285) se consacrent à la vente en gros de vêtements, de compléments vestimentaires et d'objets cadeaux. Le reste des établissements se consacre à la restauration ethnique (Orientaux, Nord-africains, Turcs, etc.), aux commerces d'alimentation variée, aux boucheries islamiques, aux cabines téléphoniques et services d'envoi d'argent, et aux salons de coiffure ethniques.

Pour ce qui est de l'origine de ceux qui tiennent ces commerces, approximativement la moitié, 51 %, est des Chinois, suivis par les ressortissants du Bangladesh (15 %), les Latino-américains, les Nord-africains, provenant du Moyen-Orient et des Subsahariens.

Résultats

Jusqu'à présent, la recherche sur l'économie ethnique dans la zone de Lavapiés a mis en évidence sa centralité. Les commerces de Lavapiés, tenus par des étrangers ont surtout une portée métropolitaine. Ce sont des établissements de vente en gros, de produits élaborés tant en Espagne comme à l'étranger. Lavapiés s'éloigne de l'image d'enclave ethnique fermée sur elle-même, il offre en échange l'apparence d'un quartier dynamique et cosmopolite.

La prédominance des ethnies asiatiques, surtout chinoises ou du Bangladesh, arrivée plus récemment dans la géographie espagnole péninsulaire (à partir de 1990), est très significative, elle indique la maturité commerciale de la zone, capable d'attirer des réseaux internationaux importants de commerce de produits semi-périssables⁵.

Finalement, il convient de réfléchir sur la question de savoir pourquoi les immigrants ont remplacé les propriétaires autochtones, tout en conservant fondamentalement dans cette zone limitrophe du marché aux puces madrilène, le genre de commerce qui existait auparavant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AJA FERNÁNDEZ (E.), 2000, *La inmigración extranjera en España : los retos educativos*, Fundación « La Caixa », Barcelona.
- ARANGO (J.), 2000, « Becoming a country of Immigration at the End of the Twentieth Century : The case of Spain » in R. King, G. Lazardis et C. Tsardanidis (Eds.), *Eldorado or Fortress ? Migration in Southern Europe*, McMillan Press, Londres.
- ARANGO (J.), BALDWIN-EDWARDS (M.) (Eds.), 1999, *Immigrants and the Informal Economy in Southern Europe*, Frank Cass, Londres.
- BAGANHA (M.) (Ed.), 1997, *Immigration in Southern Europe*, Celta, Oeiras, Portugal.
- BAGANHA (M.), 2000, « Labour Market and Immigration, Economic Opportunities for Immigrants in Portugal » in R. King, G. Lazardis et C. Tsardanidis (Eds.), *Eldorado or Fortress ? Migration in Southern Europe*, McMillan Press, Londres.
- BARRET (G.), JONES (T.), Mc EVOY (D.), 1996, « Ethnic Minority Business : Theoretical Discourse in Britain and North America », *Urban Studies*, vol. 33, n° 4-5, pp. 783-809.

⁵ Nous avons effectué un recensement des locaux commerciaux, pas un recensement de la population immigrante de Lavapiés ; c'est-à-dire, les Orientaux ne sont pas forcément les habitants les plus nombreux de la zone, du quartier, etc. Lorsque nous comparerons les données des résidents et des commerçants de Lavapiés, nous espérons obtenir des combinaisons intéressantes.

- BASSI (N.), JOHNSON (M.), 1996, *Asia and White Businesses in the retail sector: a comparative analysis of development patterns*, Center for Research in Ethnic Relations, Warwick.
- BELTRÁN (J.), 2000, « Empresa familiar. Trabajo, redes sociales y familia en el colectivo chino », *Ofrim Suplementos* (Número especial sobre mercado laboral e inmigración), pp. 129-153.
- BONACICH (E.), 1973, « A theory of middleman minorities », *American Sociological Review*, vol. 37, pp. 547-559.
- BORJAS GEORGE (J.), 2000, *Issues in the economics of immigration*, University of Chicago Press, Chicago.
- CACHÓN (L.), 1997, « Segregación sectorial de los inmigrantes en el mercado de trabajo en España », *Cuadernos de Relaciones Laborales*, nº 10.
- CACHÓN (L.), 1999, *Prevenir el racismo en el trabajo en España*, IMSERSO, Madrid.
- DÍEZ NICOLÁS (J.), 1999, *Los españoles y la inmigración. Observatorio permanente de la Inmigración*, IMSERSO, Madrid.
- DOLADO (J. J.), JIMENO (J. F.), DULCE (R. M.), 1997, « Los efectos de la inmigración sobre la demanda relativa de trabajo cualificado versus poco cualificado: evidencia para España », *Cuadernos económicos del ICE*, nº 63, pp. 11-30.
- FERNÁNDEZ CORNEJO (J. A.), ALGARRA (A.), 2000, *El mercado de trabajo en la Unión Europea*, Pirámide, Madrid.
- GIMÉNEZ (C.), 1997, « La integración de los inmigrantes y la interculturalidad. Bases teóricas para una propuesta práctica », *Arbor*, nº 607, pp. 119-147.
- GIMÉNEZ (C.), 1998, « Inmigración y multiculturalidad en Lavapiés. Informe de investigación » in E. Lamo de Espinosa, *Proyecto Inmigración, integración social y ciudadanía*, Instituto Universitario Ortega y Gasset.
- GIMÉNEZ (C.), 2000, « Inmigración y Multiculturalidad en Lavapiés: un marco interpretativo de los procesos urbanos de multiculturalización », Ponencia presentada al II Congreso sobre la Inmigración en España: España y las Migraciones Internacionales en el cambio de Siglo, Instituto Universitario Ortega y Gasset y Universidad Pontificia de Comillas, Madrid, 5-7 octubre 2000.

- GOSH (B.) (Ed.), 2000, *Managing Migration. Time for a New International Regime ?*, Oxford University Press, Oxford.
- HARRISON (M.), DAVIES (J.), 1995, *Constructing Equality : housing associations and minority ethnic contractors*, SAUS Publications, Londres.
- IZQUIERDO (A.), 1996, *La inmigración inesperada*, Trotta, Madrid.
- JONES (T.), Mc EVOY (D.), 1992, « Ressources ethniques et égalités des chances : les entreprises indo-pakistanaïses en Grande-Bretagne et au Canada », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 8, n° 1, pp. 107-125.
- JONES (T.), BARRET (G.), Mc EVOY (D.), 1994, « Labour intensive practices in the ethnic minority firm » in J. Atkinson et D. Storey (Eds.), *Employment, The Small Firm and the Labour Market*, Routledge, pp. 172-205.
- KING (R.), Lazardis (G.), TSARDANIDIS (C.) (Eds.), 2000, *Eldorado or Fortress ? Migration in Southern Europe*, MacMillan Press, Londres.
- KLOOSTERMAN (R.), 1996, « Mixed Experiences : postindustrial transitions and ethnic minorities on the Amsterdam Labour Market », *New Community*, vol. 4, pp. 637-654.
- LIGHT (I.), 1972, *Ethnic Enterprise in America. Business and Welfare among Chinese, Japanese and Blacks*, University of California Press, Berkeley.
- LIGHT (I.), 1984, « Immigrant and Ethnic Enterprises in North America », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 7, pp. 195-216.
- LÓPEZ DÍAZ (J.), RIDRUEJO ZENÓN (J.), 2000, *Crecimiento y pensiones : el papel de la inmigración*, Universidad de Valladolid.
- MARSHALL (T.), BOTTOMORE (T.), 1998, *Ciudadanía y clase social*, Alianza Editorial (Ciencias sociales), Madrid.
- MARTÍNEZ VEIGA (U.), 1997, *La integración social de los inmigrantes extranjeros en España*, Trotta, Madrid.
- Mc EVOY (D.), JONES (T.), 1993, « Relative economic welcomes. South Asian retailing in Britain and Canada » in M. Morokvasic et R. Rudolf (Eds.), *Bridging States and Markets*, Sigma, Berlin.
- Mc LAUGHLIN (C.), JESILOW (P.), 1998, « Conveying a Sense of Community along Bolsa Avenue : Little Saigon as a Model of Ethnic Commercial Belts », *International Migration*, vol. 36, n° 1, pp. 49-63.

- MENAHEN (G.), SPIRO (S.), 1999, «Immigrants in a Restructuring Economy: A partial test of Theories», *International Migration*, vol. 37, nº 3.
- MINGIONE (E.), QUASSOLI (F.), 2000, «The Participation of Immigrants in the Underground Economy in Italy» in R. King, G. Lazardis et C. Tsardanidis (Eds.), *Eldorado or Fortress? Migration in Southern Europe*, McMillan Press, Londres.
- MONDER (R.), SANGHERA (B.), ABBAS (T.), BARLOW (G.), JONES (T.), 2000, «Ethnic minority business in comparative perspective: the case of independent restaurant sector», *Journal of Ethnic and Racial Studies*, vol. 26, nº 3, pp. 495-510.
- MONNET (N.), 2000, «Prácticas urbanas y sociales de los grupos que conviven en el Casc Antic de Barcelona», Ponencia presentada al II Congreso sobre Inmigración en España: España y las Migraciones Internacionales en el cambio de siglo, Instituto Universitario Ortega y Gasset / Universidad Pontificia de Comillas, Madrid, 5-7 octubre 2000.
- OC (T.), TIESDELL (S.), MOYNIHAN (D.), 1997, *Urban regeneration and ethnic minority groups: Training and Business support in city challenge areas*, The Policy Press, Area Regeneration Series, University of Bristol, Bristol.
- OFRIM (S.), 2000, Número especial dedicado a la inmigración y el mercado de trabajo, Consejería de Servicios Sociales, Comunidad de Madrid.
- PAJARES (M.), 1998, *La inmigración en España: retos y propuestas*, Icaria, Barcelona.
- PORTES (A.), JENSEN (L.), 1987, «What's an Ethnic Enclave? The case for conceptual clarity», *American Sociological Review*, nº 52, pp. 768-771.
- PORTES (A.) (Ed.), 1995, *The Economic Sociology of Immigration: Essays on Networks, Ethnicity and Entrepreneurship*, Russel Sage Foundation, New York.
- RAFIQ (M.), 1992, «Ethnicity and Enterprise. A comparison of Muslim and non muslim owned Asian business in Britain», *New Community*, vol. 19, nº 1.
- RAM (M.), HOLLIDAY (R.), 1993, «Relative merits: family culture and kinship in small firms», *Sociology*, vol. 27, nº 4, pp. 629-648.

- RAM (M.), 1994, *Managing to Survive : Working Lives in Small Firms*, Blackwell, Londres.
- RAM (M.), DEAKINS (D.) 1996, « African-Caribbean in business », *New Community*, vol. 11, n°1.
- RATH (J.), 2000, « Outsider's Business : a critical review of research on immigrant entrepreneurship », *International Migration Review*, vol. 34, n° 3, pp. 657-681.
- SASSEN (S.), 1991, *The Global City*, Princeton University Press, Princeton.
- SASSEN (S.), 1993, *La movilidad del trabajo y del capital : un estudio sobre la corriente internacional de la inversión y del trabajo*, Ministerio de Trabajo y Seguridad Social, Colección estudios, Madrid.

Chapitre 3

**L'ÉMERGENCE DES
ASSOCIATIONS DÉVELOPPEMENTALISTES**

LES ORGANISATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ISSUES DE L'IMMIGRATION MAROCAINE : LES MOTIFS TRANSNATIONAUX DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Thomas LACROIX*

Cette intervention porte sur la structuration de réseaux de migrants marocains autour d'initiatives de développement dans leur village d'origine et leurs rapports avec des acteurs interférant dans ces projets : les villageois, les pouvoirs publics et les ONG. Une dynamique de développement local existe partout au Maroc. Elle est cependant particulièrement vivace dans le Sud et dans le Rif. Ces deux zones ont plusieurs points communs : ce sont des régions amazigh¹ où l'émigration vers l'étranger est très importante. Ce sont également des zones périphériques de l'État marocain à prépondérance rurale. Nos travaux portent plus spécifiquement sur la région Sud, le Souss-Massa-Draa (voir carte). L'apport de l'émigration et de ses réseaux explique la vivacité de cette dynamique. Précisons d'emblée que nous préférons le terme de réseau de développement à celui d'association pour deux raisons. D'abord, il serait impropre de se cantonner au travail des associations de migrants² et d'occulter ainsi la « face cachée » de ces associations, des réseaux de relation constitués dans la migration. Ensuite, nous voulons rendre compte de la fluidité des structures opérantes dans le monde des OSIM. Il s'agit d'un monde encore en gestation dont nous voulons présenter ici l'architecture et la tectonique.

De quel développement parle-t-on ? Les migrants s'investissent depuis des décennies dans des projets d'ordre religieux (rénovation d'une mosquée, d'un cimetière...), ou d'autres initiatives de type traditionnel que l'on ne peut qualifier de développement, au sens occidental du terme. Or, on voit apparaître, depuis la fin des années

* Doctorant, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers.
tlacroix@netcourrier.com

¹ Signifie « berbère » en langue berbère.

² Aussi appelées OSIM, Organisation de Solidarité Internationale de Migrants.

1980, des initiatives proprement destinées à améliorer la qualité de l'équipement du village. Ces projets sont de trois sortes : l'équipement public (électricité, hydraulique, voirie...), l'équipement social (local public, alphabétisation, écoles...), et, plus récemment, des projets destinés à diversifier les activités économiques du village (ateliers, gîtes touristiques...). Nous verrons toutefois qu'il y a une filiation directe entre anciens projets « traditionnels » et nouvelles initiatives de développement.

La région Sous Massa Draa



Nous distinguons trois niveaux de structuration des réseaux du développement. Le premier se situe au Maroc. Il est constitué par les associations villageoises qui gèrent les projets sur place. Le second niveau est celui des migrants participant aux projets pour leur village d'origine. Le troisième est celui des ONG de migrants marocains qui

assistent les porteurs de projet dans leurs démarches. Une approche synchronique de ces strates donne une idée de la façon dont s'agent les acteurs autour des projets. Mais ces niveaux ne sont pas apparus simultanément. L'histoire de leur formation est calquée sur l'évolution de la migration marocaine. Les origines des initiatives de développement se situent aux fondements mêmes de l'acte migratoire. Aujourd'hui, l'immigration marocaine se diversifie, tant sur le plan social que sur celui des destinations. Il n'est donc pas étonnant d'observer l'europanisation des réseaux du développement.

Mais un panorama de ce paysage associatif ne saurait être complet sans un regard sur son environnement politique et institutionnel. En effet, les implications marocaines pour leur région d'origine suscitent de plus en plus l'intérêt des pouvoirs publics. Il existe aujourd'hui un chapelet de programmes d'appuis, de comités et plates-formes qui sont autant de lieux de rencontre entre OSIM, fonctionnaires et ONG classiques. Ce que nous pourrions appeler le « quatrième niveau », cette nébuleuse politique, administrative, associative qui gravite autour des OSIM, possède un rôle structurant fondamental pour les réseaux du développement.

Cette intervention porte plus spécifiquement sur les processus d'europanisation en cours des réseaux du développement. Mais nous présenterons auparavant la formation de ces réseaux depuis les années 1970.

LA « PRÉHISTOIRE » DES RÉSEAUX DU DÉVELOPPEMENT

Il existe en milieu rural, chez les amazigh marocains une longue tradition de gestion collective des biens publics du village et du terroir agricole. La répartition de l'eau d'irrigation, les récoltes et le partage du grain, mais aussi l'entretien du système d'irrigation, de la mosquée, du cimetière ou des locaux publics sont des exemples du domaine régi par une réglementation coutumière très précise. Chaque villageois assume en son temps sa part des charges collectives. Elles sont régulées par l'instance coutumière du douar, une assemblée patriarcale, la Jemaa. Cette pratique du collectivisme, les émigrés l'emportent avec eux lorsqu'ils quittent le village. Mais leur implication dans les affaires du village ne procède pas uniquement de cette tradition. Les travaux de Sayad mettent en relief la dimension conjointement individuelle et collective de l'acte migratoire. Cette dualité induit à la fois l'obligation pour l'émigré d'assurer la reproduction de l'ordre villageois et la nécessité de démontrer la réussite de son entreprise. Mais tout parcours migratoire n'est pas linéaire. Il possède ses fractures et ses recompositions. Les tensions inhérentes à

la relation migrants / villageois sont de deux ordres. Elles sont d'abord culturelles : l'émigré qui revient chez lui porte les stigmates de l'immigré, les signes de son immersion avec la société occidentale, à travers ses cadeaux, sa voiture, sa tenue vestimentaire, ses comportements, ses récits. Celui qui est parti ramène un mode de vie, une socialisation différente. Les stigmates de l'ailleurs fascine les uns, effraient les autres. Ils sont porteurs d'une « réussite corrompue » si souvent pointée par les poètes berbères :

« Il s'est embelli de mèches, l'émigré, le bel européen / Il pue le vin comme un colporteur d'épices. Et sa bouche empeste la fumée autant que la gueule des fourneaux » [cité par Lefébure, 1990].

Mais la tension migrants / villageois est aussi de nature politique. Le pouvoir économique des migrants, autant que la fascination qu'ils exercent menace l'ordre sociopolitique traditionnel du village. Le pouvoir des notables, traditionnellement basé sur la propriété foncière et / ou des attributs charismatiques et religieux, est soumis à la concurrence d'un pouvoir économique extérieur, sur lequel ils n'ont pas de contrôle. Certains auteurs³ affirment que les deux types de tension sont liés : les notables instrumentalisent et insistent sur l'influence corruptrice des immigrés pour délégitimer leur statut. Cette relation entre les émigrés et la communauté villageoise est donc pleine d'équivoque. Elle repose sur l'affectif et le devoir, mais aussi sur la culpabilité, la fascination, la dépendance et la répulsion.

Les projets de développement : une forme originale de rapatriement

La diversité des formes de rapatriement ou d'investissement de l'émigré au village répond à la complexité des relations qui les relient. L'émigré doit remplir ses obligations, faire la preuve de sa réussite sans pour autant subvertir un ordre politique et culturel. En d'autres termes, la relation économique et sociale est contrainte par le politique. Ceci nous amène à distinguer les types de transferts en fonction des relations qu'ils mobilisent. La première catégorie est celle des transferts pour la collectivité. Ils sont destinés au collectif villageois. Cette catégorie regroupe les remises pour la famille, les cadeaux interpersonnels. Ce sont les transferts les plus courants (56 milliards de dirhams, soit 5,6 milliards d'euros en 2001). Ils sont essentiels pour l'économie rurale. On peut également classer dans cette catégorie les contributions aux charges collectives sollicitées par la Jemaa. Ces charges peuvent être normales ou extraordinaires, faisant suite à un événement

³ Cf. Quiminal, 1991.

exceptionnel. Par exemple, au milieu des années 1970, une importante sécheresse a été en partie compensée par la rénovation du matériel hydraulique (achat de pompes et creusement de puits). Ces investissements ont été permis grâce à l'apport des émigrés (Pascon, 1985). Enfin, ces contributions pour l'entretien des biens collectifs peuvent être à l'initiative des émigrés eux-mêmes : c'est souvent le cas pour la rénovation des mosquées au Maroc. Les projets de développement qui nous intéressent ici sont un prolongement direct de ce type d'initiatives. Ils sont inchiffrables sans enquête de terrain approfondie, mais ils sont très répandus dans certaines zones du Maroc, notamment le Sud. Les opérations de cette première catégorie sont le plus sollicitées par la communauté villageoise ; ils répondent au devoir de l'émigré de pourvoir aux besoins de ceux qui sont restés. Ils sont une manifestation d'allégeance à la communauté : l'économique rejoint le politique.

La seconde catégorie de transferts regroupe les rapatriements à titre personnel. Le projet immobilier est le plus courant. Les investissements économiques (petite entreprise, investissements agricoles...) en sont un autre. Ces types de réalisation sont pour les migrants un moyen de satisfaction de besoins personnels. Financièrement parlant, ils sont une forme de placement d'épargne. Mais ils sont aussi un moyen de structurer sa vie entre ici et là-bas. L'aménagement de la maison au Maroc et du logement en Europe construisent un mode de vie qui emprunte aux deux styles de vie. Cet effort de synthèse permet de passer sans heurt d'un espace à l'autre, d'un statut à l'autre. En un sens, les projets sont une stratégie pour réconcilier la fracture entre l'émigré et l'immigré. Le syncrétisme caractérise le transnationalisme, cet art de vivre par-delà les frontières. Envers le village, ces réalisations personnelles sont une démonstration d'une réussite. Ils sont un pas vers la conquête d'un nouveau statut au village. Ils sont un moyen de renverser la stigmatisation : la maison est le signe du lien, de la mémoire qui unit l'émigré et son village. Elle assoit et valorise sa place au village.

Les projets de développement appartiennent à la première catégorie de rapatriement, mais ils ont également cette fonction de territorialisation du lien. Du point de vue du migrant, l'apport du développement permet de rapprocher les modes de vie marocains et européens. Il facilite donc la circulation. Le projet est aussi la démonstration d'une allégeance. Mais cette allégeance n'est pas sollicitée, mais négociée grâce à la démonstration d'un savoir-faire positif acquis dans la migration. Le projet révèle la quête d'un statut, d'une compatibilité gratifiante entre « être du village » et « être d'ailleurs ».

Tableau 1 : les formes d'implication selon les bénéficiaires et le mode d'implication des migrants

Mode d'implication des émigrés →	COLLECTIVE	INDIVIDUELLE
Bénéficiaire(s) ↓		
COLLECTIF VILLAGEOIS	<ul style="list-style-type: none"> • Charges traditionnelles • Projets de développement 	<ul style="list-style-type: none"> • Remises
L'ÉMIGRÉ		<ul style="list-style-type: none"> • Projet immobilier • Projet économique

LE TOURNANT DES ANNÉES 1990 : DE LA COUTUME AU DÉVELOPPEMENT

Les deux premiers niveaux des réseaux du développement étaient déjà en place lors de ce premier âge des initiatives de développement, l'âge d'une face à face entre les communautés villageoises et les collectifs d'émigrés. À la fin des années 1980, émergent les premiers projets explicitement dédiés au développement. Dès lors, la nécessité d'une concertation avec les pouvoirs publics, les ONG et autres bailleurs de fonds va obliger ces réseaux informels à sortir de la confidentialité d'un face à face et va inciter ces acteurs à se constituer en associations de développement officiellement déclarées. En Europe, ce sont les associations de ressortissants du village, là-bas, ce sont les associations villageoises de développement. Par ailleurs, le passage de projets ponctuels et autogérés à des projets de développement comme l'électrification ou la constitution d'un réseau pour l'eau potable, implique une organisation beaucoup plus lourde. Le tournant des années 1990 est donc aussi celui de l'émergence des premières ONG issues de l'immigration marocaine, qui vont accompagner les migrants dans leurs réalisations.

Diverses raisons expliquent ce tournant. Tout d'abord, le volet social de la politique de gouvernance marocaine, claquée sur la ligne des institutions financières (FM) et Banque mondiale) a permis de lever les freins posés à la création d'associations. Les populations

en milieu rural ont investi ce créneau afin de pallier au défaut de l'action de l'État dans les zones périphériques. L'évolution de la migration marocaine est également à prendre en compte. L'arrivée à l'âge de la retraite d'une génération d'immigrés intensifie les va-et-vient entre l'Europe et les villages. Ces trajets sont autant d'occasion de se rapprocher des préoccupations du village. Mais c'est aussi le moment où se fait sentir le besoin de construire la continuité entre deux espaces, de structurer sa mobilité, lui donner un sens et une légitimité. La dernière raison de ce revirement réside dans la place que prend le développement dans les politiques migratoires. Les dispositifs publics d'aide aux projets s'affinent depuis le début des années 1980 en France et des années 1990 au niveau de l'Union européenne (voir ci-après). La demande politique a un effet moteur sur la structuration des réseaux du développement.

La maturation des réseaux du développement est donc le résultat d'une conjonction de facteurs internes et externes. Mais, la forme que prend cette structuration repose sur la diversité de la migration marocaine.

Les différentes OSIM en Europe

On peut distinguer deux pôles entre lesquels se situent les OSIM en Europe : le pôle « protestataire » qui se caractérise, d'une façon générale, par un positionnement contre l'ordre politique établi, inversement, le pôle « accommodateur » regroupe les associations qui ont une attitude pragmatique à l'égard des pouvoirs publics (Myrdal, 1962). *Migrations et Développement (M/D)* est un exemple d'association « accommodatrice ». M/D est la première structure d'aide au montage de projet. Les circonstances de sa création sont symptomatiques de la position de l'émigré / immigré entre son pays d'accueil et d'origine : cette OSIM est le fruit d'une réflexion entre des ouvriers licenciés de Péchiney sur leur reconversion et leur éventuel retour au pays. Elle fut créée à l'Argentière-la-Bessée en 1986 (Hautes-Alpes) et siège aujourd'hui à Marseille depuis 1993. L'association possède un *alter ego* à Taroudannt, *Migrations et Développement Local*. Le premier projet a été achevé en 1992. Il s'agissait de l'électrification d'un douar de la province de Taroudannt. Aujourd'hui, l'OSIM compte à son actif l'équipement de 695 douars pour un montant global de 53 millions de dirhams (5,3 millions d'euros). Sa méthode n'a cependant pas changé : le projet est présenté à l'association par un village et ses émigrés. Ceux-ci sont associés au projet par l'intermédiaire d'une association villageoise de développement (AVD), financièrement (ils doivent apporter 40 % du montant) et techniquement, sous forme de

main-d'œuvre. L'assistance et le reste des financements sont trouvés par *Migrations et Développement* auprès de ses partenaires.

À l'inverse, *Immigration, Développement, Démocratie* (IDD) fait figure d'association « protestataire ». IDD fut officiellement créée en 1998. Sa création fait suite à un débat sur le développement au sein d'un réseau de la gauche marocaine en France, à l'ATMF (Association des travailleurs marocains de France) à partir de 1989, et en Europe, au sein du CADIME⁴, à partir de 1993. L'action pour la défense des droits des travailleurs de ce réseau lui a permis de développer ses ramifications au sein de l'immigration, mais aussi dans le milieu associatif du Maroc. La création récente ne lui permet pas d'aligner un bilan d'action significatif, mais l'importance de son réseau et l'ancienneté de son insertion au sein du milieu associatif en fait l'une des OSIM marocaines majeures. Elle conduit actuellement un projet de construction de dix bibliothèques en milieu rural. Sa méthode est sensiblement identique de celle de *Migrations et Développement* : elle se fonde sur une démarche participative de la population et gère l'interface avec des partenaires extérieurs. Par contre, son assise et sa ligne d'action se démarquent nettement.

Nous pouvons également ranger sous l'étiquette « protestataire » les autres associations issues directement ou indirectement des débats du CADIME : EMCEMO aux Pays-Bas, l'ATIME et la CODENAF en Espagne. Signalons enfin la récente association *Les deux rives*, à Tourcoing, créée à l'initiative de Mohamed Bougezda, militant issu du mouvement beur des années 1980.

Cette distinction contestataire / pragmatique polarise le paysage associatif marocain, mais il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas de catégories cloisonnées : par exemple, un pan du discours de *Migrations et Développement* n'est pas dénué d'élan revendicatif.

Il est également possible de distinguer les OSIM en fonction de leur structuration et de leurs relations avec les collectifs de porteurs de projets. Les OSIM à structure « verticale » agissent comme des organismes d'aide au montage de projet ; leurs réalisations avec les migrants ne durent que le temps de la réalisation. À l'inverse, les OSIM à structure « horizontale » se définissent davantage comme des plates-formes associatives. L'accent est mis sur l'organisation d'une dynamique inter-associative, une mise en réseau des collectifs de migrants. C'est le cas de CAD Souss, une association créée par un ancien membre de M/D, mais aussi de la fédération des associations de Figuig en France. Cette

⁴ Coordination des Associations Marocaines Démocratiques en Europe.

coordination est constituée par cinq associations, chacune représentant l'un des Ksar (quartiers) de la ville de Figuig.

Tableau 2 : Les OSIM marocaines en Europe selon leur positionnement idéologique et leur structuration

Positionnement	ACCOMMODATRICE	PROTESTATAIRE
Structuration		
HORIZONTALE	<ul style="list-style-type: none"> • CAD Souss • Fédération Figuig France 	<ul style="list-style-type: none"> • IDD • Codenaf
VERTICALE	<ul style="list-style-type: none"> • Migrations et développement 	<ul style="list-style-type: none"> • EMCEMO • ATIME

Nous pouvons remarquer que les associations de type vertical sont aussi les OSIM les plus anciennes et celle dont le bilan d'action est le plus fourni. Ceci laisse penser que les structures verticales sont le fait d'associations à la personnalité bien définie. Elles peuvent ainsi se démarquer des collectifs d'immigrés. Il semble donc que la structuration des OSIM n'est pas le seul fait d'un choix stratégique et idéologique, il est aussi une adaptation à des circonstances, au formatage d'habitudes de travail.

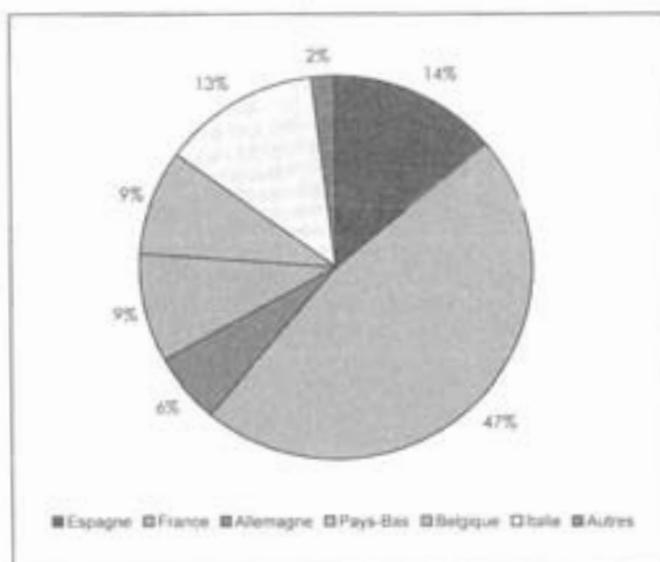
L'EUROPÉANISATION DES RÉSEAUX DU DÉVELOPPEMENT

L'eupéanisation des réseaux du développement est inscrite dans leur genèse. Ce processus est double. Il est induit « par le bas », par la dimension transnationale des réseaux migratoires. Et il est induit « par le haut » par la demande d'interlocuteurs à l'échelon national et européen des acteurs publics.

L'eupéanisation « par le bas » des réseaux du développement

L'eupéanisation des réseaux se calque d'abord sur celle des flux migratoires. Si la France demeure le premier pays de résidence des Marocains de l'étranger, on constate une diversification des destinations migratoires. Il s'ensuit une diminution du poids relatif de la France parmi les États d'accueil.

Les citoyens marocains dans l'Europe des Quinze au 1er janvier 2000



Source : rapport OIM, [Lee, J.H., 2002]

En effet, alors que les anciens pays d'accueil comme la France, les Pays-Bas et la Belgique rassemblaient les $\frac{3}{4}$ des Marocains en Europe en 1997, ces mêmes pays n'en regroupent plus que 65 %. Inversement, les nouvelles destinations comme l'Italie et l'Espagne ne représentaient que 18 % des résidences marocaines en Europe, contre 27 % aujourd'hui⁵.

Les groupes d'immigrés issus d'un même village sont souvent dispersés sur plusieurs États. Par exemple, les émigrés issus de Kasbat Aïl Herbil, un village de la province de Tata sur lequel nous avons longuement travaillé, sont répartis en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie et aux USA (Floride). Le suivi de ce collectif de migrants nous a permis de mettre en évidence que l'implication des émigrés n'est pas homogène d'un État à l'autre. Ainsi, les membres les plus impliqués dans le développement se situent en France, Belgique et Pays-Bas. Ces acteurs entretiennent des relations directes, non médiatisées par

⁵ Source : Eurostat.

le village, par téléphone, mais aussi lors d'escalade au moment des retours annuels, ou de mariages. À l'inverse, les « Italiens » sont absents des projets. Ils n'ont par ailleurs, aucune relation avec les autres émigrés en Europe. Ceci laisse penser que le poids de la « structure sociale », l'injonction à la participation que font peser sur les individus les relations avec les autres est très forte. L'implication dans le développement semble moins le fait de la convergence d'intérêts individuels que du poids d'un collectif communautaire. L'europanisation des flux migratoires sert de canevas pour les réseaux du développement, mais il n'y a pas de rapport systématique entre les deux. Une comparaison entre des Marocains issus d'un même village, résidant dans plusieurs États montre que leur implication n'est pas identique. Les membres moteurs se situent dans les États où les relations au sein du collectif sont le plus dense. La participation nécessite donc une cohésion et des contacts réguliers.

Cette europanisation préexiste également dans les réseaux associatifs de la gauche marocaine. À titre d'exemple, les fondateurs de la KMAN aux Pays-Bas sont, en partie, d'anciens membres du mouvement progressiste gravitant autour de l'AMF (Association des Marocains de France), venus dans les années 1970 s'installer à Amsterdam. Des relations formelles et informelles ont perduré et sont la base de réseaux entre les associations de développement. Ce mouvement s'est construit au niveau européen. Diverses instances ont donné corps à ces réseaux, que ce soit des coordinations associatives : le CADIME, et le CEDAM (conseil européen démocratique des associations marocaines), du CAIE (coordination des associations d'immigrés en Europe), ou que ce soit au sein d'instances consultatives de l'Union européenne comme le Forum des migrants, au sein duquel les Marocains ont été très actifs (Danese, 2000).

L'europanisation par le haut

En France, cet intérêt n'est pas nouveau. Les dispositifs en place sont les héritiers de la politique d'aide au retour des années 1980 et 1990. Le premier plan a été celui mis en place par Lionel Staleru en 1978. Il s'agissait d'une aide « brute » au retour de 10 000 francs. Face à l'échec de ce plan, l'aide au retour est devenu une aide à la réinsertion sous le gouvernement socialiste (1984). Les candidats au retour se voyaient offrir une aide au montage d'un projet dans leur pays d'origine. Les dispositifs se sont dès lors succédés, cherchant à tirer partie des erreurs du précédent. Très vite, on a tenté de parer les projets des atours du développement, et de jeter ainsi un pont entre l'aide au retour et les actions des associations de développement issues de l'immigration. En 1986, Charles Pasqua fut le premier à tenter

de collaborer avec les associations de migrants de l'Afrique subsaharienne. La politique de codéveloppement repose sur l'idée d'utiliser le développement pour contrôler les flux migratoires. Outre le fait que les projets sont un moyen pour faciliter les démarches de ceux qui veulent « rémigrer », cette politique repose sur l'hypothèse que le développement des régions de départ est un moyen pour réduire les *push factors* de l'émigration, essentiellement la pauvreté. Sur le plan institutionnel, la gestion du dossier est faite depuis le début des années 1980 entre le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires sociales et le quai d'Orsay. À partir du milieu des années 1990, l'aide au projet est de plus en plus déconnectée du retour. Nous voyons deux raisons à cela : le refus d'associer projet et retour chez les acteurs, un renversement des priorités gouvernementales en matière de migration. Les besoins du marché de l'emploi ont induit un changement d'orientation : il ne s'agit plus de renverser les flux migratoires, mais de contrôler l'immigration de travail selon les besoins de l'économie. Le rapport d'orientation de Sami Nair pour la politique de codéveloppement s'inscrit dans cette logique (Nair, 1997).

La politique de codéveloppement n'a jamais vraiment pris. Le manque de moyen n'est pas la seule raison. La question du retour a toujours grevé le dialogue entre les pouvoirs publics, les associations de migrants et les États de départ. Ainsi, en 1998, la MICOMI, instance interministérielle en charge du codéveloppement a été chargée par le gouvernement de mettre en œuvre l'accompagnement des déboutés de la régularisation. Toutefois, les dispositifs qui se sont succédé ont tout de même contribué à rapprocher les bailleurs publics des associations de développement de migrants et ont débouché sur une demande de reconnaissance officialisée de ces dernières dans le champ des acteurs de la coopération. La recherche de nouveaux partenaires pour une politique de coopération renouvelée correspond avec les attentes de migrants. Le rapprochement des vues a permis la création en 2000 du FORIM (forum OSIM), organe de concertation entre ONG, pouvoirs publics et OSIM.

Une dynamique analogue se retrouve au niveau de l'Union européenne. La politique de coopération euro-méditerranéenne amorcée par la conférence de Barcelone introduit également la problématique du codéveloppement dans le cadre d'une maîtrise de flux migratoires (Talahite, 1997). À ce titre, la « Direction générale Développement, Unité société civile, Bonne gouvernance, ONG et coopération décentralisée » soutiennent certaines OSIM. Il faut cependant noter que la dernière communication de la Commission européenne sur le sujet renverse l'approche adoptée jusqu'ici. Cette communication, intitulée *Développement et migration*, propose de prendre en compte le facteur « migration » dans une politique de

coopération au développement, alors que, jusqu'ici, il était question d'utiliser le développement dans le cadre d'une politique migratoire.

Certaines ONG ont également largement contribué à la reconnaissance des OSIM comme acteur de développement. En France, le CCFD a longtemps milité dans ce sens. En Belgique, le CNCD (Coordination Nationale pour la Coopération au Développement) est à l'initiative d'une plate-forme OSIM intitulée *Migration et Développement*. Au niveau européen, l'Institut Panos et OXFAM ont lancé un programme d'étude et d'identification des OSIM.

On ne saurait être complet dans ce panorama européen des institutions concernées par les actions de développement des migrants sans parler de la coopération décentralisée. Quelques collectivités locales ont, en effet, décidé d'associer les migrants de leur commune issus des zones concernées par le jumelage. La collaboration des immigrés d'Afrique subsaharienne dans ce cadre est un phénomène connu (Daum, 1998). Il en va de même avec des Marocains. En France, la fédération des associations de Figuié en France s'est ainsi inscrite dans le partenariat entre le Conseil Général de la Seine Saint-Denis et la commune de Figuié. En Espagne, la CODENAF l'est avec la coordination entre les régions du Rif et d'Andalousie. Au Pays-Bas, la ville de Rotterdam est en relation avec EMCEMO. En Belgique, Molenbeek, dans la banlieue de Bruxelles implique les habitants originaires du Maroc dans son échange avec une commune proche d'Oujda.

De comités en conférences, de programme de soutien en actions concertées, le face à face entre les OSIM et leurs partenaires a accéléré une dynamique de mise en réseaux, tant à l'échelle nationale qu'euro-péenne. Il est cependant encore trop tôt pour dresser une carte des OSIM marocaines. Son évolution est très rapide : de nouvelles structures apparaissent et disparaissent en quelques mois. Des rapprochements parfois inattendus s'opèrent. Pour les comprendre, il ne suffit pas de suivre les clivages idéologiques. Il faut également prendre en compte la structuration des associations. En effet, une structuration horizontale, plus ouverte, permet aussi une fluidité dans les relations avec l'extérieur. C'est la raison pour laquelle on observe une association comme CAD Souss adhérer au collectif d'IDD. Mais l'évolution actuelle se situe essentiellement sur un plan informel. Aucune coordination d'OSIM n'est en passe de voir le jour à court terme. Il a fallu vingt années aux ONG européennes pour mettre des coordinations en place, alors que le paysage des OSIM ne prend vraiment forme que depuis cinq ans.

De nombreux obstacles existent pour un rapprochement global des OSIM marocaines. Le rapport avec les pouvoirs publics marocains est l'un de ces obstacles. Il est assez symptomatique de voir que le Maroc est absent de la mise en réseau actuelle. La reconnaissance des OSIM ne se fait encore que du bout des lèvres. Hormis avec *Migrations et Développement* et, parfois, avec EMCEMO, les collaborations avec les OSIM sont rares. Les pouvoirs publics traitent d'avantage avec les associations villageoises qu'avec des collectifs de migrants. Mais cette absence d'intérêt se retrouve également dans la société civile, et notamment chez les ONG marocaines, même celles issues de la mouvance gauchiste. De l'autre côté de la Méditerranée, la reconnaissance du rôle des migrants en matière de développement s'arrête encore au niveau de leur compte d'épargne.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DANESE (G.-L.), 2000, *Des citoyens « non-nationaux » pour des espaces démultipliés. Organisation collective, interaction sociale et participation politique des immigrés en Espagne et en Italie*, Thèse de doctorat en Science politique, IEP, Paris, 718 p.
- DAUM (C.), 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Karthala (Médiens), Paris 253 p.
- LEE (J.), 2002, *Moroccan migration dynamics. Prospects for the future*, International Organization for Migration, Rapport public, Genève, 108 p.
- LEFEBURE (C.), 1990, « France, terre d'accueil », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXIX, Éditions du CNRS, Paris, pp. 251-262.
- MYRDAL (G.), 1962, *An american dilemma : the negro problem and modern democracy*, Harper and Row, New York.
- NAIR (S.), 1997, *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée aux flux migratoires*, Mission interministérielle Migrations / codéveloppement, Paris, 26 p.
- PASCON (P.), 1985, *La maison d'Igh et l'histoire sociale de Tazerwalt*, SMER, Rabat, 223 p.
- QUIMINAL (C.), 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs*, Christian Bourgeois, Paris, 223 p.

TALAHITE (F.), 1997, « Migration et développement en Méditerranée, vieux débats, nouveaux enjeux », *Maghreb Machrek (Hors série : le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence)*, pp. 71-82.

LES CONDITIONS D'ÉMERGENCE DE PROJETS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL AU SEIN DES ASSOCIATIONS D'IMMIGRÉS MAROCAINS EN FRANCE

Antoine DUMONT*

INTRODUCTION

Les projets de développement local portés par des associations de migrants ont émergé récemment en France, d'abord dans les pratiques associatives elles-mêmes et de manière plus récente encore dans l'espace public. La nouveauté de ce type de projets peut s'expliquer par les changements dans la politique migratoire nationale et européenne, dans la composition sociologique des populations immigrées, mais aussi par les évolutions dans les pays d'origine.

Cette communication a un objet assez restreint : elle porte sur les facteurs qui favorisent et sur ceux qui font obstacle à ces projets associatifs de développement local. Seules les associations de Marocains en France sont abordées ici, comme trame de fond du propos et comme exemples ponctuels. Ces exemples sont tirés du travail de recherche mené depuis deux ans dans le cadre d'une thèse portant sur le mouvement associatif marocain en France, sur ses dynamiques internes et ses orientations vers le pays d'origine. L'enquête de terrain englobe donc toutes les associations d'immigrés marocains et pas seulement celles que l'on qualifie de « développementalistes ». De fait, le développement peut être présent au travers d'une multitude de petits projets, sans être nécessairement la raison pour laquelle, au départ, telle ou telle association s'est créée. Prenons un exemple : une association d'un quartier de la ville de Nantes, créée en 1983, fut longtemps axée principalement sur l'organisation de fêtes et d'échanges culturels dans son quartier ; elle ne s'est décidée qu'en 2000 à lancer un projet de développement local, en partenariat avec une association de la commune rurale de Sidi Yahia près d'Oujda (province

* Doctorant, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers, adumont@univ-poitiers.fr

de l'Oriental]. Ce projet est né au hasard d'une rencontre. Il semblait facilement réalisable puisque basé sur une aide matérielle et un échange culturel. Mais il n'a pu être mené à son terme. Nous verrons plus loin les difficultés que ses membres ont rencontrées, et ce malgré la mobilisation de plusieurs acteurs associatifs et institutionnels.

Le développement sera donc considéré comme l'un des multiples projets que peuvent conduire les associations d'immigrés. Le terme de développement est compris au sens large et englobe, par exemple, les envois de matériels scolaires ou médicaux, les soutiens logistiques, les offres de formation à la vie associative, les échanges culturels, en particulier entre les jeunes générations, etc. Autrement dit, le terme désigne ici tout ce qui contribue à améliorer les conditions de vie de la population marocaine.

Le deuxième point important à préciser, c'est que l'angle choisi pour étudier ces projets associatifs est centré sur l'espace français, c'est-à-dire sans considérer l'impact réel de ces projets sur place. Cet impact doit bien sûr être mesuré, puisque chacun sait qu'un projet de développement qui n'est pas évalué, qui n'est pas l'objet d'un suivi, ne pourra pas être un projet efficace et durable. Mais mon intérêt personnel se porte surtout sur ce qui est en amont du projet, sur les éléments qui le favorisent et ceux qui le freinent. C'est donc une contribution limitée à l'étude de la question des rapports entre migrations et développement. Par exemple, le fonctionnement interne des associations développementalistes ne sera pas étudié en détail.

Quand on parle de la contribution des immigrés au développement de leur pays d'origine, c'est souvent avec la volonté de faire éclater certains clichés, notamment celui qui voudrait que les immigrés tirent de leur présence à l'étranger bien plus d'avantages que de contraintes : cette idée ignore évidemment les conditions d'existence concrètes des immigrés et surtout, concernant notre sujet, elle ignore totalement le soutien économique que les immigrés assurent vis-à-vis de la famille restée au pays et vis-à-vis de leur village d'origine. Il existe un autre stéréotype, plus élaboré : il explique d'abord l'immigration par les problèmes de développement dans le pays de départ, ce qui est en grande partie vrai ; mais, ensuite, il va au-delà de ce constat en affirmant que l'immigration contribue à aggraver les problèmes du pays de départ (selon une logique de cercle vicieux) et, enfin, que le développement de ce pays ferait diminuer l'émigration de manière automatique. Ce dernier point est une fausse évidence : les travaux de Georges Tapinos, par exemple, ont montré qu'un développement socio-économique plus important dans les

pays de départ ne suffirait pas à inverser les flux migratoires entre l'Europe et le Maghreb¹. En effet, à court terme, le développement d'un pays s'accompagne de migrations plus importantes des campagnes vers les villes, puis des villes vers l'étranger, et ces flux ne ralentissent que lorsque la productivité agricole a suffisamment augmenté ou lorsque la pression démographique est moins importante. Ce n'est qu'à long terme que ces flux peuvent s'inverser. Cette fausse idée est assez bien connue. Au-delà de ces quelques clichés, des erreurs d'analyse sont aussi commises par le chercheur qui se penche sur cette question des rapports entre migrations et développement. Je vais en détailler deux.

La première erreur est de raisonner uniquement en termes de montant des transferts financiers. En étudiant un projet associatif de développement, l'observateur peut se focaliser sur la quantité de subventions obtenues. C'est l'un des principaux soucis des acteurs associatifs eux-mêmes. Mais si « l'argent est le nerf de la guerre » et qu'il est indispensable à tout projet, il n'est pas la seule dimension de l'action associative ; ce n'est pas non plus la dimension la plus intéressante à étudier, y compris en termes de développement, parce que la spécificité associative réside justement dans la réciprocité, la coopération et la solidarité qui s'instaurent dans les échanges entre les individus. Si, par exemple, une association d'immigrés veut proposer une aide à la formation des acteurs associatifs au Maroc, le financement sera nécessaire (ne serait-ce que pour financer les allers et retours), mais cette formation ne sera réussie que s'il y a un engagement moral des uns envers les autres, voire une communauté d'objectifs. Sans doute cette remarque se justifie davantage pour les projets de développement des ressources humaines locales que pour les projets d'accès à l'énergie et d'amélioration des infrastructures. Mais, de manière générale, centrer l'analyse et le débat sur le montant des transferts, y compris associatifs, est une erreur puisque, de toute façon, les Organisations de Solidarité Issues de l'Immigration (OSII) seront toujours moins riches que les Organisations de Solidarité Internationale (OSI) et, a fortiori, que les Organisations Internationales (OI).

La deuxième erreur consiste à interroger les associations sur les raisons profondes qui les poussent à conduire des projets de développement au pays d'origine. Cette question de la motivation est souvent posée avec soupçon : c'est le cas des institutions qui craignent

¹ Parmi nombre de ses publications relatives à ce sujet, cf. TAPINOS Georges, 1996, *Développement, coopération et migrations internationales : l'Union européenne et le Maghreb*, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 49 p.

que derrière des projets de développement local se cachent des motivations plus politiques, qui pourraient perturber l'ordre social ou remettre en cause l'action des pouvoirs publics : mais c'est aussi le cas des autres associations en France (et surtout des OSI) qui peuvent craindre une remise en cause de leur quasi-monopole sur les problèmes liés au (sous) développement. Ces organisations déjà installées dans ce type de projets peuvent voir les associations d'immigrés comme des concurrentes sur le marché du développement local. Heureusement, plusieurs exemples de coopération fructueuse entre ces deux types d'organisations démentent ce constat pessimiste (nous en verrons quelques-uns). Mais pourquoi faudrait-il connaître les motivations des immigrés à contribuer au développement de leur pays d'origine ? Et surtout, en quoi ces motivations seraient-elles si différentes de celles des associations franco-françaises ? Comme le remarquait Reynald Blion, de l'Institut Panos de Paris, cette question de la motivation, curieusement, les organisations de solidarité internationale (CCFD, Arcade...) ne se la posent plus². Pourquoi les immigrés devraient-ils eux se la poser ? Cette question rejoint le problème plus général de la reconnaissance des immigrés en tant qu'acteurs du développement de leur pays d'origine.

Ce n'est donc pas la question des motivations qui sera posée ici, mais plutôt cette question de la reconnaissance, abordée au travers de l'analyse des éléments qui favorisent et de ceux qui font obstacle aux projets de développement local des associations de migrants. Ces différents facteurs seront regroupés autour de trois concepts ou notions issus des sciences politiques, qui correspondent aux trois échelles de l'analyse : l'espace transnational, les deux espaces nationaux et, enfin, le champ associatif français. Dans un premier temps, le concept « d'espace social transnational » permettra de prendre conscience du rôle joué par la circulation de valeurs, d'idées et d'informations entre les deux pays, tout en distinguant le rôle spécifique des associations dans le développement, par rapport à celui des individus et des familles. La seconde partie sollicitera le concept de « structure des opportunités politiques », afin de comprendre les facteurs institutionnels nationaux, en France et au Maroc, qui favorisent ou qui freinent les initiatives des immigrés. Enfin, la dernière partie s'intéressera aux facteurs propres à la vie associative en France, autrement dit aux conséquences du mode d'insertion des associations d'immigrés marocains dans ce champ associatif français. En effet,

² Intervention à une table ronde sur le thème « Immigration et développement », Maison des Citoyens du Monde, Nanterre, 12 Novembre 2002. M. Blion est responsable du programme « Migrations internationales et médias » (MIME) de l'Institut Panos de Paris.

cette insertion influe directement sur la visibilité des associations, sur l'expérience des immigrés dans le montage de projets, sur leur capacité à mobiliser des soutiens associatifs. Les notions de « capital social » et de « répertoire d'action » aideront à décrire cette insertion.

Pour introduire les deux premières parties, deux constats doivent être faits, l'un sur les associations d'immigrés, l'autre sur la nouveauté de leurs projets de développement local. Selon le recensement effectué par la Fondation Hassan II, il y aurait environ 600 associations d'immigrés marocains en France³. Leur répartition spatiale correspond en grande partie à celle de l'immigration marocaine, avec des pôles de concentration parfois anciens (par exemple le Nord-Pas-de-Calais, les Hauts-de-Seine) et d'autres plus récents où l'immigration reste diffuse (par exemple les Pays-de-la-Loire). Il faut insister sur l'extrême diversité de ces associations, qui se traduit dans leur lieu, dans leur date de création, et surtout dans leur composition socioprofessionnelle, leur taille, leurs domaines d'intervention, les sources de leur financement, leurs objectifs généraux, etc. Face à cette diversité, quelques tendances sur le moyen terme peuvent être observées : l'attrait pour le développement local au pays d'origine en est une. Il se mesure par le nombre de projets en cours de réalisation et par la visibilité que ces projets acquièrent dans l'espace public. Historiquement, les Marocains ne sont pas la première population immigrée à avoir initié ce type de projets associatifs : dans le cas de la France, ce sont davantage les Sénégalais et les Maliens qui font figure de précurseurs. Mais aujourd'hui les Marocains occupent une place non négligeable dans les discours sur les liens entre migrations et développement. Cette importance nouvelle s'explique évidemment par le nombre de projets réalisés ou en cours de réalisation, mais aussi par le nombre de Marocains présents à l'étranger (au moins deux millions) et par la densité des liens qu'ils entretiennent avec le pays d'origine. Ces deux éléments font des immigrés marocains une population porteuse d'espoirs, de perspectives et de plus en plus perçue comme une actrice indispensable au développement du pays d'origine.

³ Source : <http://www.observatoire.ma/html/Associations/index.asp>. D'après l'enquête de terrain, ce nombre est surevalué. Sur ce site, il est précisé que la Fondation Hassan II « entend développer des relations permanentes de concertation, de coopération et de soutien » et, pour ce faire, propose aux associations de remplir en ligne un formulaire d'inscription à un futur répertoire national.

TRANSFERTS MIGRATOIRES ET CIRCULATION DES VALEURS, DES IDÉES ET DES INFORMATIONS DANS L'ESPACE SOCIAL TRANSNATIONAL FRANCO-MAROCAIN

Avant d'initier un projet de développement local, les associations prennent connaissance des problèmes, des carences et des besoins dans le pays, la région ou le village d'origine. Rappelons ici que les populations immigrées depuis un certain nombre d'années peuvent garder à l'esprit une image faussée de la vie quotidienne au pays : elles sous-estiment parfois la portée des changements politiques, sociaux, culturels intervenus depuis leur départ. Elles prennent conscience de ce décalage lors de retours à l'occasion des vacances d'été, de démarches administratives ou de fêtes familiales (ces trois occasions pouvant bien sûr être superposées). D'autres sources d'information, non directes, existent, notamment celles qui proviennent des flux immatériels. Parmi eux figurent en bonne place les médias écrits et audiovisuels (journaux, magazines, radios, télévisions, sites Internet) mais également tous les moyens de communication modernes (courrier postal et électronique, téléphone, satellites) dont le rôle est grandissant dans la production et l'échange d'informations entre les deux pays.

Pour prendre en compte l'ensemble de ces flux matériels et immatériels qui circulent entre deux espaces distincts, nous utiliserons le terme d'« espace social transnational ». Ce concept est au centre de plusieurs travaux en sciences sociales parce qu'il permet d'aller au-delà du simple raisonnement en termes de flux et de stocks. En fait, il introduit l'idée selon laquelle l'augmentation de la circulation internationale d'idées, de produits, d'informations et de valeurs (ce que l'on nomme la globalisation) contribue à la construction de nouveaux espaces sociaux. Les migrations internationales sont évidemment au cœur de ce phénomène, elles en sont même la dimension la plus visible, la plus concrète. C'est particulièrement le cas pour l'immigration marocaine dont on connaît l'importance quantitative et le fait qu'elle entretient des liens forts et de toute nature avec le pays d'origine. Autrement dit, en reprenant la définition donnée par Thomas Faist (2000 : 200)⁴, les espaces sociaux transnationaux sont constitués par l'ensemble des relations qui se nouent entre cinq acteurs : les gouvernements du pays d'immigration et du pays d'émigration, les organisations issues des sociétés civiles de ces deux pays

⁴ FAIST Thomas, 2000. *The volume and dynamics of international migration and transnational social spaces*. Clarendon Press, Oxford, 380 p.

et, enfin, le « groupe transnational » lui-même, à savoir les migrants, les réfugiés et les minorités nationales, ethniques et religieuses.

Ces observations générales sur l'espace social transnational, ici franco-marocain, nous amènent à poser une série de questions. Quelle place tient l'idée de développement local au sein des flux quotidiens qui composent cet espace ? Sa promotion est-elle plus présente sur un type de média que sur un autre ? Quelles conséquences cela a-t-il pour les associations d'immigrés ? Est-ce qu'elles tirent des avantages concrets de la pratique de cet espace social transnational ? Nous essaierons de répondre à ces questions tout au long de l'intervention. Mais pour donner plus de consistance au concept d'« espace social transnational », trois exemples précis seront abordés : les retours annuels, les sites internet des associations et l'apparition d'un embryon de champ associatif transnational.

Prenons les retours annuels d'été. Sans eux, le concept d'espace social transnational perdrait tout son sens. Selon T. Faist, ces retours temporaires et définitifs sont aussi importants que les transferts monétaires dans la construction des groupes transnationaux. Tout d'abord, ces retours sont l'occasion pour les émigrés d'accomplir un certain nombre d'actions spécifiques : prendre part aux fêtes familiales et religieuses, offrir des cadeaux, revendre des produits étrangers à un prix inférieur à ceux pratiqués au Maroc, soutenir financièrement les membres de la famille demeurés au Maroc, contrôler l'état d'avancement d'un chantier de construction d'une maison familiale, régler des problèmes liés à leurs situations administratives particulières (nationalité d'un enfant, droit à la retraite, etc.). La quantité des tâches à accomplir fait de ces séjours d'été bien autre chose que des vacances. À cette occasion, les émigrés expriment leur attachement au pays, au village d'origine, ils apportent une aide matérielle, financière et morale à leurs familles, à leur voisinage. Mais ils amènent aussi avec eux de nouveaux comportements, de nouvelles valeurs. Il ne s'agit pas seulement de manière de s'habiller, de se nourrir ou de se loger. Il s'agit aussi de valeurs liées à la qualité de la vie, à la préservation de l'environnement : par exemple, M. Charef (1999)⁵ citait le cas d'émigrés revenus au pays l'été qui ont porté plainte contre des potiers qui brûlaient des pneus dans leurs fours, ce qui causait une pollution de l'air. Il peut aussi s'agir de valeurs liées à l'éducation : des travaux portant sur les taux de scolarisation ont montré que les familles d'émigrés attachaient plus d'importance que les

⁵ CHAREF Mohamed, 1999, « La circulation migratoire marocaine », in *La circulation migratoire dans les diasporas ouvrières de la Méditerranée*, rapport final, Migrinter, Poitiers / Strasbourg.

autres à l'éducation comme instrument de promotion sociale de l'individu. Enfin, un troisième exemple de nouvelle valeur introduite par les émigrés est d'ordre familial : Y. Courbage⁶ a en effet démontré que la baisse du taux de fécondité des femmes marocaines était en grande partie imputable à l'émigration, qui peut devenir un vecteur de diffusion de la norme « occidentale » de la famille restreinte. Ces trois questions (l'environnement, l'éducation et la fécondité) touchent évidemment au développement local et montrent un peu le rôle que les émigrés peuvent avoir, individuellement, dans sa promotion. Mais qu'en est-il des associations d'émigrés ? Les transferts matériels et immatériels, effectués à l'échelle individuelle et familiale, sont-ils aussi présents à l'échelle collective, plus précisément associative ? Autrement dit, les associations d'émigrés s'appuient-elles sur ces transferts pour les rendre plus efficaces en termes de développement local ? Essaient-elles de les canaliser ou, à l'inverse, les associations opèrent-elles d'autres types de transferts ? Ces questions de mobilisation des transferts par les associations sont complexes ; de plus, elle dépasse l'objet initial de cette contribution. On peut juste préciser que certains transferts sont spécifiques aux associations (ceux de compétences, de savoir-faire, de techniques) tandis que d'autres (financiers, matériels, culturels) sont présents à toutes les échelles, individuelle, familiale, associative, institutionnelle.

Ce qui vient d'être dit sur les transferts opérés dans l'espace social transnational montre bien son importance quantitative et qualitative. Mais le développement local suppose autre chose que de simples transferts d'un pays à un autre : d'une part, le développement procède d'une démarche collective, concertée des acteurs (ceux de l'espace social transnational auxquels s'ajoute la population locale, non organisée ni représentée dans la société civile) ; d'autre part, le développement est basé sur une volonté axée sur le long terme, contrairement à des transferts financiers effectués au coup par coup,

⁶ COURBAGE Youssef, 1996, « Le Maroc de 1962 à 1994 : fin de l'explosion démographique ? », *Maghreb-Machrek*, n°153, Juillet-Septembre, pp. 69-87. L'auteur démontre clairement que la baisse de la fécondité (qui était de 3,28 en 1994) n'est pas due aux évolutions des déterminants habituels : le niveau d'instruction, par exemple, n'a pas progressé aussi vite puisque deux tiers des femmes sont encore analphabètes ; de même, le statut de la femme est resté inchangé, malgré les tentatives de réforme du Code du statut personnel (*mudawana*) ; enfin, le niveau de vie n'a guère progressé. Pour M. Courbage, c'est donc au contact des émigrés que les comportements démographiques ont évolué, d'abord dans les villes, y compris par mimétisme dans les familles non touchées par la migration, puis, « par effet de diffusion, la fécondité du monde rural a largement suivi le mouvement » (*ibid.* : 82), même si la différence entre les taux de fécondité urbains et ruraux demeure élevée (1,69).

selon les aléas de la conjoncture, ou contrairement à la transmission involontaire, inconsciente, de valeurs liées à la « modernité ». C'est là que réside la grande différence entre l'échelle individuelle ou familiale et l'échelle associative des transferts : dans la concertation, le volontarisme et le long terme que supposent les projets de développement local. Ces différences expliquent pourquoi les projets associatifs de développement local ont autant besoin d'être visibles dans l'espace public des deux pays et d'avoir accès aux informations qui circulent dans ces espaces. Nous allons donc maintenant chercher à comprendre le rôle des moyens modernes de communication dans l'élaboration et la réalisation de ce type de projets. Concernant la circulation des informations dans l'espace social transnational, deux questions se posent et nous n'y répondrons que partiellement, à l'aide d'exemples. Premièrement, quelle place tiennent les projets de développement local des émigrés dans les médias (en prenant l'exemple d'un hebdomadaire marocain) ? Deuxièmement, est-ce que les associations d'immigrés ont recours, depuis la France, aux médias (et notamment à l'Internet) pour promouvoir leurs projets de développement local ?

Pour répondre à la première question, je prendrai un court exemple tiré de la presse marocaine. Selon mes observations, le développement économique et social est un sujet de plus en plus présent dans les articles des magazines et journaux marocains. Bien sûr, les angles d'approche diffèrent selon le titre de presse étudié ou le sujet traité : celui-ci peut être l'état d'avancement de tel ou tel grand chantier, qu'on évoque à l'occasion d'une visite royale ; il peut aussi être la présentation d'une initiative de développement local, émanant des autorités ou de la société civile, voire des deux conjuguées ; il peut aussi porter sur une nouvelle réglementation, un projet de loi, etc. Dans le cadre de mon sujet de thèse, j'ai réalisé une revue de presse de *Maroc Hebdo International* couvrant les deux dernières années. S'il fallait justifier ce choix, je dirais que ce titre m'a semblé assez indépendant des partis et du Palais, qu'il est largement diffusé et disponible en France (et pas seulement à Paris) et, enfin, que ses archives sont en libre accès sur son site web. En choisissant les articles selon trois thèmes, j'ai obtenu la répartition présentée dans le tableau 1.

Le thème 2 réunit les articles qui traitent de la démocratisation sous l'angle soit du développement soit de la vie associative, l'angle politique au sens strict (élections, partis, syndicats) étant exclu. Le thème 1 réunit les articles portant sur les migrations, à l'exception de ceux qui parlent des conditions de vie des Marocains à l'étranger, qui sont compris dans le thème 3 (celui-ci comptant aussi des articles sur

Tableau 1 : Répartition des articles parus dans Maroc Hebdo International en 2001 et en 2002 selon le thème traité

Mois et numéros	THÈME 1 Migrations marocaines et politiques migratoires	THÈME 2 Démocratisation et vie associative au Maroc	THÈME 3 Marocains en France, racisme, personnalités
Année 2001			
Janvier, n° 446 à 448	1	2	0
Février, n° 449 à 453	2	1	0
Mars, n° 454 à 457	1	1	0
Avril, n° 458 à 462	0	6	0
Mai, n° 463 à 466	2	1	0
Juin, n° 467 à 470	3	0	0
Juillet, n° 471 à 474	0	0	0
Août, n° 475	1	0	0
Septembre, n° 476 à 478	2	0	0
Octobre, n° 479 à 483	1	2	2
Novembre, n° 484 à 487	0	2	2
Décembre, n° 488 à 491	1	0	0
Total des articles	14	15	4
Pourcentage	42,4 %	45,5 %	12,1 %
Année 2002			
Janvier, n° 492 à 495	2	1	1
Février, n° 496 à 499	0	0	4
Mars, n° 500 à 503	1	1	1
Avril, n° 504 à 508	2	0	0
Mai, n° 509 à 512	1	0	2
Juin, n° 513 à 516	2	0	0
Juillet, n° 517 à 521	7	5	5
Août, n° 522	1	0	0
Septembre, n° 523 à 526	1	0	3
Octobre, n° 527 à 530	0	0	2
Novembre, n° 531 à 534	1	1	0
Décembre, n° 535 à 538	2	4	1
Total des articles	20	12	19
Pourcentage	39,2 %	23,5 %	37,3 %
Année 2001 - 2002			
Total des articles	34	27	23
Pourcentage	40 %	32 %	27 %

Source : Enquête personnelle à partir du site Internet : <http://www.maroc-hebdo.presse.ma>

des personnalités franco-marocaines politiques, médiatiques, artistiques et sportives). On observe ainsi que pour l'année 2001, le thème 2 compte autant d'articles que le thème 1. Ce qui signifie que la question du développement comme vecteur de démocratie et comme champ d'intervention associative est reconnue publiquement et a la même importance quantitative que les politiques migratoires et l'immigration clandestine. Pour l'année 2002, le déséquilibre observé entre le thème 2 et les deux autres s'explique largement par la parution, en juillet, d'un numéro spécial consacré aux Marocains Résidant à l'Extérieur (MRE), dont les articles se retrouvent dans les thèmes 1 et 3.

Le moyen d'information et de communication le plus adapté à l'espace social transnational est, à l'évidence, le réseau Internet. Il n'est pas question ici d'étudier toutes les implications que son utilisation peut avoir pour les associations d'immigrés. Je vais juste évoquer les projets de développement local que j'ai repérés sur les sites web d'associations d'immigrés marocains, puis en tirer quelques conséquences. Les premiers à avoir créé des sites Internet au sein de la communauté marocaine immigrée sont les scientifiques et plus largement les universitaires (étudiants, professeurs, chercheurs). Ce type d'association peut réunir des scientifiques en fonction d'une discipline, celle-ci pouvant être liée au développement. Ainsi, l'association toulousaine Savoir et Développement veut réunir tous les immigrés marocains compétents dans ce domaine ; son site est hébergé par le serveur de l'université de Pau⁷. Il existe aussi des sites étudiants, tel celui du cercle des étudiants marocains de Grenoble⁸. En comparaison, les autres types d'associations marocaines sont beaucoup moins visibles sur le réseau. Les plus grandes sont certes présentes, comme Migrations et Développement, qui possède son propre site web⁹ même si certaines pages sont en construction (celle sur les associations partenaires, par exemple). À l'inverse, Immigration Développement Démocratie (IDD) ne possède pas de site spécifique, contrairement à l'ATMF¹⁰ de laquelle elle est issue. De même, la Coordination des Associations de Développement du Souss (CAD-Souss) n'a pas non plus de site, du fait de sa création récente (1999). Mais ce sont chez les petites associations qu'Internet peut être le plus efficace en terme de visibilité. Il est d'ailleurs intéressant de

⁷ <http://www.univ-pau.fr/ASSO/SavDev>

⁸ <http://www.iftance.com/cema>

⁹ <http://www.migadev.org>

¹⁰ <http://www.atmf.org>

remarquer que la majorité des associations ayant un site web ou une page perso ont également un projet de développement local. Grâce à cette présence sur le réseau, l'association peut faire connaître son projet et gagner de nouveaux soutiens humains et financiers. Par exemple, le site web de l'association Lyon Tizy Amitié¹¹ est structuré autour des différents projets appelés « actions de soutien au développement socio-économique du Maroc » : l'organisation de chantiers de jeunes, l'envoi de matériel scolaire et médical, la création d'une bibliothèque. Les photos publiées rendent le propos plus concret ; on y trouve aussi la liste des partenaires de l'association et parfois un lien hypertexte vers le site web du partenaire en question. Quant aux associations qui n'ont pas de site, elles peuvent toujours mettre une adresse e-mail à la disposition du public, des partenaires et des bailleurs de fonds. Pour finir, insistons sur le double rôle d'Internet : à la fois dans la construction de ces espaces sociaux transnationaux et dans leur fréquentation par les individus et les groupes. Dans le cas d'un projet associatif impliquant deux pays, deux espaces nationaux, l'outil Internet se révèle de plus en plus nécessaire, voire indispensable, même s'il n'est pas toujours accessible aux associations.

Pour conclure cette première partie, j'aimerais aborder un troisième et dernier point. Nous avons dit que le rôle des immigrés dans le développement local n'était pas de même nature selon que ce rôle était une agrégation de comportements individuels ou un projet porté par une association. Nous avons ensuite vu que ces associations se tenaient informées de la situation au pays d'origine grâce aux retours annuels, grâce aux flux d'informations circulant dans l'espace social transnational franco-marocain (rien n'a été dit sur le rôle des télévisions satellitaires). Enfin, nous venons de voir quel profit ces associations peuvent tirer des outils modernes de communication transnationale, comme Internet, pour promouvoir leurs projets. Il manque pourtant un maillon dans cette chaîne, qui favorise lui aussi la réalisation des projets associatifs de développement local : ce maillon, c'est la société civile du pays d'origine, ce sont les associations marocaines, qui seraient aujourd'hui au nombre de 20 000 environ. Elles sont l'un des cinq acteurs de l'espace social transnational (énumérés plus haut). Et, de fait, leur naissance et leur multiplication correspondent aussi à la naissance et à la multiplication de projets de développement local. Chacun de ces projets mentionne le rôle qu'elles ont à jouer, de sa mise en œuvre à son évaluation. C'est même parfois l'association d'immigrés qui incite la population

¹¹ <http://soviassaidamaine.free.fr>

locale au Maroc à créer une association pour conduire le projet avec elle : c'est la règle depuis le départ pour chaque projet de l'association Migrations et Développement, et ce modèle est suivi par de nombreuses autres associations. Le cas inverse existe aussi d'associations marocaines qui sont à l'origine du projet : dans l'exemple de l'Association culturelle marocaine du Sillon de Bretagne (ACMSB, déjà citée), c'est la présidente de l'association du Maroc qui a rencontré, pendant une conférence en France, les membres de l'ACMSB et les a incités ensuite à monter un « projet d'échange social et solidaire ».

Voilà pourquoi il faut rappeler que l'espace social transnational est constitué de plusieurs champs d'action et que les premiers d'entre eux sont constitués par les réseaux d'entrepreneurs et les réseaux associatifs. On peut ainsi parler, à propos du développement, de la naissance d'un champ associatif transnational, même embryonnaire, où se rencontrent les acteurs associatifs issus des deux pays. Les associations d'immigrés sont donc au cœur de la dynamique transnationale, d'autant plus quand elles s'occupent de développement local. Mais le transnationalisme n'est pas un phénomène homogène, bien au contraire : les liens entre les acteurs qui le composent sont de taille et de densité différentes : certains secteurs, comme la recherche scientifique, s'engagent avant les autres dans une dynamique transnationale. Celle-ci n'efface ni les inégalités économiques, ni les hiérarchies sociales, elle peut même les renforcer. Enfin, le transnationalisme n'est pas un nouveau cadre d'action qui viendrait se substituer aux relations internationales entre États, même s'il les modifie en profondeur. Les deux États concernés ici, la France et le Maroc, restent des acteurs importants, ne serait-ce qu'au niveau juridique et politique.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET FAVORABLE DE LA STRUCTURE DES OPPORTUNITÉS POLITIQUES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Pour désigner le degré d'incitation qu'ont les individus et les groupes à agir dans un certain domaine, les sociologues utilisent le terme de structure des opportunités politiques. Elle se définit comme les dimensions du contexte politique qui peuvent fournir des incitations à l'action collective en changeant les espoirs des individus quant à son succès ou son échec¹². Ainsi, concernant le rôle des

¹² Définition inspirée de Tarrow Sidney, 1998, *Power in movement. Social movements and contentious politics*, Cambridge University Press, Cambridge, pp. 76-77.

associations d'immigrés dans le développement de leur pays d'origine, les opportunités politiques se sont améliorées ces dix dernières années, tant en France qu'au Maroc. Bien sûr, beaucoup de choses n'ont pas changé : en France par exemple, au niveau juridique, les droits civiques des immigrés (vote, fonction publique, etc.) n'ont pas évolué, la liberté associative existe depuis 1981, la double nationalité est permise depuis plus longtemps encore, la délivrance restrictive des visas rend très difficiles les allers-retours pour mener à bien un projet associatif, etc. Mais quelques éléments du contexte politique ont tout de même changé et j'en détaillerai trois : le premier se rapporte à la France, le second au Maroc et le troisième aux organisations internationales, notamment à la Banque Mondiale.

Le rôle des immigrés dans le développement de leur pays d'origine n'est devenu que très récemment un objet de politique publique en France. Cette reconnaissance officielle date de 1997-1998, avec l'apparition d'un Délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales. Ce poste fut créé par circulaire du 24 avril 1998 sans délégation correspondante : son premier titulaire, Sami Naïr, fut surtout chargé de rédiger un rapport de mission sur la question¹³. Celui-ci précise la différence entre le « codéveloppement » et la coopération au développement en invoquant, dans le cas du codéveloppement, le principe de « solidarité contraignante » entre les deux États : en clair, le soutien à des projets de développement, y compris ceux portés par les immigrés, se fait dans une double perspective : la maîtrise des flux et le contingentement des migrations potentielles. Le codéveloppement est donc un des volets de la nouvelle politique migratoire de la France (avec la loi Guigou sur la nationalité et la loi Chevènement sur l'entrée et le séjour des étrangers). Le premier point à souligner est que, avec ce rapport, le thème des liens entre les migrations et le développement figure dans l'agenda politique institutionnel et, plus largement, dans l'espace public puisque ce rapport va susciter de nombreuses réactions. Ce thème semble enfin sortir des cercles de spécialistes du développement. Le deuxième point important est la reconnaissance du rôle des migrants dans le développement de leur pays d'origine : le rapport conseille de détacher le soutien de leurs projets de la question du retour définitif en instaurant plus de mobilité pour ces personnes.

¹³ NAÏR Sami, 1997, *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de codéveloppement liée au flux migratoires. Mission interministérielle Migrations / Codéveloppement*, Ministère des Affaires Étrangères, Paris.

contrairement à ce qui avait été fait précédemment¹⁴. Enfin, le troisième point est la volonté affichée de « soutenir et renforcer l'action du mouvement associatif », c'est-à-dire, d'une part, de sensibiliser les organisations de solidarité internationale à ce thème et, d'autre part, de structurer les associations de migrants. Ces trois points font du rapport un élément qui semble améliorer la structure des opportunités politiques pour les projets de développement initiés par les associations d'immigrés.

Toutefois, certaines limites sont vite apparues. Les associations intéressées par le processus engagé et l'aide financière de l'État ne sont toujours pas présentes ni représentées dans les deux institutions qui conduisent ce processus, le Haut Conseil à la Coopération et surtout la Commission de Coopération et de Développement : celle-ci est un organisme paritaire qui réunit les pouvoirs publics et les Organisations de Solidarité Internationale (OSI). Le plus gênant est que le rapport prévoyait que ce soient ces OSI qui sélectionnent les associations de migrants capables de mener un projet dans le cadre du codéveloppement. Dans les faits, 750 Organisations de Solidarité Issues de l'Immigration (OSIM) ont été identifiées pour 32 pays et selon deux critères : celui de leur appartenance à un territoire, de leur inscription géographique (village, région, etc.) et celui de leur composition (jeunes, femmes, etc.). Mais pour la sélection finale, il restait le danger de la cooptation et du patronage des OSIM par les OSI¹⁵. Enfin, Sami Naïr a quitté son poste en juin 1999 après son élection au parlement européen et il n'a pas été remplacé. De ce fait, les opportunités offertes par ce rapport et ce nouveau Délégué furent très provisoires et ses suites se font attendre. Parmi elles, nous pouvons noter la naissance, en mars 2002, du FORIM, une plateforme nationale composée d'une quarantaine d'OSIM qui a pour but de faciliter le dialogue avec les administrations françaises concernées (MAE, FASILD, DPM, politique de la ville, etc.).

Le deuxième élément qui a amélioré la structure des opportunités politiques concerne le Maroc : c'est l'explosion de la vie associative, du nombre d'associations, de leurs actions. Nous avons déjà évoqué cet aspect en fin de première partie. La conséquence positive

¹⁴ « Dans cette nouvelle perspective, c'est la pertinence du projet présent par le migrant qui conditionne l'éligibilité au financement, indépendamment de l'option prise quant au retour », (Naïr, op. cit. : 19).

¹⁵ Christophe Daum, auteur de l'inventaire des OSIM pour le CCD, a rendu compte de ces dangers à plusieurs reprises. Lire notamment l'article en ligne, « Les migrants, acteurs du développement : une reconnaissance qui tarde à voir le jour », septembre 1999, <http://www.globenet.org/altec/contributions/migrants.htm>

pour les associations d'immigrés est la multiplication des partenaires possibles sur place, donc de meilleures chances pour le projet d'aboutir et d'être viable. De plus, les domaines d'intervention des associations au Maroc se sont étendus ces dernières années : droit, santé, environnement, scolarisation, aide sociale, etc. Nous pouvons nous demander ce qui a retardé la naissance de toutes ces associations, alors qu'une législation libérale en la matière existe depuis 1958¹⁶. Ces raisons sont essentiellement politiques : le poids du système partisan et syndical, le consensus national autour de la reconquête du Sahara occidental, la répression sévère des oppositions et les faiblesses d'une culture de l'action collective sont des facteurs qui peuvent expliquer le nombre plutôt faible d'associations créées dans les années 1960 et 1970. Ce n'est que dans les années 1980, avec la crise économique, le programme d'ajustement structurel de 1983 et le repli de l'État du domaine social, que l'on assiste à l'émergence de nombreuses associations. Elles se renforceront et gagneront en indépendance dans les années 1990, lorsque le processus démocratique sera vraiment engagé. Car le champ associatif qui émerge au Maroc est inséparable de la démocratisation de la société, de l'État, des institutions. Celle-ci se manifeste, par exemple, par la création d'organes de consultation, composés en partie d'associations, comme le Conseil consultatif des droits de l'homme créé en 1990 ou le Conseil national de la jeunesse et de l'avenir lancé en 1992 (et éteint en 2000). La démocratisation passe aussi par l'organisation d'élections les plus transparentes possibles, elle passe par des poursuites judiciaires engagées contre les élus soupçonnés de corruption, etc. Mais au-delà des modalités d'élection, la démocratisation se signale dans la société, par l'ouverture de débats publics, par le fait de questionner les lois. Cette dimension sociale concerne particulièrement les

¹⁶ Dahir instituant le Code des Libertés Publiques, le 15 Novembre 1958. L'association est définie comme étant « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que celui de partager des bénéfices ». (art. 1^{er} du Titre I) Les objectifs de l'association ne doivent pas être « contraires aux bonnes mœurs » ni porter « atteinte à l'intégrité du territoire national ou à la forme monarchique de l'État » (art. 3). Dans une optique libérale, le régime de la déclaration préalable est préféré à celui de l'autorisation (art. 5). Cette déclaration, adressée à l'autorité administrative locale (gouverneur, pacha, caïd) et au procureur du Roi qui siège au tribunal de première instance, doit comporter le nom, l'objet, les membres fondateurs, le siège, la liste des dirigeants. En échange, un récépissé est remis à l'association après un délai variable. Comme en France, l'association peut rester en justice et acquérir des biens et de l'argent nécessaires à son fonctionnement. Celles qui reçoivent des subventions privées ou publiques doivent tenir une comptabilité (art. 32). La dissolution peut être volontaire, discrétionnaire, judiciaire (art. 7), notamment lorsque l'association exerce une activité autre que celle prévue dans ses statuts.

associations, qui sont appelées à jouer le rôle que les partis ne savent pas ou plus jouer, le rôle d'animation de l'espace public et de résolution des problèmes sociaux. Cette nouvelle opportunité pour les associations d'accroître leur rôle est confirmée dans de très nombreux discours royaux, notamment les discours traditionnels du 30 juillet (fête de la jeunesse) et du 20 août (anniversaire du Roi). Ainsi, lors du discours du 20 août 2000, le Roi appelait « les autorités publiques, les collectivités locales et l'ensemble des organismes publics et privés à établir avec cette société civile toutes les formes de partenariat et à lui fournir toutes sortes d'aides ». Cette reconnaissance royale est un appui moral important pour les associations qui, sur le terrain, rencontrent des difficultés.

Les associations ont gagné en importance quantitative, elles ont élargi leurs champs d'intervention, certaines sont présentes dans des organes consultatifs, elles sont reconnues et soutenues en haut lieu ; de plus, elles sont à la pointe des questions qui agitent la société marocaine, comme la réforme du statut de la femme ou la situation des prisonniers politiques. Mais ces nouvelles opportunités politiques ont leurs limites, leurs contrepoids : nous en évoquerons quelques-uns ici. Les deux premiers proviennent du droit associatif.

L'État marocain conserve deux armes pour contrôler les associations (sans parler des contraintes légales quant à leurs objectifs) : le régime de la déclaration préalable n'impose aucun délai à la remise du récépissé, donc l'autorité administrative peut jouer avec le temps ; la deuxième arme est l'octroi du label d'utilité publique. Ce label, qui existe aussi en France, a encore plus d'importance au Maroc : sans lui, impossible de recevoir des dons, des legs ou des subventions publiques. Quand il est question de développement local, cela peut poser des problèmes sérieux. Par exemple, l'ACMSB, déjà citée, a obtenu un car gratuitement de la part d'une société de transport régional. Ce car était destiné, dans le projet, au Maroc, pour une utilisation entre les villages, voire comme bibliothèque mobile. Pour cela, il devait être donné à l'association partenaire au Maroc, Famille et Environnement. Mais celle-ci n'ayant pas le label d'utilité publique, elle n'a pas pu acquérir le car en son nom et aurait dû passer par le Croissant Rouge marocain. Au fil du temps, cette partie du projet a donc été abandonnée. Le label d'utilité publique permet aussi d'avoir une capacité juridique plus importante et, surtout, d'obtenir la qualité représentative, qui est indispensable pour siéger aux conseils consultatifs tel que celui relatif aux droits de l'homme, déjà cité. C'est dire que l'État possède ici un outil très efficace pour sélectionner ces interlocuteurs. Car cette reconnaissance est accordée (et retirée) par dahir, à l'issue d'une enquête administrative sur les buts et les moyens de l'association. Sont susceptibles

de devenir d'utilité publique les associations culturelles, sociales, sportives et de bienfaisance. Mises à part ces deux armes juridiques, il existe aussi celle de l'institutionnalisation : par exemple, de nombreuses associations de développement sont en fait créées par des élus locaux, des notables, puis utilisées pour asseoir leur influence, sans avoir de projets efficaces sur le long terme et sans faire participer la population locale.

Les nouvelles opportunités offertes aux associations au Maroc sont donc plus limitées qu'il n'y paraissait d'abord. En conséquence, les associations d'immigrés marocains qui veulent conduire un projet de développement local peuvent s'appuyer, au Maroc, sur un tissu associatif vivant, dynamique et diversifié. Elles trouvent des partenaires nombreux, mais qui ne disposent pas d'une capacité juridique suffisante ou de moyens matériels à la hauteur de leurs ambitions. Ce déséquilibre dans les relations transnationales entre les associations m'a amené à formuler l'hypothèse suivante : l'explosion de la vie associative au Maroc n'est pas seulement une cause ou une conséquence du processus de démocratisation, mais elle s'inscrit dans un contexte international, voire mondial. Ce contexte, ouvert dans les années 1980, est favorable au désengagement de l'État de certains domaines et à son remplacement par l'initiative privée, que celle-ci soit commerciale et portée par les entreprises, ou qu'elle soit coopérative ou caritative, c'est-à-dire qu'elle émane des associations. Développons un peu cette hypothèse, avant de passer ensuite à l'examen de facteurs plus spécifiquement français.

Dans un article récent intitulé *Le pidgin de la société civile*, J.-F. Bayard constatait qu'« il n'est plus une politique en matière de développement qui n'associe d'une manière ou d'une autre cette fameuse société civile »¹⁷. Il suffit de lire des déclarations de responsables de la Banque Mondiale ou du Fonds Monétaire International pour se rendre compte de la place qui y est réservée aux associations et aux partenariats entre elles et les institutions ou les entreprises. Ces organisations internationales font mine de croire en la complémentarité du Marché, de l'État et les associations. Elles font mine d'adopter un modèle d'économie plurielle, composée des trois mains de l'échange marchand, de la redistribution par l'État et de la solidarité non lucrative. Le problème est que, dans la réalité, la tendance est à l'écrasement de ces deux dernières logiques par la première, celle du Marché. En fait, au Marché revient l'essentiel de la production et de la distribution des biens et services, à l'État revient le reste des

¹⁷ BAYARD Jean-François, 2001, « Le pidgin de la société civile », *Alternatives économiques*, n° 190, mars.

activités, régaliennes ou peu lucratives. Et les associations s'occupent des victimes du Marché et des carences de l'État, ce que l'on appelle parfois le « tiers-secteur ». Ce modèle n'est donc pas exactement celui de la démocratisation, puisque les représentants élus démocratiquement au Parlement (ou ailleurs) perdent de leur pouvoir au profit d'associations qui, elles, ne sont ni élues ni représentatives (ou en tout cas moins que les élus au suffrage universel). On peut objecter que grâce au désengagement de l'État, la participation des citoyens est plus importante et que cela favorise la démocratie. Oui, sans doute ; mais la satisfaction des besoins sociaux ne serait-elle pas mieux remplie par l'État ? Enfin, la dernière question posée par ce contexte idéologique international a trait à la nature des associations. Si pour mener leurs projets de développement local, elles doivent avoir des partenariats avec les institutions financières internationales ou avec l'État national, est-ce que ces associations ne perdent pas l'essentiel de leur nature : leur rôle de contre-pouvoir, de diffusion de nouvelles valeurs, de porteuses de projets de société alternatifs ? La question se pose aussi en France, avec le débat sur le rôle des associations dans le domaine économique et social. Peuvent-elles articuler une activité gestionnaire, être des « pompiers sociaux » tout en ayant des revendications politiques, une parole publique écoutée ? La réponse est plutôt négative si on regarde les tendances de fond du champ associatif français, tels que la professionnalisation des militants, le recours croissant à l'expertise pour être reconnu comme interlocuteur valable.

La manière dont les associations d'immigrés marocains sont insérées dans le champ associatif français est donc un élément important à prendre en compte, y compris en matière de développement local au pays d'origine. De même, l'urgence sociale, c'est-à-dire l'existence de besoins non satisfaits chez les immigrés marocains en France, détermine aussi la probabilité qu'ont ces associations de conduire ou pas des projets au pays d'origine.

LES CONSÉQUENCES DU MODE D'INSERTION DES ASSOCIATIONS D'IMMIGRÉS MAROCAINS DANS LE CHAMP ASSOCIATIF FRANÇAIS

Nous avons déjà dit que les associations rassemblant des immigrés marocains étaient au maximum 600 en France. Nous ne pouvons pas encore en faire une typologie, ni donner le pourcentage de celles qui s'occupent de développement local. Dans cette dernière partie, nous examinerons deux dimensions de l'insertion de ces associations dans le champ associatif français : la première est la dimension inter-

associative, qui touche au problème des réseaux de soutien associatif, au « capital social » des militants, à la notoriété des associations et à leur accessibilité aux financements spécifiques au développement local. Puis nous verrons, assez brièvement, les atouts et les faiblesses internes des associations d'immigrés marocains, en utilisant notamment le concept de « répertoire d'action collective » (Olson, 1966).

L'existence de partenaires associatifs est indispensable aux projets de développement local, et cela à toutes ses étapes. Au niveau du financement, l'association doit d'abord évaluer le coût de son projet puis démarcher les bailleurs de fonds. Les associations partenaires sont très utiles dans ce démarchage. Elles peuvent connaître davantage les circuits de financement, les manières d'évaluer les dépenses futures et de construire un budget prévisionnel. En ce qui concerne le développement, un problème spécifique se pose pour la France. Selon un rapport du Centre de développement de l'OCDE¹⁸, les associations d'immigrés qui veulent obtenir un financement de la part du ministère de la Coopération doivent obligatoirement passer par une association composée de Français, c'est-à-dire de type OSI. Cela renvoie à ce qui a été dit sur la structure des opportunités politiques et au fait que les OSI dominent le marché du développement local. Le même rapport de l'OCDE constatait que les OSI n'étaient souvent que des soutiens très ponctuels aux associations de migrants, qu'elles étaient avant tout des intermédiaires pour obtenir un financement. Selon ce rapport, elles ne chercheraient pas à solliciter les compétences associatives propres aux immigrés, que nous évoquerons en conclusion. Les OSI exerceraient donc une sorte de patronage sur les associations d'immigrés.

Outre cet aspect, quels sont les critères d'éligibilité aux financements ? Pour répondre, je vais me baser sur l'expérience de l'ACMSB (déjà citée) et exposer les divers motifs de refus à ses demandes de subvention : pour la Région, le Maroc n'était tout simplement pas éligible au titre du Fonds régional de développement humanitaire ; le Département déclarait ne rien pouvoir faire car il aidait déjà la ville d'Agadir ; le Département voisin, lui, aidait Rabat, alors que le projet se situait à Oujda (Oriental) ; pour la Préfecture, les financements

¹⁸ LIBERCIER Marie-Hélène et SCHNEIDER Hartmut, 1996. *Les migrants, partenaires pour le développement*, Centre de Développement de l'OCDE, Paris, 82 p. : « Les législations favorisent les structures nationales en tant que partenaires de la coopération. En France, par exemple, les associations d'immigrés devraient pouvoir bénéficier pour leurs projets des financements accordés par le Ministère de la Coopération. Or, elles doivent passer par l'intermédiaire d'ONG françaises pour obtenir de tels cofinancements » (p. 59).

d'échange et de voyage étaient hors du champ des subventions ; le Fonds d'Action Sociale affirmait lui aussi « ne pas vouloir payer de voyages aux travailleurs sociaux » (ce qui n'était d'ailleurs pas l'objet du projet en question). Voilà pour les bailleurs de fonds institutionnels. Quant aux sponsors privés, moins sollicités dans cet exemple, certains ont aussi répondu négativement. Par exemple, le Club des partenaires (groupe de chefs d'entreprises) préfère financer la formation professionnelle plutôt que la vie associative. Les agences bancaires locales apporteront la même réponse. Sans doute le projet de l'association en question était mal ficelé, peu professionnel. Sans doute y a-t-il eu concurrence entre différents projets associatifs, tel pays, telle ville étant provisoirement mieux lotie que les autres. Mais certains organismes sollicités mettaient aussi en avant une autre condition pour financer un projet : que celui-ci soit autofinancé à hauteur de 50 %. Un tel montant est très difficile à atteindre pour les petites associations, celles qui agissent principalement à l'échelle du quartier, qui ont très peu de notoriété et qui ne rassemblent qu'une trentaine de membres actifs.

Dans ces conditions, les associations partenaires sont indispensables : elles peuvent aider à monter un spectacle, un événement culturel dont les bénéfices serviront à alimenter le projet de développement de l'association. Elles peuvent aussi faire (faire) des dons. Ce fut le cas avec l'association déjà citée, l'ACMSB, puisque l'association OSF (Orthopédie sans frontières) lui donna du matériel médical ; de même, le car offert par une société de transport à l'ACMSB était originellement destiné à OSF. Mais le rôle du partenaire va bien plus loin que cela, surtout lorsqu'il s'agit de projets de grande envergure, comme l'accès à l'énergie. L'exemple, parmi tant d'autres, d'une association de Marocains du département du Haut-Rhin démontre l'importance cruciale que peuvent avoir les associations partenaires. Elle s'appelle Migrations et co-développement Alsace (MCDA) et existe depuis 1995. Dès le début, elle a initié la création d'une association dans le village, qui recense les besoins sur place et assure la promotion du projet et des énergies individuelles. Mais, outre ce relais local au Maroc, l'association MCDA a établi des contacts avec les associations françaises de développement, telle que le CCFD de Mulhouse. Elle a aussi créé des liens entre les scouts de Strasbourg et ceux de deux villes marocaines (Marrakech et Khouribga) qui ont construit un pont sur place et séjourné chez les uns et les autres. Le partenaire le plus important côté marocain fut l'Office National de l'Électrification sans qui la pose de 130 panneaux solaires aurait été très difficile. Ce court exemple montre que l'insertion dans le champ associatif français répond à deux types de besoins des associations d'immigrés marocains : le besoin d'être conseillées, aidées

dans le montage de projet, la recherche de financement, le choix d'une démarche en matière de développement ; et le besoin d'ajouter une dimension plus humaine au projet, avec l'organisation d'échanges entre les deux sociétés civiles, les deux champs associatifs. Ce second besoin affirme la dimension culturelle, ou interculturelle, de ce type de projets. Ces échanges entre les associations des deux pays sont d'ailleurs un thème qui figure sur l'agenda politique euro-méditerranéen depuis la déclaration de Barcelone de 1995, dans laquelle les 27 États signataires s'engageaient à « favoriser les échanges entre les sociétés civiles ».

Le second point à préciser concernant cette insertion dans le champ associatif français est l'importance du contexte local, de la ville, de la région où intervient l'association. Les travaux de Hassan Bousetta (2001)¹⁹ sur les associations d'immigrés marocains dans 4 villes européennes ont montré que leurs domaines d'intervention étaient en partie déterminés par les politiques publiques nationales et par les données politiques locales. Voici la répartition des associations enquêtées selon leur domaine d'intervention, telle qu'elle a été publiée dans la thèse de H. Bousetta (Cf. tableau 2). Les personnes interrogées à Anvers, par exemple, sont une majorité (8/15) à s'occuper avant tout de lutte contre le racisme. Selon l'auteur, cela peut s'expliquer par le poids électoral de l'extrême droite dans cette ville. Autre exemple, à Lille, où les domaines d'intervention des Marocains interrogés sont d'abord la jeunesse et le logement, qui sont des axes importants de la politique de la ville. Ces trois thèmes (lutte contre le racisme, jeunesse, logement) sont ceux qui semblent les plus présents dans l'action associative des immigrés marocains, avec l'emploi et la situation politique dans le pays d'origine. Ce thème, auquel se rattache le développement local, représente 10 % du total des réponses. Il faut donc remarquer que ce tableau indique l'extrême dispersion des domaines d'intervention des associations. Aucun thème ne domine réellement, sinon celui des « questions relatives aux immigrés » dont deux tiers des associations déclarent s'occuper.

Outre les facteurs proprement politiques déjà évoqués, cette dispersion s'explique par des indicateurs classiques tels que le statut économique ou la date d'arrivée dans le pays. Le niveau de ressources économiques influe évidemment sur la capacité de l'association à monter des projets à une échelle plus vaste que celle du

¹⁹ BOUSETTA Hassan, 2001, *Immigration, post-immigration politics and the political mobilisation of ethnic minorities. A comparative case study of Moroccans in four European cities*. Bruxelles, Thèse de doctorat en Sciences politiques, Université catholique de Bruxelles.

Tableau 2 : Spheres of mobilisation of the selection of Moroccan key-respondents in Antwerp, Liège, Utrecht, and Lille (1995-1999)

	ANTWERP	LIÈGE	UTRECHT	LILLE	TOTAL
Overall immigrant-related issues	N°: 1/2/ 6/7/8/ 11/12/13/ 14	N°: 1/5/ 6/13/14/ 15	N°: 1/3/ 5/6/7/8/ 10/11/ 12/13/14	N°: 1/2/ 5/6/7/ 11/12/13/ 14/15	36
Homeland politics	N°: 1/9/ 14	N°: 1/4/ 5/9	N°: 1/3/ 5/6/8/ 10/13	N°: 1/2/3	17
Employment	N°: 11/14	N°: 1/8/ 11/14	N°: 6/7/ 8/11/12/ 13/14	N°: 1/3/ 12	16
Education	N°: 2/3/ 12	N°: 2/7/ 10/13	N°: 1/7/ 8/11/12/ 13/14	N°: 4/7	16
Youth	N°: 2/3/ 5/12	N°: 12	N°: 3/7/ 11/13/15	N°: 7/8/ 9/13/14/ 15	16
Anti-racism	N°: 1/2/ 6/7/8/ 11/12/14	N°: 1	N°: 7/11/ 13/15	N°: 2/11/ 15	16
Gender	N°: 4/11/ 12	N°: 1/2/ 8/11	N°: 2/7	N°: 5/6	11
Culture	N°: 2/4/ 8/7	N°: 1	N°: 3/7/ 10/11/13	—	10
Housing	N°: 15	N°: 12	N°: 7/11/ 13	N°: 5/6/ 8/13	9
Islam and Arabic language	N°: 3/10/ 14	N°: 4/10	N°: 5/14	N°: 4/7	9
Amazigh language and culture	N°: 5	N°: 3	N°: 3/4/7	—	5
Other	N°: 8/9	N°: 9	N°: 1/9	N°: 10	4
Total	43	30	58	36	167

Source : Bouseffa (op. cit. : 266). Les numéros sont ceux des différents entretiens.

quartier ou de la ville. Le caractère transnational des projets de développement local implique de posséder des fonds propres et d'obtenir des subventions, provenant notamment des institutions locales, nationales ou européennes²⁰. Là encore, une bonne insertion dans le champ associatif du pays peut aider l'association à pallier la faiblesse de ses ressources. L'Association culturelle marocaine du Sillon de Bretagne (ACMSB), déjà citée, est l'exemple d'une petite association de quartier, composée de primo-arrivants, pour la plupart des ouvriers à la retraite. Face à l'échec d'une quarantaine de demandes de subventions, elle a fait appel à Washma, une autre association d'immigrés marocains, située en centre-ville et composée en partie de jeunes informaticiens : cette association lui a fait don de plusieurs micro-ordinateurs, qui ont ensuite été envoyés au Maroc, par container. Reste que, face à une situation économique difficile, les associations issues de l'immigration orientent d'abord leurs activités vers le domaine éducatif, social et économique. Les projets de développement ne seraient alors réservés qu'à une minorité d'immigrés, une élite en quelque sorte, à ceux qui ont le capital économique et humain nécessaire à la réalisation de ces projets. Ceci n'est qu'une hypothèse que la suite de ma recherche me permettra de vérifier. Par contre, il est clair que des capitaux économiques et humains faibles peuvent être compensés par un capital social fort (mais pas l'inverse). Le « capital social » désigne ici les ressources collectives et individuelles tirées des relations sociales directes et symboliques, ces relations étant basées sur une communauté d'intérêts, d'obligations, d'attentes et de normes. Autrement dit, des relations denses et suivies avec d'autres associations amies, qu'elles soient franco-françaises ou composées d'immigrés, sont autant d'atouts pour l'association qui souhaite construire un projet de développement local.

Mieux encore : ce fameux « capital social », parce qu'il comprend aussi les relations avec la société d'origine, est l'une des principales justifications d'une reconnaissance des immigrés comme acteurs du développement. Cette idée peut se résumer ainsi : les immigrés connaissent mieux que quiconque la société de départ, ses valeurs traditionnelles, ses normes sociales, son fonctionnement, etc. ; de plus, ils ont acquis en migration des compétences nouvelles, qui

²⁰ Au sujet de la dimension européenne des associations d'immigrés marocains, voir : NEVEU Catherine, « Citoyenneté et racisme : exception et complémentarité britannique », 1994, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n° 1, pp. 95-107 ; WITHOL DE WENDEN Catherine, « Associations civiques et construction européenne », communication au colloque *Migrations et vie associative. Entre mobilisations et participation*, organisé par le Fonds d'Action Sociale le 8 octobre 2001 à Paris (Actes à paraître).

peuvent être associatives, comme le montage et l'animation d'un projet, ou plus professionnelles, comme la maîtrise d'une technique particulière : ces savoir-faire s'accompagnent d'une compétence dite « interculturelle », celle d'articuler (au moins) deux espaces de références, deux systèmes de pensée, deux modes de vie. Dès lors, les immigrés sont mieux placés que quiconque pour participer au développement de leur pays d'origine. Certains travaux ont montré que les projets des OSIM avaient une dimension sociale plus affirmée que les projets des ONG classiques (françaises et marocaines). En outre, ces projets bénéficient en retour à la population d'origine marocaine vivant en France, puisqu'ils sont l'occasion pour elle de prendre conscience d'intérêts communs, de se mobiliser selon des objectifs précis et de se rendre visible de manière positive des deux côtés de la Méditerranée. Enfin, ce type de projets associatifs pourrait contribuer à la construction identitaire des enfants nés en France, en transformant leurs rapports avec le pays d'origine de leurs parents. Sur ce point, les réserves sont de mise, puisque plusieurs associations enquêtées se plaignent justement de la quasi-absence des jeunes générations au sein de ce type de projets.

CONCLUSION

À l'évidence, les facteurs présentés ici ne suffisent pas à expliquer l'émergence du paradigme du développement dans les projets associatifs des immigrés marocains en France. La question des motivations a été délibérément mise de côté, de même que le fonctionnement interne et concret des associations. En fait, cette communication ne visait ni à l'étude de la forme ni à celle du contenu des projets de développement, mais plutôt à la présentation de l'environnement dans lequel ces projets ont émergé : environnement considéré du point de vue du champ associatif français, des institutions nationales et internationales, et du point de vue de l'espace social transnational, espace que la circulation migratoire entre la France et le Maroc contribue à former. Pour conclure, il faut donc insister sur les multiples contraintes qui pèsent sur ce type de projets. À de rares exceptions près, les associations de Marocains en France ne sont pas de grandes associations, que ce soit au niveau des moyens financiers ou de leur capacité à être représentatives. Elles ne sont pas non plus familières avec les questions de développement local, ce qui pose entre autres la question de la reconversion des compétences et des savoir-faire militants. En outre, elles doivent composer avec les acteurs déjà installés sur le marché du développement : les ONG françaises, les autres, mais aussi les bailleurs de fonds, les experts et les autorités compétentes. À ces contraintes du champ associatif

s'ajoutent celles liées aux politiques publiques nationales, qui n'offrent pas le cadre juridique nécessaire à la poursuite des projets portés par les immigrés. Les louanges adressées aux sociétés civiles par les institutions des deux pays ne sont pas toujours suivies de faits concrets.

Face à ces difficultés, l'attrait pour le développement ne semble pas faiblir chez les associations d'immigrés marocains. Un des arguments qu'elles pourraient faire valoir, outre ceux déjà évoqués, serait leur capacité à mobiliser les populations locales dans les deux pays, à fédérer des énergies individuelles aujourd'hui dispersées et, ce faisant, à transformer les représentations collectives liées aux migrations internationales et aux relations entre l'Europe et le Maghreb. En menant des actions de développement dans le pays de départ et à partir du pays d'arrivée, les immigrés marocains se constitueraient peu à peu en tant que « groupe social transnational ». La réussite de leurs actions collectives en faveur du développement leur permettrait d'avoir enfin un statut reconnu et revalorisé dans les deux sociétés.

STRATÉGIES D'AUTONOMIE, INVESTISSEMENTS DÉVELOPPEMENTALISTES ET BESOINS COLLECTIFS. NOUVELLES FIGURES DE MIGRANTS DE LA VALLÉE DU FLEUVE SÉNÉGAL

Aly TANDIAN*

Frappées de plein fouet par des événements conjoncturels et structurels liées aux programmes d'ajustement, aux nouvelles politiques agricoles, etc., les populations africaines ont connu des flux migratoires, qui se sont effectués à un rythme tel que ne restent plus dans les villages que les populations vulnérables qui supportent difficilement les conditions de vie. Dans ce contexte de déplacements des populations « valides », les discours dominants présentent une Afrique « bâillonnée » qui se trouve dans un état « semi-léthargique » avec « en 1997, 220 millions de personnes vivant dans la pauvreté absolue » (Sow, 1997) mais qui ne cesse de faire de la migration une stratégie d'autonomie face à la fin de l'État providence. Et c'est ainsi qu'il est urgent de souligner que si « l'Europe peut être tentée de ne considérer la migration que comme un fait démographique suscité par son développement économique, l'Afrique, elle, est amenée à la vivre comme une étape nouvelle de son histoire propre, située dans le prolongement de toute la série de déplacements qui ont fait son histoire » (Barou, 1978 : 11).

Au Sénégal, les mouvements migratoires sont surtout et durant longtemps masculins avec une croissance nationale de -0,2 % en 1988-1993 et de -0,4 % dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal où les justifications et les conséquences sont nombreuses, les destinations de plus en plus complexes et lointaines contribuant aux longues absences. Cette situation s'est surtout développée dans la vallée du fleuve Sénégal, mais avec les transferts de fonds et de biens, la migration tout en permettant aux populations de couvrir les coûts de

* Doctorant en Sociologie (Cotutelle de thèse), Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherche de la Vallée (CIERYAL), Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal) / Laboratoire Diasporas-CNRS UMR 5057, Université Toulouse - Le Mirail, Maison de la Recherche 5, allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 1, Adresse électronique : Alytandian@hotmail.com

l'agriculture irriguée, occasionne des investissements sociaux collectifs (dispensaires, puits, écoles, bureaux de poste, magasins coopératifs, banques de céréales, activités maraîchères, etc.) et contribue à l'allègement de la main-d'œuvre agricole qui se féminise davantage avec les absences des hommes.

Au regard du mode de vie quotidien des populations de la vallée du fleuve Sénégal, il est devenu récurrent de voir émerger de nouvelles stratégies développementalistes pour échapper à la précarité des populations. Comment les associations de migrants aménagent-elles des plages d'autonomie face à l'incessante augmentation du pouvoir d'achat local ? Comment sont gérées les nouvelles infrastructures médicales, hydrauliques, scolaires mises en place par les associations de migrants, nouveaux acteurs du développement ? Existe-t-il une articulation entre les besoins collectifs des populations locales, les insuffisances des engagements du pouvoir local et les stratégies développementalistes ?

Le travail que nous proposons a pour objectif de déchiffrer et de visibiliser des situations collectives et de comprendre les recompositions productives qui prennent forme avec les stratégies développementalistes et qui d'une autre manière prennent la relève des pouvoirs politiques. Il s'inspire d'une socio-anthropologie interactionniste et d'un fondement méthodologique centré sur quelques entretiens semi-directifs et observations *in situ* dans plusieurs villages de la vallée du fleuve Sénégal.

Dans la vallée du fleuve Sénégal, le phénomène migratoire était d'abord et durant longtemps saisonnier ou temporaire avant de gagner des destinations lointaines. Il ne touchait pratiquement que la population active masculine adulte mais au fur et à mesure que les migrants obtenaient des emplois stables dans leurs régions d'établissement, ils s'y installèrent dans des proportions considérables.

Pour certains migrants, le besoin était de partir seul ou en groupe tandis que pour d'autres le devoir était de faire venir d'autres membres de leurs familles rapidement après leur arrivée (cousins, frères, femmes, etc.). D'une manière ou d'une autre, le phénomène migratoire s'est développé rapidement, avec un rythme « exponentiel », lié à de nombreux motifs (sécheresse, faiblesse de la rentabilité agricole, pauvreté, manque de ressources financières, etc.). Ceux-ci incitaient davantage les populations à se construire en permanence des projets migratoires dans l'espoir d'améliorer leurs dures conditions de vie.

POURQUOI MIGRER ?

Raisons écologiques

Depuis 1994, en Afrique, « plus de 135 millions de personnes seraient menacées de déplacement du fait de la désertification caractérisée par la dégradation des pâturages, la diminution de la fertilité des sols et l'avancée du désert qui, ensemble, agissent sur les systèmes de production demeurés traditionnels et dont la vulnérabilité ne permet guère de répondre aux besoins d'une population croissante » (Traoré, 1994 : 61). C'est à cet effet que l'Enquête sur les Migrations et l'Urbanisation au Sénégal évalue à 140 121 le nombre de Sénégalais partis vers l'étranger au cours de la période 1988-1992. Parmi ces migrants, « 42 % ont pris la direction des pays du Nord. [...] Ainsi, l'évolution du flux migratoire sénégalais entre 1963 et 1987 passe de 6,8 à 9 % et le risque de migrer a connu un accroissement soudain durant la période 1973-1977, correspondante à l'installation de la sécheresse » (Lalou & al., 1996).

Celle-ci a pendant longtemps influé sur les déplacements des populations au Sénégal et constitue un pilier fondamental dans la migration des Haalpulaar de la vallée du fleuve Sénégal qui, d'abord palliative aux problèmes d'alimentation dans les villages, a été amplifiée par la rareté des pluies au cours des années soixante-dix. Ce contexte de sécheresse a mis à nu l'état de délabrement de cette région Nord du Sénégal qui avait pendant longtemps connu une autosuffisance alimentaire. Dans la vallée du fleuve Sénégal, la faiblesse pluviométrique a lourdement influé sur l'agriculture qui a toujours reposé pour l'essentiel sur la culture sous pluie. Celle-ci a naturellement été dans l'étroite dépendance des précipitations, de leur durée, de leur répartition, de leur abondance ou de leur déficit – c'est dire, d'une part que l'« éventail des cultures est d'autant plus réduit que les pluies sont en moyenne plus faibles, c'est-à-dire que l'on va du Sud vers le Nord du pays, d'autre part, que la production est directement soumise aux aléas climatiques, notamment aux variations interannuelles des précipitations » (Pelissier, 1980).

Dans la vallée du fleuve Sénégal, face à la rareté des pluies c'est l'installation de la faiblesse du rendement agricole, du déséquilibre vivrier, de l'alternance des mauvaises récoltes, etc. C'est ainsi que les populations locales ne cessent d'encourager les flux migratoires à la recherche de meilleures conditions de vie. En effet, outre ces difficultés liées au contexte climatique, les raisons économiques n'arrêtent pas de revenir au centre des motifs migratoires des

Haalputaar depuis les politiques d'ajustements structurels¹ et la dévaluation du franc CFA.

Raisons économiques

Suivant un rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (1992), le développement de la migration des populations du Sud vers les pays du Nord tient aux diverses disparités existant entre le Nord et le Sud qui sont non seulement fortes, mais tendent dans leur ensemble à s'accroître. Avec seulement 23 % de la population mondiale, le Nord dispose de 85 % des revenus de la planète : le PNB par habitant est de 730 \$US (824 €) au Sud et de 12 510 \$US (14 136 €) au Nord. Dans les pays du Nord habitent les 20 % les plus riches au monde : leur part dans le PNB mondial est passée de 70,2 % à 82,7 % entre 1960 et 1989 ; les pays du Sud où se trouvent les 20 % les plus pauvres ont vu au contraire leur part diminuer de 2,3 % à 1,4 % au cours de la même période.

Au Sénégal, les conséquences spécifiques de ces politiques sur les populations locales ont été marquées par la réduction des dépenses sociales concernant l'éducation, la santé, l'alimentation, etc. Face à ce contexte, il s'en est suivi une hausse des prix allant de 40 à 100 %, d'autant plus pénible pour les ménages les plus vulnérables qu'au Sénégal, même les denrées de première nécessité sont importées. Une inflation persistante s'est installée que les pouvoirs publics arrivent à juguler avec beaucoup de difficultés. On note, de facto, dans presque tout le Sénégal « une diminution constante des revenus urbains, alors que les conditions matérielles de vie se dégradent de plus en plus avec une pression démographique accrue, une crise de logement, des réseaux d'assainissement insuffisants » (Bop, 1996 : 140), une pauvreté accrue, etc.

¹ Avec l'article de Tom Amadou Seck, on notera que « de nombreux défis sont lancés au programme d'ajustement structurel : la progression du secteur informel, la montée de la pauvreté et des tensions sociales [...]. L'accès aux services de base (éducation, santé, eau potable, électricité, infrastructures collectives) est de plus en plus difficile pour la majorité de la population. Selon la plupart des enquêtes, deux habitants sur trois sont touchés par la pauvreté. En 1997, l'étude menée sur les ménages par la direction de la statistique du Sénégal note que « les Sénégalais sont surendettés et vivent au-dessus de leurs moyens ». Une autre étude, menée par des chercheurs locaux, constate que « seuls 16,7 % des ménages ont accès à l'eau courante, 23 % au réseau électrique. À Dakar, 24,7 % des ménages ont le privilège d'un assainissement convenable, 36 % bénéficient d'un téléviseur, 28,6 % d'un réfrigérateur, 11,8 % d'une voiture ». AMADOU SECK Tom, 1998, « Le Sénégal au défi de l'ajustement structurel », *Le Monde Diplomatique*, octobre, pp. 4-5.

Dans cette situation, l'évolution de la situation économique du Sénégal pourrait être analysée entre 1960-1994 de la manière suivante : d'abord de 1960 à 1966, il y a eu une croissance régulière du produit intérieur brut de 2,5 à 4,5 % par an ; ensuite de 1967 à 1980, c'est la période de rendement très instable avec un déficit croissant du secteur agricole et enfin de 1981 à 1994 marquée par la stabilisation et la période d'ajustement structurel avec la formulation de la nouvelle politique agricole en 1984 et de la politique céréalière en 1986, par un désengagement de l'État et une amélioration des conditions climatiques tendant de nouveau vers une situation « normale », par la dévaluation du franc CFA en janvier 1994, un renforcement des politiques de privatisation et de libéralisation.

La situation alimentaire se dégrade d'année en année. En 1998, le taux d'autosuffisance alimentaire se situe à 51 % et comporte d'importantes disparités régionales. Dans 63 % des départements, la production locale se révèle non satisfaisante sur les cinq dernières années. Il en résulte une insécurité nutritionnelle puisque seuls 30 % des besoins nutritionnels des Sénégalais sont couverts. Conséquence d'une telle dégradation, l'apport calorifique journalier du Sénégalais moyen est en train de baisser avec un taux de malnutrition chronique qui se situe à 23 %, variant même en certaines occasions en milieu urbain et 26 % en milieu rural.

Ce contexte de crise socio-économique ne cesse de s'accroître à nos jours et se révèle assez clairement dans les analyses des structures internationales comme l'Organisation des Nations Unies qui ont placé le Sénégal, depuis le 12 avril 2001, dans le club des Pays les moins avancés connus sous le label des États les plus pauvres de la planète. Ce contexte est le paradoxe du Sénégal qui, pendant longtemps, avait une vitrine qui a caché une arrière-boutique peu reluisante. Longtemps, ses élites à la tête bien faite, prisées par les organisations internationales, ont masqué un analphabétisme impressionnant de près de 40 % de la population. Pourtant, avec une croissance de plus de 5 % et une inflation inférieure à 3 %, le Sénégal présente un visage plutôt avenant aux investisseurs étrangers. Mais malgré cela « la jeunesse sénégalaise place tous ses espoirs dans la migration du fait que chaque année, quelque 100 000 jeunes arrivent sur le marché du travail et seuls 2 000 trouvent un emploi stable, hors du secteur informel » (Ayad, 2001).

Raisons sociopolitiques

Au Sénégal, la crise du monde rural est caractérisée à ses débuts par une restructuration du mouvement coopératif agricole fondée sur les axes suivants :

« Réduire le nombre d'organismes dont la taille devait répondre aux exigences de rentabilité économique et d'autogestion ; rendre la coopérative multifonctionnelle, assumant ainsi des rôles de production, de commercialisation, d'équipement, d'épargne et de crédit, de consommation, de transport et de gestion de semences ; faire de la coopérative le support économique de la communauté rurale. Parmi les mesures à prendre pour atteindre ces objectifs, on peut citer l'amélioration de l'efficacité de l'encadrement, l'accroissement des ristournes du fait de la réduction des coûts de commercialisation, et l'augmentation du revenu des coopératives par la diversification de leur activité, permettant alors de bénéficier de la prestation d'un gestionnaire. La suite est également bien connue : la réponse à ces propositions du 26 janvier 1980 devant le Conseil National est la dissolution de l'ONCAD en octobre de la même année, et la restructuration globale du monde rural. Il n'est pas surprenant que ce nouveau remodelage du secteur agricole corresponde à l'apparition de ce qu'on nomme le malaise paysan qui n'était rien d'autre que le refus paysan » (Dia, 1988 : 132).

Ces différentes restructurations ont entraîné de nombreuses conséquences néfastes sur le fonctionnement du système productif agricole des Sénégalais et plus particulièrement dans la vallée du fleuve Sénégal où les populations vivent dans un milieu où prédominent essentiellement quelques rares aménagements structurels pouvant retenir sur place la main-d'œuvre locale. Outre cela, dans cette région Nord du Sénégal, la politique de développement économique de l'État a accordé peu d'importance au secteur rural traditionnel et les rares infrastructures sociales et sanitaires qui y existent ont été mises en place par les associations de migrants, seules ou en collaboration avec des organisations non gouvernementales et autres partenaires étrangers (conseils régionaux, conseils généraux, etc.).

Face à une absence de politiques de développement de grande envergure, les populations de la vallée se sont investies en permanence dans les migrations pour fuir le désœuvrement, le chômage, etc. qui risquent de les maintenir, malgré leur volonté, dans une situation de survie et d'assistance générale. C'est pour cette raison qu'à la question « pourquoi partir ? », des migrants ont souvent répondu :

« Nous sommes contraints de migrer parce qu'il n'existe pas d'usines au Fouta ! Si l'État y avait installé des usines, les gens

n'allaient pas partir ailleurs. C'est difficile pour nous de le dire mais c'est la vérité. Est-ce que vous avez vu au village des usines pouvant inciter les populations à rester ? Non, il n'y a rien pour retenir les gens au Fouta. Dans nos villages il n'y a que des maisons qui sont construites... Rien que des maisons ! C'est bien d'en construire mais elles ne peuvent pas encourager les gens à améliorer leurs conditions de vie au contraire même je trouve qu'elles les incitent à migrer car finalement chacun souhaite en avoir.

La migration est notre seule source de revenus. C'est pour cette raison que nous pouvons dire qu'elle est notre usine, notre bureau... Elle nous permet de gagner honnêtement notre vie. Au Fouta, tout le monde vous dira que la migration est une chose très importante. Par exemple, avant 1992, Thialaga n'avait que des maisons construites en paille avec des toits en zinc mais depuis que les populations locales ont commencé à migrer de nouvelles maisons en dur ont été édifiées, des bornes fontaines et des pompes à eau ont été installées, etc. Personne ne peut contredire cela car il suffit d'un simple coup d'œil pour constater toutes ces belles réalisations. De grandes maisons... Elles sont toutes neuves et pourtant nous n'avons pas un seul ministre, pas un seul gouverneur, pas un seul député, etc. notre seule force c'est le voyage. La migration est notre gagne-pain car elle nous permet de vivre sans avoir à envier aux citoyens qui profitent des projets et autres réalisations de l'État.

J'ai 42 ans mais je n'ai jamais perçu un seul franc de l'État et c'est presque la même chose pour toute la population de Thialaga... C'est triste de le dire ! C'est vraiment triste mais c'est la réalité et c'est valable dans beaucoup d'autres villages du Fouta... Nous les migrants, nous sommes les laissés-pour-compte. Nous sommes de véritables laissés-pour-compte ! Heureusement nous en sommes conscients... Et cela est une des raisons qui nous exhortent à voyager... Nous sommes contraints à migrer pour construire nos villages avec l'appui de Dieu, de son Prophète et de notre propre dignité... Nous sommes de vrais laissés-pour-compte. L'État ne nous aide pas et pourtant son rôle est de nous venir en aide [...]. Nous ne demandons pas d'être assistés éternellement mais que les politiques se soucient de nous. Nous avons des besoins comme toutes les autres populations du Sénégal. Pourquoi favoriser les citoyens et oublier les villageois ? C'est la réalité et c'est vraiment triste... Les rares occasions que les gouvernants s'occupent de nous c'est pour nous extorquer des impôts et autres taxes. Qu'on se le dise ! Qu'on nous laisse travailler au lieu de nous exiger à payer les impôts sans en retour bénéficier des œuvres de l'État !

Tous les migrants originaires du Fouta sont des soldats. Nous sommes des soldats car nous participons au développement de notre pays, de nos villages, etc. Nous sommes de vrais soldats parce qu'en permanence nous nous battons contre la pauvreté.

Avec la migration un de nos rôles est de porter assistance à nos parents et à tous les Sénégalais en tout temps et en tout lieu... C'est pour cela que des fois, je me demande si nous ne faisons pas mieux que les soldats. Malgré tous nos efforts nous sommes abandonnés par nos propres gouvernants qui en principe devraient être nos guides. Nous n'attendons pas les promesses électorales pour avoir l'adduction d'eau, la construction de maternités et d'écoles pour nos femmes et nos enfants, etc. Nous ne voulons pas dépendre des politiciens qui attendent les échéances électorales pour venir au Fouta nous garantir de meilleurs lendemains. Nous ne voulons pas de ces politiciens qui ignorent nos réalités et ne nous facilitent pas la tâche lorsque nous avons des réalisations à faire au village. Très souvent, il y en a certains parmi eux qui retardent lorsque nous avons besoin de documents administratifs. De plus en plus, au Fouta, les populations comptent sur elles-mêmes et de moins en moins sur les hommes politiques qui se tiraillent pour des intérêts personnels. À Thiakaga, les migrants ont construit un dispensaire en 1990, une école de 4 classes en 1977 et très prochainement ils vont s'atteler au branchement téléphonique. Si nous avions attendu les promesses électorales jamais une seule classe ne serait construite. Heureusement nous sommes conscients du fait que nous sommes de véritables laissés-pour-compte ! » (Samba S., 42 ans, Thiakaga).

À travers ce discours, le migrant s'identifie au soldat et il associe ses compères au même statut. Ainsi, son devoir est de construire son terroir et de contribuer activement à son épanouissement quels que soient les moyens dont il dispose. Les allusions par rapport à l'absence de prises en charge, c'est-à-dire de véritables politiques d'emplois, à l'inexistence d'usines et autres infrastructures économiques dans la vallée du fleuve Sénégal reviennent constamment au cours de notre conversation sans qu'elles ne soient pas de véritables handicaps. Les mêmes remarques réapparaissent dans le discours des candidats à la migration même si des statistiques attestent avec beaucoup d'assurance qu'il y a eu entre 1980-2000 plus d'emplois créés que de pertes dans la vallée du fleuve Sénégal.

Dans la vallée du fleuve Sénégal ainsi que dans plusieurs autres régions du pays, les politiques élaborées privilégient le plus souvent la production industrielle plutôt que l'espace rural, Dakar plutôt que les autres parties du pays. Cela conduit irrévocablement à accroître davantage les disparités entre milieu rural et urbain, et par-là même à accélérer le mouvement vers la capitale et les autres villes comme Thiès, Saint-Louis, etc. De ce fait, la migration est plus importante dans la moyenne vallée amont, c'est-à-dire dans le département de Matam où elle mobilise essentiellement la composante jeune de la population masculine et représente en conséquence un prélèvement non négligeable sur la main-d'œuvre active. Face à cette situation,

la jeunesse rurale qui ne trouve pas son compte dans les affectations de terres ne cesse de se construire des projets migratoires à la recherche de revenus de subsistances.

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Aujourd'hui, au Sénégal, le phénomène migratoire affecte tous les villages, tous les sexes et âges, parce qu'il est la conséquence irréfragable de cette pauvreté générale dont de nombreux Sénégalais connaissent les affres à divers degrés. Il pousse ses tentacules dans toutes les directions mais avec parfois des spécificités suivant la région d'origine et l'appartenance ethnique du migrant. C'est en ce sens que la première migration internationale sénégalaise mobilisa essentiellement les ethnies haalpulaar et soninké vers quelques pays d'Afrique (Mali, Côte d'Ivoire, Zaïre, etc.) et la France. À cet effet, plusieurs études telles que celles de A.M. Douce ont bien mentionné à travers diverses procédures représentatives que, « les travailleurs immigrés en France originaires de la vallée du fleuve Sénégal représentent la part la plus importante des travailleurs d'Afrique noire » (Douce, 1983 : 29). Plus tard, les Wolof participaient de plus en plus à la migration vers les pays du Nord et au cours de l'époque des indépendances. Suivant les résultats d'enquêtes, « crédités de 20 % des migrants internationaux vers l'Europe dans les années 1960, les Wolof représentent 60 % des migrants vers le Nord (Europe et Amérique) au milieu des années 1980. De même, la participation des Mouride à la dynamique migratoire n'est plus à démontrer. Dans les années 1960, les Mouride représenteraient seulement 10 à 12 % des migrants vers le Nord, depuis le début des années 1980 ils constituent environ 40 % des migrants internationaux » (EMUS, 1997).

Pour les populations de la vallée du fleuve du Sénégal, en l'occurrence les Haalpulaar et les Soninké, les années 1950-1960 ont été difficiles à vivre. La tentative étatique de mécanisation des cultures qui se heurte aux résistances de la paysannerie entraîne le déclin du « navétane », aggravé par la fermeture des frontières entre le Mali et le Sénégal. La modernisation de la marine, après la Seconde Guerre mondiale, ferme également ce débouché traditionnel et l'alternative qui reste donc est la migration vers d'autres espaces. En effet, « cette migration n'est pas d'abord dirigée vers le milieu urbain sénégalais mais à 70 % directement vers l'étranger. Il semble ainsi que les villes sénégalaises ne constituent pas particulièrement des relais pour la migration internationale mais plutôt des points d'ancrage des migrants internes et des migrants de retour » (EMUS, 1997 : 30). Cette migration internationale concerne aussi principalement les hommes

dans la mesure où 70 % de l'ensemble des migrations de 1988 à 1992 sont dues aux hommes.

Parallèlement à la France où leur arrivée date des années 1950-1960, d'autres pays d'Europe commencèrent après plus d'une dizaine d'années à accueillir des migrants sénégalais. Ces flux se sont développés de manière très rapide de telle sorte que le Sénégal est le premier pays d'immigration Ouest africaine en Italie, il est suivi de très loin par le Ghana et le Nigeria, puis par la Mauritanie et le Cap-Vert, et enfin la Côte d'Ivoire et le Niger. Numériquement, le Sénégal est ainsi très proche des Philippines, eux-mêmes largement précédés par le Maroc et la Tunisie.

Toutefois, des similitudes intéressantes apparaissent entre l'immigration tunisienne et l'immigration sénégalaise en Italie, bien que décalées dans le temps. Ces deux pays se caractérisent par une migration traditionnelle vers la France à laquelle succède depuis quelques années une migration vers l'Italie ; cette mutation s'est opérée sous l'influence d'une proximité géographique directe pour la Tunisie contrairement au Sénégal. Généralement, les migrants sénégalais arrivent en Italie après un transit en France ou en Espagne ou encore en passant par un autre pays africain comme la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée, etc. Souvent avec le système d'attribution de visa par quota, ces pays africains constituent de véritables espaces de transit pour les migrants Sénégalais qui souhaitent se rendre en Italie.

On ne connaît pas avec certitude le nombre de Sénégalais à l'extérieur par exemple en Europe, « il n'y a qu'une trentaine de milliers d'immigrés immatriculés au Consulat du Sénégal à Paris en 1979-1980, alors que certaines sources les estiment à 180 000 » (Becker & al. 1987 : 12). Si d'un point de vue numérique, en Espagne les migrations originaires du Sénégal² et du Cap-Vert, des Philippines, de l'Inde, de la Chine, et du Pakistan, de l'Iran, du Liban et de la Syrie se situent dans une fourchette relativement étroite, au sein des autres pays de la communauté européenne, les variations numériques sont parfois importantes. À titre indicatif, « en 1991, on comptait 3 500 Burkinabé en France contre 619 900 Algériens, 2 000 Sierra-léonais au Royaume-Uni contre 22 000 Nigériens, 25 000 à 40 000 Sénégalais en Italie » (Robin, 1994 : 20).

² On pourra lire dans *L'Autre Afrique* qu'en Espagne, dans la province d'Almería, les étrangers y sont estimés à 11 000, dont 67 % originaires de pays hors Union européenne, 7 % de Guinéens, 6 % de Sénégalais, les autres provenant de l'Afrique entière. AUBERT Olivier, 1997. « Ouvriers agricoles à Almería », *L'Autre Afrique*, 24 au 30 sept., p. 94.

En 1992, les régions de Louga et Diourbel alimentent largement les flux migratoires des Sénégalais vers l'Italie. Le Sénégal serait le premier pays immigrant de l'Afrique Noire et occuperait la 8^{ème} place des pays représentés en Italie. Les chiffres officiels dépassent les 40 000 Sénégalais présents en Italie dont 65 % de marchands ambulants et plus de 80 % originaires de Louga et Diourbel, domaine traditionnel des Wolof³. D'autres pays de l'Europe méditerranéenne ont été affectés par les migrations des Sénégalais et c'est l'exemple du Portugal et de la Turquie où leurs séjours sont souvent temporaires.

On estime que 40 000 Sénégalais sont en France (le chiffre de 80 000 est aussi avancé). En 1998, au Sénégal, « il existe officiellement 402 000 personnes régulièrement immatriculées et établies à l'étranger » (Mbodj, 1992 : 178). Ce chiffre communiqué par le ministère des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur est le fruit des derniers recensements effectués au niveau des représentations diplomatiques et consulaires sénégalaises. Ces chiffres ne tiennent pas compte des irréguliers et sont loin de refléter toute l'ampleur des flux migratoires sénégalais.

Outre les relations individuelles que le migrant peut entretenir avec sa société d'origine, l'émergence des associations villageoises, depuis quelques années, a permis aux migrants haalpulaar de la vallée du fleuve Sénégal, de manière collective et structurée, de s'investir davantage dans des projets socio-économiques. Nous reviendrons plus loin sur les actions de quelques associations villageoises qui proposent des actions fédérées comme la santé, l'éducation, l'accès facile à l'eau, etc. qui, souvent avec l'appui d'autres partenariats du développement, constituent ensemble les besoins urgents des populations locales.

STRUCTURATION ET ORGANISATION DES MIGRANTS

Dans la vallée du fleuve Sénégal, « les villages comptent plus de 8 % de la population totale migrante en France, ce qui représente une part importante de leurs forces vives. 30 à 50 % des hommes actifs sont absents des villages et l'épargne rapatriée par les migrants

³ Les Wolof constituent un peuple musulman vivant principalement au Nord-Ouest du Sénégal. Ils représentent environ 4 millions de personnes. Ils parlent le wolof, langue nigéro-congolaise du groupe ouest atlantique, qui est également utilisé comme langue véhiculaire au Sud de la Mauritanie, en Gambie et chez les populations non wolof du Sénégal. Traditionnellement, ils pratiquent l'agriculture et la pêche. Leur système social, hiérarchisé, repose sur la filiation matrilinéaire associée au droit islamique.

constitue selon les familles 30 à 70 %, parfois jusqu'à 80 % du budget familial » (Daum, 1993 : 13). Ainsi, face à l'urgence des problèmes, à la dégradation de la situation sanitaire et économique, aux insuffisances de plusieurs programmes de développement, etc., on voit de plus en plus émerger dans les villages de la moyenne vallée du fleuve Sénégal au cours de ces deux dernières décennies des actions et des projets à grande échelle financés par des associations villageoises de migrants qui parfois sont appuyées par des organisations non gouvernementales et des structures politiques étrangères (conseil général, conseil régional, etc.). En effet, même si d'importantes sommes d'argent sont en permanence rapatriées dans les villages de la vallée du fleuve Sénégal celles-ci demeurent néanmoins difficilement estimables à cause des nombreuses formes d'envois et des provenances diverses.

En cherchant à quantifier les envois de fonds dans quelques villages de la vallée du fleuve Sénégal, nous nous sommes mis en contact avec les bureaux de Poste et somme arrivé à collecter quelques données, datant de 1994-1999. Outre les envois de fonds effectués sous forme de mandats, nous nous sommes rendu compte au cours de nos recherches que d'autres systèmes de transferts de fonds existent et qui échappent aux discours dominants. Avec les envois destinés aux familles restées aux villages, des migrants « investisseurs dans le secteur immobilier, constituent une alternative au désengagement de l'État [...]. La réduction drastique des subventions étatiques allouées aux sociétés immobilières a plongé ces dernières dans une crise financière qui les empêche de réaliser leurs programmes de logements. Les migrants, qui disposent de ressources financières considérables, semblent avoir pris le relais. Ils acquièrent des terrains à la périphérie de la ville où ils réalisent dans des délais relativement courts des constructions en dur. Ils contribuent à l'extension et à la revalorisation de zones urbaines » (Mansour Tall, 1994 : 137).

Au cours de notre recherche, nous nous sommes intéressé aux associations villageoises de migrants de Sinthiou Garba (Pelital), de Thiogne (Thiogne Association Développement) et de Golléré (Association des Ressortissants de Golléré).

L'association Pelital

L'association Pelital a été créée en 1988 mais auparavant il y a eu plusieurs associations qui ont été créées dans le souci d'unir tous les quartiers de Sinthiou Garba. Cependant toutes les associations précédentes n'ont pas pu atteindre leurs objectifs à cause de certains problèmes comme les détournements de fonds, les conflits entre

différents membres, etc. C'est à la suite de *Dental* (union), une association créée par les étudiants ressortissants de Sinthiou Garba que l'association *Pellital* a vu jour⁴.

L'association est constituée d'une section féminine et une autre masculine. Chaque section a son propre bureau composé d'un(e) président(e), d'un(e) vice-président(e), d'un(e) secrétaire général(e), d'un(e) chargé(e) des relations extérieures, d'un(e) secrétaire à l'organisation, d'un(e) trésorier(e) et de deux commissaires aux comptes.

La cotisation mensuelle est fixée à 500 FCFA (0,80 €) pour les membres qui résident à Dakar tandis que pour celles qui habitent à Sinthiou Garba est symbolique, c'est-à-dire 100 FCFA (0,15 €). S'agissant des membres qui sont au Congo, au Gabon et en Côte d'Ivoire la cotisation mensuelle est fixée à 1 000 FCFA (1,60 €). Contrairement aux membres qui résident en France et aux États-Unis d'Amérique cotisent plus chers que les autres membres de *Pellital* du fait de l'importance de la devise de la monnaie de leur pays d'établissement. Avec ces cotisations, l'association a pu réaliser plusieurs infrastructures (dispensaire, forage, école, etc.) mais le plus souvent elle bénéficie de l'aide d'autres partenaires extérieurs comme l'Association Française des Volontaires du Progrès, Ingénieurs Sans Frontières, etc.

LE DISPENSAIRE

Le dispensaire a été construit depuis 1980 suite aux financements des migrants originaires du village. Le coût des travaux est élevé à 20 millions FCFA (30 490 €). Actuellement, le dispensaire polarise les villages environnants comme Wassakolé, Diandioly, Nénéwé, Ganafana, Ogo, Sinthiane et Ganakolo. Son effectif est constitué d'un infirmier, de deux matrones et d'un agent de santé communautaire.

Les salaires des matrones et de l'agent de santé communautaire sont entièrement pris en charge par l'association contrairement à celui de l'infirmier qui ressort des compétences de l'État du Sénégal. Suivant les principes de fonctionnement de l'association, les matrones et l'agent de santé communautaire perçoivent 40 % des ventes de médicaments et 25 % de celles des tickets de consultations⁵. Avec cette forme de rémunération aléatoire, il arrive qu'ils perçoivent individuellement, en plus de leur salaire une somme de

⁴ La devise du *Pellital* est « *pellitdo anaani* » qui veut dire « un homme déterminé ne doit pas être perplexe ».

⁵ Au dispensaire de Sinthiou Garba, le ticket de consultation pour adulte coûte 100 FCFA (0,15 €) et celui pour enfant 50 FCFA (0,08 €).

20 000 FCFA (30 €) par mois lorsque les ventes de médicaments et de tickets de consultations ne leur permettent pas d'avoir un salaire égal à 60 000 FCFA (91 €)⁴.

LE FORAGE

Le forage a été créé en 1980 mais à cette époque il était destiné à la construction de la route. Dix années plus tard, en 1990 un nouveau forage a été installé à Sinthiou Garba avec l'appui des ressortissants du village installés en France. Ceux-ci ont acheté une machine à 12,5 millions FCFA (19 056 €) et demandé aux populations locales membres de l'association de mettre en place un comité de gestion constitué par un président, un vice-président et un trésorier. À présent, à Sinthiou Garba, pour bénéficier des eaux du forage, mensuellement chaque homme marié doit s'acquitter d'un forfait de 1 000 FCFA (1,60 €) tandis qu'une femme mariée verse 300 FCFA (0,46 €).

Avec ces forfaits qui sont souvent estimés entre 300 000 FCFA (457 €) et 400 000 FCFA (610 €) par mois, le comité de gestion du forage prend en charge l'achat de 4 000 litres de gasoil pour le ravitaillement du forage en énergie. Les personnes chargées d'encaisser les forfaits reçoivent 10 % des cotisations mensuelles. Le forage contribue à l'allègement des tâches quotidiennes des femmes qui marchaient des dizaines de kilomètres pour trouver une eau qui n'était pas toujours de bonne qualité tandis que d'autres préféraient acheter la bassine d'eau entre 1 000 FCFA (1,60 €) et 1 500 FCFA (2,29 €).

L'ÉCOLE

L'école a été créée en 1960 et n'avait que deux salles de cours qui ont été construites par le Fonds Européen de Développement (FED) et le Fonds d'Aide et de Coopération (FAC). Elle a été rénovée avec la participation des migrants originaires de Sinthiou Garba. Actuellement, elle a dix salles de cours et compte dix enseignants de langue française et un enseignant de langue arabe. Le coût total des financements s'élève environ à 25 000 000 FCFA (38 112 €) avec une participation de 25 % des migrants originaires de Sinthiou Garba.

⁴ Entre 1999, les migrants ressortissants de Sinthiou Garba de la section des États-Unis d'Amérique ont pris en charge la rémunération des matrones et de l'agent de santé communautaire pendant 8 mois. En 2000, ceux installés en Côte d'Ivoire ont assuré le paiement de 4 mois de salaire des matrones et de l'agent de santé communautaire.

Thilogne Association Développement

Auparavant à Thilogne, il y avait deux associations villageoises distinctes : une du nom de Bantaré qui regroupait essentiellement les élèves et les étudiants et une autre constituée par les jeunes du village. Par la suite, ces deux associations se sont fédérées ce qui a donné naissance à Thilogne Association Développement (TAD). Ce nom est principalement venu des ressortissants du village installés en France et qui étaient réunis en association sous forme d'une caisse de solidarité villageoise.

Le TAD a une section mère basée au village, une section à Dakar qui assure la coordination, une en France, au Gabon, aux États-Unis d'Amérique et en Italie. Les sections les plus anciennes sont celle qui a été créée par les ressortissants du village installés à Dakar (1978) et celle de France qui est le prolongement de la caisse de solidarité villageoise (1966). Les sections les plus récentes sont celles des États-Unis d'Amérique et de l'Italie du fait que ces pays constituent les nouveaux espaces d'établissement des ressortissants du village.

Dans l'ensemble, l'association des ressortissants de Thilogne est composée de plusieurs membres : TAD-Dakar (309 membres), TAD-Libreville (60 membres), TAD-États-Unis d'Amérique (94 membres), TAD-Italie (35 membres), TAD-France (300 membres), etc. Les membres de l'association qui résident à Thilogne sont dispensés de cotisations mais ceux qui sont installés à Dakar cotisent chaque mois 500 FCFA (0,80 €). Les cotisations mensuelles des membres de l'association qui résident à l'étranger varient en fonction du niveau de vie du pays d'établissement. C'est ainsi que chaque membre de TAD-Gabon verse 2 500 FCFA (4 €), celui de TAD-États-Unis d'Amérique cotise 14 000 FCFA (21 €), de l'Italie 7 500 FCFA (11 €) et de la France 10 000 CFA (15 €).

À Thilogne, les précédentes actions de TAD étaient des réalisations à caractère social comme la construction du mur de clôture du cimetière, d'un dispensaire, d'une mosquée, etc. Mais actuellement l'aspect économique est mis en relief et les nouvelles orientations de l'association s'intéressent à l'investissement productif. C'est dans cette logique qu'« à l'avenir, TAD envisage de créer des unités de production car l'association ne peut pas continuer à vivre sur la base des cotisations et de l'aide extérieure »⁷.

Pour son fonctionnement, au niveau local, il y a un bureau de direction composé par un président, deux vice-présidents, un secrétaire général et un secrétaire chargé des relations extérieures. En plus

⁷ Propos du Secrétaire Général de TAD au cours d'un entretien.

du bureau de direction, il y a une commission économique et sociale, une commission féminine, une commission sportive et culturelle et une commission d'organisation. Chacun président de commission est un membre d'office du bureau de direction et chaque commission est libre d'établir ses propres activités. Sur le plan des réalisations de l'association, la section TAD-France est la plus dynamique du fait de son ancienneté et de l'effectif de ses membres. En collaboration avec d'autres partenaires, elle a construit trois salles de classe au niveau de l'école primaire et participé à l'édification de l'école 2, le forage de Thilogne avec la participation d'ingénieurs Sans frontières de Paris et réfectionné le dispensaire de avec la participation du Fonds Européen de Développement.

En 1994, TAD a financé entièrement un équipement de forage – moteur pompe (+ frais de transport) – pour un montant de 120 000 F (18 300 €). Elle finance également sur fonds propres, la construction de l'abri du moteur du forage et procède à la réfection du réseau de distribution d'eau. Cette réalisation a coûté 1 100 000 FCFA (1 677 €).

En 1998, TAD procède a construit quatre salles de classes pour le collège d'enseignement moyen (10 451 000 FCFA soit 15 932 €), avec les participations financières du Comité Laïque d'Aide au Développement (4 000 000 FCFA soit 6 098 €) ; Associations de ressortissants des villages environnants (1 450 000 CFA soit 2 211 €) et Association des ressortissants sénégalais de Thilogne en France (5 001 000 FCFA soit 7 624 €).

La prochaine action de TAD sera la construction de la Maison de Thilogne dont le coût total des travaux est estimé à 160 000 000 FCFA soit 243 918 €. Au sein de l'association TAD, « les femmes jouent un rôle important au village parce qu'il ne peut avoir de développement sans les femmes c'est pourquoi au niveau du bureau de direction de TAD, l'un des postes de vice-président est assuré par une femme. D'un point de vue mobilisation, les femmes sont financièrement et physiquement engagées dans les toutes les actions de TAD. Elles sont à l'avant-garde au niveau de toutes les actions de développement »⁸.

L'Association des Ressortissants de Golléré

L'Association des Ressortissants de Golléré a plusieurs sections à travers l'Afrique, l'Europe et les USA : France (60 membres), Allemagne (15 membres), Italie (8 membres), Belgique (3 membres), États-Unis

⁸ Propos du Secrétaire Général de TAD au cours d'un entretien.

d'Amérique (30 membres), Gabon (50 membres), Côte d'Ivoire (60 membres), Congo (30 membres), etc.

Les cotisations mensuelles varient entre 5 000 FCFA (8 €) et 50 000 FCFA (76 €) suivant les revenus, la situation professionnelle et familiale de ses membres. Les cotisations permettent de collecter des fonds qui servent à réaliser des projets d'intérêts collectifs des populations du village et des résidents des villages environnants comme Takoyel, Djamel, Dogui Dombi, etc. Ces cotisations ont permis à l'association de réaliser de nombreuses infrastructures parmi lesquelles il y a le bureau de Poste, la grande mosquée, la maternité et le marché couvert.

LE BUREAU DE POSTE

Avant la construction d'un bureau de poste au sein du village de Golléré, les populations locales se rendaient à Aéré Lao (40 km de Golléré) pour envoyer des courriers et retirer des mandats-lettres. Ce déplacement imposait un voyage relativement long pour ces populations qui avaient besoin de s'y rendre fréquemment. De ce fait,

« une demi-journée était nécessaire pour se rendre à Aéré Lao et lorsqu'il est possible de trouver une voiture qui aille dans cette direction. De plus, le bureau de poste d'Aéré Lao alimentait de nombreux villages, et était desservi lui-même de façon irrégulière. Cela constituait un handicap pour les habitants de Golléré, notamment par rapport aux transferts de fonds de la part des migrants » (Aïssata, 43 ans, Golléré).

C'est à la suite de ce constat que les migrants ont décidé de contribuer à la construction d'un bureau de Poste à Golléré afin de permettre un meilleur service garanti aux populations locales. La construction du bureau de poste a bénéficié de la participation des migrants à hauteur de 12 000 000 FCFA (18 294 €) et les résidents du village ont fourni la main-d'œuvre nécessaire à la construction, ainsi qu'un apport en nature pour les autres ouvriers (nouritures, hébergement, etc.).

LA MATERNITÉ

Auparavant, la maternité la plus proche se situait à Ndioum (à 80 km). L'éloignement de cette infrastructure sanitaire posait problème aux femmes enceintes qui s'y rendaient à cause des difficultés de transport. À plusieurs reprises, des décès en cours de route se sont produits en tentant de rejoindre la maternité de Ndioum. C'est ainsi

que par la suite de ce constat que les habitants de Golléré ont fait la demande auprès de l'association des migrants qui a décidé de construire une maternité en 1986. Le soutien financier est estimé à 6 000 000 FCFA (9 147 €). L'État du Sénégal s'est engagé à trouver les moyens pour former une personne du village qui deviendrait matrone pour cette infrastructure sanitaire. La rémunération se fait sur une partie du coût imputé aux patients faisant appel à ses services, l'autre partie alimentant la caisse de la maternité.

LE MARCHÉ COUVERT

La construction d'un endroit couvert, permettant la tenue quotidienne d'un marché quelles que soient les conditions climatiques, a semblé tout à fait essentiel pour la vitalité économique du village, et le maintien d'un niveau d'échange élevé entre villageois. Les migrants ont donc apporté tout leur soutien, à hauteur de 8 millions FCFA (12 196 €).

En effet, les villageois trouvent ainsi un endroit à l'abri de la pluie pendant la saison des pluies, et à l'abri d'un soleil trop chaud le reste de l'année, et ce notamment grâce à un système ingénieux de couverture qui inclut une aération, par un double toit. Ce principe a été proposé par un architecte gollérois, travaillant à Dakar, et s'inspirant de plan d'autres marchés célèbres. Outre les villages de Sinthiou Garba, de Thilogne et de Golléré, d'autres localités de la vallée du fleuve Sénégal ont bénéficié le soutien financier des migrants qui le plus souvent se traduit par la construction de bureaux de poste comme c'est le cas de Ndouloumadji Dembe, Sinthiou Bambambé, Waoundé, Ourossogui et Bokiladji (Matam) de Médina Ndiathbé et Galoya (Podor).

• • •

En guise de conclusion et de perspectives, nous pouvons signaler que le soutien des migrants haalpulaar a beaucoup influé sur les initiatives féminines car avec la fin de l'État providence, les nombreuses politiques de désengagement de l'État, etc., « le Sénégal est incontestablement dans une situation de crise économique dont les conséquences sociales qu'impliquent les politiques d'ajustement deviennent de plus en plus difficiles à supporter par une très large majorité de la population » (Diop & Diouf 1990 : 152). Dans les régions rurales de la vallée du fleuve Sénégal, ce contexte de crise économique a été lourdement senti par les populations locales mais avec les envois de fonds des migrants (formels et informels), les conséquences ont été amorties. Avec ces transferts de fonds les populations de

la vallée ont développé de nouvelles stratégies développementalistes pour échapper à la précarité.

Des associations de migrants comme *Pellital*, *Thilogne Association Développement*, *Association des Ressortissants de Golléré...* ont pu aménager des plages d'autonomie face à l'incessante augmentation du pouvoir d'achat local. Ce faisant, de nouvelles infrastructures médicales, scolaires, hydrauliques, etc. sont mises en place par ces associations de migrants, nouveaux acteurs du développement. Ces infrastructures, réalisées par les associations de migrants ou en partenariat avec des organismes étrangers, essaient de répondre aux besoins collectifs des populations locales et de combler aussi modestes soient-elles les insuffisances des engagements de l'État sénégalais.

Avec l'appui des migrants, il y a eu dans cette région de la vallée du fleuve Sénégal une émergence de plusieurs initiatives locales le plus souvent constituées par des femmes et des jeunes. Le jaillissement de groupements et d'associations de populations locales, etc., formes d'organisation souple sur le plan juridique, a témoigné les volontés d'auto-prise en charge et les nouvelles dynamiques sociales.

L'adhésion au mouvement associatif, les femmes prennent part activement dans la vie publique villageoise et à la gestion des instances communautaires. Tels sont les exemples des associations de parents d'élèves, de comités de gestion du forage et de la caisse de santé à *Sinthiou Garba* où les femmes sont assez représentées. Leur présence au sein des instances de décisions communautaires contribue à l'éveil des consciences féminines tout en développant davantage un esprit militant qui occasionne, de facto, l'apparition des femmes dans les assemblées inter-villageoises et régionales lorsqu'ont lieu des rencontres administratives avec d'autres partenaires locaux et étrangers. Cette situation, d'une autre manière, contribue à l'écartement des nombreux stéréotypes « négatifs » qui constituaient les figures féminines.

Ainsi, de manière inconsciente et dans la volonté de prendre part à la (re) construction de l'économie locale, les femmes ont renoncé à accepter les traditionnels rôles et statuts. Elles deviennent de véritables actrices de l'histoire de leur société. En guise d'illustration, à *Golléré*, le groupement des femmes est en charge d'un jardin maraîcher et de la gestion d'un moulin. En plus, il a mis en place un volet alphabétisation avec des cours dispensés par un animateur polyvalent qui s'occupe à la fois d'une formation en teinture, en couture, des techniques agricoles et des cours en langue pulaar. Le moulin à mil profite à l'ensemble du village et toutes les femmes peuvent faire moudre leurs céréales moyennant un paiement suivant

la quantité moulue. Avec l'appui des migrants originaires de Golléré (4 800 000 FCFA soit 7 318 €) et de l'Échange Solidarité Internationale de la Mairie de Villeneuve d'Ascq (400 000 FCFA soit 610 €), un nouveau moulin a été installé et le fonctionnement est assuré par deux personnes chargées de l'entretien, du pesage des graines, de la réception de l'argent, des relevés des opérations, etc. Elles sont rémunérées par le groupement des femmes et leur salaire est prélevé sur les recettes réalisées.

S'agissant du jardin maraîcher, il est estimé à 6 hectares et exploité par le groupement des femmes qui y développe une culture variée (choux, tomates, carottes, oignons, persil, menthe, etc.). La culture se fait sur des parcelles individualisées, une partie de la récolte étant conservée par celle qui a cultivé tandis que le reste est remis au groupement qui le vend. La caisse servant à acheter des graines, de l'engrais, et autres intrants pour la mise en culture à la prochaine saison. Parallèlement à ce groupement, à Sinthiou Garba dans le département de Matam, les femmes ont surtout mis l'accent sur l'alphabétisation et voici pour exemples comment elles l'évaluent :

« L'alphabétisation constitue un moyen de promotion de la langue pulaar et permet aux femmes d'avoir des connaissances en matière de santé familiale, de prévention du paludisme et d'autres maladies qui sont fréquentes dans la vallée du fleuve Sénégal. Outre cela, les cours d'alphabétisation donnent l'occasion aux femmes d'apprendre à écrire et lire à la fois en pulaar et en langue française. Depuis quelque temps, il y a des femmes qui écrivent leurs propres lettres en pulaar grâce aux cours d'alphabétisation. C'est une bonne opportunité pour qu'elles sachent donner de leurs nouvelles et celles de la famille en toute discrétion » (Kaga, 37 ans, Sinthiou Garba).

Dans les villages de la vallée du fleuve, les revenus des femmes engagées dans les activités agricoles, commerciales, etc. restent difficilement estimables car ils échappent à la comptabilité de l'échange économique pour la simple raison qu'elles « manquent de sophistication dans la qualité » et la « motivation première étant l'obtention d'un gain monétaire » (Penouil & Lachaup 1985 : 70). Malgré cela, les revenus des femmes réduisent les réseaux de contraintes avec les contributions économiques des femmes dans les ménages. En outre, les initiatives des femmes tout en voulant abaisser la crise économique ont très rapidement été considérées par les populations comme une soupape de sécurité particulièrement suite à la dévaluation de la monnaie locale qui a réduit de moitié ou parfois même plus la valeur des transferts de fonds.

Les femmes haalpulaar s'investissent de plus en plus dans les activités productrices de ressources économiques car son statut de soutien économique du foyer se confirme lorsque les transferts monétaires du conjoint s'avèrent inconstants pour assurer modestement l'entretien du ménage. Ce contexte a timidement contribué à la redistribution des rôles au sein de quelques familles haalpulaar le plus souvent dans les néolocalités ou dans les familles monoparentales. Ainsi, se confirme l'hypothèse d'Andrée Michel qui développe que « le travail de la femme est un facteur important de restructuration du couple vers plus d'égalité dans la répartition des décisions » (Michel, 1994).

Dans certains villages de la vallée du fleuve Sénégal, les femmes de manière individuelle ou collective ont occupé en plus des tâches domestiques, une place fondamentale dans les unités de production et de commercialisation agricoles qui sont parfois associées à des formations professionnelles (couture, teinture, etc.) par le biais des regroupements féminins. Par contre, d'autres villages, le plus souvent se trouvant loin des berges du fleuve, les femmes pour entretenir leur famille ne cessent de dépendre lourdement des transferts des fonds et de biens des migrations à cause de la rareté des pluies, de la politique de privatisation qui s'accompagne de la vérité des prix et de l'arrêt des subventions qui ne font qu'accentuer la crise.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BA CHEIKH Oumar, BREDELOUP Sylvie, 1997, « Migrations inter-africaines des femmes de la Vallée du Fleuve Sénégal », in Jeanne Bissilliat (Dir.), *Face aux changements. Les femmes du Sud*, Paris, L'Harmattan, pp. 61-86.
- BALANDIER Georges, 1955, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Armand Colin.
- BASTENIER (A.), DASSETTO (F.), 1993, *Immigration et espace public : la controverse de l'intégration*, Paris, L'Harmattan.
- BIGO Didier, 1996, « L'illusoire maîtrise des frontières en Europe », *Le Monde Diplomatique*, octobre.

- BORDES-BENAYOUN Chantal, 1990, « Les étrangers dans la ville : les chemins du cosmopolitisme », in Ida Simon Barouh et Pierre-Jean Simon (Dir.), *Les étrangers dans la ville. Le regard des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, pp. 371-376.
- BORDES-BENAYOUN Chantal, 2002, « Les diasporas, dispersion spatiale, expérience sociale », *Autrepart*, juin.
- BREDELOUP Sylvie, ROBIN Nelly, 1992, « Une nouvelle donne migratoire », *Hommes et Migrations*, n° 1160.
- BRIE Christian de, 1993, « Boulevard de la Xénophobie », *Le Monde Diplomatique*, juin.
- CAMPEAU Robert, SIROIS Michèle, RHEAULT Élisabeth, DUFORT Norman, 1993, *Individu et société*, Paris, Gaëtan Morin.
- DIARRA (S.), 1968, « Les travailleurs africains noirs en France », *Bulletin IFAN*, Tome XXX, série B, n° 3.
- FRIEDBERG Ottavia Schmidt di, BLION Reynald, 2000, « Du Sénégal à New York, quel avenir pour la confrérie Mouride ? », *Hommes et Migrations*, n° 1224, pp. 36-45.
- GASPARD Françoise, SERVAN-SCHREIBER Claude, 1984, *Fin des immigrés*, Paris, Seuil.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, « Les flux monétaires, Du foyer au village, Associations immigrées et transformations dans la vallée du fleuve Sénégal », pp. 11-12.
- ROBIN Nelly, 1992, « L'espace migratoire de l'Afrique de l'Ouest : Panorama statistique », *Hommes et Migrations*, n° 1160, pp. 6-15.
- RUDE-ANTOIRE Edwige, 2002, « Carte de séjour retraité : un premier bilan », *Hommes et Migrations*, n° 1236, pp. 29-34.
- TANDIAN Aly, 2000, « Migrations internationales et reconstructions des identités féminines : actualités des femmes de migrants sénégalais », Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), *Sociologie, Action et Pouvoir*, Toulouse, les 3, 4 et 5 février.
- TARRIUS Alain, 1992, *Les « Fourmis » d'Europe*, Paris, L'Harmattan.
- TARRIUS Alain, 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, Identités, Territoires*, La Tour d'Aiguës, Éditions de l'Aude, 266 p.
- TARRIUS Alain, 2001, « Au-delà des États-Nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 17, n° 2, pp. 37-61.

- TRAORE Sadio, 1994, « Les modèles migratoires soninké et poular de la vallée du fleuve Sénégal, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n° 3, pp. 61-81.
- ZANOU (C. B.), 1991, *Migrations*, Séminaire national de présentation du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988, Abidjan, Direction de la Statistique, novembre.

Chapitre 4

**MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT ;
IMPACTS ET TRANSFORMATIONS**

JEUX D'ACTEURS ET ENJEUX TERRITORIAUX : QUELLES MIGRATIONS POUR QUEL DÉVELOPPEMENT ? L'EXEMPLE DU BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL (RÉPUBLIQUE DU MALI)

Patrick GONIN*

« De tout temps, les géographes ont été fascinés par les déplacements des hommes et des civilisations. Toute l'histoire du monde n'est qu'une suite de nomadismes, de conquêtes, de migrations. Les hommes ne sont que mobilité. Étrange paradoxe que de rêver à la fois aux racines et à la route. Ces flux, objets géographiques ne sont que devenir. Dans leur ampleur, l'audace de leurs avancées, dans leurs échecs et leurs reculs, se joue l'éternel équilibre entre le possible – héritage du passé – et l'anticipation de l'avenir. Ces migrations toujours renouvelées ont marqué l'espace au cours des siècles et les géographes n'en ont pas toujours retenu la même image » (Bonnamour, 2000).

Le témoignage de Sara Camara, recueilli le 12 août 1997 à Dantiady¹ par Kalidou Diallo résume pour l'essentiel l'histoire récente des quarante dernières années des migrations internationales des « gens du fleuve » (Adams, 1997) :

« La plupart des immigrés Ouest africains avec lesquels j'ai vécu en France proviennent surtout de Kayes au Mali, Matam et Bakel pour le Sénégal, Sélibabi en Mauritanie. J'ai voyagé par bateau avec la compagnie Paquet. Un seul passeport pouvait faire voyager plus de dix personnes par un système de renvoi du titre de voyage dès l'arrivée. Il existait des réseaux clandestins partant de Bamako ou Dakar et arrivant à Barcelone et Paris. Ceux qui arrivaient par avion devaient traverser toute l'Europe avant d'arriver à Paris. Les uns passaient par l'Allemagne Fédérale et la Belgique, d'autres par la Tchécoslovaquie et l'Italie. Le voyage se faisait soit par train soit par

* Professeur de géographie, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers, Patrick.gonin@univ-poitiers.fr

¹ Département de Matam, au Sénégal.

camion en arrivant comme marchandises, livrées par des trafiquants, il peut se faire aussi à pied dans les montagnes espagnoles. En 1971, cinquante Maliens trouvent la mort à la frontière italienne brûlés vifs dans le camion qui les transportait dont la sortie avait été fermée à clef de l'extérieur pour empêcher leur sortie pendant l'absence du chauffeur. En février de la même année quinze Maliens et Mauritaniens mouraient de froid à la frontière espagnole, abandonnés par le guide et perdus dans les montagnes. C'est donc après de lourds sacrifices, et au risque de notre vie que nous arrivons à destination. Une fois sur place, les conditions d'hébergement et de travail étaient difficiles. Au début, les premiers immigrants étaient logés dans des caves, mais à partir de 1967 des foyers ont été construits grâce aux subventions de l'État. À partir de 1974, le gouvernement a pris directement en charge, la construction des foyers avec la société SONACOTRA. Parallèlement il a existé des foyers clandestins au 9 rue Letore à la porte de Clignancourt, à la rue Dominicaine à Marseille ou à la rue Léon Maurice Norman dans le 13^{ème} arrondissement. C'est plus tard avec l'arrivée des familles que les HLM ont été construites. Mais ils sont inadaptés pour les familles africaines toujours à l'étroit... 12.

Cette migration internationale en provenance du bassin du fleuve Sénégal a d'abord été celle de jeunes hommes soninké, célibataires, de familles commerçantes et paysannes d'une zone contiguë appartenant aux provinces du Guidimakha et du Diafounou. Elle s'est ensuite étendue à d'autres régions par contagion tout en suivant les axes de communication (la voie de chemin de fer et le fleuve). Elle a fini par concerner d'autres ethnies (Haalpulaar, Wolof, Khassonké, Bambara...), d'autres classes d'âges, des hommes mariés et des femmes. Elle n'est plus le seul fait des gens des campagnes mais aussi ceux des villes, et touche également les personnes qualifiées. Ces candidat(e)s à la migration internationale ont déployé une ingéniosité surprenante pour permettre ces départs, générant un système migratoire complexe, prenant racine dans une longue tradition de déplacements face aux différentes crises (conflits fonciers, redevances, mauvaises conditions climatiques, récoltes ravagées par les sauterelles, impôt colonial...).

Durant la colonisation, ces migrations de proximité et souvent temporaires prenent la direction des bassins de production des cultures de rentes (coton et arachide) à l'exception de quelques marins ou d'anciens firaillers sénégalais qui se rendirent très tôt en France. Les

¹² Témoignage rapporté par Kallidou Diallo lors du colloque « Être étranger et migrant en Afrique au XX^{ème} siècle. Modes d'insertion et enjeux identitaires », Paris, Laboratoire Sociétés en développement dans l'espace et dans le temps, 9-11 décembre 1999.

têtes de ponts des filières migratoires internationales étaient installées, et depuis la fermeture des frontières à une certaine migration de travail, les pays de destination se sont diversifiés et multipliés. « Toujours plus loin et toujours plus longtemps » hors de leur village, tel serait l'adage qui résumerait à la perfection cette pratique migratoire. Mais nous savons aussi que les facteurs conduisant au départ sont nombreux : ils résultent de combinaisons variant dans le temps et dans l'espace.

Ainsi ce témoignage n'explique pas ce qui a conduit les gens du fleuve à partir. En simplifiant, on peut admettre que le « mal développement » pour reprendre cette expression, qu'il soit économique ou social, tout comme la misère, la pauvreté, les différentes formes d'exploitation et les catastrophes naturelles justifient les départs et permettent de comprendre pourquoi dans certains villages du fleuve Sénégal et de ses affluents (la Falémé et la Kolimbiné), plus de 50 % des hommes en âge de travailler vivent hors de leur village. Ce qui a été dénommé les « déterminants des migrations internationales » a été analysé par bon nombre d'auteurs au cours de ces trente dernières années³ ; on peut aussi rappeler tout simplement que les populations originaires de cette région ont pris l'habitude de migrer pour améliorer leurs conditions de vie. Mais par quel retournement de situation a-t-on imaginé, qu'en partant et pour une minorité d'entre eux en revenant, ces émigrés-immigrés contribueraient à développer leurs villages d'origine ? Et en la matière il ne suffit pas de prononcer un mot devenu magique : les remises !

Cette idée de lier migrations et développement n'est pas nouvelle ; elle a été forgée par une minorité de migrants formée par les luttes d'usines et les grèves des foyers pour travailleurs immigrés dans les années 1970. Ces leaders politiques, syndicaux mais aussi associatifs, mesurant les conséquences de la fermeture des frontières des pays européens dont la France et la fin d'un système migratoire tournant, ont cultivé une utopie (Gonin, 2001) en s'attaquant à la cause de leur migration, le sous-développement. S'estimant être devenus une génération « sacrifiée », ils ont associé l'acte de migrer à un devoir, celui de développer des associations portant le développement dans leur pays d'origine. Ce positionnement du « migrant-développeur » s'est exprimé pleinement lors du colloque « Immigration

³ Parmi les publications les plus récentes, nous pouvons citer Adams (1977), Daum (1998), Gonin (1990, 1997, 2001), Lavigne-Deville (1991, 1994), Quiminal (1991), Timéra (1992).

et développement du Sahel » qui s'est tenu à Évry en juin 1993 (Institut Panos, 1993)⁴.

Cette mise en perspective entre le fait migratoire et le développement a aussi fini par être intériorisée tant par les politiques publiques (au point de prétendre faire évoluer les conditions de départ et de retour des migrants) que par un nombre significatif de migrants d'Afrique noire installés en France. Ainsi le nombre d'associations de migrants aux finalités développementalistes s'est multiplié. Les « villages-bis » (nom donné aux regroupements de migrants originaires d'un même village), organisés en caisse de solidarité et d'entraide, ont été à l'origine ou se sont transformés en associations de développement, même lorsque leurs migrants étaient peu nombreux. Durant la décennie 1990, des structures fédératives regroupant ces associations sont apparues, dont le « Réseau des associations pour le développement de la vallée du fleuve Sénégal » (Gonin & Lombard, 1994). Mais par quel retournement de situation passe-t-on d'une migration révélatrice d'un sous-développement chronique à une migration facteur de développement ? Pour répondre à cette question, je propose de pointer d'une part les paradoxes qui régissent cette relation ambivalente entre deux termes aux apparences antinomiques, et d'autre part d'expliquer les raisons pour lesquelles des réalisations migrantes à objectifs collectifs ont été possibles pour cette partie du monde. Je terminerai cet essai par une réflexion méthodologique : penser le développement territorial à partir d'une approche réticulaire, ou comment les réseaux migratoires finissent par compenser les déficits de territorialité.

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT : UNE ASSOCIATION PARADOXALE

D'une part les acteurs migrants, inventeurs des caisses villageoises de solidarité et d'entraide en migration, revendiquent l'association entre l'acte de migrer et celui de financer le développement du pays d'origine. D'autre part les politiques publiques françaises proposent de rapprocher, pour cette partie du monde, ce qui s'oppose

⁴ Lors des interventions de clôture, Hamédy Diara, au nom des associations de développement, propose de « définir un "statut protégé" pour les associations, qui pourrait être proche de la notion de reconnaissance "d'utilité publique". Grâce à cette reconnaissance, il est possible, par exemple, de déduire les dons de la déclaration d'impôt. Les immigrés paient des impôts en France et dans leur pays d'origine, sans oublier les cotisations associatives. Il ne s'agit pas de calquer un quelconque statut mais plutôt de s'en inspirer. Et en tout cas d'adapter la réglementation par rapport à nos associations » (p. 192).

de façon évidente : après avoir favorisé une migration de travail prélevant les forces vives de ces pays pauvres, elles obligent au retour au nom du développement des pays d'origine des migrants installés en France. Cette proposition d'aide au retour, sous couvert du développement, apparaît dès la décision de fermer les frontières aux migrations de travail, et depuis cette date, les modalités de cette « aide au retour » ont peu évolué sur le fond.

Les termes de ce qui régit l'équation migration / développement s'écrivent simplement, à condition de faire la part entre les différents acteurs et les différents lieux de cette mise en relation. Deux distinctions s'imposent : l'une est spatiale, elle dépend des lieux où cette équation est posée (pays de départ ou pays de destination). L'autre appartient au domaine du social et à la manière de poser cette équation : privilégie-t-on les comportements individuels ou collectifs ?

Vue exclusivement du Nord, la migration qui était d'abord de travail, souhaitée et organisée en son temps, répond aux besoins de main-d'œuvre des entreprises d'un pays comme la France ; les pays des anciennes colonies fournissant cette main-d'œuvre. Cette situation s'installant dans le temps, la migration temporaire de travail s'est tout simplement transformée en une migration de peuplement, qu'elle soit plus ou moins permise par les politiques publiques ou voulue par les migrants. Imposer le retour des « travailleurs immigrés » signifie un changement radical de cap, ce qui oblige à quelques contorsions politiques. Du million de Stoléro au Codéveloppement de Sami Nair, les arguments avancés et les sommes allouées n'ont pas fondamentalement changé.

Les aides à la réinsertion, dont l'objectif avoué est d'inverser les flux migratoires, connaissent depuis 25 ans des ajustements permanents. À l'origine, l'aide au retour était une simple incitation financière, décidée uniquement par la France. Introduite par la circulaire du 30 mai 1977, elle est plus connue sous le nom du « million de Stoléro ». En réalité plus de la moitié des bénéficiaires furent des Espagnols et des Portugais (65 %), qui quelques années plus tard pouvaient circuler librement en Europe (1986). Les Maliens ont très peu sollicité cette aide (moins de 2 % des demandes).

La mise en place d'un système négocié entre la France et les pays d'émigration, fut tentée à partir de 1981, mais cette procédure, complexe, fut abandonnée en décembre 1983. C'est à partir de 1984 que le gouvernement français met en œuvre un dispositif organisant la « réinsertion » dans le pays d'origine. Les documents de l'époque parlent de « projet » et de « coopération Nord-Sud ». Entre 1984 et 1987, seuls 415 Maliens avaient choisi cette procédure pour

retourner dans leur pays, soit moins de 1 % des Maliens de l'extérieur en France.

Fort de ces expériences, le gouvernement français décidait au début des années 1990 de mettre en place une cellule « Migration / développement » à Kayes. Un Fonds d'Aide et de Coopération (FAC), associant aide financière individuelle pour le retour, études de faisabilité de projets, encadrement et suivi pendant un an, était proposé au nom du développement. Un premier programme fut mis en place en 1992, et au cours de ce premier FAC, 66 dossiers ont été acceptés pour un montant moyen financier par projet d'un peu plus de 15 000 francs, soit 5 000 francs de plus que ce qui était « offert » en 1977. Sur ces 66 dossiers, une trentaine concernait la région de Kayes, et le bilan de ces premières réinsertions sous l'égide du développement est très controversé. Pour avoir rencontré certains bénéficiaires, leur principal objectif était d'installer un jeune frère, afin de lui éviter de partir tout en repartant eux-mêmes ! Quant au jeune frère, ce petit commerce était une aubaine, lui permettant de thésauriser pour partir à son tour !

Le Programme de développement local migration (PDLM) fut mis en place à partir de 1995 et résulte des actions coordonnées entre le ministère délégué à la Coopération et à la Francophonie, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et l'Office des migrations internationales. Il a pour objectif de promouvoir le développement local dans les trois pays de la vallée du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie et le Sénégal) et de favoriser le retour volontaire d'immigrés en leur octroyant une dotation financière plafonnée à 24 000 F. Si certains ont cru voir dans ce programme une véritable avancée dans les politiques d'aide au retour (Nair, 1997), d'autres y dénoncent « un énième avatar inefficace de la politique d'aide au retour que la France mène depuis 1977 » (Condamines, 1998)⁵. Il semblerait à tout le moins que l'État français persiste dans les orientations proposées ces dernières années dans la mesure où il vient de procéder à la nomination d'un Ambassadeur au Codéveloppement, Monsieur Christian Conan.

Vue à partir des pays du Sud, et du Mali en particulier, l'équation migration / développement s'écrit tout autrement : les politiques publiques maliennes ont dans un premier temps minimisé les interventions des migrants dans le domaine du développement, les

⁵ NÉDÉLEC Serge, 1998, « Le PDLM : une expérience originale d'aide à la création de micro-entreprises pour les migrants », *Hommes et Migrations*, n° 1214, juillet-août, pp. 91-93. De septembre 1995 à janvier 1998, « près de deux cents micro-entreprises ont été financées au Mali ». Pour une évaluation plus récente voir la communication de Babacar Ndioune et Jérôme Lombard (IRD Dakar).

cataloguant comme projets sans avenir dans la mesure où ils ne s'inscrivaient pas dans leur programmation, voire allaient à l'encontre des efforts réalisés par l'État. Il faut reconnaître que de nombreuses erreurs ont été commises par les initiateurs des projets à leur début. Après avoir construit une école ou un dispensaire par exemple, migrants et villageois sollicitaient l'envoi de personnels sans respecter les échéances que l'État malien s'était fixé. Mais cette attitude de méfiance s'explique par une autre raison : ces projets avaient une force contestatrice indéniable et il fallut attendre la fin du parti unique de Moussa Traoré⁶, et la phase de construction démocratique de la Troisième République pour que les rapports entre les associations d'émigrés pour le développement et l'État malien évoluent de façon positive.

Mais vue du Sud, l'émigration génère d'abord des remises, et à ce titre elle est à encourager, même si les accords de coopération, les recommandations des pays du Nord pour « un contrôle des migrations » obligent cette fois-ci les acteurs des politiques publiques des pays du Sud à d'autres contorsions de langage. Ainsi le nombre de Maliens résidents à l'étranger serait de l'ordre de quatre millions de personnes, réparties sur les cinq continents, et les transferts financiers seraient supérieurs à 113 milliards de Francs CFA⁷ transitant par des circuits formels et informels. L'objectif est bien d'augmenter cette manne financière, de la canaliser « dans des circuits de l'investissement au lieu qu'elle soit confinée à la consommation » (Démocraties, 2003 : 8). Quelles que soient les évaluations proposées, les remises pour le Mali sont comprises entre 86 133 700 € et 100 millions d'euros, ce qui est bien supérieur au total de l'aide publique au développement mise à disposition par la France (60 millions d'euros)⁸. Et lorsque l'on sait qu'une large part de ces remises converge vers Kayes, ce ne sont pas les sommes allouées dans le cadre des différents programmes à la réinsertion qui inverseront la donne migratoire. De ce point de vue, un calcul simple peut être proposé : en 1977, les aides au retour s'élevaient à 1 500 €, le FAC expérimental migration s'est suffi de 3 450 € au maximum, et PDLM reste plafonné actuellement à

⁶ Moussa Traoré, au pouvoir depuis son coup d'État de 1968, a été destitué par les manifestations principalement portées par le mouvement des associations, et depuis le 26 mars 1991, le Mali s'est engagé dans la construction d'une Troisième République, cette fois-ci démocratique (gouvernement de transition puis élections et mise en place de la décentralisation. Cf. la communication de Stéphanie Lima).

⁷ Soit, depuis la dévaluation du Franc CFA, 565 001 490 F ou 86 133 700 €, d'après les propos tenus par M. Moussa Coulibaly, Délégué auprès du ministre, chargé des Maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine.

⁸ Cf. l'article de Flore Gubert, *Libération*, mercredi 19 février 2003.

3 600 €, soit en 26 ans une augmentation en franc courant de 6,73 € par mois ! On l'a compris, on est bien là dans le domaine de l'idéologie pour accompagner des propos sécuritaires, et certainement pas dans celui d'un développement partagé.

Une deuxième distinction est nécessaire, qui concerne moins les espaces de départ de la construction de l'équation migration / développement et les politiques publiques, que ce qu'elle incite du point de vue des comportements sociaux. Dans un premier cas les aides aux retours sont surtout imaginées pour des personnes et uniquement des personnes, dans l'autre cas, les Maliens de France ont surtout développé des initiatives collectives pour l'intérêt des villageois.

Doit-on conclure à l'échec des politiques publiques associant aux migrations l'idée de favoriser le développement, dès lors qu'elles ne pensent la relation entre migration et développement qu'à partir des pays du Nord ou ne s'adressent qu'aux individus, alors que les initiateurs de ces projets ont d'abord pensé à l'articulation entre pays d'origine et lieux de vie et à l'intérêt collectif plutôt qu'individuel ? Pourtant les migrants et leurs représentants impliqués dans des projets de développement pour leur pays d'origine ont bien tenté de communiquer sur ces nécessaires articulations entre le Nord et le Sud d'une part et entre les intérêts individuels et collectifs d'autre part :

« Réalistes, les immigrés entreprennent des choses qu'ils se sentent capables de maîtriser et de transformer. Pédagogues, ils s'emploient à convaincre les populations de la nécessité de tel ou tel choix prioritaire lorsque plusieurs besoins d'égale importance sont présents. Par exemple, leur capacité financière à réaliser tel projet, l'implication de l'État qui en découlera, sont des éléments nécessaires de la négociation avec les populations. C'est la démonstration de leur différence avec les États : arriver à faire adhérer les gens par le dialogue est la preuve d'une grande capacité d'écoute. La méthode leur confère une certaine autorité morale et un poids "politique" certain : cela suscitera des enjeux qui se manifesteront sur différents registres. D'abord au sein de la migration, car les acteurs de ces démarches sont des artisans d'une autre reconnaissance de l'éminence du rôle des immigrés : de simples pourvoyeurs de fonds hier, ils deviennent "bâisseurs" de projets et acteurs de transformations aujourd'hui » (Diarra, 1998).

Un autre paradoxe pointe. La mondialisation tant souhaitée par les sphères dominantes de l'économie conduirait à la fois à une circulation des produits et à une « assignation à résidence » pour certaines personnes du Sud, tout particulièrement celles qui n'ont

[†] Il est question d'élever la prime à la réinsertion à 7 000 €.

aucune qualification et qui constituaient les cohortes d'émigrés les plus importantes ces dernières années. Mais nous le savons, traiter des migrations oblige ainsi à s'intéresser aux sédentaires, et à l'échelle de la planète, ils sont majoritaires : 6 milliards d'habitants sur la terre face au 120 ou 200 millions de passe-frontières selon les modalités de calcul (Simon, 1998 ; Hammar, Brochmann, Tamas & Faist, 1997). Pourtant cette minorité qui cherche, par les mobilités internationales, à améliorer ses conditions de vie inquiète les pays du Nord. Pour la seule région de Kayes et uniquement les Cercles connaissant une forte migration internationale en direction de la France (Kayes, Yélimané et Bafoulabé), si on ne dispose pas de statistiques fiables sur le nombre des migrants internationaux, une évaluation est possible à partir des différentes enquêtes effectuées dans cette région. Les familles ayant un de leurs membres en migration sont chose courante, et il est rare d'en trouver une sans migrant. Dans ce contexte spécifique, un migrant, par les remises envoyées, assure la sédentarisation d'une trentaine de personnes. Certes on peut estimer que cette « sédentarisation » demeure transitoire dans la mesure où les plus jeunes de la famille aspireraient eux aussi à partir en migration. Mais les projets collectifs des migrants pour le développement sont aussi un facteur de retour, à la condition de traiter autrement le système migratoire liant pays de départ et pays d'arrivée.

Le troisième paradoxe concerne les faibles alternatives imaginées dans ce qui lie inexorablement développement (« mal » aux Suds, « excessif » aux Nords) et migrations internationales. Deux options sont envisagées, et je reprendrai volontiers les propos développés dans l'ouvrage de Hammar, Brochmann, Tamas et Faist, publié en 1997. La première consisterait à modifier le mode de vie dans les pays du Nord, afin de laisser une place possible pour le développement du Sud. La seconde propose de défendre l'espace écologique que le Nord s'est approprié, en fermant les frontières, ou en bloquant les migrants au Sud, dans des zones tampons dont ferait partie le Maroc, et en faisant des migrations un problème sécuritaire. C'est apparemment la deuxième option qui est en train de l'emporter, y compris dans les mesures dites d'aide au développement, lorsqu'elles accompagnent les retours plus ou moins voulus par les migrants installés dans les pays du Nord.

Les paradoxes sont donc nombreux, de fait ils traduisent des réalités sociales, économiques et politiques complexes et spécifiques à chaque lieu concerné par cette mise en relation, tout en révélant des mouvements contradictoires. Les uns correspondent à une quête pour de réelles avancées sociales, alors que d'autres traduisent des velléités de maintenir des places et des forces acquises par le passé (tant aux Nords qu'aux Suds).

Carte 1 : Le bassin versant du fleuve Sénégal

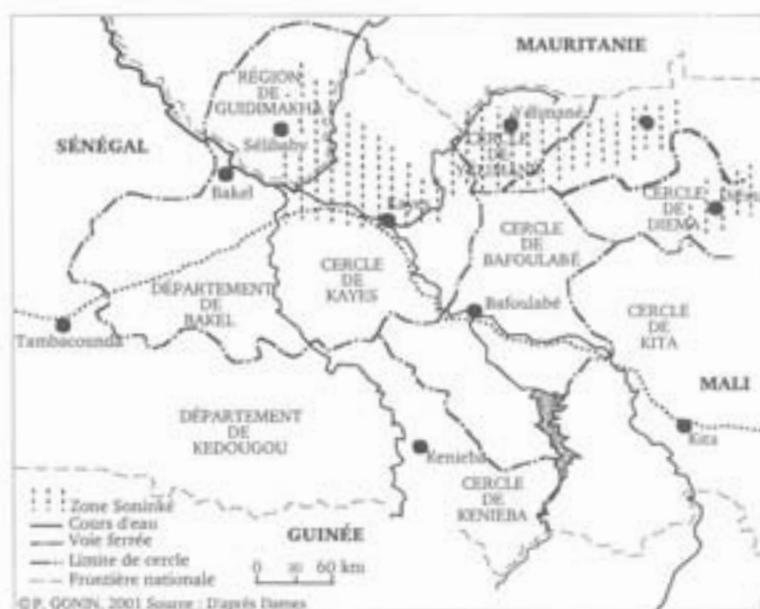


PROJETS MIGRANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES VILLAGES

La notion de développement, de par l'usage qui en est fait, mais aussi les définitions proposées, est par essence polysémique. Attardons-nous sur les sens voisins proposés par les dictionnaires : nous retrouvons les termes de croissance, d'épanouissement, de progrès, d'essor, d'extension ou d'expansion. Il est également rappelé que le développement est un euphémisme inventé pour remplacer le terme de sous-développé (Le Petit Robert, 1988). Je propose de retenir comme définition celle de Gilbert Rist. Dans son ouvrage au titre évocateur : « Le développement. Histoire d'une croyance occidentale », il nous rappelle que cette notion est un des éléments de la « religion moderne » :

« Le "développement" est constitué d'un ensemble de pratiques contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable » (Rist, 1996 : 26-34).

Carte 2 : La région des trois frontières entre la Mauritanie, le Mali et le Sénégal



Ce concept valisé (chacun lui donnant le contenu qui lui convient en fonction des objectifs qu'il lui assigne) est devenu banal et ambivalent, il ne s'est jamais suffi à lui-même, on lui accolé des qualificatifs, ce qui démontre son caractère ambigu : il a été ou est à la fois ascendant et descendant, autocentré, démocratique, participatif, local et / ou durable et plus récemment il serait aussi un processus de « planification territoriale ascendante » (D'Aquino, 2002).

Dans toutes les définitions (entre autres celle du PNUD), force est de reconnaître que des conceptions dominantes sont implicitement à l'œuvre : l'objectif assigné aux « sous-développés » est de rattraper les pays industrialisés, y compris dans ce qu'ils produisent d'individualisme et d'économisme (Rist, 1996 : 21). Cette conception du développement, lorsqu'elle est appliquée aux migrations internationales, trouve son prolongement dans ce que l'on dénomme le modèle du « push and pull » (les forces attractives et répulsives). D'après ce modèle, les migrants réagiraient principalement aux conditions économiques, ce qui est forcément simplificateur. Ce modèle, critiquable à plus d'un titre, considère la résidence comme statique ; pourtant

nous savons que les mobilités de proximités ou les migrations internes sont les étapes préalables à la décision de partir vers un autre pays. Cette conception macro-économique ne permet pas de prendre en compte la diversité des échelles spatiales lorsque l'on traite des migrations internationales. Elle n'introduit pas les effets de la distance sur les comportements individuels, les raisons multiples et variables qui incitent à partir. Tous les travaux sur les migrations internationales ont mis l'accent sur l'influence des flux d'information, des contacts personnels et des réseaux sociaux qui alimentent les systèmes migratoires, voire de la construction de barrières politiques qui interagissent sur ces circulations ; autant de questions essentielles absentes de ce modèle. Dans le contexte politico-idéologique actuel, on voudrait que le développement soit local (Cf. le PDLM), et localisé dans les régions de fortes émigrations, soit le clôturer socialement et spatialement.

Lorsque les migrants maliens originaires de la région de Kayes s'engagent dans des projets d'intérêt collectif, villageois, intervillageois, et depuis la mise en place de la décentralisation, communaux, ils développent une tout autre conception, qui n'est compréhensible que dans la mise en relation entre « ici et là-bas » et dans l'articulation d'intérêts individuels et collectifs. Pour en comprendre l'originalité et la signification, quelques données sont nécessaires pour camper le décor. Cette Région, de 400 km sur 400, abritant un million quatre cent mille personnes, divisée en sept cercles, connaît des processus migratoires depuis de nombreuses années (Daum, Diarra, Garin, Philippe, Quiminal, Syla, 1986). Les premiers projets financés par des émigrés de France remonteraient au début des années soixante, le répertoire des actions de développement attestant de la progression dans ce domaine.

Cercle	Nombre de projets	% des projets initiés par des migrants
Kayes	96	50 %
Bafoulabé	39	30 %
Diéma	28	25 %
Keniesba	19	
Nioro	33	30 %
Yélimané	48	50 %

Source : P3 - Eau - UGAD, 1998, Bassin du fleuve Sénégal, Répertoire des actions de développement, MGI, Paris, ministère des Affaires étrangères / Coopération et Francophonie.

En 1998, ce répertoire dénombrait 270 opérations de développement, 48 associations d'immigrés, une dizaine d'Organisations Non Gouvernementales du Nord et quelques-unes du Sud. Sur les 38 600 Maliens en situation régulière en France et les quelque 60 000 en situation irrégulière¹⁰, un nombre important proviendrait des cercles de Kayes, Yélimané et Bafoulabé, leurs actions collectives s'adressant à des dizaines de milliers de villageois. Ces initiatives et les remises qui les accompagnent stabilisent les populations villageoises, voire même provoquent des migrations de proximité :

« Il n'est ainsi pas rare de voir des petits producteurs maraichers des villages khassonké voisins parcourir plusieurs dizaines de kilomètres chaque semaine pour aller vendre leur production chez les Soninké, "là où il y a l'argent". Il est également piquant de constater que, après l'agriculture, la maçonnerie constitue souvent la seconde activité des familles khassonké. Cela n'est en rien surprenant : les conditions climatiques n'autorisant les activités agricoles que six mois par an, les six autres mois peuvent être consacrés à des travaux de maçonnerie pour le compte de familles soninké qui construisent une maison "en dur" grâce aux envois de fonds des migrants » (Gubert, 2003).

Pour quelles raisons les émigrés soninké ont-ils plus développé des projets de développement que d'autres ethnies, et ne se sont-ils pas limités à l'envoi d'argent à leur famille ? Pour comprendre les particularités locales, un détour par les structures sociales s'impose. Trois formes d'inégalités sociales rythment la vie dans ces villages : les hommes ont un pouvoir de décision important sur les femmes, les aînés sur les cadets, les descendants de nobles sur les descendants de dépendants. Les conditions de vie et de travail en migration vont bousculer ces hiérarchies, y compris dans ce qui régit les rapports à la famille et au village d'origine.

En partant, le candidat à la migration contracte une dette, ce qui l'oblige à épargner pour rembourser l'emprunt contracté pour son voyage, il doit également envoyer de l'argent au chef de la concession qu'il a quittée pour compenser la diminution de la force de travail disponible sur place. Il épargne aussi pour ses projets personnels, et il cotise à la caisse de solidarité et d'entraide du « village-bis ». Il mesure ainsi très rapidement ce que lui coûtent ces différentes formes d'épargne, mais il sait aussi qu'il n'a aucun moyen de contrôler socialement l'usage fait des sommes envoyées au village. Par contre il sait que si son projet migratoire échoue, ou s'il décide de rentrer,

¹⁰ GUBERT Flore , 2003, « Ces immigrés qui font vivre le Mali », Libération, vendredi 19 février, p. 10.

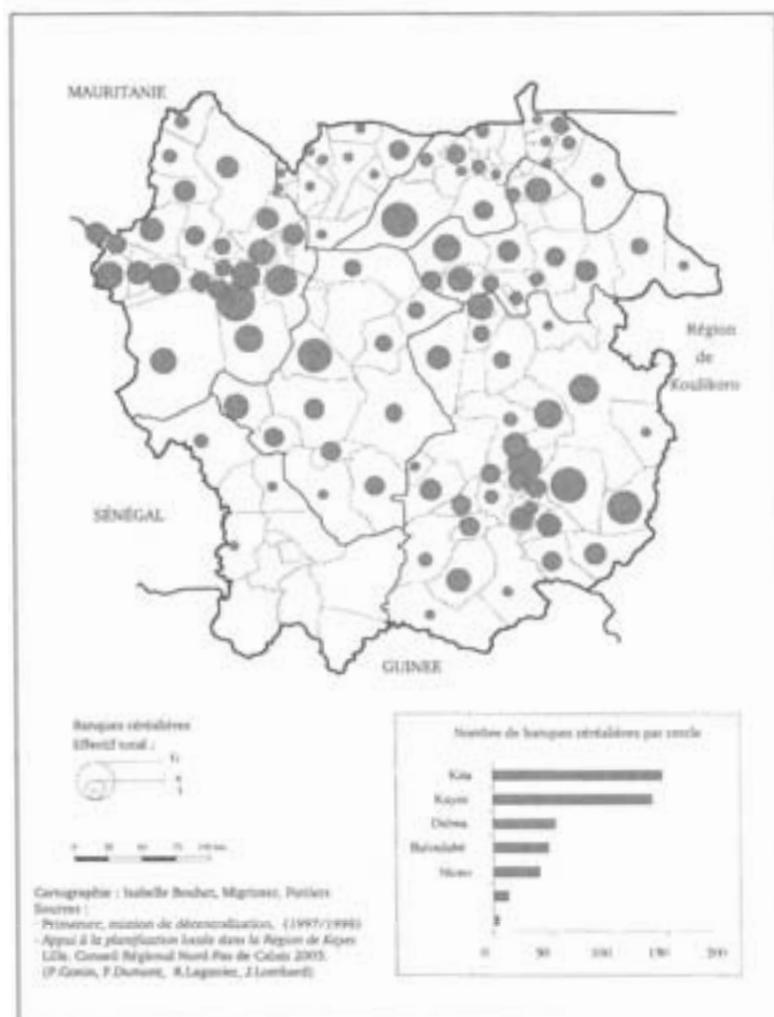
il pourra à nouveau cultiver la terre. Loin, il est encore du village ce qui l'oblige à participer par l'envoi d'argent à la vie collective. Les projets ont permis de contourner ces hiérarchies et ces liens de dépendance. Non seulement le migrant a acquis un pouvoir financier par son travail en migration, mais il participe ou s'accapare selon les situations locales, par le projet, un pouvoir de décision. La mise en place des groupements d'achat, ou des banques de céréales, est révélatrice de cette stratégie. Le migrant met à la disposition de l'ainé, le sac de mil ou de riz qu'il a payé en migration. Tout en contribuant à l'alimentation de la famille, il contrôle l'utilisation de son argent, et limite aussi la spéculation conduite par les gros commerçants durant la période de soudure, lorsque les greniers sont vides et que les nouvelles récoltes n'ont pas encore été engrangées. Ces groupements et banques ont été pensés en migration, et depuis se sont diffusés, par contagion dans toute la région, même en l'absence de migrants¹¹.

Les investissements et la nature des réalisations collectives s'expliquent par des facteurs de localisations géographiques (liés à la nature du sol, les microclimats, la présence ou l'absence de ressource en eau...), des facteurs sociaux et ethniques (les Soninké sont partis plus facilement et plus tôt en migration que les Khassonké ou les Haalpu-laar par exemple), des facteurs économiques et surtout des dynamiques associatives. La cartographie des réalisations collectives d'intérêt villageois est édifiante sur les processus de diffusion des innovations introduites par ces réalisations. Quelques exemples : en 1988, on recense une quarantaine de réalisations. Les périmètres irrigués situés sur les rives du fleuve Sénégal sont moins d'une dizaine. Les nouveaux projets dans ce domaine tiennent compte des initiatives passées : en s'éloignant de la ville de Kayes, les cultures changent, elles sont moins périssables, supportent le voyage et diffèrent de ce qui se fait ailleurs (moins de tomates, plus d'oignons ou de maïs de contre-saison...). En 1997 on recense de Bafoulabé (la confluence entre le Bafing et le Bakoye) à Goutioubé (à la frontière avec le Sénégal) 192 périmètres irrigués et plus de 200 ha mis en culture grâce à la présence d'une motopompe¹². Ils ne sont pas le seul fait des migrants, mais de villageois qui par mimétisme s'engagent dans de telles réalisations.

¹¹ Une exception doit être faite pour le Cercle de Kita où les banques de céréales ont une tout autre origine.

¹² Cf. les travaux faits dans ce domaine par le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), 66/72 rue Marceau, 93100 Montreuil.

Carte 3 : Les banques céréalières



Les projets portés par les migrants sont des plus diversifiés, et concernent les secteurs de la santé, de l'éducation, des inductions d'eau, des puits, des magasins d'approvisionnements, mais aussi des campagnes de vaccinations, des envois massifs de médicaments lorsqu'une épidémie s'annonce... Les raisons expliquant la nature des

projets sont variées, ils dépendent essentiellement des discussions en migration, des relations entre migrants et villageois, mais aussi, pour les réalisations les plus récentes, des négociations engagées avec les nouveaux élus de communes et les services déconcentrés de l'État malien. Les règles qui régissent ces échanges sont du domaine du compromis et de la recherche d'entente, y compris par la gestion des conflits, dont certains ont été d'une violence extrême (mort d'hommes dans un village, emprisonnement, menace...). Toutes les typologies qui ont été tentées pour caractériser ces réalisations d'intérêt collectif n'interrogent pas suffisamment les innovations mises en œuvre. Ce n'est pas la nature du projet, le domaine concerné ou les caractéristiques sociales ou économiques qui sont discriminants, mais la manière dont ces réalisations ont été conduites, la façon dont elles articulent les échelles spatiales (ici et là-bas), les frottements entre pouvoirs traditionnels, les nouveaux élus des communes, les services déconcentrés de l'État et ceux que détiennent les Maliens de l'extérieur. Une autre échelle est à mettre à l'actif des migrants et de certaines associations ayant porté ces projets villageois collectifs : leur capacité d'innover s'inscrit dans l'articulation entre mesure d'urgence (le domaine de la santé et de l'alimentation) et mesures plus structurantes (l'éducation par exemple). Cette vision, que l'on doit qualifier de stratégique et du domaine d'un certain « développement », n'est ni enfermée localement, ni d'intérêt strictement personnel.

POUR UNE APPROCHE MULTISCALEIRE ET PLURIDIMENSIONNELLE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Pour les uns (et surtout ceux du Nord) le développement, même lorsqu'il est affublé du qualificatif de local, est synonyme de croissance économique, pour d'autres (dans les Suds et tout particulièrement en Afrique) il est une notion sociale qui s'exprime d'abord par l'entente. Nous sommes donc confrontés à des constructions contradictoires entre une conception exclusivement fonctionnelle de l'espace, et une autre qui privilégie une approche relationnelle en vue d'améliorer les conditions de vie. Cette dernière conception s'oppose donc à une clôture spatiale et un enfermement dans le local, voire dans des territoires contigus aux frontières fermées. Ce développement-là est fait de circulation, d'échange et de mise en réseaux dont les initiateurs ont été les émigrés-immigrés. Face aux crises des territorialités qu'a connues cette région des trois frontières, les réseaux constitués ne sont pas a-spatiaux, ils comprennent des lieux éclatés, des nœuds (espaces de rebond, de transferts et d'organisation de la circulation entre les différents lieux) et des arrêtes qui lient les différents points.

L'histoire des migrations soninké du fleuve Sénégal et de leurs projets, est celle d'une construction qui a pris forme et qui s'appuie sur les réseaux sociaux, dont les incidences sont effectivement économiques, mais dans une vision qui n'est pas uniquement occidentale. L'existence de ces projets, portés par des « migrants-développeurs », aux conséquences sociales et spatiales, nous oblige à revisiter les catégories caractérisant les migrations internationales.

Les acteurs politiques du Sud ont compris ce qui liait leurs émigrés à leur pays de départ : l'existence d'un attachement fort et la possibilité d'orienter les remises vers des secteurs productifs, et les pays riverains du fleuve Sénégal ont tous créé des ministères à leur intention. La dénomination de ces personnes a changé, on parle surtout des Maliens ou des Sénégalais de « l'extérieur » et de moins en moins d'émigrés. Les nouveaux maires des communes maliennes originaires de la région de Kayes, pour certains d'entre eux d'anciens migrants, se rendent régulièrement en France pour rencontrer leurs compatriotes et travaillent à transformer les « villages-bis » en « communes-bis ». D'une certaine manière, ce colloque, en proposant l'expression « émigrés / immigrés » traduit aussi cette évolution.

Dans les pays d'arrivée, et il serait plus juste de parler de pays d'installation, les revendications des immigrés évoluent : aux côtés de l'éternelle question des titres de séjour et de l'égalité des droits, est clairement posée la reconnaissance des actions entreprises dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie de leur village d'origine. D'une certaine manière, la demande est celle d'une meilleure intégration en France pour une plus grande efficacité dans ce qu'ils entreprennent et de faciliter la circulation entre leurs différents lieux de vie, sous couvert du développement. Deux questions demeurent, l'une concerne la prise en compte des rythmes de changement dans les comportements, l'autre les conceptions du développement qui s'opposent.

Ainsi les politiques publiques initiées par la France sur les aides au retour ne sont plus appropriées à ce que pratiquent les Maliens de France. J'opposerais volontiers dans ce domaine deux couples : l'idéologique et le concret, le fonctionnel et le relationnel. Les discours sur migration / développement portés par les pays du Nord sont principalement idéologiques : alors que les acteurs migrants de ces opérations attendent des mesures concrètes leur facilitant la circulation entre les différents espaces de vie, au nom de l'efficacité de ce qui est entrepris, et au service d'une autre conception du développement. Cette opposition entre l'idéologique et la volonté d'être reconnus comme acteurs du développement concerne aussi la nature des actions entreprises. On l'a vu, pour certains cette possibilité

de participer au développement de leur pays doit d'abord être un acte individuel, alors que pour d'autres, ils l'ont aussi envisagé comme un engagement collectif.

L'autre couple interroge les conceptions du développement pour les pays du Sud. Pourquoi vu du Nord doute-t-on de l'efficacité économique de ces projets, alors que pour les acteurs migrants et les villageois, ils sont un espoir évident ? Faut-il rappeler que l'Afrique noire a été une terre de prédilection de l'échec du développement pensé à partir des modèles des pays du Nord ? Ce qui est considéré comme vertueux au Nord serait un vice au Sud (et réciproquement). Ainsi dans les pays du Nord, le temps serait synonyme d'argent, pour les contrées africaines, prendre son temps, c'est d'abord partager un plaisir. Au Nord, nous avons inventé les banques, au Sud les tontines et autres formes d'épargnes solidaires ; de même le relationnel s'opposerait à l'irrationnel, et il serait plus juste de parler du raisonnable. Quant au débat, pour les « blancs » ils visent à établir la justice, alors que la palabre des « noirs » a pour objectif de rétablir l'harmonie et l'unité (Latouche, 2001).

Ainsi faut-il reconnaître que les socialités africaines sont omniprésentes, l'économique est dans le social, il dépend du social, et pas inversement. Cette différence majeure conduit à des perceptions fondamentalement opposées dans ce que serait la manière de conduire le développement pour les pays du Sud. Pour les uns, la recomposition territoriale des terroirs africains obligerait une « assignation à résidence », pour les autres, elle dépend de la réussite d'une mise en réseau. Les projets de développement portés par les Maliens de France véhiculent un nouveau type de comportement et de mentalité. Ils sont au service d'un développement territorial multifocal, fait de lieux multiples, les villages, les nouvelles communes, Kayes, Bamako, les foyers et cités de France et d'ailleurs. Dans cette logique pour améliorer les conditions de vie des populations de cette région de Kayes, l'effet réticulaire, et l'excès de réseaux contrecarre les déficits de territorialités, mais cet excès de réseaux contribue à recomposer les espaces de vie là-bas. Si nous respectons cette réalité, alors effectivement, les migrations internationales sont facteurs de développement ; encore faut-il l'entendre et en tirer les conséquences dans ce qui régit les relations Nord-Sud. Pour conclure, je détournerais volontiers le thème de ce colloque : ne voudrait-on pas imposer une migration locale, à tout le moins uniquement entre pays du Sud au service d'un développement international ?

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS Adrian, 1977, *Le long voyage des gens du fleuve*, François Maspéro, Paris, 226 p.
- CONDAMINES Charles, 1998, « Migrations et coopération internationale », *Migrations Société*, vol. 10, n° 56, mars-avril, pp. 55-64.
- D'AQUINO Patrick, 2002, « Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante », *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 3-22.
- DAUM Christophe, 1998, *Les associations de Maliens en France. Migrations, développement et citoyenneté*, Éditions Karthala, Paris, 253 p.
- DAUM Christophe, DIARRA Hamédy, GONIN Patrick, PHILIPPE Claire & al., 1988, *La fonction émigrée dans les stratégies de développement*, in P. Gonin (Dir.), E.N.S. Fontenay-Saint-Cloud / Centre de Géographie Rurale / CNRS-ATP, Fontenay-aux-Roses / Paris, 117 p.
- DÉMOCRATIES, 2003, *Diasporas et mobilisation des compétences*, Actes du colloque en visio-conférence avec Dakar, Bamako, Cotonou, Paris, 12 mars, 80 p.
- DIARRA Hamédy, 1998, « Associations d'immigrés et développement : le point sur deux décennies d'intervention », *Hommes et Migrations*, n° 1214, juillet-août, pp. 74-84.
- GONIN Patrick, 1990, « Migration et développement des lieux d'origine : l'exemple de la communauté de l'Afrique de l'Ouest installée en France », *Espace, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 304-309.
- GONIN Patrick, 1997, *D'entre deux territoires. Circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à Diriger des Recherches, J.-P. Renard (Dir.), Lille, Université des Sciences et Technologies de Lille, UFR de géographie et d'aménagement, 385 p.

- GONIN Patrick, 2001, « Migrations développement : les utopies des années 1990 », in B. Reynald et I. Rigani (Dir.), *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Institut Panos / Éditions Karthala, Paris, pp. 25-46.
- GONIN Patrick, LOMBARD Jérôme (Dir.), 1994, « Le Nord s'intéresse au Sud. Le Sud interpelle le Nord », *Hommes et Terres du Nord*, vol. 4, 149-212 p.
- HAMMAR Tomas, BROCHMANN Grete, TAMAS Kristof, FAIST Thomas, 1997, *International Migration, Immobility and Development. Multidisciplinary Perspectives*, Berg, Oxford / New York, 316 p.
- LATOUCHE Serge, 2001, *La déraison de la raison économique. Du délire d'efficacité au principe de précaution*, Albin Michel (Économie), Paris, 22 p.
- LAVIGNE-DELVILLE Philippe, 1991, *La rizière et la valise, irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du fleuve Sénégal*, Syros-Alternatives, Paris, 231 p.
- NAÏR Sami (Dir.), 1997, *Rapport de bilan et d'orientation sur la politique de co-développement liée aux flux migratoires*, Mission Interministérielle « Migrations / Co-développement », Ministère des Affaires Étrangères, Paris, 10 décembre, 28 p.
- QUIMINAL Catherine, 1991, *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations soninké et transformations villageoises*, Christian Bourgois Éd. (Cibles XXI), 223 p.
- RIST Gilbert, 1996, *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques (Références inédites), Paris, 427 p.
- SIMON Gildas, 1998, « La planétarisation des migrations internationales », in R. Knafou (Dir.), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin, pp. 59-91.
- TIMERA Mahamet, 1996, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Éditions Karthala (Hommes et Sociétés), Paris, 244 p.

LES ESPACES ASSOCIATIFS FACE AUX COMMUNES RURALES

RECOMPOSITIONS SPATIALES, ÉMERGENCE DES ACTEURS LOCAUX ET NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉGION DE KAYES (MALI)

Stéphanie LIMA*

INTRODUCTION

La migration des Soninké est un long voyage (Adams, 1977), une longue histoire. Plusieurs auteurs¹ traitent de l'évolution de cette émigration sahélienne, depuis les navétanes qui se rendaient au Sénégal, jusqu'aux réseaux sociaux constitués depuis plusieurs années entre la France et les villages de la région de Kayes (Mali), de Bakel (Sénégal) ou de Sélibaby (Mauritanie). Les associations de migrants du Bassin du Fleuve Sénégal sont connues et reconnues aujourd'hui pour leur implication en faveur du développement de leur zone d'origine (FASTI, 1990). Les structures associatives qui sont nées de cette mobilité, dans les foyers de travailleurs immigrés de la région parisienne, se consacrent entièrement à leur espace d'origine, sur lequel elles projettent un système d'intentions concrétisé par une multitude de réalisations.

Sur le plan spatial, la dynamique migratoire articule deux espaces, l'un et l'autre évoluant chacun de son côté. La mobilité est une ressource qui permet d'équilibrer les contraintes et les avantages présents de part et d'autre de cet espace éclaté que représente l'espace vécu des migrants. L'unité de ces territoires dispersés repose sur des recompositions spatiales produites dans les régions de départ, par le biais de ces réseaux sociaux tissés entre villages d'origine et villages-bis, et ce à partir du pays d'accueil. Cette imbrication entre espace,

* Doctorante en Géographie, laboratoire MIGRINTER, CNRS UMR 6588, Université de Poitiers, stephanie.lima@wanadoo.fr

¹ Adams (1977), Daum (1998), Gorin (1997, 2001), Lavigne-Delville (1991 ; 1994), Quiminal (1991), Timéra (1992), Yatéra (1996).

réseau et territoire a permis aux associations d'immigrés de transformer leurs villages, de les reconstruire tout en étant absents. Les pratiques et les représentations spatiales de ces « hommes-ponts » ont donné une nouvelle chance à des villages délaissés par l'État. L'équation mobilité / développement / recomposition spatiale apparaît en substance dans cette relation horizontale entre « communauté villageoise » et « communauté émigrée ». Cependant, l'État Malien, qui a tantôt été un obstacle, tantôt un appui à l'action des émigrés, reprend peu à peu sa place au niveau local, et ce à la faveur d'une politique de décentralisation mise en œuvre depuis 1992.

En effet, l'État se décentralise et réorganise ses territoires. Dans ce contexte, les associations de migrants doivent faire face à une nouvelle donne, à savoir la création des communes rurales et la mise en place des conseils communaux, dont les compétences recouvrent largement celles du développement local. Ainsi, les domaines dans lesquels les associations avaient investis en leur temps, pour répondre au désengagement de l'État, tels que l'éducation, la santé, ou encore l'hydraulique villageoise, font désormais partie du champ d'action des collectivités décentralisées. En outre, les villages, cibles de leurs réalisations, ont perdu leur autonomie en devenant des composantes des communes rurales. Aujourd'hui, les limites des espaces associatifs intervillageois ne recoupent pas forcément celles des territoires communaux. De leur côté, les migrants, habitués à négocier avec les services administratifs régionaux, se retrouvent près, avec l'émergence des communes, dans un tout autre espace de négociation, redevenu local, et non plus réticulaire.

Ainsi, la question qui se pose est de savoir comment les migrants, reconnus comme des acteurs du développement, se positionnent dans le contexte de la décentralisation au Mali, qui apporte avec elle de nouveaux territoires institutionnels et politiques, cadres légitimes et donc incontournables pour toute action de développement. En outre, il s'agit de se demander si la recomposition des territoires et des pouvoirs à l'échelle intervillageoise est synonyme d'une mise en cause des réseaux sociaux construits entre les villages et leurs villages-bis.

Cette contribution se propose donc de pointer les évolutions récentes de la dynamique associative au regard des transformations du contexte national, et ce à partir d'enquêtes réalisées en France auprès de différentes associations, et d'entretiens menés dans les villages de la région de Kayes. La première partie est consacrée à la genèse des associations de migrants et aux conséquences spatiales de la mobilité. La deuxième partie s'intéresse à la place des villages dans le processus associatif, notamment avec la mise en place de

structures associatives villageoises et intervillageoises dans la région de Kayes. Enfin, la troisième partie présente les enjeux actuels de la communalisation pour le mouvement associatif à la fois dans les villages et en France.

DE LA MIGRATION AU DÉVELOPPEMENT

L'histoire de la mobilité des Soninké, une des principales ethnies concernées par l'émigration dans les villages du Bassin du Fleuve Sénégal, remonte à des temps anciens. Ceux où le commerce transsaharien était prospère, pratiqué par des familles commerçantes issues de la noblesse. Le pays des Soninké était composé de plusieurs royaumes, de tailles différentes, selon les époques et les fortunes politiques. La colonisation a ruiné l'activité commerciale et affaibli les rois. Puis elle a tracé des frontières et partagé l'espace de telle sorte que la circulation est devenue une ressource pour des guerriers et des commerçants devenus paysans par contrainte (la ruine du commerce, la fin de l'esclavage, et le paiement de l'impôt ont entraîné la recherche de ressources numéraires).

La migration entre tradition et nécessité

Après le temps des « navétanes », ces migrants de la saison des pluies qui se dirigeaient vers le bassin arachidier sénégalais, est venu celui des migrations urbaines, des voyages en mer pour les laptots, puis des premières installations dans des villes portuaires françaises. Ainsi, peu à peu « la migration vers la France prend le relais des mouvements saisonniers après la seconde Guerre Mondiale. Elle ne touche d'abord que l'ethnie soninké dans cette région. Elle atteint toute son ampleur vers 1960 quand survient la rupture de la fédération du Mali, qui freine les déplacements des navétanes de l'Est (Bambara, Soninké) vers le Sénégal » (Kane & Lericollais, 1975).

Les migrations saisonnières, de courte durée, se transforment en migrations lointaines avec des temps de séjours de plus en plus longs. L'industrie française, en forte période de croissance, est demandeuse de main-d'œuvre étrangère. Très vite, la consigne est parvenue aux marins soninké établis en France de faire venir leurs compatriotes, à qui on promet de donner du travail (Adams, 1977). De 1955 à 1965, une première phase d'immigration s'enclasse dans ce contexte où les possibilités de travail sont foisonnantes. Pour les Soninké, qui cherchent à diversifier leurs destinations, la convergence vers la France est un bon moyen d'entretenir une mobilité devenue structurelle. Et quoi de plus simple puisqu'il suffit à l'époque d'avoir un billet de transport et une carte d'identité pour entrer en France ! Durant cette

période, l'émigration vers la France est faite d'une succession de voyages. Le plein-emploi et l'ouverture des frontières permettent d'entretenir une mobilité ponctuée de plusieurs allers-retours, au gré des besoins familiaux. À chaque retour, les sommes d'argent distribuées et la diversité des cadeaux confèrent à la France une image dorée, celle d'un « eldorado », au sens littéral, où tous les jeunes veulent désormais tenter leur chance. C'est l'étape de la « mise en place », qui s'étend de la fin des années 1950 à 1964, décrite par Adrian Adams (1977). Dès lors, les villages se trouvent pris dans une spirale de dépendance : la perte des bras valides contribue à affaiblir les unités de production, à accroître les besoins en numéraire et, donc, à encourager les départs. La migration devient un mécanisme auto-entretenu (Lavigne-Delville, 1994). Il s'agit de la seconde phase, entre 1964 et 1969, qualifiée de « crise latente » (Adams, 1977).

La troisième phase, la « crise ouverte » (Adams, 1977), débute en 1969 et pourrait s'étendre jusqu'en 1974, année de la fermeture des frontières. Elle est marquée par les sécheresses qui touchent le Sahel de 1968 à 1973. Cette fois, la migration ne se présente plus comme l'opportunité d'accéder à des revenus supplémentaires importants, mais comme une nécessité pour la survie des villages d'origine. Pour les émigrés, l'envoi d'argent au village est la principale finalité de leur présence en France, ce qui va à l'encontre des stratégies d'accumulation personnelle développées dans la première phase d'émigration. De trajectoire individuelle, la migration est devenue projet collectif, d'autant que la fermeture des frontières en France en 1974 stoppe la noria des arrivées et des départs (Gonin, 1997) et précipite la mobilité dans le registre de la sédentarité avec une installation durable dans le pays d'accueil.

Sécheresses et fermeture des frontières : de la noria à la communauté émigrée

L'année 1974 marque un tournant, aux multiples conséquences sur la physionomie de la migration. La place prise par l'espace d'accueil dans la vie des immigrés n'est plus réduite au minimum (travail, logement). Les séjours longs favorisent la création d'une « communauté » émigrée dont les rapports aux villages d'origine prennent des dimensions tout à fait autres. L'arrêt de la migration tournante, au lieu de réduire le nombre des immigrés, stabilise ceux qui sont présents en France. Les liens se resserrent de plus en plus entre les membres d'un même village qui subissent cette « assignation à résider » dans le pays d'accueil. Cela se traduit par l'aménagement d'un espace de vie commun dans les foyers et, ce faisant, le partage des problèmes rencontrés au niveau familial, puis villageois.

Les arrivées massives, jusqu'en 1974, ont permis aux migrants de s'organiser, dans le contexte particulier des foyers de travailleurs, selon des modes de regroupement et de gestion collective qui avaient déjà fait leur preuve dans le navétanat. Dès les années 1960, les immigrés ont constitué des caisses de solidarité à l'échelle familiale et / ou villageoise (en cas de maladie, chômage, décès). La vie au foyer et l'installation dans la durée permettent la constitution d'une communauté immigrée dont la référence est le village. Des « villages-bis », (Condé & Diagne, 1983) qui reprennent le nom du village d'origine, se forment étant donné que le nombre de ressortissants d'un même village s'accroît. Ces groupes villageois ont tendance à reproduire les bases sociales de la communauté villageoise, sa structure hiérarchique, avec un chef, un conseil de notables, issus des lignages dominants du village. De même, en bas de la pyramide se situent les descendants de captifs, les artisans, les griots. Sans compter les rapports inégalitaires entre aînés et cadets sur lesquels s'appuie l'organisation des tâches quotidiennes au foyer (ménage, cuisine, petites courses, etc.).

Dans ce contexte, des caisses villageoises sont créées en sus des caisses de solidarité familiale. Les cotisations, que chaque individu doit recouvrer, sont la « marque, à la fois matérielle et symbolique de l'appartenance villageoise » (Lavigne-Delville, 1994 : 132). Ces caisses répondent à la fois aux besoins exprimés par les familles au village et aux propositions des anciens en migration. Entre utilité et ostentation, les investissements des immigrés permettent de réaffirmer collectivement l'attachement au village.

Le temps des mosquées, le village « commande » au village-bis

Dans ce contexte, participer à la construction d'une mosquée marque un renouvellement d'allégeance au terroir et aux valeurs de la société locale. Il y a continuité entre les deux communautés, entre les deux espaces. Les dépenses pour la construction des mosquées représentent environ 22 % des investissements d'une vingtaine d'associations d'immigrés (Enquête Panos, GRDR, Yatéra, 1996). Leur construction fait consensus et prolonge collectivement les pratiques individuelles d'ostentation et de redistribution. De plus, avec le recul des années, les leaders associatifs voient aujourd'hui ces investissements comme le moyen par lequel ils ont pu proposer d'autres infrastructures dans les villages, plus controversées, telle que l'école. En effet, une fois les « anciens » satisfaits, il est plus aisé de faire accepter la présence d'un équipement « moderne » (école, dispensaire). Le temps des mosquées est celui du consensus, où les relations de pouvoir se maintiennent de manière transversale, c'est-à-dire qu'elles s'articulent

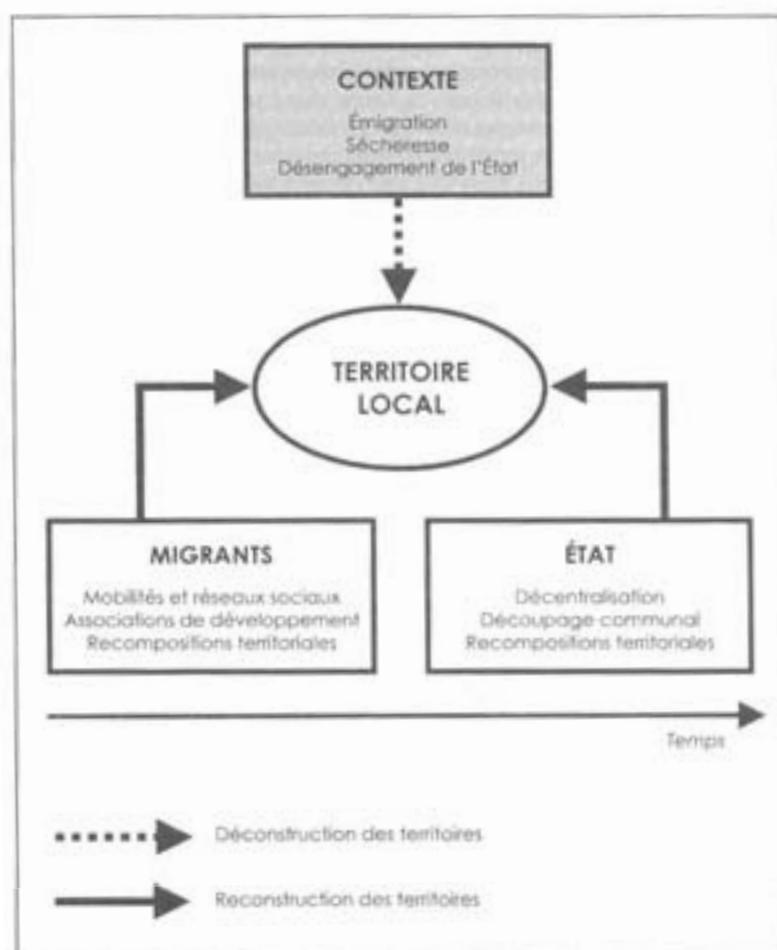
sans rupture majeure entre les deux espaces. « Il n'y avait donc pas au début de cette circulation migratoire de domination d'un espace sur un autre, mais une série de pouvoirs se partageant et se renforçant d'un lieu à un autre » (Gonin, 2001 : 41).

Cependant, si la majorité des migrants s'investit dans la construction d'édifices religieux, certains se lancent dans des projets de développement économique et social. Les écoles et les dispensaires introduisent peu à peu des ruptures dans l'ordre villageois. Ces infrastructures apparaissent comme un facteur de renouvellement dans l'organisation sociale, elles représentent l'ouverture du village, à la fois sur lui-même et sur l'extérieur. La réalisation de ces équipements a nécessité davantage de négociations que pour la mise en place des mosquées. Ces projets marquent ainsi un tournant dans les pratiques des associations de migrants et provoquent, en retour, des changements dans les rapports sociaux et les enjeux de pouvoir entre villages et villages-bis. Avec pour conséquence une remise en question de l'unité de l'espace de la circulation migratoire.

Pluri-appartenance spatiale et développement des villages d'origine

L'allongement du temps de présence en France introduit peu à peu une rupture dans les rapports des migrants avec leur village d'origine. Bien qu'ils ne cessent d'envoyer de l'argent à leur famille et qu'ils participent régulièrement à la réalisation de projets collectifs, le contact avec la société de résidence leur permet de construire un autre regard sur leur pays d'origine et, par conséquent, d'avoir une autre vision de leur rôle en tant qu'acteurs, membres d'une communauté, distincte de la communauté villageoise. L'initiative d'agir sur le village dans une perspective de développement, et non plus seulement dans un objectif de participation à la reproduction sociale, s'enrichit dans le contexte social, économique et politique français. Dans les usines et dans les foyers, les immigrants s'investissent dans l'action syndicale et associative, ils suivent des cours du soir et se forment dans leur domaine professionnel. Leur présence en France n'est plus uniquement ciblée sur la recherche de numéraire, mais aussi sur l'acquisition de connaissances et de nouveaux savoir-faire, eux qui ont souvent eu un parcours scolaire court, dans des villages où la migration est toujours perçue comme la meilleure orientation pour les jeunes. Dès lors, l'image de l'immigré comme un individu soumis aux hiérarchies traditionnelles et obnubilé par une recherche permanente du prestige social s'effrite (Yatéra, 1996). Dans le même temps, l'espace d'appartenance des migrants se dilate et se complexifie entre l'espace d'origine et l'espace de résidence.

Schéma 1 : Mobilité et déconstruction / reconstruction des territoires locaux



La crise, provoquée par les séjours longs et l'accroissement de la dépendance des villages vis-à-vis de la migration, instaure d'autres types de rapport entre les immigrés et le pays d'accueil et, en retour, une réappropriation de l'espace de départ, ce qui passe par la redéfinition des objectifs de vie dans chacun de ces lieux (Gonin, 1997 : 186). Les projets collectifs s'inscrivent dans ce double contexte, de

recomposition des liens entre pays de résidence et région de départ, et de reconstruction des villages d'origine (schéma 1). Les années 1980 sont celles de la multiplication des réalisations, et ce dans un cadre différent puisque les caisses villageoises sont devenues des « associations de développement », du fait de l'extension en 1981 de la loi 1901, permettant aux immigrants de constituer des associations. Ce nouveau statut conforte les migrants dans leur démarche et leur permet de développer des réseaux qui s'élargissent au-delà du cercle villageois et régional. En France, leurs interlocuteurs sont désormais les ONG (Organisations Non Gouvernementales), les collectivités territoriales, les organismes de solidarité internationale, tandis qu'au Mali, elles négocient directement avec les administrations régionales, voire nationales, et les services déconcentrés de l'État.

Les migrants, acteurs du développement

En 1996, un rapport de l'OCDE dresse un bilan édifiant de l'action des associations maliennes de développement. Quelques chiffres parlent d'eux-mêmes : « 70 % des immigrants maliens en France originaires de la région de Kayes sont des membres actifs de l'association de leur village. Ils ont financé sur une période d'environ 10 ans, 146 réalisations diverses, pour un budget total de 19,4 millions de francs, contribuant à hauteur de 16,6 millions de francs sur leur épargne, le complément de 2,8 millions étant apporté par des ONG avec l'aide de bailleurs de fonds internationaux. 64 % des infrastructures existantes dans les villages de la région de Kayes leur sont attribuées » (Liberrier, 1996).

Le partenariat est un atout pour les associations, bien qu'elles demeurent toujours dépendantes de structures françaises pour l'obtention de financements. En effet, « si les associations de développement créées par les immigrants ont généralement un statut légal, elles ne bénéficient pas pour autant, du fait de leur position particulière entre deux espaces, d'un traitement équivalent à celui accordé à toute autre organisation du pays d'accueil. Les législations favorisent les structures nationales en tant que partenaires de la coopération. En France, par exemple, les associations d'immigrants devraient pouvoir bénéficier pour leurs projets des financements accordés par le ministère de la Coopération. Or, elles doivent passer par l'intermédiaire d'ONG françaises pour obtenir de tels cofinancements – alors que les Maliens vivant au Mali peuvent recevoir directement de la Mission de coopération française de Bamako des crédits déconcentrés » (Liberrier, 1996).

Cette situation entrave la construction d'un véritable partenariat, dans lequel les associations seraient reconnues comme des acteurs à part entière. De plus, les migrants ne sont pas seulement des bailleurs

de fonds pour leurs villages d'origine, ils sont aussi des novateurs et des médiateurs (Yatéra, 1996). Ils sont à l'interface de deux espaces et de deux sociétés, appartenant à l'une et vivant dans l'autre, et voyageant d'un lieu à l'autre. Ils expérimentent des processus d'articulation entre deux systèmes socio-spatiaux, dont l'enjeu est le développement et la reterritorialisation des espaces de départ. Mais leur présence en France pose la question de savoir comment les villages évoluent de leur côté, suivant l'hypothèse selon laquelle le réseau social tissé entre ces deux espaces est un facteur de recompositions spatiales.

MOBILITÉ ET RETERRITORIALISATION

La migration n'est pas une rupture mais une mise en relation entre deux espaces. Même si les transferts financiers des migrants à leur famille semblent renforcer la dépendance des villages de départ à l'égard de l'émigration, ils participent d'un système plus large qui, par certains aspects, remet en cause les fondements de la dynamique migratoire, en tentant d'en limiter les principales causes et d'en atténuer les conséquences les plus néfastes. En cela, l'absence n'est plus un vide, mais un enjeu économique, social et politique. Le migrant n'est plus un exilé mais un acteur des recompositions territoriales engendrées par la mobilité.

Les villages au cœur de la migration

De leur côté, les villages ne sont plus les mêmes. Les premiers apports de la migration ont modifié leur physionomie. Les toits de tôle remplacent ceux en paille dans les concessions où l'on compte un père, un frère ou un fils émigré. L'immobilier est un important secteur d'investissement personnel pour les migrants qui envisagent toujours de rentrer définitivement un jour ou l'autre et qui, en attendant ce jour heureux (dont on peut se demander si ce n'est pas un mythe)², offrent à leur famille de meilleures conditions de logement. Dans ce domaine, l'ostentation donne lieu à des constructions modernes dont les peintures extérieures aux couleurs vives ne peuvent qu'attirer le regard (photo 1). Signe extérieur de richesse, la maison symbolise la présence de l'absent et sa réussite à l'étranger (photo 2). À l'intérieur des habitations, la présence de différents objets de la vie courante témoigne aussi de l'implication financière des migrants dans le quotidien des familles. Parmi

² Surtout pour ceux qui ont procédé à un regroupement familial.

QUAND L'ABSENT EST PRÉSENT. LES MAISONS DES MIGRANTS

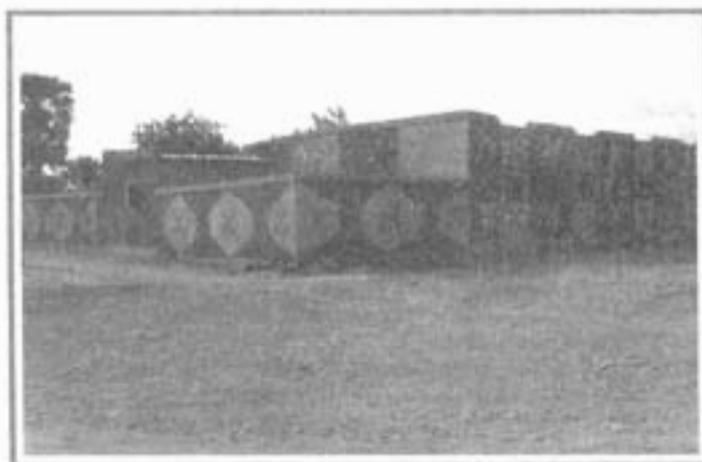


Photo 1 : Les fleurs de la réussite



Photo 2 : Le symbole de la migration : « l'avion »

eux, le poste de radio tient une place prépondérante, surtout quand il s'agit d'écouter les messages des membres de la famille en migration, transmis par la Radio Rurale de Kayes³. Aujourd'hui, les cabines de téléphone satellite (photo 3) concurrencent la radio dans cette fonction de mise en relation, mais les émissions qui abordent les sujets d'actualité (décentralisation, migration, développement, démocratie, élections) sont toujours très prisées par les auditeurs⁴. La télévision est, quant à elle, de plus en plus présente, et les images venues d'ailleurs étayent les représentations que les jeunes se font du vaste monde. Il reste que l'information circule, par plusieurs canaux, « rapprochant » les deux espaces, ce qui implique une interpénétration croissante, au contenu qualitativement différent au fil des années.

À l'échelle du village, des infrastructures collectives, d'architecture moderne, marquent à leur tour l'espace. Tantôt regroupées dans un nouveau quartier, tantôt dispersées, leur localisation importe car elle repose sur des choix qui ne doivent rien au hasard. Derrière l'aspect concret des façades des écoles, des dispensaires, des coopératives agricoles ou des châteaux d'eau (photo 4), chaque projet est l'aboutissement d'une longue procédure faite de multiples tractations, depuis le choix même de la réalisation, jusqu'à celui de son emplacement. Agir ici en étant là-bas, tel est le dilemme auquel sont confrontés les migrants qui tentent de gérer au mieux leur absence / présence. Ces infrastructures sont donc le signe visible de l'intérêt que portent les migrants au devenir de leur localité. Ils se trouvent investis d'une mission et ils se sentent d'autant plus légitimes à l'accomplir que l'État n'assure plus depuis longtemps ses fonctions premières dans la région. Pourtant, dans le contexte actuel de la décentralisation, les migrants à qui les nouveaux élus municipaux demandent une participation financière au programme de développement communal, se demandent tout de même quand ils cesseront d'être des bailleurs de fonds pour leur région !

Réseaux sociaux et espaces de vie

À l'instar des relations entre les villages mères et les villages descendants⁵, les liens qui unissent un village et communauté de ses ressortissants en migration sont tout aussi forts. Malgré la distance géographique et l'éloignement physique entre ces deux composantes

³ La Radio Rurale de Kayes est une radio associative.

⁴ Une grande partie de la grille des programmes est en langues locales.

⁵ Hameaux de culture devenus autonomes par rapport à leur village d'origine.

TÉLÉPHONE SATELLITE ET CHÂTEAU D'EAU :
DES ÉDIFICES MODERNES MARQUENT LE PAYSAGE SAHÉLIEN



Photo 3 : Le téléphone par satellite désenclave les villages

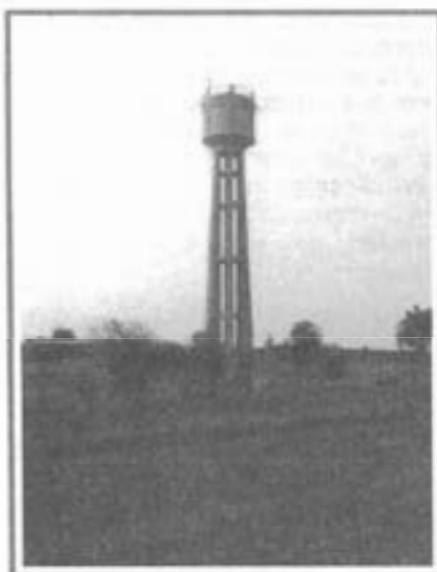


Photo 4 : De nouveaux édifices marquent le paysage

d'un même ensemble villageois, la proximité sociale confère une même identité à ces deux entités.

La primauté des liens sociaux sur les liens spatiaux pose la question des relations entre réseaux sociaux et territoires dans ce contexte de mobilité. Le réseau social, en tant que « système relationnel, à effet politique ou économique, fondé sur une dimension informelle » est constitué d'« un ensemble d'individus ou de groupes entretenant des relations binaires permettant la circulation de ressources. [ils] ont pour fonction patente de redéployer des liens sociaux, territorialisés ou pas [et ils] apparaissent comme des formes de mobilisation du lien social, impliquant, d'une part, des visées stratégiques et des projets, d'autre part, des registres de compétence [...] » (Offner & Pumain, 1996). Dans ce sens, les réseaux sociaux sont porteurs d'un « système d'intentions » projeté dans l'espace, en l'occurrence les villages d'origine, espaces de vie qui focalisent l'intérêt des migrants.

La mobilité génère à la fois une reterritorialisation et l'émergence de nouvelles territorialités. Le groupe social constitué par les migrants évolue sur deux types d'espace différents, et articule les opportunités de l'un et de l'autre dans les domaines économiques, sociaux et politiques, et ce en direction de l'espace d'origine, reconstruit et représenté à partir de « l'entre-deux » (Gonin, 1997) dans lequel il se situe. Dans le même temps, les villages qui bénéficient des projets de développement, sont pris dans une « toile » (celle des réseaux sociaux), qui leur ouvre un nouvel horizon. L'avenir de ces localités ne se limite plus à leur terroir, il est associé à un ailleurs, à des lieux dispersés, qui forment un espace de vie discontinu géographiquement, mais un espace vécu unifié de part la mobilité et les représentations spatiales dont sont porteurs les migrants. À cette dilatation de l'espace, dont les contours dépassent le cadre de vie propre des villageois, s'ajoutent des recompositions spatiales locales, conséquences de l'activité des associations de développement intervillageoises, dont les prolongements actuels participent à un renversement des réseaux spatiaux.

Renversement des réseaux et recompositions spatiales

Le binôme composé par l'association de développement d'un côté, et le village, de l'autre, apporte à chaque nouveau projet une pierre à l'édifice du développement, tel que chacun se le représente. En effet, les initiatives des migrants ne s'articulent pas toujours aux besoins des villageois, ce décalage se traduisant souvent par une « dés-appropriation », voire un rejet, de l'infrastructure de la part des « bénéficiaires » (pour reprendre le langage des ONG). Que ce soit le refus de payer les cotisations ou les médicaments au dispensaire, ou de régler les factures de l'adduction d'eau, ou encore de ne pas

envoyer les enfants à l'école, les villageois signifient aux migrants, qui sont avant tout leurs parents, qu'ils ne se sentent pas concernés par l'autonomie financière des équipements qu'ils ont réalisés. Le cas du centre de santé de Maréna-Diombougou est tout à fait exemplaire quant au désengagement des villageois vis-à-vis d'un équipement réalisé par une association, bien que celle-ci ait une implantation locale. Plus de dix ans après sa construction, les bénéficiaires s'en remettent toujours aux migrants pour pallier les dysfonctionnements financiers et renflouer les caisses. Bien d'autres cas témoignent de la difficulté qu'ont les associations de migrants à inciter les villageois à prendre en charge les équipements socio-sanitaires. La dépendance est toujours là, symbolisée par ces services qui se maintiennent grâce aux perfusions que représentent les cotisations des migrants⁴.

Si les villages sont la cible des investissements, les habitants sont la plupart du temps passifs et les associations vivent un paradoxe permanent, celui de leur mobilisation volontaire, associée au désir de se désengager progressivement, notamment dans le fonctionnement des infrastructures. Conscientes de cette rupture dans la « chaîne du développement » les associations de migrants ont promu des structures associatives locales, sortes de relais de leurs actions. La dynamique de développement, animée unilatéralement par les associations jusqu'à présent, s'est étendue au village, qui est ainsi passé du statut de « cible » à celui « d'acteur » (toujours en reprenant le vocabulaire des ONG).

Dans cette perspective, il n'est plus question de piloter depuis la France le développement du village, mais d'implanter localement des structures mandatées pour redéfinir les liens entre villageois et migrants. Leurs principales missions sont de transmettre les propositions de projet qu'elles émanent des villageois ou des migrants ; de rendre compte des étapes du montage technique et financier du projet ; d'organiser la participation (physique) des villageois à la construction du bâtiment ; et enfin, de mettre en place les comités de gestion. À leur tête se trouvent souvent d'anciens migrants, rentrés définitivement, qui s'investissent au sein des associations et des comités de gestion. Ces responsabilités leur ont vite conféré un statut de « leader associatif » à l'instar des leaders qui animent les associations en France. Dans le même temps, le contexte a évolué dans la région de Kayes qui compte de plus en plus de « partenaires du développement ». Les associations locales ne sont donc pas isolées et bénéficient d'un cadre favorable à leur épanouissement, mais aussi à leur indépendance

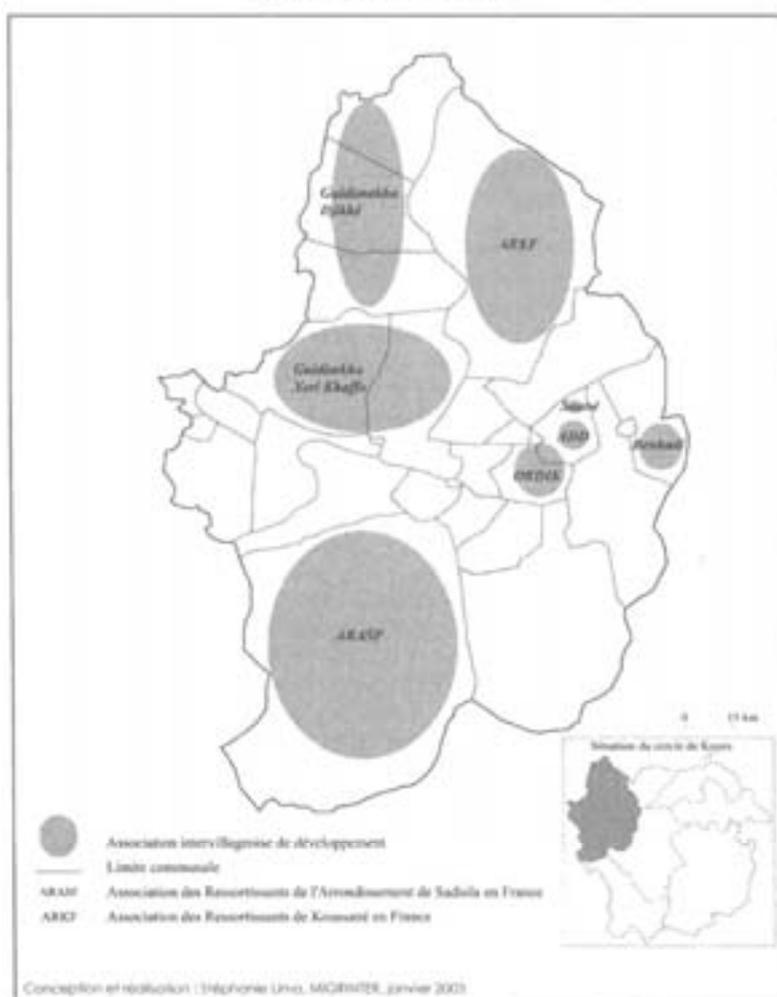
⁴ BERNARD Philippe, 1997, « Villages sahéliers sous perfusion », *Le Monde*, 6 février.

vis-à-vis des « structures-mères » qui, en France, commencent peu à peu à s'essouffler.

Les sécheresses avaient déjà attiré l'attention des ONG sur la région de Kayes. Mais c'est en France que les migrants ont frappé à toutes les portes, celles des bailleurs de fonds, des ONG, des collectivités territoriales, et ont ainsi fait connaître la région de Kayes. La manne des financements extérieurs a placé les associations locales au premier plan, notamment avec l'essor des « programmes de développement intégré » intervillageois, tandis que les associations en France étaient enfin reconnues comme des « actrices » du développement (Fasti, 1990 ; Institut Panos, 1993). Dans ce contexte, le tissu régional des partenaires du développement s'est densifié et se compose aujourd'hui d'intervenants aux différents statuts : coopération bilatérale, coopération décentralisée, ONG nationales et internationales, jumelages, etc. Dès lors, les liens entre les associations locales et les associations en France se sont recomposés et une diversité de situations se fait jour, dépassant le schéma classique selon lequel la structure villageoise ou intervillageoise est sous la tutelle de l'association en France.

Les associations intervillageoises, plus particulièrement, ont acquis une plus grande autonomie. D'abord constituées en France comme la majorité des associations, ces appendices locaux ont bénéficié de financements, sous forme de programmes pluriannuels. Dans le cercle de Kayes, des associations telles que l'Association Diama Djigui, l'ORDIK, Guidimakha Xeri Kaffo, ou encore Guidimakha Djikké, ont été très dynamiques, dans les années 1980 et 1990. Animées par des hommes engagés depuis l'origine dans le mouvement associatif émigré, ces structures locales s'apparentent à des entités sociales et spatiales, issues de recompositions produites dans un autre espace. En effet, les regroupements associatifs intervillageois sont le fait des migrants. C'est dans un pays étranger, loin de leurs villages d'origine, qu'ils ont eu l'idée de s'associer entre eux, entre différentes localités et, partant, de créer une association intervillageoise. Leur parcours, leur présence dans d'autres lieux et dans une société différente pendant plusieurs années, ont changé le regard de ces hommes sur leur région et les ont conduits à imaginer de nouveaux liens à l'intérieur de leur espace d'origine. En cela, la mobilité est porteuse de recompositions spatiales, elle participe au processus de territorialisation et déplace le rapport entre réseau et territoire du registre de l'opposition vers celui de la complémentarité (carte 1).

Carte 1 : Associations intervillageoises et découpage communal dans le cercle de Kayes



Source : Mission de décentralisation, 1997, Cartographie des communes rurales en République du Mali, Bamako.

Les associations villageoises de développement : « l'espoir d'un peuple »

Pour les villages concernés, l'appartenance à une association intervillageoise instaure des rapports différents avec les localités voisines. Au sein de l'espace intervillageois, la mise en relation est basée sur la proximité géographique et l'émergence d'une nouvelle centralité. Parmi plusieurs villages, l'un d'entre eux est choisi pour abriter les infrastructures collectives, ce qui lui confère une certaine attraction. Cette décision est l'objet d'un consensus entre les villages et entre les migrants, mais celui qui est retenu se doit de ne pas confondre cette polarité avec un quelconque sentiment de domination sur les autres ! Les infrastructures réalisées par l'association Diama Djioui sont localisées à Maréna, qui a une position centrale parmi les quatre villages. Cependant, plutôt que d'être situées à proximité du village, elles sont regroupées à l'extérieur et constituent quasiment un quartier, désigné en tant que tel par les villageois, et vers lequel se prolongent désormais les habitations depuis la périphérie de Maréna. Ceci pour signifier tant aux habitants de Maréna qu'à ceux des autres villages membres, que les équipements financés par l'association appartiennent à toute la communauté, et que le lieu de leur implantation a été déterminé selon son accessibilité à l'échelle intervillageoise.

À l'inverse, d'autres exemples démentent cette règle de l'accessibilité pour tous. Dans le cercle de Yélimané, l'Association des Ressortissants du Diongaga Unifié en France, qui a aussi une structure dans les villages (ADD), concentre toutes ses réalisations dans le village de Diongaga, bien qu'il ait une position excentrée dans l'espace associatif intervillageois. Dans ce cas, le statut de village-mère de Diongaga, par rapport aux autres villages qui sont ses villages satellites (ils sont originaires de Diongaga), lui confère une centralité de fait, que ne sauraient lui contester les habitants de la zone. Il existe donc différentes stratégies de localisation des infrastructures associatives, répondant à des arrangements locaux, influencé par le contexte des relations intervillageoises, dans lequel le projet naît, et ses implications dans les rapports entre les groupes sociaux.

Dans le même temps, les liens se resserrent entre les villages qui partagent la même association. Par contre, la distance peut s'accroître, au sens figuré, avec ceux qui n'en font pas partie. Des ruptures apparaissent entre ces villages qui bénéficient de fonds importants pour améliorer leurs conditions de vie et ceux qui n'en disposent pas. La mobilité n'est pas seulement une ressource au plan individuel ou familial, elle l'est aussi à l'échelle de plusieurs localités. En outre, les associations intervillageoises sont moins nombreuses que les associations villageoises et, à ce niveau, ce sont d'autres marques de discontinuité

qui se font jour. Les villages qui ont leur propre association de développement « s'éloignent » les uns des autres, dans la mesure où la proximité sociale qu'ils entretiennent avec le village-bis en France prime sur la proximité géographique. Les liens entre le village et ses ressortissants sont des plus forts, puisqu'il s'agit d'une même communauté partagée entre deux espaces. Entre villages voisins, les relations sont parfois distendues, pour des raisons historiques, sociales, ou géographiques. Ainsi, ces villages qui ont des problèmes similaires, se tournent davantage vers l'extérieur, fonctionnent comme des cellules isolées localement, au lieu de dépasser le cadre de leur terroir, et font rarement la démarche de se rassembler dans des structures intervillageoises. La multiplication des équipements, d'un village à l'autre, selon un processus de diffusion spatiale, témoigne d'un certain manque de « solidarité territoriale », et la question se pose du devenir de ses infrastructures dont on sait qu'il est plus facile de les construire que de les faire fonctionner à long terme. Les problèmes liés au manque de personnel et de matériel, que ce soit pour les écoles ou les dispensaires, sont récurrents. Les associations villageoises atteignent ici une des limites de leur action, et la question se pose de savoir si les nouvelles instances communales pourront apporter des solutions à ces dysfonctionnements chroniques.

En définitive, les structures associatives se présentent comme des compositions sociales et spatiales hybrides, à la croisée de plusieurs enjeux. D'une part, elles sont nées d'une pratique spatiale spécifique, la mobilité, qui s'est traduite par l'ouverture des terroirs villageois, vis-à-vis de lieux éloignés. Les migrants travaillent sur le différentiel qui existe entre leur région d'origine et le pays de résidence, ceci pour améliorer les conditions matérielles dans leurs villages, en vue de leur développement ; l'arrivée de ces équipements s'accompagne plus ou moins directement d'innovations sociales et spatiales. D'autre part, les associations s'ancrent dans des réseaux sociaux construits localement, qui remontent à la création des villages. Certaines se conforment aux espaces de vie ainsi constitués, tandis que d'autres s'en détournent, privilégiant la fonctionnalité spatiale plutôt que les références territoriales traditionnelles.

La mobilité est donc source de recompositions spatiales. Elle participe d'une territorialité renouvelée, empreinte d'anciens liens et de nouveaux réseaux. En cela, la construction des territoires locaux, leur reterritorialisation, est le fait d'acteurs mobiles qui opèrent une mise en relation entre des espaces discontinus. Cependant, ce type de territorialité, basé sur des espaces de vie fragmentés pose le problème des modalités d'articulation à la fois localement et entre espace local et espace national. En effet, après le temps des réalisations

« tous azimuts » est venu le temps de la « consolidation », pour lequel il s'avère que la dimension réticulaire du développement n'est plus suffisante.

LES COMMUNES OU LA NOUVELLE DIMENSION SPATIALE DU DÉVELOPPEMENT ?

L'émergence des territoires communaux

Aujourd'hui, les associations en France et leurs « sœurs » au Mali sont confrontées à un nouveau maillage administratif, celui des communes rurales et urbaines. Ce pavage territorial a été construit récemment (loi de 1996), selon une démarche originale, croisant logique descendante et logique ascendante. La création d'un nouvel édifice territorial répond à plusieurs objectifs, définis en ces termes par le gouvernement malien :

« [...] amener les populations à se réapproprier leurs espaces en les impliquant dans l'opération de réorganisation territoriale à travers l'organisation de concertations villageoises ; définir un découpage des collectivités territoriales de base à partir des propositions de réorganisation qui seront faites par les populations elles-mêmes ; créer les communes en proposant à l'Assemblée Nationale le découpage territorial issu des concertations » (Mission de Décentralisation, Primature, 1996).

Le projet territorial lié à la réforme de décentralisation est donc de créer des communes qui constituent la base du nouveau maillage du pays. Pour ce faire, les arrondissements, anciennes cellules de base créées à l'indépendance par le gouvernement de Modibo Keita, ont été supprimés. Les communes rurales sont issues d'un regroupement intervillageois, tandis que les communes urbaines sont composées d'un seul village. Pour procéder à la refonte des territoires locaux, l'État malien applique une méthode particulière, voire originale. Loin de vouloir, ni de pouvoir, imposer un découpage, le gouvernement, par le biais de ses administrations, notamment la Mission de Décentralisation⁷, a établi un programme en vue de la création des communes, dont un des dispositifs majeurs est de favoriser l'implication et la participation des populations villageoises. L'État a proposé

⁷ La Mission de décentralisation, rattachée au ministère de l'Administration Territoriale à sa création en 1993 (décret n° 93-001 / PM-RM du 6 janvier 1993), est chargée de la mise en œuvre de la réforme de décentralisation. En 1994, son rattachement tutélaire revient à la Primature, puis en 1997 à la Présidence, date à laquelle elle prend le titre de « Mission de décentralisation et des réformes institutionnelles » (MDRI).

un cadre pour le découpage communal, articulé autour de plusieurs prescriptions. Cinq critères balisent ainsi la vision de l'État quant au format des territoires communaux. L'application de ces normes devant aboutir, dans son esprit, à des territoires institutionnels à la fois fonctionnels et relationnels, dans une perspective de développement local. Il s'agit :

- de critères socioculturels, c'est-à-dire le respect des solidarités communautaires ;
- du critère démographique (10 000 à 25 000 habitants) ;
- des critères de distance et d'accessibilité (pour le chef-lieu) ;
- du critère de viabilité économique⁸ ;
- des critères géographiques et spatiaux (territoire cohérent et unitaire).

Les populations villageoises, pour leur part, ont pu procéder au regroupement volontaire de leurs villages, dans le cadre des normes définies, et établir des propositions pour la formation des communes rurales et urbaines. L'État avait pronostiqué de son côté la création de 610 nouvelles communes (572 communes rurales et 38 communes urbaines) en lieu et place des 283 arrondissements. Au final, la « loi portant créations de communes » de novembre 1996 comporte 682 nouvelles communes (664 communes rurales et 18 communes urbaines). Le décalage qui s'est produit entre les attentes de l'État et les propositions des villageois qui ont été validées à l'Assemblée Nationale, pose la question des logiques locales de découpage qui, vraisemblablement, ont passé outre certains critères parmi les cinq définis.

Comprendre cette entreprise de « fabrique de territoires politiques », qui repose sur l'émergence de nouvelles centralités et de nouvelles limites, oblige à s'intéresser à la signification des notions d'espace et de territoire dans un contexte africain spécifique. Dans la région de Kayes, où ont lieu des recompositions spatiales de nature différente, issues de la mobilité d'une partie de la population, la question se pose de savoir comment s'articulent les espaces de vie des habitants qui intègrent les espaces associatifs, impulsés « par le bas », et les nouveaux territoires politiques communaux, initiés « par le haut ». En outre, il s'avère que les structures associatives locales et les associations en France ont pris part aux concertations villageoises dans le cadre du découpage communal. En effet, avec la mise en place

⁸ Capacité à fournir les services économiques, sociaux et culturels nécessaires à financer le développement.

des communes, les liens intervillageois prennent d'autres dimensions : il s'agit de partager un espace délimité et de le gérer ensemble, ce qui va bien au-delà des relations familiales, sociales ou associatives existant entre les villages jusqu'à présent. L'autonomie du village est remise en question avec la communalisation. Les compétences des élus communaux prévalent désormais sur les attributions traditionnelles et administratives des chefs de village, tandis que les instances communales sont chargées de la mise en œuvre du développement local, mission que les associations villageoises et intervillageoises s'étaient attribuée jusqu'à présent. Enfin, à la recomposition territoriale s'adjoint une recomposition en terme de pouvoir : les anciennes légitimités sont remises en cause, ainsi que les plus récentes acquises dans l'expérience migratoire.

**Les migrants face au découpage communal :
la réaffirmation spatiale de l'opposition
entre l'impératif traditionnel et la volonté de modernité**

Dans les faits, les migrants ont été interpellés par la Mission de décentralisation, sur la réorganisation territoriale, notamment lors de la venue en France en novembre 1994 du responsable de la Cellule en charge du découpage. Lors d'un entretien à Bamako en 2000 celui-ci affirmait qu'il était

« impossible de faire le découpage sans les migrants, d'une part parce que ce sont des citoyens maliens et, d'autre part, parce qu'ils ont investi dans les villages et qu'ils vont continuer d'investir dans les communes. Car les communes ont besoin d'investissements futurs. Les migrants ont déjà mobilisé des partenaires français dans le cadre de jumelages. Ils doivent donc être impliqués dans le découpage afin de contribuer au développement des communes » (entretien, Bamako, 2000).

Cette rencontre a rassemblé des représentants de quarante-quatre associations de ressortissants de la région de Kayes. Après un exposé introductif sur la décentralisation et le découpage communal, des « ateliers » ont été constitués par cercle[?], dont l'objectif était de familiariser les responsables d'associations avec les critères retenus pour la constitution des communes rurales et les outils cartographiques et statistiques mis à leur disposition. À l'issue de cette réunion, il s'avère que le positionnement des migrants sur le contenu des territoires communaux aït achoppé sur deux tendances. La première

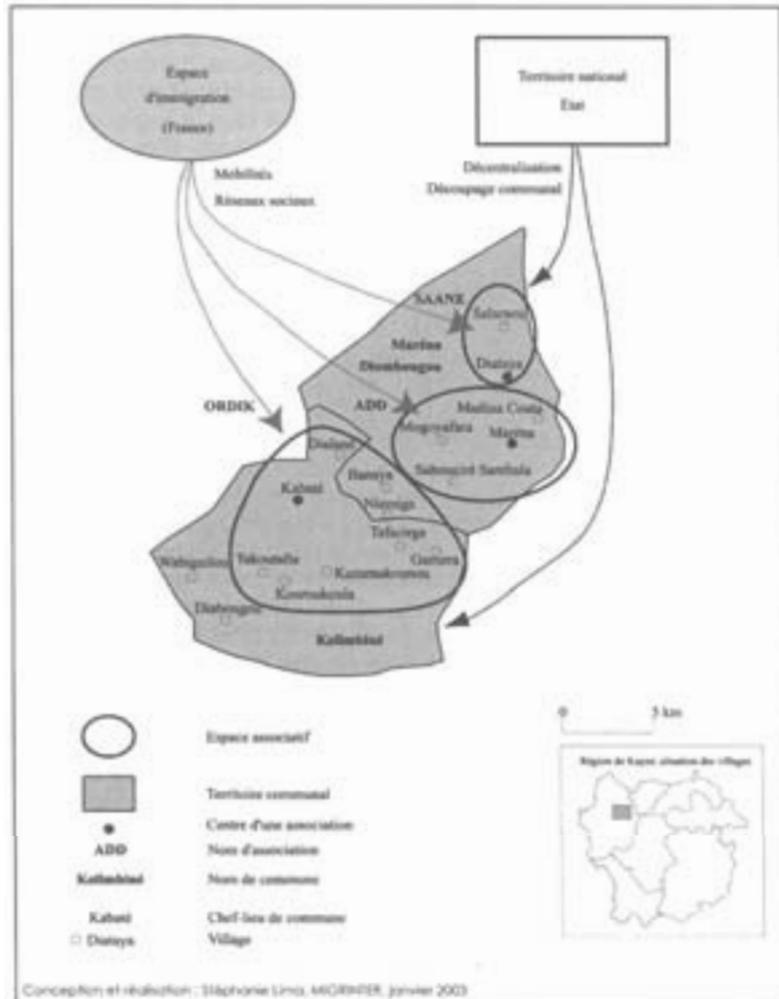
[?] Le cercle correspond au département français, entre l'échelon communal et le niveau régional.

met en avant la réalité foncière de certains villages, en relation avec leur poids historique et leur statut social (village-mère ou village-descendant). Dans ce sens, le découpage communal doit valoriser les villages les plus anciens, à qui reviendrait la fonction de chef-lieu de commune. À l'inverse, la deuxième logique opte pour l'affranchissement des villages satellites vis-à-vis des villages-mères, et ce notamment dans le cas où ceux-ci seraient dotés d'infrastructures collectives, au nom du critère de la fonctionnalité. Dans cette optique, les villages les plus avancés dans le domaine des équipements sociaux seraient les plus à même de devenir des pôles communaux. Les réactions des migrants lors de cette concertation avec la Mission de décentralisation lèvent un coin du voile sur la scène des représentations spatiales, convoquées dans l'opération de réorganisation territoriale. La question se pose de savoir si ce type d'opposition a été repris dans les concertations villageoises et s'il a déterminé des profils communaux, selon l'hypothèse d'une continuité entre les représentations spatiales des migrants et celles des villageois.

Le positionnement des associations locales : logique d'expansion et logique d'intégration

En fait, plusieurs logiques se sont affirmées lors des concertations villageoises, et ce en fonction des rapports de force entre les différents groupes sociaux à l'échelle villageoise et intervillageoise. Par exemple, dans le cercle de Kayes, où les associations sont nombreuses, il s'avère que sur vingt-sept nouvelles communes, six ont un « profil associatif », c'est-à-dire que leur contenu reprend plus ou moins celui d'une association intervillageoise. Derrière chacune de ces communes se trouve une association, la toponymie de certaines en témoigne directement, en reprenant le nom même de l'association (par exemple, la commune de Guidimakha Xeri Kaffo). Les associations intervillageoises ont donc eu un rôle indéniable dans le découpage communal. Les commissions locale de découpage et les habitants eux-mêmes ont trouvé dans ces regroupements associatifs des « embryons » communaux correspondants aux critères fonctionnels. Les leaders associatifs locaux, qui estiment pour leur part qu'ils « ont fait la décentralisation avant l'État », et ce depuis la création des associations de migrants en France, ont aussi exprimé leur désir de voir les regroupements intervillageois se transposer sans rupture dans le cadre communal. Ainsi, la décentralisation et la communalisation, une fois les craintes passées, ont été perçues comme les moyens pour les associations ici et là-bas de poursuivre leurs actions dans un cadre territorial légitime, bénéficiant de compétences et de moyens propres, et ce en accord avec l'État (schéma 2).

Schéma 2 : Entre mobilité et découpage communal : la reconstruction des territoires locaux



Source : Mission de décentralisation, 1997, Cartographie des communes rurales en République du Mali, Bamako.

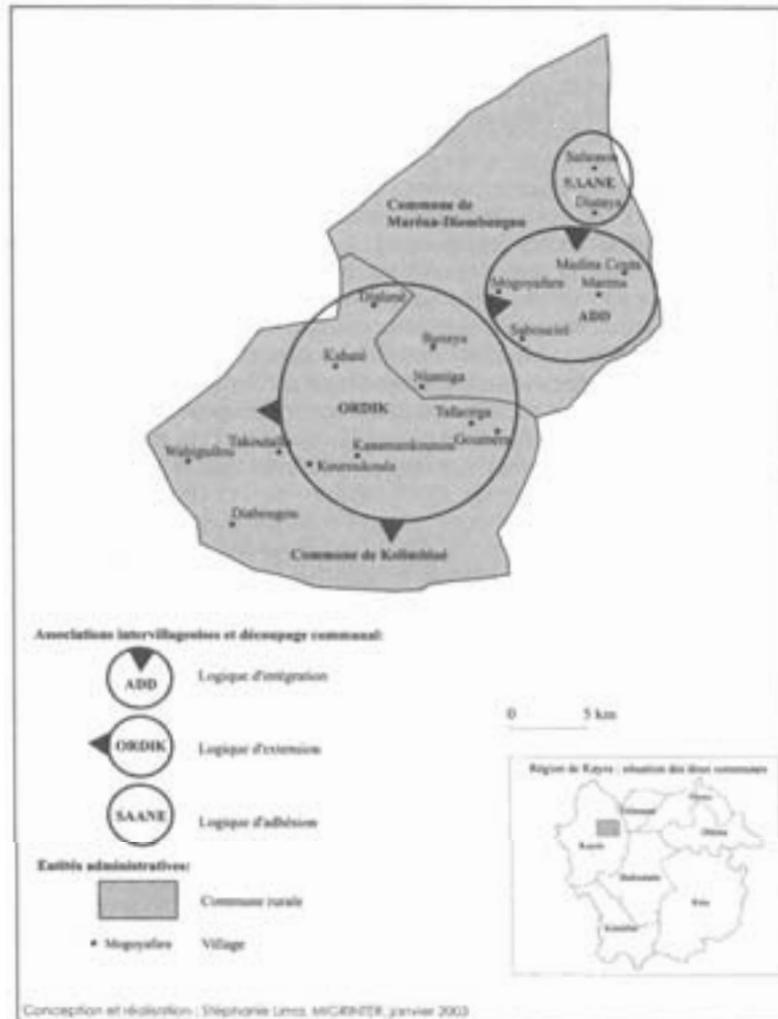
Concernant les structures associatives locales, le découpage communal a suscité différentes réactions. Certaines se sont engagées pleinement dans les concertations, allant de village en village expliquer les enjeux de la décentralisation et de la communalisation. Leur stratégie territoriale étant de maintenir l'espace associatif dans le nouveau territoire communal, voire à la transformer intégralement en commune et, si possible, en incorporant d'autres villages. Dans ce cas, l'association intervillageoise a opté pour une logique d'expansion spatiale face à l'enjeu du découpage. D'autres, guidées par le souci de préserver leur statut apolitique, ont considéré que le regroupement était essentiellement l'affaire des villages, auxquels elles pouvaient seulement apporter des conseils et des appuis matériels pour l'organisation des concertations. À terme, elles ont pu voir se dessiner autour d'elles des communes reprenant plus ou moins leurs propres contours, des villages exprimant la volonté de se rattacher à une entité dynamique. Il s'agit ici d'une logique d'intégration à partir des espaces associatifs.

Le devenir communal des deux associations évoquées précédemment, l'ORDIK et Diama Djigui, illustre ces deux dynamiques. La commune de Kolimbini, dont le chef-lieu est le village de Kabaté, s'est constituée à partir du territoire de l'ORDIK, dont les leaders ont cherché à étendre l'influence en proposant à d'autres villages de les rejoindre pour former l'entité communale. Mais cette logique d'expansion s'est aussi soldée par la perte de deux villages de l'association au profit de la commune voisine. Le village de Niamiga a refusé d'intégrer la commune de Kabaté, après avoir perdu le vote effectué au moment du choix du chef-lieu, entraînant avec lui le village de Banaya. La commune voisine de Maréna, quant à elle, se compose d'un « noyau dur » avec les quatre villages de l'association Diama Djigui, auquel se sont adjoints les villages de Diataya et Salamou (composant eux-mêmes une association), et les deux villages « perdus » de l'ORDIK. Dans le cercle de Kayes, ces deux associations qui ont longtemps fait figures de pionnières dans le développement, se placent dans deux registres différents en ce qui concerne le regroupement communal et la question qui se pose est de savoir s'il existe aujourd'hui des relations entre la structure locale de l'association, sa composante en France et le conseil communal (schéma 3).

Champ communal et champ associatif : concurrence ou complémentarité ?

Après le temps des recompositions territoriales est venu le temps des élections communales. Elles ont été reportées plusieurs fois, en raison d'un « blocus » politique de la part des partis d'opposition, entre

Schéma 3 : L'enchevêtrement des espaces associatifs et des territoires communaux



Source : Mission de décentralisation, 1997, Cartographie des communes rurales en République du Mali, Bamako.

avril 1997 et mai 1999, date à laquelle les nouveaux maires du Mali ont enfin été élus, ainsi que les conseillers communaux. Dans le cercle de Kayes, plusieurs maires sont à la fois d'anciens migrants et des leaders associatifs. Certains cumulent actuellement leur mandat d'édile et leurs fonctions associatives, et ce plutôt en désaccord avec l'équipe associative en France. D'autres ont renoncé aux responsabilités associatives, tandis qu'ils se sont investis dans la construction d'un partenariat entre la commune et la communauté de ses ressortissants en France.

Ce premier suffrage communal, qui a mis en place 682 maires et des milliers de conseillers communaux, a transformé le paysage politique malien. La scène politique locale a été entièrement recomposée avec l'installation des élus locaux, entraînant autant de mouvements dans la sphère associative. Le premier bilan est celui de la non-adéquation entre les espaces associatifs et les territoires communaux. Bien que certaines communes aient été constituées autour d'un regroupement associatif intervillageois, il n'y a pas de cas où les deux espaces se recouvrent entièrement et exhaustivement. Les juxtapositions sont partielles et posent la question à la fois du devenir des infrastructures créées par les associations qui passent dans le domaine communal et de l'articulation des compétences entre association et communes dans le champ du développement local. Le second constat qui s'impose est la reconversion des responsables associatifs en élus communaux. Ils sont devenus maires ou premiers adjoints, selon les accords passés localement avec les partis et les directives reçues depuis la France. Pour les associations la perte est grande : non seulement leur assise spatiale est remise en question, mais aussi leur capital humain. Aujourd'hui, elles ont un défi à relever, celui de leur adaptation à la nouvelle donne communale, qui ouvre un champ de possibilités pour l'action associative malgré les contraintes adjacentes à sa création. En effet, un nouveau cadre de concertation s'offre aux associations, en rupture avec les tensions qui animaient jusqu'à présent les relations établies entre elles et l'État, notamment via les administrations régionales. Les associations sont désormais dans un espace de négociation différent, dans la mesure où leur engagement qui répondait aux carences de l'État n'est plus d'actualité. Leur position marquée, « contre » l'État, n'est plus pertinente dans la mesure où l'institution communale représente l'État d'un côté et les villages de l'autre. Le « contre » et « à la place de » l'État est appelé à se transformer en « travailler avec ». De nouvelles voies se dessinent aujourd'hui en ce sens, dont on peut se demander quels sont les ressorts et les perspectives.

Le Comité Communal de la Commune de Maréna en France : un exemple de complémentarité entre association de migrants et commune

Une fois de plus l'exemple de l'association Diama Djigui se présente comme un cas d'école. Autour de l'association intervillageoise de quatre villages s'est d'abord constituée la commune de Maréna-Diombougou composée de huit villages. À la tête de la commune se trouve Moussa C., ex-responsable de l'ADD, ancien migrant et descendant de captif. Son parcours illustre les paradoxes de la communalisation qui tente d'articuler l'ordre ancien aux exigences de la modernité, et ce notamment en terme de pouvoir. L'accession de Moussa C. au poste de premier responsable communal a ainsi été entravée à plusieurs reprises du fait de l'opposition farouche de quelques proches du chef de village de Maréna de voir un « esclave » devenir « chef » de la commune. La « crise » de Maréna, qui a connu des développements jusqu'au près du ministre de la Justice, a ponctué la vie communale entre 1997 et 2002. Ainsi, un petit groupe n'a pas hésité à recourir à tous les stratagèmes possibles, légaux et illégaux, afin de remédier à ce qu'il considérait comme un outrage à la tradition, et ce malgré l'adhésion unanime des villageois à la cause de leur maire, qu'ils ont choisi pour ses compétences et non son origine sociale.

Pendant ce temps, loin de se décourager, le maire et son conseil communal ont initié une démarche pour l'élaboration du plan de développement communal, présentée aujourd'hui comme exemplaire dans la région de Kayes. Trois étapes jalonnent ce projet dans lequel sont impliqués les villageois, les migrants et les partenaires au développement de la commune. Le premier temps est celui du diagnostic¹⁰, réalisé à partir d'enquêtes dans les villages et dont la synthèse a été présentée aux différentes composantes de la population communale. La restitution a couvert tous les niveaux, depuis les villages jusqu'aux foyers, lors de la première mission du maire en France en octobre 2000. Le second temps est celui de la concertation. Une fois les résultats du diagnostic présentés, le conseil communal a tenu à ce que chaque village amende et valide le texte. Les migrants des huit villages de la commune ont été sollicités, en dehors des cadres associatifs préexistants (ADD, ORDIK et ADS). Ces premières rencontres autour du plan de développement de la commune ont jeté les bases d'un cadre de concertation entre le conseil communal

¹⁰ Une enquête a été réalisée par le maire et ses conseillers dans les huit villages de la commune pour en recenser les besoins dans différents domaines (santé, éducation, hydraulique, infrastructures de communications, etc.).

et les ressortissants en France. Le troisième temps est celui de la planification, avec la mise en place de commissions thématiques autour des axes de développement retenus dans le plan de développement communal. Une deuxième mission du maire en France en septembre 2000 a permis de concrétiser le partenariat entre les instances communales et la nouvelle association des ressortissants de la commune de Maréna. En effet, depuis octobre 1999, les migrants n'ont pas cessé de se mobiliser pour soutenir les projets du conseil communal, notamment en cofinçant une étude sur le thème du désenclavement. Ils se sont donc organisés en association : l'Association du Comité Communal de Maréna Diombougou en France (CCMDF), créée en mai 2000. Depuis, la collaboration se développe, avec de nouvelles perspectives. Par exemple, le CCMDF appuie les démarches du maire dans sa recherche d'un partenariat avec une commune française. Il s'est aussi engagé dans le cofinancement d'un projet d'appui à l'amélioration de l'éducation dans cinq communes de la zone. Car de son côté, le maire travaille aussi à l'échelle intercommunale. Enfin, une association a été formée par les femmes de la commune vivant en France, dont l'objectif est de faire passer à leurs enfants des vacances dans le village de leur famille.

Dans ce cas, le réseau social tissé entre les villageois et leurs ressortissants en France s'est entièrement recomposé autour de la nouvelle entité communale. Un renversement s'est opéré dans la structuration des liens intervillageois. Le rapprochement des villages effectué par la communalisation a eu des effets directs sur les réseaux sociaux liés à la migration. Dans le cercle de Kayes, d'autres maires travaillent sur l'articulation entre villages / communautés de migrants et commune (Koussané, Sadiola, etc.). Toutefois, il s'avère que cette mise en relation est facilitée dans les cas où des regroupements intervillageois ont précédé le découpage communal, dans la mesure où les « gens ont l'habitude de travailler ensemble ». À l'opposé, dans les communes qui comptent de nombreuses associations villageoises (entre le village et le village-bis), les maires voient leur tâche entravée par un effet de « localisme » villageois entretenu depuis plusieurs années. Enfin, il apparaît que les structures associatives locales, sortent affaiblies de la réorganisation territoriale. Dans la commune de Maréna, l'ADD a perdu de son dynamisme, malgré le soutien de la commune. À Kabaté, il en est de même pour l'ORDIK qui tente de se maintenir avec des activités économiques (hydraulique villageoise). À Aourou, l'association Guidimakha Djikké a de plus en plus de difficulté à trouver des financements pour ses projets. Les associations intervillageoises sont-elles en train de périliter ? Leur affaiblissement actuel en termes financiers et en moyens humains est-il temporaire ou définitif ? Si les associations avaient atteint certaines

limites dans leurs actions auparavant par manque d'articulation à l'échelle locale et régionale, l'arrivée des communes pose aujourd'hui le problème de la concurrence entre ces deux entités. À plus long terme, la question est de savoir si la seule perspective des associations est de se mouler dans le cadre communal et d'être au service des élus municipaux, ou si elles auront les moyens de se reconstituer en tant qu'outil de développement et, pourquoi pas, en contre-pouvoir, à la fois ici et là-bas.

CONCLUSION

Pour finir, les associations de migrants sont dans une période de transition. Leur rôle dans le développement local s'est réduit depuis les années 1990, qualifiées d'années « d'utopies » (Gorin, 2001). Les relations privilégiées entre villages d'origine et communautés de ressortissants ont atteint les limites du fonctionnement en vase clos. L'ouverture est devenue nécessaire, bien qu'elle signifie un relâchement dans le système réticulaire. Les liens se sont parfois distendus entre les migrants et les villageois, au profit d'une association implantée localement, ce qui a permis le renforcement des liens intervillageois. La communalisation a renforcé cette tendance, étant donné que la construction des territoires communaux repose sur le regroupement des terroirs villageois.

Alors que pour ces villages de la région de Kayes, la constitution d'un réseau social entre plusieurs lieux discontinus avait débouché sur des investissements, ce que l'on peut appeler du « développement », la production d'un maillage institutionnel nous interpelle quant à l'articulation de deux dynamiques spatiales que l'on présente souvent comme contradictoires. Les réseaux seraient contre les territoires et réciproquement. Pourtant, au regard des exemples présentés ci-dessus, il semblerait que la logique réticulaire et la logique territoriale puissent s'accorder, au-delà du champ « local », et ce justement au nom du « développement ».

Dès lors, une question se pose, à savoir : quelle est la dimension spatiale du développement ? En effet, la dimension du développement n'est-elle pas celle du champ d'intervention des acteurs sociaux qui s'engagent dans cette quête, suivant le principe selon lequel les limites sociales précèdent les limites spatiales. Dans ce sens, la mobilité se présente encore et toujours comme une ressource. Les expériences passées des associations de migrants, leur savoir-faire en matière d'articulation des espaces nous permettent de penser que les « gens du fleuve » feront encore preuve d'imagination en termes d'innovations sociales et de pratiques spatiales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS (A.), 1977, *Le long voyage des gens du fleuve*, François Maspero, Paris, 222 p.
- CONDÉ (J.), DIAGNE (P. S.), 1983, *Les migrations internationales Sud-Nord. Une étude de cas les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la vallée du fleuve Sénégal en France*, OCDE / CILSS, Bamako, 292 p.
- DAUM (C.), 1998, *Les associations de Maliens en France. Migration, développement et citoyenneté*, Karthala / CCFD, Paris, 250 p.
- FASTI, 1990, *Immigration, actrice de développement*, L'Harmattan, Paris, 2087 p.
- GONIN (P.), 1997, *D'entre-deux territoires, circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, HDR, Université des sciences et technologies de Lille, Laboratoire de géographie humaine, Villeneuve d'Ascq, 384 p.
- GONIN (P.), 2001, « Migrations développement : les utopies des années 1990 », in Institut Panos, *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Karthala, Paris, 303 p.
- INSTITUT PANOS, 1993, *Quand les immigrés du Sahel construisent leur pays*, L'Harmattan, Paris, 207 p.
- KANÉ (F.), LERICOLLAIS (A.), 1975, « L'émigration en pays Soninké », *Cahiers des sciences humaines*, ORSTOM XII, 2, pp. 177-187.
- LAVIGNE-DELVILLE (P.), 1991, *La rizière et la valse. Irrigation, migration et stratégies paysannes dans la vallée du Fleuve Sénégal*, GREY / FPH / Syros Alternatives, Paris, 231 p.
- LAVIGNE-DELVILLE (P.), 1994, *Migrations internationales, restructurations agraires et dynamiques associatives en pays soninké et haalpulaar (1975-1990). Essai d'anthropologie du changement social et du développement*, Thèse de doctorat, EHESS, Marseille, 394 p.
- OFFNER (J.-M.), PUMAIN (D.), 1996, *Réseaux et territoires. Significations croisées*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Algues, 280 p.

- QUIMINAL (C.), 1991. *Gens d'ici, gens d'ailleurs. Migrations Soninké et transformations villageoises*, Christian Bourgeois, Paris, 149 p.
- LIBERCIER (M.-H.), SCHNEIDER (H.), 1996. *Les migrants. Partenaires pour le développement*, OCDE, Paris.
- MISSION DE DÉCENTRALISATION, 1996. *Guide du découpage territorial*, Primature, Bamako.
- TIMERA (M.), 1996. *Les Soninkés en France. D'une histoire à l'autre*, Karthala, Paris, 233 p.
- YATÉRA (S.), 1996. « Immigration, dynamiques associatives et transformations socio-économiques », *Sociétés africaines et diaspora*, L'Harmattan (4), Paris, pp. 27-49.

TRANSFERTS CULTURELS, TRANSFERTS POLITIQUES : L'IMPACT DES TRANSMIGRANTS SUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES AU SÉNÉGAL, DE 1994 À 2001

Monika SALZBRUNN*

INTRODUCTION

Dans les études sur les migrations, on a, selon Ludger Pries, jusqu'à présent décelé trois types de ce phénomène : l'émigration à long terme aboutissant à une assimilation, l'immigration à court terme ayant pour but un retour au pays d'origine, et l'immigration créatrice d'une diaspora qui empêche une intégration sociale dans le pays d'accueil. En s'aidant de l'exemple d'une étude empirique sur les migrations entre le Mexique et les États-Unis, Ludger Pries (1998 : 135) a évoqué un quatrième type de migrant de travail : le transmigrant qui se situe dans des espaces sociaux pluri-locaux. Ces transmigrants sont impliqués dans des réseaux transnationaux très complexes servant de source d'information sur l'emploi ou sur le transfert d'argent vers la famille demeurant au village, de repère identificateur symbolisant la patrie par les pratiques du quotidien (préparation des repas, organisation de fêtes selon des rites familiaux, etc.). Cependant, ces processus de migration se structurent tout d'abord selon des obligations d'entraide ou de soin mutuel, conséquences d'un système hautement complexe de loyauté. Les positions et identités ainsi créées sont hybrides car elles tiennent compte d'éléments de la région d'origine et de la région d'accueil qui s'entremêlent grâce à une interaction permanente des individus. Ces espaces sociaux transnationaux (Pries, 1996 : 456) sont issus de nouvelles formes de délimitation qui se mettent en travers de limites géographiques ou nationales, et vont au-delà d'une simple coexistence de deux systèmes de repères. Cependant, il ne s'agit pas d'un phénomène entièrement nouveau, car nous pouvons affirmer que les différentes cultures se sont toujours rencontrées. Ces rencontres ont

* Docteur de l'EHESS Paris en cotutelle avec l'Université de Bielefeld, RFA ; Post-doctorante au CNRS (CRIA). Monika.Salzbrunn@worldonline.fr

mené à la propre évolution de chaque culture ainsi qu'à la création de nouvelles identités. Le terme « culture » mérite d'être développé davantage, car pour un individu, il peut englober plusieurs systèmes de référence dans lesquels il circule.

Le déroulement des dernières élections présidentielles montre l'importance croissante des réseaux de migrants sénégalais pour le développement politique, économique, religieux et social du Sénégal. Le chef de l'opposition a mené la campagne électorale pendant un an à partir de sa résidence française. Misant sur l'influence des migrants sur leurs proches (dont l'aspect financier est connu), il a pu gagner les voix de la majorité des électeurs. Nous montrerons comment Abdoulaye Wade a inscrit sa stratégie électorale dans la logique des espaces sociaux transnationaux, tenant compte à la fois de la situation au Sénégal et de celles dans plusieurs pays de résidence des « Sénégalais de l'extérieur ». Notre point de vue tente d'élargir la notion de « long-distance nationalists », évoquée par Nina Glick Schiller et Georges-Eugène Fouron (2001). Notre communication est fondée sur les résultats des études de terrain menées en France, au Sénégal et en Allemagne dans le cadre de notre thèse.

Tandis que les années 1970 étaient marquées par un va-et-vient fréquent des migrants de travail originaires d'Afrique de l'Ouest, l'espace géographique de référence se déplace de plus en plus vers l'entourage sur le sol français dans les années 1990. Ceci est dû en partie aux politiques restrictives d'immigration (ou plutôt de limitation de celle-ci), dont les conséquences sont des difficultés croissantes d'obtenir un visa, et des contrôles fréquents d'identité en dehors des frontières, donc n'importe où à l'intérieur d'un pays. En ville ces contrôles sont plus fréquents qu'en milieu rural, et l'omniprésence des agents de l'État contribue à la perception de la délimitation de l'espace. Malgré ces changements au niveau de la circulation dans l'espace géographique, le pays d'origine reste présent en tant qu'espace imaginaire et repère d'identification. Celui qui ne possède pas la nationalité française, ou qui a la double nationalité, est confronté à l'expression concrète de son appartenance à une entité nationale au moins au moment des élections dans son pays d'origine, même si cet attribut national a une moindre signification dans sa vie quotidienne. Cette identification avec la nation d'origine est créée en permanence par les militants politiques qui situent au centre du discours la responsabilité des migrants vis-à-vis de la situation du pays d'origine. C'est ainsi qu'un des candidats de l'opposition ayant le plus de chances de succès aux élections présidentielles s'adressa pendant la campagne aux habitants des foyers de travailleurs SONACOTRA à Paris et en banlieue en disant « Vous êtes le pilier du Sénégal. Pendant que l'État néglige ses devoirs, vous nourissez le

pays ». La question de l'adhésion au Parti Socialiste, au pouvoir jusqu'aux élections présidentielles en 2000, ou à un des partis de l'opposition, peut créer des processus de délimitation au sein des Sénégalais résidant en France. Abdoulaye Wade, élu président du Sénégal le 19 mars 2000, fut salué frénétiquement avec la parole « Sopi, Sopi ! » (« changement » en wolof) à son arrivée dans les foyers des travailleurs immigrés au moment où il était le leader de l'opposition. Un affrontement direct avec les partisans d'Abdou Diouf eut lieu au moment de la visite de ce dernier à l'Assemblée nationale à Paris. D'autres partis de l'opposition s'étaient joints aux partisans de Wade afin de manifester devant le palais Bourbon contre cette visite d'État. Pendant cette période, l'appartenance au Parti Socialiste ou l'engagement politique dans l'opposition était un des facteurs les plus importants dans la création d'un groupe de référence comme Georg Elwert le décrit dans ses travaux sur les « we-groups ». Dans la ville de Paris, ce choix politique se matérialise sur le plan géographique dans l'occupation d'un quartier (tel que le quartier de Charonne dans le cas du PDS) ou d'un foyer, considéré alors comme le fief de tel ou tel parti. Les réunions sont alors organisées dans ce lieu, ou dans une salle plus grande pour un meeting de plus grande ampleur à proximité du centre géographique du groupe politique.

LA SIGNIFICATION DES SYSTÈMES TRANSNATIONAUX DE COMMUNICATION POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES AU SÉNÉGAL

La haute signification de la région Parisienne comme centre logistique pour les élections, et l'importance des migrants dans l'enjeu stratégique électoral peuvent être mesurées à la décision d'Abdoulaye Wade de résider à Versailles pendant l'année précédant la date du scrutin. Ce choix a été considéré comme un geste de solidarité par les migrants, et non pas comme un signe de négligence de problèmes importants au Sénégal pendant la phase décisive de la campagne électorale :

« Il a vécu avec nous, il est venu dans les foyers et il nous a demandés quels sont nos problèmes quotidiens, il a même consacré toute une cassette vidéo aux migrants » (Intervenant pendant la clôture de la campagne électorale du second tour, le 17 mars 2000 à Paris).

Cette cassette vidéo¹ a été vendue par les militants du PDS dans différentes villes françaises afin de récolter des fonds pour la campagne électorale.

« La campagne est clôturée officiellement, mais il n'est pas interdit de téléphoner au pays. Appelez vos parents, vos familles, et dites-leur de voter pour l'opposition ».

En fait, la propagande électorale était d'une importance cruciale dans les zones rurales car l'ancrage du PS n'y avait pas pu être très affaibli jusque-là. Par contre, le PDS avait remporté la majorité des voix dans plusieurs grandes villes pendant les élections législatives de 1998. Dans ce contexte, les migrants servent de véritables interfaces entre le monde rural et le monde urbain, qu'ils résident dans des villes sénégalaises ou françaises. Le rôle capital des migrants sénégalais comme intermédiaires dans la bataille électorale peut être expliqué par les liens étroits maintenus avec leur famille demeurant au pays. En organisant et en lançant la campagne électorale à partir de sa résidence de Versailles, Wade n'a pas seulement atteint les Sénégalais résidant en France, mais surtout indirectement la partie beaucoup plus décisive de la population rurale qui l'a finalement fait gagner. Un appel de Paris (ou de Washington ou de Naples) ou une visite d'un parent ou ami était beaucoup plus efficace qu'une campagne directe sur place dans des nombreux villages difficilement accessibles (en si peu de temps entre les deux tours de scrutin) à cause de l'état des routes. Sur le plan logistique, il n'aurait pas été possible de mener une campagne si efficace sur place et d'atteindre directement une si grande partie de la population pendant la courte période de campagne électorale du deuxième tour qui dura dix jours. Des stations privées de radio, recevables même dans les zones rurales du Sénégal, ainsi que des musiciens ayant composé des chansons pour l'opposition, ont également contribué au pluralisme des opinions politiques. Le médium de la radio constitue un pont aérien important entre la ville et la campagne, mais aussi entre les continents car les radios satellites connaissent également un certain succès en France. De plus, Sud Radio a récemment créé des antennes dans différentes banlieues de Dakar, diffusant des émissions en langues wolof et peul. Pendant la campagne électorale, les stratégies misant sur l'action qui se déroule à l'extérieur du pays s'avèrent réussies. Influencer les changements à

¹ Nous n'approfondissons pas notre analyse du discours électorale d'Abdoulaye Wade ici car cette thématique fera l'objet d'un autre article à paraître dans les actes d'un colloque sur « l'internationalisation du religieux », organisé à l'ISMM / BHESS sous la direction de Jean Schmitz.

l'intérieur du pays par des actions extérieures a déjà connu un certain succès au niveau de l'économie sénégalaise. Les systèmes transnationaux de communication ont ainsi influencé l'issue du scrutin de façon décisive. En France, le Front Pour l'Alternance menée par Abdoulaye Wade avait gagné deux fois plus de voix que le Parti Socialiste, à l'époque au gouvernement, alors que le résultat était beaucoup plus serré dans l'ensemble (58,5 % pour Wade). Ce résultat traduit la réussite de la stratégie misant sur les migrants à tous les niveaux.

Parmi les migrants sénégalais, les pages Internet du groupe Sudonline avec le quotidien d'opposition Sud Quotidien ont contribué à la formation de l'opinion. Puisque la majorité des Sénégalais en France n'a pas d'accès à l'Internet, des impressions des pages Internet sur papier ou des photocopies de fax avec les articles de journaux envoyés depuis le Sénégal circulaient régulièrement dans le milieu parisien. D'après un informateur parisien, la grande sensibilisation des jeunes électeurs, se rendant pour la première fois aux urnes, était un facteur important pour la victoire de l'opposition :

« Il y a quelques années encore, j'avais les larmes aux yeux quand je me rendais compte à quel point les jeunes ne s'intéressaient pas à la politique. Mais maintenant, on pouvait sentir la différence. Beaucoup de jeunes qui n'ont pas de formation ont dit qu'ils en avaient marre de la situation au Sénégal. Ils ont tous retiré leur carte électorale et ils ont compris l'importance de la participation au vote » (Bécaye à Paris, 21 mars 2000).

Comme le gouvernement avait conscience de l'enjeu important des zones rurales dans la répartition des voix grâce aux analyses précises sur la différence entre le gain des voix de l'opposition dans les villes et les circonscriptions rurales relativement stables en faveur du PS malgré quelques pertes, le calendrier électoral était défini de manière stratégique en fixant le deuxième jour de la fête de l'Aïd (fête du mouton) comme date du scrutin du deuxième tour. Comme cette fête est très populaire au Sénégal, les membres de la famille résidant en ville rentrent dans leurs villages d'origine, souvent dans des endroits très reculés. Puisqu'ils étaient inscrits sur la liste électorale de leur ville de résidence, ils étaient obligés d'entreprendre le long chemin de retour juste après la fête afin de se rendre à temps au bureau de vote. Le gouvernement avait fait le calcul que la population urbaine, majoritairement en faveur de l'opposition, renonçait au vote afin de rester au village jusqu'à la fin des fêtes. Ceci était une grande erreur. Différents interlocuteurs rapportent que les électeurs citadins étaient très bien organisés pour rentrer dans leur ville dès le petit matin, voulant être sûr de pouvoir voter.

Certains conducteurs n'ont emmené que les passagers munis de leur carte électorale afin d'être sûr qu'aucune voix ne soit perdue. Cette erreur de calcul était un double échec pour le gouvernement : le potentiel des électeurs urbains n'a pas été affecté par la date du scrutin grâce à la bonne organisation des voyages de retour ou grâce au renoncement de participer aux fêtes du village. La population rurale, votant traditionnellement pour le PS (entre autres à cause d'anciennes structures autoritaires qui avaient assuré jusqu'alors le respect de recommandations électorales de la part de certains marabouts en faveur du PS), était exposée à l'influence directe des membres de familles adhérant à l'opposition et davantage sensibilisée grâce à leur visite.

La lente décomposition d'anciens modèles identitaires est alors également observable au sein du milieu rural. Tandis que dans les années 1980, de nombreux marabouts recevaient encore des aides financières ou matérielles de la part de l'administration, imprégnée par le PS, sous forme de terrains en guise de compensation pour les recommandations de vote en faveur du PS qu'ils exprimaient avec succès auprès de la population villageoise, ce phénomène décroît de façon continue depuis les élections de 1988. La relation marabout / disciple ne ressemble plus à un abandon total de soi à tous les niveaux, mais elle évolue vers une relation moins asymétrique qui affecte de moins en moins le processus de formation d'une opinion politique.

Alors que les premiers signes d'un changement politique au Sénégal étaient déjà visibles lors du premier tour de l'élection présidentielle, les observateurs craignaient des tentatives de fraude massive de la part du gouvernement, tentatives soupçonnées après la découverte de fausses cartes électorales imprimées en Israël par des membres du gouvernement. De plus, le personnel a été changé dans les bureaux dans lesquels le PS avait perdu. La forte présence d'observateurs et de journalistes qui, à l'aide de téléphones portables, communiquaient les résultats du dépouillement du vote de chaque bureau de vote directement à leur rédaction, a contribué à empêcher d'autres tentatives de fraude, de sorte que le résultat de 54,8 % des voix pour Abdoulaye Wade était une victoire claire. En France, Wade a obtenu 3 672 voix contre 1 744 pour le président sortant Abdou Diouf. Ce vote massif en faveur de Wade peut être expliqué en partie par l'attitude des partisans du socialiste dissident et ancien ministre Djibo Kâ. Ce dernier, devenu l'homme qui peut faire pencher la balance, appela ses partisans à la dernière minute à voter en faveur de Diouf, alors qu'il venait de quitter le parti socialiste afin de se présenter contre le président sortant au sein du Front pour l'alternance. À Paris, les militants partisans de Djibo Kâ refusèrent

de suivre ce changement de direction sous les applaudissements des militants des partis du Front pour l'Alternance². Pendant le meeting de clôture de campagne du deuxième tour à Paris, l'attitude courageuse des militants partisans de Djibô Ka a été soulignée à plusieurs reprises par les autres orateurs. Cette décision autonome, preuve de courage contre l'autorité hiérarchique, a sans doute influencé un grand nombre des partisans de Djibô Ka résidant en France à voter pour Wade, et à contribuer ainsi à un résultat plus net que dans l'ensemble du pays. Cet épisode est exemplaire d'un changement dans la culture politique et un indice pour une démocratisation réussie, soutenue considérablement par les liens au sein des réseaux migratoires.

Malgré la mise en question critique de la notion d'ethnie, entre autres par J.-L. Amselle et E. M'Bokolo (1985), l'ethnie reste une catégorie importante dans des processus d'auto-description ou de description par autrui (Schlee & Werner, 1996). À l'occasion de présentations mutuelles de personnes par exemple, il arrive qu'on déduise du nom de famille l'appartenance ethnique. Certaines associations de migrants originaires d'Afrique de l'ouest reposent sur l'appartenance ethnique voire la langue commune, par exemple l'Association pour la Promotion du Soninké. Surtout chez les Soninké, la référence à une entité commune comme une ethnie, supposée être homogène, est le produit d'une installation sur un territoire étranger qui construit en permanence des altérités et qui éveille dans le rejet de la différence, perçu de l'extérieur, une conscience des points communs (Amselle, 1996 : 168). Dans certains cas, l'ethnie sert aussi à expliquer des modèles de comportement : c'est ainsi que la féministe sénégalaise Marie-Angélique Savané répondit dans une interview parue dans un nouveau bimensuel francophone³, imprimé sur papier glacé et distribué à l'échelle internationale, à la question de savoir ce qui était le secret de sa réussite :

« Je suis une femme diola... Au Sénégal, la femme diola est connue pour son grand dynamisme, pour son ardeur à la tâche. Nous venons d'une région, la Casamance, où la femme travaille énormément. Ce qui entretient chez ces femmes-là une volonté d'indépendance et aussi un côté rebelle. Ma personnalité vient de là ».

² Cf. nos observations pendant la soirée de clôture de campagne électorale du deuxième tour, 17 mars 2000.

³ *Divya*, n° 4, déc. 1999 / janv. 2000, p. 36.

En même temps, M.-A. Savané emploie la catégorie des « Africains » lorsqu'elle parle de ses seize ans d'activités auprès des Nations Unies, estimant que les Africains devraient s'occuper eux-mêmes de l'Afrique car, d'après elle, il est difficile pour « les jeunes professionnels des pays occidentaux » d'acquérir des compétences sur un univers culturel qu'ils connaissent à peine. Dans l'éditorial de la même revue, l'attribut « noir » n'est pas utilisé comme stigmaté, mais comme signe valorisant d'identification :

« Qu'elles soient Africaines, Antillaises, Américaines, ou de la diaspora, ces femmes noires symbolisent une véritable (r)évolution et méritent de séjourner pour l'éternité dans la mémoire collective ».

Partant de cette perspective, les portraits de 64 femmes noires du XX^{ème} siècle du monde entier sont dressés avec leurs mérites scientifiques, politiques, économiques, sportifs ou artistiques. C'est ainsi qu'Adja Awa Ndiaye, Angela Davis ou Chantal Réga sont présentées comme des pionnières pour le combat des femmes sénégalaises, africaines américaines ou martiniquaises. Cette présentation ignore évidemment la question de savoir si toutes ces femmes ont défendu leurs mérites en tant que représentantes de telle ou telle communauté, ou si les membres des différentes communautés – par exemple les Africains américains et les nouveaux immigrés africains – sont solidaires les uns avec les autres, mais elle met en avant un point commun construit par les journalistes : le fait d'être une femme noire. Finalement, une partie des lectrices s'identifie éventuellement à ces femmes et suit le lien construit afin d'avoir une réponse valorisante, parfois aussi exclusive, aux messages d'exclusion ressentis dans la vie quotidienne et attribués à la couleur de la peau.

Dans certains cas, la violence ressentie de l'extérieur peut mener à une sublimation de signes extérieurs ou intérieurs de distinction, par exemple l'utilisation des crèmes de dépigmentation, l'adoption des tendances de mode en vogue dans la capitale française, où le réflexe de l'hypercorrection au niveau du langage. Concernant le discours sur le pays d'origine, la dévaluation ressentie peut mener à une surévaluation de l'économie française par exemple. Ce processus de retourner contre soi la dévaluation subie, collective ou individuelle, s'inscrit dans la logique révélée par Frantz Fanon à propos de la violence ressentie en tant que victime de la politique coloniale ou de l'esclavage⁴.

⁴ FANON Frantz, 1968 [1961], *Les damnés de la terre*, Paris, Maspéro (Peau noire, Masques blancs).

Une valorisation de l'identification en tant que femme ou homme noir existe souvent dans le discours quotidien, mais aussi dans un discours formel, institutionnalisé. C'est ainsi que des femmes responsables d'associations de femmes d'Afrique de l'Ouest utilisent dans leurs discours des formules telles que « Nous en tant que femmes noires... ». Un système global de référence est alors transposé à la situation locale en vue d'atteindre un but précis. En renvoyant à la culpabilité historique de la France de la traite des esclaves et à la responsabilité actuelle qui en suit pour les migrants sur le sol français, les intéressés légitiment des revendications politiques telles que la régularisation de la situation administrative. Les catégories « Afrique » ou « femmes noires » sont également utilisées dans ce sens dans les revendications de professionnalisation par les médiatrices issues des liens de solidarité dans le milieu migratoire qui, après avoir obtenu une rémunération de la part des communes, luttent maintenant pour une formation reconnue et récompensée par un diplôme.

D'autres catégories de délimitation trouvent leur signification davantage dans un système transnational, de sorte qu'elles jouent à peine un rôle dans le contact avec l'administration française. Parmi ces catégories se trouve la référence géographique au village d'origine. Elle est très répandue chez les Sénégalais, Mauritaniens et Maliens originaires de la Vallée du Fleuve Sénégal. D'après M. Timera (1996), les Soninké ont tendance à reproduire les structures villageoises dans l'environnement migratoire. Cette référence se manifeste également sur un plan financier.

D'après A. Kane (1999 : 7), il y a des associations pour le développement du village Thilogne dans la Vallée du fleuve Sénégal à Dakar, Ouagadougou, Libreville, Paris ainsi qu'en Italie et aux États-Unis. Ces associations sont en lien avec le village Thilogne même et servent au développement économique de ce dernier. Une autre caractéristique de ce lien est le soutien mutuel des membres de l'association et l'intégration de nouveaux arrivants dans l'environnement migratoire. Les contacts avec le nouvel entourage vont de pair avec les liens familiaux ou avec des organisations fondées sur l'appartenance commune à une caste. D'après A. Kane, ces organisations de caste (Torobbe, Sebbe, Maccube, Burnaabe, etc.) sont plus nombreuses à Paris qu'à Dakar. Un migrant peut ainsi recourir à plusieurs groupes de référence qui reposent sur des critères différents. Au lieu d'aboutir à une désertification des zones rurales, la migration vers les villes entretient les villages par ces liens de solidarité. Dans le cas de Dakar, la survie des citadins est même assurée par les récoltes des villageois en temps de crise (Pélissier, 2000 : 9).

D'après M. Timera (1997 : 10), ces réseaux de solidarité sont de plus en plus mis à l'épreuve par les catégories des « sans-papiers » ou des immigrés illégaux, construites par l'administration française. Depuis 1974, la France a officiellement mis un terme au recrutement de travailleurs immigrés. Ce changement politique fut accompagné par une chute du nombre de visas de travail accordés ; finalement ces visas furent attribués seulement exceptionnellement. Par conséquent, les possibilités restantes de rentrer en France étaient le visa de touriste, la carte de séjour pour les étudiants, le permis de séjour pour le (la) conjoint(e) ou les enfants mineurs dans le cadre du regroupement familial, une demande d'asile ou une invitation en tant que scientifique ou artiste. Les personnes rentrées légalement en France qui souhaitent rester après l'expiration de leur visa, ayant pour but d'obtenir un permis officiel de travail, doivent passer une période difficile pendant laquelle elles risquent d'être stigmatisées par les instances de l'administration française et par les membres de leurs groupes de référence. Au cours de la lutte pour des ressources comme un emploi ou un logement, devenant de plus en plus rares, et au cours de la dégradation du climat politique et social, la pression sur les migrants sans papiers s'aggrave. L'auto-identification en tant que « sans-papiers » se renforce alors.

Suite aux attentats terroristes commis dans des lieux publics en 1995, la présence des forces du pouvoir exécutif a été renforcée. Le cliché des rues était non seulement dominé par les policiers et les troupes de CRS, mais aussi par des militaires armés de mitraillettes. À cette présence physique passive s'ajoutaient des contrôles renforcés dans le métro et des interventions de personnel de services de sécurité privés dans les magasins. Dans ce climat tendu avec des instances de contrôle omniprésentes, chaque sortie ressemblait à une cavale pour les « sans-papiers », en particulier dans les grandes villes comme Paris et Lyon. La probabilité d'un contrôle d'identité arbitraire était extrêmement élevée. Encore aujourd'hui, après une réduction des mesures de politique intérieure dans le cadre du plan Vigipirate, des pratiques de contrôle « au faciès » sont observables dans de nombreux endroits, en particulier dans les transports en commun et dans les gares. À l'arrivée du train européen à grande vitesse, Thalys, en gare du Nord par exemple, les policiers et douaniers contrôlent de façon évidente selon la couleur de la peau, poursuivant systématiquement les voyageurs de couleur brune ou noire. Le même scénario est observable à l'intérieur des trains ainsi qu'à Cologne, autre terminus du train. L'élaboration de nouvelles frontières est encore plus visible en ce qui concerne les quais de l'Eurostar qui relie Paris et Londres. Ces quais sont séparés des autres par une très

haute grille, contrôlée en permanence à l'aide de caméras vidéo. Les frontières qui tombent pour les uns se reconstruisent pour les autres.

C'est ainsi que la ville, jungle potentielle permettant le recours à d'innombrables recoins et cachettes, devient un territoire plus restrictif qu'un village à cause de la multiplication des contrôles. La seule présence renforcée des porteurs de l'autorité de l'État peut véhiculer des messages d'exclusion, réduisant la légitimité de circuler aux seuls papiers d'identité. Aux yeux de ceux qui sont exclus de la procédure juridique de régularisation, comme aux yeux de ceux auxquels on les assimile selon des critères extérieurs, des barrières imaginaires se dressent et influencent les trajectoires physiques et mentales.

La distinction entre migrants « légaux » et « illégaux » revêt alors une certaine importance même au sein du groupe de référence des migrants originaires de la même région. Par peur de stigmatisation à cause d'un échec social, il est difficile de montrer ouvertement sa propre situation précaire. L'écart entre une intégration sociale et professionnelle d'une part, permettant une vie normale selon les apparences, et une situation de séjour non régularisée est très difficile à gérer sur le plan psychologique et sur le plan pratique dans la vie quotidienne. Le refoulement ou la dissimulation de la situation administrative irrégulière à cause de normes sociales peut mener à la construction d'une distance vis-à-vis de ceux qui ont pu régulariser leur situation de séjour.

Dans le meilleur des cas, ce statut considéré de manière négative devient un critère affirmatif d'identification avec le mouvement transnational des « sans-papiers », un mouvement qui s'intègre en partie dans la « société civile » européenne (groupes de soutien, mouvements antiracistes, associations pour la défense des Droits de l'Homme, etc.). D'après M. Timera (1997 : 105), ce type de réaction face à la politique intérieure de la France est aussi une expression des limites des réseaux de solidarité communautaires (associations villageoises, foyers des immigrés, etc.). L'initiative est souvent prise par les femmes, qui ont souvent été perçues comme épouses et mères et qui créent désormais des structures associatives.

LA RELIGION COMME CADRE DE RÉFÉRENCE

D'après nos observations, l'identification avec la religion musulmane est un facteur important de délimitation vis-à-vis d'un environnement perçu comme étranger. Cependant, le système de référence religieux des Africains de l'Ouest est souple et dépourvu de dogmatismes. Dans le discours sur la religion ou dans le discours

religieux, il y a rarement des attributs comme « non-musulman » ou « impur ».

Soghna⁵, une doctorante sénégalaise, est en France depuis seulement quatre mois. Le mois de Ramadan de cette année était « le plus triste de [sa] vie ». Sauf chez des voisins en banlieue parisienne, elle n'a ressenti nulle part des signes rappelant le jeûne. Depuis son arrivée en France, elle a ressenti que la visibilité des mosquées dans le paysage urbain, ainsi que le rythme des prières, omniprésent dans son entourage au Sénégal, lui manquent. D'après Soghna, elle tient à faire ses cinq prières, mais faute d'occasion pendant les journées stressantes dans Paris, elle les rattrape le soir chez elle. Suivant ses origines, elle se considère comme membre de la confrérie Tijāniyya, mais déclare ne pas avoir de raison de contacter un marabout à Paris car elle n'a pas besoin d'un médiateur entre elle et Allah. De plus, elle considère comme des amaqueurs les marabouts qui cherchent à faire de la publicité avec des petits cartons sur lesquels ils promettent la solution pour tous les problèmes d'ordre privé et professionnel. Les vrais marabouts, selon elle, n'ont pas besoin de ce genre de publicité car leur force spirituelle se répand par elle-même. Pour elle, le plus important est la foi, et le plus difficile en ce moment est le maintien du rythme des prières, dépourvues d'appels extérieurs, contrairement à la situation sur le campus de Dakar.

Pour Soghna, le strict maintien des pratiques et de la foi représente une certaine sécurité intérieure dont elle a besoin afin de se sentir en sécurité dans l'environnement inconnu. En ce qui concerne ses habitudes vestimentaires, elle ne se distingue pas des habitudes françaises. Contrairement aux apparences de certaines Maghrébines, il est très rare de voir des jeunes femmes sénégalaises de l'âge de Soghna porter un voile dans l'espace public. Soghna ne se distingue pas non plus des autres étudiantes au niveau de la gestion des nouvelles technologies – elle est plutôt mieux équipée que la moyenne dans le domaine de la téléphonie mobile ou de l'internet. Depuis qu'elle a établi un contact avec d'autres Sénégalaises des membres de sa famille chez qui elle réside en banlieue parisienne, elle se sent beaucoup mieux. L'appartenance de ses amis à une confrérie ou à une autre ne joue aucun rôle pour elle et ne figure pas parmi les sujets de conversation qu'elle aborde avec ses amis.

Dans certains cas, la relation personnelle aux pratiques et discours religieux peut changer dans l'environnement migratoire. Alors que la religion relevait du seul ordre de la pratique au Sénégal, elle

⁵ Nous avons modifié son nom ainsi que quelques éléments biographiques afin d'assurer l'anonymat de la personne.

relève en France en plus de l'ordre du discours. Dans l'ensemble de la population jeune, on peut observer un déclin de l'importance de l'appartenance à une certaine confrérie – ce qui ne va pas forcément de pair avec un déclin des pratiques ou de la foi. Parmi les Sénégalais interviewés à Paris, mais aussi parmi les informateurs au Sénégal même, certains croyants rapportent des conversions entre différentes confréries. C'est ainsi que Awa⁶ se définit comme Mouride, car elle trouve le Khalife actuel particulièrement crédible :

« Il dit qu'il ne s'intéresse qu'au divin, aux affaires religieuses, et qu'il ne se sent pas apte à parler de politique. De plus, il vit très modestement. Parmi les tîjânes, à qui j'appartiens selon mon éducation, il y en a beaucoup qui sont liés au PS et qui ont des privilèges. Ça n'a rien à voir avec l'Islam ».

D'après les règles des confréries soufies, le faalibe (l'élève) s'engage à vie à suivre les recommandations (ou ordres) de son marabout (maître) après avoir passé une longue phase d'initiation. D'après les descriptions de certains adeptes, l'auto-désignation comme Mouride est, dans certains cas, presque devenue un phénomène de mode. Cependant, il existe toujours des faalibes qui respectent le lien éternel avec leur marabout à tous les niveaux, et qui vouent leur existence entière au service de celui-ci. On peut tout de même observer parmi les faalibes, comme mentionné ci-dessus, une séparation lente entre ce lien personnel avec le marabout et le processus de maturation d'une opinion politique propre.

SYSTÈMES MULTIDIMENSIONNELS DE RÉFÉRENCE AU SEIN DU FOYER

Dans un foyer construit pour des travailleurs immigrés dans le 19^{ème} arrondissement de Paris vivent des musulmans maliens, sénégalais et mauritaniens. Les murs des chambres doubles de 10 m² témoignent de systèmes de référence multidimensionnels qui ne s'excluent pas les uns des autres : on peut y trouver des articles de journaux sur Steffi Graf ou Lady Diana à côté de la photo d'un marabout mauritanien et des photos de la mosquée, construite au village d'origine grâce aux cotisations des migrants. La référence au village d'origine se matérialise dans les cotisations régulières envoyées par les migrants aux membres de leur famille restés au pays. Dans les discours, cette solidarité est expliquée avant tout de façon religieuse. Grâce à ces pratiques de soutien, les citadins restent des villageois dans leurs ap-

⁶ Nous avons modifié son nom ainsi que quelques éléments biographiques afin d'assurer l'anonymat de la personne.

partenances aux différentes espaces, tous les deux matériels et imaginaires à la fois.

Dans les paroisses chrétiennes dont les membres sont en grande majorité originaires d'Afrique subsaharienne, on retrouve une référence permanente à l'église mondiale qui est située au-delà des origines nationales des membres. L'édifice religieux, en l'occurrence l'église construite dans une cité de la banlieue parisienne, trouve son complément sous forme d'un appartement privé d'un membre de la paroisse dans lequel un repas dominical est organisé en petit cercle après la messe, et auquel on invite des visiteurs.

EFFETS MUTUELS ENTRE AUTO-PERCEPTION ET PERCEPTION DE L'EXTÉRIEUR

Les migrants perçoivent une image contradictoire et hétérogène d'eux véhiculée par l'unité discursive qu'est « la France ». Ces images sont aussi contradictoires que les réactions des migrants à ces perceptions.

Les migrants qui ont des expériences quotidiennes de discrimination se situent à la fois en opposition avec l'État français et s'identifient avec son territoire, c'est-à-dire s'approprient l'espace concret (par exemple le quartier de Barbès, fréquenté majoritairement par des migrants originaires d'Afrique au Sud du Sahara). En même temps, on peut observer les reflets des nouvelles identités multiculturelles françaises, par exemple dans un article valorisant ce quartier qui est paru dans l'hebdomadaire gratuit du métro parisien (intitulé « La Goutte d'Or », appellation mélodieuse de ce quartier grâce aux vignes d'antan). À Barbès particulièrement, on trouve des signes indiquant la formation d'espaces sociaux transnationaux dans le sens de L. Pries (1996 : 472) :

« Ce sont plutôt des nouvelles réalités sociales (normes d'action, milieux culturels, économies locales, réseaux sociaux etc.) qui prennent forme et qui transforment qualitativement les contextes sociaux d'interpénétration antérieurs de la région d'émigration et de la région d'arrivée, et qui se tendent comme nouveaux espaces sociaux entre et au-dessus de celles-ci ».

Dans les boutiques de Barbès, on peut acheter du lait caillé en provenance de la production locale de fermes aux alentours de Paris. Des migrants originaires d'Afrique de l'Ouest y ont restauré des fermes abandonnées afin d'élever des moutons et de produire des légumes. Les produits sont distribués par des voies déjà existantes, mais aussi par de nouveaux chemins. Il y a certains contacts avec

des Européens qui fréquentent les boutiques de Barbès pour y acheter des habits et de la nourriture. Au niveau économique tant qu'au niveau politique, les espaces sociaux transnationaux impliquent des acteurs appartenant à des groupes d'intérêts différents qui se créent un réseau en fonction de leur intérêt commun. Sur le plan politique, les campagnes électorales d'Abdoulaye Wade ont été fortement soutenues par Alain Madelin et les élus du parti français Démocratie Libérale. Cette coopération, qui a pour but entre autres de nourrir les liens avec des investisseurs français en Afrique de l'Ouest, se déroule dans un espace transnational auquel appartiennent des migrants militants politiques résidant dans des foyers comme des membres de l'Assemblée Nationale française. Les transferts politiques trouvent un écho dans les transferts culturels dans la mesure où les systèmes de référence s'entremêlent ou se répondent par effet de miroir : un exemple est la stratégie d'Abdoulaye Wade de s'habiller selon le public une fois en boubou et de communiquer en tant qu'Africain enraciné dans son pays, et une autre fois en costume-cravate afin de représenter l'émigré qui a mené sa carrière en partie en France. Toutefois, ces deux systèmes de référence ne s'excluent pas, ils s'entremêlent et trouvent leur expression dans ces nouveaux espaces sociaux transnationaux. Le résultat de cette communication va alors au-delà de la création de nationalistes à longue distance (Glick Schiller & Fouron, 2001).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMSELLE (Jean-Loup), 1996, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Paris, Aubier, 180 p.
- AMSELLE (Jean-Loup), M'BOKOLO Elikia (Dir.), 1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte (Textes à l'appui).
- BLUNDO (Giorgio), 1995, « Les courtiers du développement en milieu rural sénégalais », *Cahiers d'Études Africaines*, XXXV-1, n° 137, pp. 73-99.
- COPANS (Jean), 1988, *Les marabouts de l'arachide. La confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
- COULON (Christian), 1983, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire. Religion et contre-culture*, Paris, Karthala.

- CRUISE (O'Brien), DONA (B.), 1981, « La filière musulmane. Confréries soufies et politique en Afrique noire », *Politique Africaine*, (1 : 4), pp. 7-31.
- ELSENHANS (Hartmut), 1999, « Culture de l'Europe : l'apport des modèles allemand et français », *Hermès*, n° 23-24, pp. 109-113.
- ELWERT (Georg), 1989, « Nationalismus und Ethnizität - Über die Bildung von Wir-Gruppen », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, pp. 440-464.
- EVERS (Hans-Dieter), SCHIEL (Tilman), 1989, « Strategische Gruppen und bürgerlicher Staat », *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, n° 3, pp. 563-568.
- FRIEDMAN (Jonathan), 2000, « Des racines et (dé)routes. Troupes pour trekkers », *L'Homme*, n° 156, pp. 187-206.
- GLUCK SCHILLER (Nina), FOURON (Georges-Eugène), 2001, *Georges Woke up Laughing. Long-Distance Nationalism and the Search for Home*, Durham / London, Duke University Press, 326 p.
- GONIN (Patrick), 1990, « Migration et développement des lieux d'origine : l'exemple de la communauté de l'Afrique de l'Ouest installée en France », *Espaces, Populations, Sociétés*, n° 2, pp. 304-309.
- KANE (Abdoulaye), 1999, « Les mutuelles communautaires villageoises : des arrangements financiers transnationaux au service des localités », Unpublished paper given at the Conference on *Migrant Families and Human Capital Formation in Europe*, Africa-Studiecentrum, Leiden University.
- NICOLLET (Albert), 1998, « Femmes d'Afrique Noire sur les chemins de l'Europe », *Cahiers de Sociologie Économique et Culturelle. Ethnopsychologie*, n° 29, S. 81-99.
- OLIVIER DE SARDAN (Jean-Pierre), BIRSCHENK (Thomas), 1993, *Les courtiers locaux du développement*, *Bulletin de l'APAD*, n° 5.
- PÉLISSIER (Paul), 2000, « Les interactions rurales - urbaines en Afrique de l'Ouest et Centrale », *Bulletin de l'APAD*, Abdou Salam Fall, Cheikh Guèye et Ibrahim Dia (Éds.), n° 19, pp. 7-19.
- PRIES (Ludger), 1996, « Transnationale soziale Räume. Theoretisch-empirische Skizze am Beispiel der Arbeitswanderungen Mexico-USA », *Zeitschrift für Soziologie*, J.-G. 25, Heft 6, pp. 56-472.

- PRIES (Ludger), 1998, « Transmigranten » als ein Typ von Arbeitswanderern in pluri-lokalen sozialen Räumen », *Soziale Welt*, n° 49, pp. 135-150.
- QUIMINAL (Catherine), 1998, « Comment peut-on être Africaines en France ? », *Journal des Anthropologues*, n° 72-73, S. 49-61.
- ROBIN (Nelly), 1996, *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe, 1985-1993*, Paris, ORSTOM.
- ROBINSON (David), TRIAUD Jean-Louis (Éds), 1997, *Le temps des marabouts. Itinéraires et stratégies islamiques en Afrique occidentale française v. 1880-1960*, Paris, Karthala (Hommes et Sociétés).
- SALZBRUNN (Monika), 1996, « Organisations paysannes, confréries islamiques et structures étatiques dans le processus de transformation au Sénégal : deux études de village au Sine-Saloum », in *La Transmission du savoir dans le monde musulman périphérique. Programme de recherches interdisciplinaires sur le monde musulman périphérique*, n° 16, Paris, EHESS / CNRS, pp. 17-29.
- SALZBRUNN (Monika), 1999, « Zwischen kreativen Eigenwelten und republikanischem Druck. Musliminnen nord und westafrikanischer Herkunft in Frankreich », in Ruth Klein-Hessling, Sigrid Nökel und Karin Werner (Hg.), *Der neue Islam der Frauen. Weibliche Lebenspraxis in der globalisierten Moderne*, Bielefeld (transcript), pp. 62-80.
- SALZBRUNN (Monika), 2001, « Transnationale soziale Räume und multidimensionale Referenzsysteme westafrikanischer MigrantInnen in der Pariser Region », in Alexander Horstmann und Günther Schlee (Hrsg.), *Integration durch Verschiedenheit*, Bielefeld (transcript), pp. 95-112.
- SCHLEE (Günther), WERNER Karin (Hrsg.), 1996, *Inklusion und Exklusion. Die Dynamik von Grenzziehungen im Spannungsfeld von Markt, Staat, Ethnizität*, Köln, Rüdiger Köppe, 303 p.
- SCHMITZ (Jean), 1983, « Un politologue chez les marabouts », *Cahiers d'Études Africaines*, n° 91, XXIII-3, pp. 329-351.
- TIMERA (Mahamet), 1996, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris, Karthala.

- TIMERA (Mahamet), 1997, « Sans-Papiers africains face aux "communautés" d'origine », in Didier Fassin, Alain Morice et Catherine Quiminal (Dir.), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques d'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, Paris.
- VILLALÓN (Leonardo A.), 1995, *Islamic Society and State Power in Senegal*, Cambridge, Cambridge University Press.

MOBILITÉ MIGRATOIRE ET PRATIQUES SPATIALES : POUR UNE NOUVELLE APPROCHE DU RÔLE DES MIGRANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

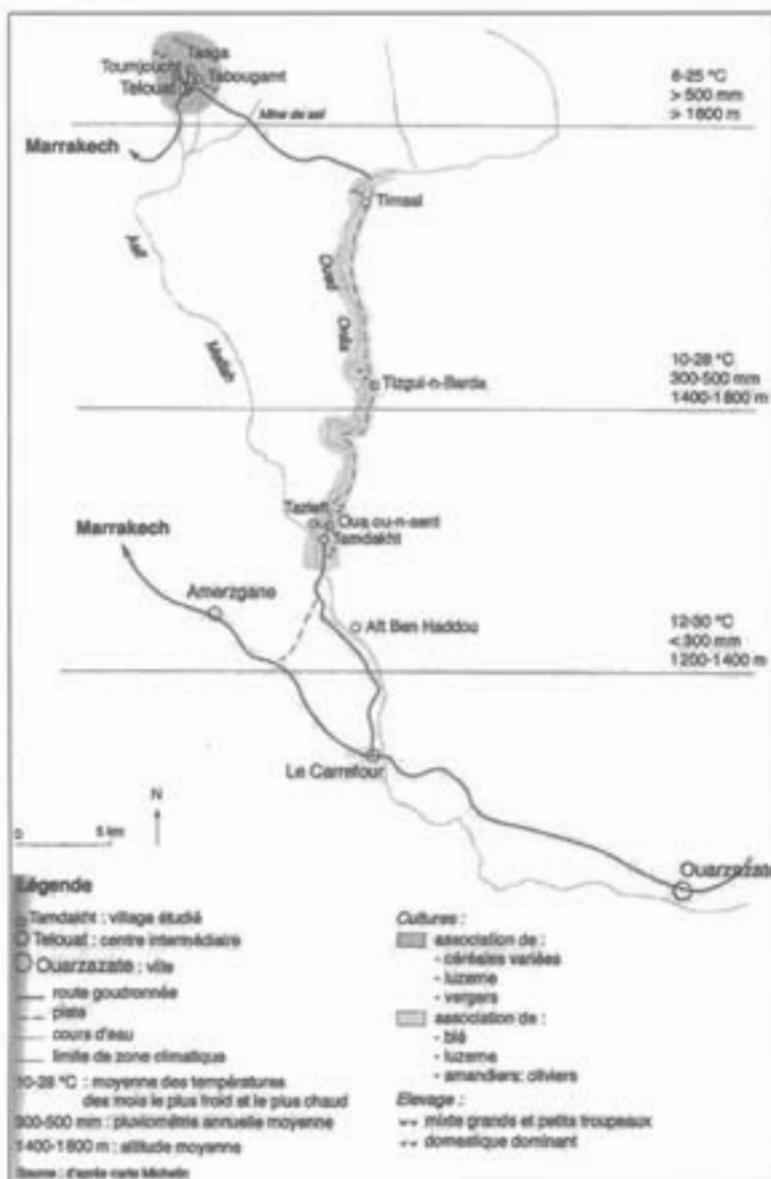
Giorgla CERIANI SEBREGONDI*

INTRODUCTION

Les effets socio-économiques des migrations sur l'espace d'origine, à diverses échelles, suscitent depuis longtemps l'intérêt des chercheurs en sciences sociales et des acteurs politiques. On s'est notamment intéressé au rôle du migrant comme partenaire du développement local, de façon autonome et / ou encadrée par des initiatives gouvernementales ou associatives et c'est cet aspect que nous développerons plus particulièrement ici. La France a, par exemple, mis en place en 1996 une commission interministérielle pour le co-développement, présidée par Sami Naïr, afin d'étudier et de favoriser la possibilité pour les immigrés originaires du Maghreb de contribuer au développement de leur pays d'origine. Elle s'inscrivait alors dans une démarche internationale, relayée au niveau de l'OCDE, qui publiait deux ans plus tôt une analyse sur cette thématique (OCDE, 1994) et au niveau européen. Lors d'une précédente recherche, nous avons approché le problème de l'impact des migrations internationales sur le développement des lieux d'origine à travers l'exemple de la vallée de l'oued Onila, entre Telouet et Aït Benhaddou, sur le versant Sud du Haut Atlas. Les villages de cette vallée ont été différemment touchés par la migration internationale, très élevée dans le centre (70-75 % des familles), forte en amont (55-60 % des familles) et plus basse en aval (moins de 40 % des familles), ce qui nous a permis d'adopter une démarche comparative. Les résultats obtenus, suite à une centaine d'entretiens directs avec des familles de migrants internationaux et avec les migrants eux-mêmes, nous serviront à illustrer notre propos. Il s'agira pour nous de s'interroger dans un premier temps sur les postulats idéologiques et théoriques qui sous-tendent la démarche de migration / développement telle qu'elle a été développée, puis sur la conception induite du rôle et du statut du migrant.

* Doctorante en géographie à l'université de Provence sous la direction de J.-P. Ferrier, rattachée au laboratoire IREMAM d'Aix-en-Provence et à l'Équipe MIT de Paris.

Carte 1 : Présentation géographique de l'espace étudié



Ceci nous amènera à réfléchir aux apports spécifiques de la migration internationale, en tant que système de mobilité, en s'appuyant plus précisément sur l'exemple de l'Onila (Cf. carte 1).

L'IMPOSSIBLE MOBILITÉ

L'idéal de la sédentarité

DÉVELOPPER POUR RESTER

Malgré leur essor quantitatif dans les années 1990, les initiatives en faveur du développement des pays d'origine par l'intermédiaire des migrations ne se sont pas traduites par des actions de grande envergure et n'ont pas rencontré, en France et en Europe, le succès escompté. Le manque d'engouement a concerné aussi bien les migrants eux-mêmes que les spécialistes qui se sont penchés sur le problème. La principale mise en cause ne concernait cependant pas les actions de développement et leur éventuel échec, mais les conséquences qu'on en attendait. Cela nous amène à examiner la réalité des objectifs politiques derrière les discours solidaires, à savoir la limitation des flux migratoires en direction des pays industrialisés. En France, par exemple, les actions de migration / développement relayées par l'Office des Migrations Internationales (OMI) ont été pensées à deux échelles, mais dans une direction convergente : « accompagner des migrants qui rentrent au pays » et « permettre aux populations restées sur place de s'y stabiliser » (Nair, 1997). Du point de vue des échanges internationaux, l'aide au développement des pays du Maghreb avait pour but d'améliorer les conditions socio-économiques locales, afin de diminuer les incitations à la migration et donc le nombre de candidats. D'autre part, les aides individuelles à l'investissement dans le pays d'origine, par exemple le Maroc, étaient conditionnées au retour définitif des migrants, et ont d'ailleurs reçu l'appellation explicite « d'aide au retour ». Il s'agissait donc là d'une double tentative, à partir des deux pôles de la migration, pour enrayer l'essor des circulations migratoires ou du moins le contrôler.

Cette approche a d'abord rencontré la résistance des migrants, qui refusaient de renoncer à leur mobilité pour aider au développement de leur pays d'origine et dont les candidatures ont en effet été très peu nombreuses. Lorsqu'il a repris le projet, la démarche de Sami Nair a visé à assouplir ces règles, en élargissant notamment les aides au projet à des migrants installés en France, et en impliquant les migrants comme des acteurs à part entière. Pourtant les états généraux du co-développement préconisés par S. Nair pour mai 1998 n'ont jamais eu lieu et la commission interministérielle tout comme le

programme de co-développement n'ont pas été prolongés. Les spécialistes des questions migratoires ont eux aussi critiqué ces projets, dans la mesure où certaines études ont montré que le développement local tend plutôt à stimuler les flux migratoires à court et moyen terme, en accroissant les moyens économiques de la population. Les avis restent largement divergents quant à l'efficacité des programmes de migration / développement et les polémiques par publications interposées se sont multipliées dernièrement. Une convergence principale se dégage pourtant : **l'objectif prioritaire était la maîtrise de l'immigration et non l'aide aux PVD**, ce que confirme la baisse des APD (Aides Publiques au Développement) contemporaine du lancement du programme de migration / développement. L'enthousiasme qui avait d'abord porté ces initiatives s'est donc rapidement essouffé, les financements sont restés minces et mal répartis et l'on a finalement pas dépassé le stade du projet.

À CHACUN SA PLACE

Cette ébauche avortée, mais encore souvent relancée par les politiques devant les médias, montre combien la volonté d'allier migrations et développement repose sur des postulats idéologiques trop rarement explicités. Il nous paraît d'autant plus important de les mettre en lumière qu'ils sont tout à fait discutables, notamment dans le contexte actuel de mondialisation, et qu'ils expliquent, en partie, les échecs essuyés par les opérations lancées dans ce domaine. Les arguments développés par les autorités gouvernementales pour justifier le lien établi entre action de développement et retour au pays d'origine, ou non-émigration, se nourrissent d'un **idéal de la sédentarité et de la permanence**. La norme imposée par le partage territorial stato-national de l'après-guerre voudrait que la naissance dans un pays détermine la résidence tout au long de la vie, comme si les individus avaient une vocation « naturelle », voire « innée », à rester dans leurs pays d'origine pendant toute la durée de leur existence. Cette conviction se traduit notamment par des discours misérabilistes sur la condition des migrants, forcément déchirés et désespérés d'être loin de chez eux et ne pouvant avoir qu'un seul désir, y retourner. On retrouve notamment ce point de vue en ce qui concerne la condition actuelle des réfugiés, dont on s'étonne bruyamment qu'ils ne désirent pas toujours se précipiter chez eux lorsque les conditions locales rendent le retour possible.

L'individu aurait-il donc un instinct sédentaire qui lui ferait détester toute forme de mobilité et dont l'expérience ne pourrait être alors qu'un traumatisme à effacer au plus vite ? L'Histoire ne s'arrêtant pas il y a cinquante ans, le temps long nous démontre au contraire

que l'Homme a été plus longtemps mobile que sédentaire et que les différentes civilisations se sont construites grâce aux circulations et aux échanges. Aujourd'hui encore, les millions de touristes qui parcourent le monde chaque année contredisent l'idée d'une prédominance de la sédentarité sur la mobilité dans les sociétés humaines contemporaines. Il est d'ailleurs paradoxal de remarquer que, si le tourisme est considéré comme un atout économique, les touristes éveillent eux beaucoup de réticences, y compris de la part de ceux qui sont aussi touristes. Quand on sait en outre le caractère récent et souvent artificiel des divisions territoriales dans les pays anciennement colonisés, on peine à croire que de telles frontières puissent représenter un référent identitaire crucial pour les migrants provenant de ces États (Badie, 1995). Au Maroc, l'exemple de l'intégration inachevée entre *bled Makhsen* et *bled es siba*, entre le territoire contrôlé par l'État centralisé et les montagnes berbères, en est une illustration frappante (Vermeren, 2001).

Progrès pour les uns, traditions pour les autres ?

VALORISATION DE LA PERMANENCE

Un pendant de cet idéal de sédentarité réside dans la **valorisation de la permanence, comme garant de la tradition et donc des identités**. Le retour des migrants dans leurs pays d'origine permettrait ainsi de refermer une douloureuse parenthèse, d'effacer la discontinuité, la rupture induite par leurs départs pour revenir à la continuité et à l'ordre précédents. Nous faisons référence ici à tous les discours sur le risque de voir périlcliter les activités locales à cause de l'absence des hommes les plus valides et sur le danger d'une déstructuration de la société autochtone par l'introduction de ferments étrangers. On peut cependant s'interroger sur la contradiction latente entre la volonté déclarée de contribuer au développement de ces espaces et celle plus implicite de les conserver tels quels. Le développement peut-il se faire sans changement ? S'agit-il alors d'un développement différent de celui qui, dans les pays industrialisés, est passé par diverses révolutions, agricole, industrielle, des transports, des télécommunications... ? En admettant que l'on veuille éviter de trop grands bouleversements, sur quels critères peut-on décider de ce qui doit être gardé et de ce qui peut être changé ? Plus généralement, à qui revient le droit de prendre de telles décisions, notamment à la place des premiers concernés, à savoir les habitants des « pays à développer » ? Le fait de se trouver dans une position de force économique et militaire peut-il être un argument suffisant, ou même recevable ?

ASSIGNATION À RÉSIDENCE

Conditionner l'aide au développement au retour des migrants dans leur pays d'origine, traduit la volonté des pays industrialisés de contrôler les flux migratoires. Il s'agit-là de **l'affirmation d'un pouvoir, celui d'assigner certaines populations à résidence et de les priver de la liberté élémentaire de circuler**, au moment même où se multiplient les échanges de biens et d'information. Les politiques migratoires des États membres de l'Union européenne font une distinction de plus en plus nette entre les migrants « qui ont vocation à rester » et les autres, que l'on voudrait accueillir de façon temporaire uniquement, voire pas du tout. On peut cependant s'interroger sur la pertinence démocratique des critères guidant le choix entre les deux catégories, à savoir la catégorie sociale et les compétences professionnelles. Il est aussi intéressant de souligner le paradoxe selon lequel les migrants chargés d'aider au développement de leur pays d'origine en retournant y vivre seraient également ceux considérés comme non aptes à contribuer à celui du pays d'accueil... D'une façon plus générale, on peut rappeler ici la dichotomie des discours entre l'encouragement à la mobilité des personnes qualifiées et la condition immobile des autres, accentuée dans le cas européen par l'appartenance ou non au territoire Schengen. Cette duplicité des attitudes est contredite par la réalité des flux de migrants qui continuent de traverser les frontières les mieux gardées sans distinction de classe ou de nationalité. Elle reste cependant dominante dans les approches gouvernementales en matière de politiques migratoires, réfléchissant notamment au modèle américain des quotas, et se trouve parfois confortée par l'approche de certains chercheurs qui tendent à réduire les migrants à de simples agents économiques.

MIGRANT OECONOMICUS

Ballotté au gré des push and pull...

UN MODÈLE EXPLICATIF TROP LARGE ET TROP ÉTROIT

L'étude de l'impact des migrations internationales sur les pays d'origine en termes de développement se fonde le plus souvent sur des théories essentiellement économiques, ne prenant pas toujours en compte les données humaines et sociales, qui sont pourtant des composantes majeures du phénomène migratoire. **Le système explicatif du push and pull**, censé formaliser les forces attractives et répulsives régissant les flux migratoires, est conçu pour une macro-échelle, forcément simplificatrice. D'autre part, il **accorde une place excessive au facteur économique et gomme la marge de liberté**

Individuelle dont bénéficie chaque candidat à la migration, alors qu'elle explique une partie des écarts constatés au modèle. Le migrant est en effet considéré comme un vecteur ou un « pont » pour des mesures économiques prises par d'autres, c'est-à-dire comme un agent, caractérisé par sa passivité et sa neutralité. Sa qualité d'acteur doué d'une volonté et d'un certain libre arbitre, ayant des projets personnels et probablement une stratégie pour les mener à bien, est trop rarement prise en compte. Dans la perspective réductrice d'un migrant *oeconomicus*, comment expliquer que si peu partent sur la masse de ceux qui pourraient trouver un avantage financier dans la migration (King, 2000) ? Inversement, quelle raison invoquer pour le départ de plus en plus fréquent des individus diplômés issus des classes moyennes vers des pays d'accueil où ils viennent souvent à mener une vie moins aisée et plus difficile ?

UNE CONDESCENDANCE DÉPASSÉE

Invoquer leur ignorance de ce qui les attend paraît aujourd'hui trop simpliste dans le village global créé par les télécommunications et face à la longue histoire migratoire des Marocains. Cette désillusion a sans doute été vécue par de nombreux migrants, notamment parmi les pionniers dans les années 1950-1960, et continue d'être une cruelle réalité pour certains. Cependant, les témoignages que nous avons pu recueillir au cours de nos enquêtes nous ont montré l'étendue des connaissances des migrants ou des candidats à l'émigration, sur les pays de destination. Les villageois rencontrés en 1999 dans la vallée de l'Onïla et dans le bassin de Telouet n'étaient pas dupes de l'Eldorado européen et nombre d'entre eux connaissaient les conditions de vie difficiles de leurs compatriotes à l'étranger. Ceci ne les empêchait pas de vouloir partir eux aussi pour l'étranger et pour quelques-uns, de l'avoir fait depuis. Chacun avait un projet différent, allant de la simple envie de découvrir d'autres lieux à la volonté de rejoindre une partie de la famille déjà installée, sans que les motivations économiques soient forcément déterminantes. Certes elles restent très présentes et apparaissent souvent en premier dans le discours, mais elles sont inextricablement liées à d'autres facteurs, beaucoup plus personnels, qui peuvent finalement se révéler déterminants au moment de prendre la décision de partir ou de rester. Puisque tous affirment vouloir partir mais que la majorité reste, il paraît audacieux de ne retenir que les facteurs économiques comme critères explicatifs.

Durant le mois de Mars 2002, nous sommes allée à la rencontre de migrants marocains dans le centre de détention pour clandestins de San Foca di Melendugno, dans la province des Pouilles au Sud-Est

de l'Italie. Les entretiens qu'ils nous ont accordés ont confirmé combien ils étaient avertis de ce qui les attendait, malgré la situation apparente d'échec de leur projet migratoire. On peut tout d'abord remarquer que la grande majorité d'entre eux, même arrivés depuis quelques semaines seulement, était capable de s'exprimer en italien. De façon plus surprenante, nous avons réalisé que certains clandestins se trouvaient dans le centre de détention par stratégie et non malgré eux. Après les trente jours réglementaires de permanence, ils espéraient bénéficier du sauf-conduit de deux semaines, leur donnant le temps de se perdre dans la nature. Ces hommes avaient pour la plupart débarqué en Sicile ou sur l'une des îles du Sud-Ouest italien avec, parmi leurs options, celle d'être arrêtés par la police des frontières italienne et emmenés sur le continent dans un centre spécialisé. Ce dernier semble avoir été transformé en une porte d'entrée sur le territoire italien au lieu d'un sas de sortie, par des migrants bien informés et loin d'être simplement attirés par un mirage de réussite économique. Le passage par la clandestinité, voire par des conditions bien pires que celles du pays d'origine, est apparemment entré dans le projet migratoire des nouvelles générations comme une étape parfois inévitable. Ceci tend à prouver que les migrants ne se réduisent pas à des agents passifs manipulés par les trafiquants de clandestins et par les lois du *push and pull*. **Ils sont capables de mettre en place des stratégies inattendues pour réaliser leurs projets et d'affronter des sacrifices tels, que l'argument économique ne peut suffire à les expliquer.**

... Puis remis sur les rails du développement

UN DEVOIR D'UTILITÉ

De même qu'ils ne peuvent être assimilés à de simples agents économiques dans les États d'accueil, les migrants marocains ne le sont pas non plus lors de leurs retours, temporaires ou définitifs, dans leur pays d'origine. On peut d'ailleurs s'interroger sur la volonté des décideurs occidentaux de les voir devenir de parfaits petits soldats propagateurs de développement, alors qu'ils n'ont jamais eu ces mêmes attentes envers leurs propres concitoyens. S'est-on plaint que les Européens quittent les campagnes pour les villes et s'attachent à ce mode de vie au point de ne plus vouloir retourner dans les zones rurales (à moins que celles-ci ne se dotent du confort urbain...) ? S'est-on étonné et même indigné qu'ils préfèrent investir dans l'immobilier et le tertiaire, moins fatigants, plus sûrs et plus rémunérateurs, plutôt que dans l'industrie ou l'agriculture ? Paradoxalement, ces petites fourmis auxquelles sont souvent comparés les migrants ont été chargées de la lourde tâche de contribuer activement au dévelop-

pement d'un pays que des nations aussi riches et puissantes que la France, les Pays-Bas, l'Espagne ou l'Italie ne parviennent (ne désirent ?) pas à impulser. Il est alors légitime de se demander pourquoi les migrants sont condamnés à l'utilité dans leurs pays d'origine comme dans les sociétés d'accueil, en contribuant au développement des premiers et en comblant les déficits de main-d'œuvre ou de naissances des seconds. On remarque en effet que la migration n'est valorisée par les autorités concernées, au Maroc comme en Europe, que si elle a un intérêt économique pour le pays, comme s'il fallait expier la transgression première du choix de mobilité et mériter sa présence (ou absence) dans les lieux par une plus-value conséquente. Dans le contexte actuel d'enfermement identitaire, on semble admettre paisiblement un traitement inégal des habitants d'un même territoire, au point que certains soient soumis à une double peine s'ils enfreignent la loi ou qu'ils soient négociés en termes de quotas. Il nous paraît alors d'autant plus important de souligner que **seuls les migrants sont soumis à cette pesante et nécessaire justification de leur présence, par une utilité productive de chaque instant, au service des sociétés auxquelles ils se rattachent.**

UNE CONDAMNATION HÂTIVE

Les migrants se trouvent donc dans la difficile situation d'avoir été élus malgré eux agents du développement local par les gouvernements des pays concernés (d'origine comme d'accueil), qui les condamnent ensuite parce qu'ils ne sont pas aussi efficaces que prévu. Les choix d'investissement effectués par les migrants originaires de la vallée de l'Onila et du bassin de Telouet, communs à l'ensemble du Maroc, se tournent en effet le plus souvent vers l'achat ou la rénovation d'une maison dans le village et / ou en ville, ainsi que vers l'ouverture d'un petit commerce. Le reste de leurs investissements passe dans les envois réguliers d'argent liquide à la famille restée au Maroc, dans le financement d'actions au profit de la communauté et dans les cadeaux rapportés lors des retours. Ils sont généralement targués par les spécialistes d'improductivité économique car ils privilégient des secteurs liés à la consommation plus qu'à la production. On va même jusqu'à les considérer comme nocifs pour la société locale car ils pousseraient à l'abandon des activités traditionnelles agricoles et artisanales, au profit d'un modèle tertiaire importé, aggravant la dépendance vis-à-vis de l'extérieur. Bien que ces critiques soient en partie fondées, il est important d'adopter une **approche multiscalare** afin de ne pas s'enfermer dans un point de vue trop large qui gommerait les nuances ou dans un strict individualisme, négligeant les contraintes structurelles.

Si l'on prend l'exemple de la vallée de l'Onila et du bassin de Telouet, les grandes catégories d'investissement communes sont à nuancer en fonction de la position dans la vallée. Les villages du centre de la vallée, plus enclavés mais plus arrosés, présentent un nombre d'investissements plus important dans la modernisation agricole et l'élevage. Le bassin de Telouet, plus arrosé également que l'aval, compte lui aussi une plus grande proportion d'investissements dans ces domaines, mais avec une dispersion sur l'ensemble du pays et pas seulement locale. Cela correspond à la situation de carrefour occupée par le site, sur le col de passage reliant les versants Sud et Nord de l'Atlas et donc Marrakech à Ouarzazate. Elle a visiblement favorisé un élargissement de l'horizon d'investissement des migrants, qui s'est également traduit par une diversification dans le commerce, la restauration et le tourisme et que l'on ne retrouve pas dans les villages isolés du centre de la vallée. Dans cette partie centrale, on ne compte que deux petites boutiques et une petite ouverture sur le tourisme à travers un camping ouvert uniquement en été. Cela s'explique assez aisément si l'on pense à la difficulté d'accès et d'acheminement des éventuels produits vers un site desservi par une simple piste mal entretenue et parfois trop étroite pour le passage d'une voiture. En aval, au contraire, l'eau est rare et l'agriculture peu rentable alors que la proximité d'une grande ville (Ouarzazate), de studios de cinéma, la présence de sites remarquables (casbah de Tamdaght et ksar d'Aït Benhaddou classé par l'Unesco) et une meilleure desserte routière ont stimulé le développement de nombreux commerces, restaurants, gîtes, hôtels... Une étude plus fine des statistiques montre que les migrants ont su adapter leurs investissements au potentiel local, plus au moins propice au développement d'activités agricoles ou tertiaires. Il ne s'agit donc pas d'un rejet généralisé de l'économie traditionnelle, dû à une subversion occidentale, mais d'un **compromis entre les ambitions des migrants et la qualité des lieux**.

Les investissements réalisés par les migrants interviewés, bien qu'essentiellement tournés vers l'immobilier, la consommation et le petit commerce, ne se sont pas révélés aussi « improductifs » que le voudrait la théorie économique. Les constructions engagées par les migrants, dont la grande majorité a fait construire ou rénover une maison au village même, ont eu un effet d'entraînement certain, bien que ponctuel, sur l'emploi local. L'ouverture de petits commerces a entraîné la nécessité d'un approvisionnement régulier et donc la mise en place de petites entreprises de transport tenues par des villageois. Elles se sont ensuite diversifiées, en amont de la vallée, dans le transport de produits agricoles et en aval dans la collaboration avec les tournages cinématographiques. Leur existence est d'ailleurs fortement

liée aussi aux collectes réalisées par les migrants pour goudronner les routes menant aux villages et les rendre ainsi accessibles aux véhicules motorisés. Les investissements des migrants ont également beaucoup contribué à l'amélioration du confort dans les villages, par la mise en place de l'électricité, de l'eau courante, de certains équipements sanitaires et par la présence de boutiques offrant sur place les biens de première nécessité. Cette élévation des conditions de vie a ouvert une porte sur le tourisme en les rapprochant suffisamment de la norme occidentale pour attirer les clients, tout en gardant une touche d'exotisme et d'aventure.

Prenons l'exemple de Tamdaght, en aval de l'Onila, à 30 km au Nord-Ouest de Ouarzazate : ce village tente de tirer parti de sa position géographique entre Marrakech et le désert et de son patrimoine historique, une casbah connue grâce au cinéma. En 1999, il ne possédait encore que les prémises d'un gîte mais en 2002 on y trouve une maison d'hôtes agrandie et confortable, faisant bar-restaurant et citée dans le Guide du Routard, ainsi qu'un véritable hôtel. La manne financière a profité à l'ensemble du village qui s'est étoffé de nouvelles maisons, d'une école neuve et d'une seconde mosquée rutilante. Ce site n'avait pourtant ni l'attractivité touristique d'Aït Benhaddou quelques kilomètres plus bas, ni la richesse de Telouet, centre administratif provincial et carrefour incontournable. Il est cependant parvenu à capter les touristes en provenance de Ouarzazate ou d'Aït Benhaddou et ceux, plus sportifs, ayant décidé de descendre la vallée à pied ou à cheval en s'arrêtant dans les gîtes ou les campings. L'activité n'est certes pas florissante mais elle a permis de stabiliser la population villageoise et nous avons pu constater une réelle amélioration entre 1999 et 2002. Plus subtiles que de simples agents économiques appliquant tel quel un modèle pensé par et pour d'autres, les migrants ont donc su, à leur échelle, induire une amélioration certaines des conditions locales.

LA MIGRATION COMME SYSTÈME

Dynamiques d'ouverture

LE CONCEPT DE COMPÉTENCES SPATIALES

Il est important de remarquer que les migrants n'ont pas joué un rôle direct dans le développement de ces activités, souvent fondées par des familles villageoises sans migrants, mais qui ont su tirer profit des dynamiques enclenchées par le phénomène migratoire. Leur action a plutôt été indirecte, par la mise en place des conditions nécessaires à un tel développement et surtout par l'esprit

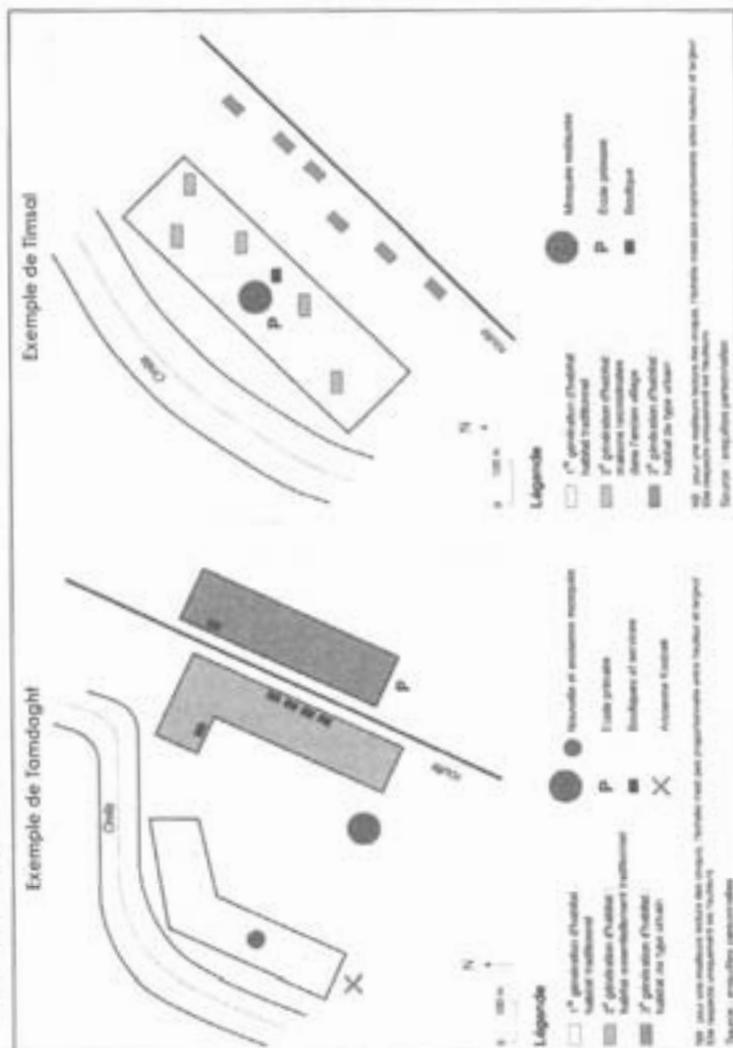
d'ouverture qu'ils ont insufflé dans les villages. Une ouverture à la fois géographique, sociale et culturelle, liée à cette distance, à ce recul créé par le départ. Il permet de **modifier l'échelle des points de vue et de franchir des horizons pour se positionner dans un espace plus large et plus complexe**. Il donne la possibilité de ne plus considérer les lieux, et soi-même dans ces lieux, comme une donnée évidente, absolue et monovalente. On peut au contraire **se confronter à l'altérité et se replacer dans un réseau de lieux et de sociétés**, ayant chacun leurs qualités propres, et pouvant donc être vécus et exploités de façon différentielle. Cette capacité à se déplacer, à se sortir des lieux, et donc aussi de sa propre société, pour y retourner ensuite avec un nouveau regard, nous semble être un des principaux acquis de la migration. Nous le qualifierons de **compétence spatiale** car il est fondé sur l'exploitation de la distance comme moyen de lire l'espace et la société (Équipe MIT, 2002).

L'étude de l'impact du phénomène migratoire sur les régions d'origine nous a permis de constater que ces compétences pouvaient se transmettre, avec des degrés différents, à l'ensemble des villageois, y compris ceux qui n'avaient pas connu de migration. Au-delà des conséquences matérielles, déjà amplement décrites et parfois dénigrées, nous nous sommes surtout intéressée à ce changement de rapport à leur propre société et culture, aux autres et aux lieux, véhiculé par l'expérience des migrants internationaux. Il nous a semblé que cette ouverture, cette multiplication des options et donc cette offre de mobilité au sens large, pouvaient constituer un apport non négligeable de la migration aux sociétés locales. Dans le contexte actuel de la mondialisation et de la multiplication des échanges, la prise en compte de ces facteurs pourrait, en effet, se révéler très utile à la compréhension du phénomène migratoire et de ses implications.

UNE MISE EN RÉSEAU

Cette **ouverture** est avant tout **géographique** et se lit dans les lieux concernés par la migration internationale de leurs habitants. Elle est d'abord physique grâce aux investissements réalisés par les migrants dans l'**accessibilité** et les moyens de transport. Nous avons vu qu'ils sont souvent à l'origine du goudronnage des pistes ou de la construction de ponts (comme dans le Bas Onila) rompant l'enclavement des villages. Ils font aussi fréquemment l'achat d'autos, de mobylettes et de vélos, généralement laissés sur place à l'usage de la famille. Il s'agit-là d'une opportunité unique d'accès à la mobilité et à la liberté de circulation, dans un environnement où les transports publics se réduisent au passage hebdomadaire (et sur commande

Carte 2 : Migration de l'habitat vers la route et urbanisation des villages de l'Onila



uniquement) de quelques taxis collectifs. Cette ouverture se traduit également par un regard différent sur les lieux, davantage fondé sur la **circulation**, sur l'**échange** et la **mise en réseau** que sur l'enracinement et l'exploitation des ressources locales. On remarque cette évolution dans les paysages de la vallée de l'Onila et dans le bassin de Telouet avec la mutation architecturale des villages. Dans les douars de montagne, l'habitat est traditionnellement compact et groupé de façon concentrique autour de la mosquée. Dans tous les villages étudiés, nous avons constaté une migration des constructions à l'extérieur du noyau primitif de peuplement et suivant une nouvelle disposition longitudinale et plus espacée, le long de la route. Il s'agit d'une rupture importante puisqu'elle comporte un éloignement des champs et des points d'eau pour se rapprocher d'un axe de circulation. Elle traduit un transfert des priorités de la production sédentaire et auto-centrée vers l'ouverture et l'échange et donc une multiplication des possibilités d'exploitation du potentiel local (Cf. carte 2).

Les nouvelles activités vers lesquelles se sont tournées les familles villageoises, qu'elles comptent ou non des migrants, sont d'ailleurs en lien avec cette mise en réseau, puisqu'il s'agit du commerce, du transport et du tourisme. L'exploitation économique de cette dernière activité dans les villages d'origine des migrants a très probablement été stimulée par les pratiques touristiques des migrants eux-mêmes, dont nous savons qu'ils ont contribué à l'essor des stations touristiques marocaines (Berriane, 1993). L'exploitation de ces nouvelles ressources a d'ailleurs contribué à une mise en réseau des lieux en stimulant par leurs investissements la croissance de petits centres intermédiaires, polarisant l'espace rural environnant. C'est le cas, par exemple, du lieu-dit Le Carrefour, à 15 km de Ouarzazate et à une dizaine de Tamdaght, où se sont multipliés commerces, restaurants et cafés et qui polarise l'aval de l'Onila, jusqu'à Tamdaght, et une partie de la commune d'Amerzagane. On ne peut parler ici de véritable urbanisation, du fait de la taille réduite du lieu, de sa mono-fonctionnalité et du faible taux de résidence. Il s'agit cependant d'un relais important pour la diversification des activités de la population rurale environnante et d'un lieu de brassage et d'échange croissants.

LA MULTIPLICATION DES POSSIBLES

La brèche créée par la migration internationale de certains villageois a également entraîné une **ouverture sociale** par la possibilité de renverser la société traditionnelle des lignages, de changer de condition malgré la naissance ou la couleur de la peau. Les hommes qui ont émigré appartenaient en majorité à la couche pauvre de la population, sans terre et travaillant comme ouvriers

agricoles ou dans les mines et les chantiers régionaux. Grâce à l'enrichissement qu'elle a permis, la migration internationale a induit une modification des hiérarchies sociales fondées sur les clans familiaux, en **substituant le critère financier à celui de la naissance**. Dans les villages de l'Onila, les descendants des familles nobles Chorfa ou Mrabtine, ainsi que les notables Imarziyhne, ont connu un net recul économique et social. Leur puissance était en effet fondée sur leur prestige familial, leurs possessions foncières et leurs pouvoirs d'intercession religieuse dans le cas des Mrabtine, autant de qualités déconsidérées face à la réussite financière et aux emplois dans le tertiaire, surtout à l'étranger. Les familles qui dominaient les villages ont donc dû laisser progressivement la place à d'autres catégories de population et notamment les Haratines. Ces anciens esclaves à la peau noire, qui continuaient d'occuper une position subalterne dans l'organisation villageoise, ont pu, grâce à la migration, accéder à la propriété foncière et même à des mariages mixtes avec des femmes « blanches ». Là encore, il est important de remarquer que ce bouleversement de l'ordre hiérarchique a ouvert les portes de l'ascension sociale à l'ensemble des villageois et pas seulement aux migrants internationaux. Dans les sites étudiés, quelle que soit l'importance du phénomène migratoire, on n'assiste pas au remplacement d'un groupe homogène, les anciens notables, par un autre, les émigrés internationaux, mais à un **véritable brassage des catégories sociales**. Par la proposition d'un exemple de réussite différent de celui des anciennes élites, les migrants ont ouvert la voie de l'accession à un meilleur statut économique et social à l'ensemble de la population locale.

Enfin, le phénomène migratoire a entraîné une **ouverture culturelle** sur le reste du monde à travers la double appartenance des migrants et leur métissage culturel, introduisant des ferments de différence dans des lieux enclavés depuis des dizaines d'années. La transmission s'est faite aussi bien à travers le récit et les témoignages de leur expérience personnelle que par les médias, et notamment la télévision avec antenne parabolique, qu'ils ont fait installer. On assiste incontestablement à une pénétration du modèle occidental dans les mœurs, qu'elles soient culinaires, vestimentaires ou sociales, et ce notamment chez les jeunes. Ce phénomène n'est certainement pas lié uniquement aux retombées de la migration internationale de certains, mais il a été stimulé par le brassage culturel opéré lors de leurs retours. On peut prendre l'exemple de la multiplication des cultures dans les vergers, avec l'apparition des carottes, tomates et navets, aux côtés des traditionnelles pommes de terre, fèves et oignons, et que l'on retrouve ensuite dans les tajines quotidiens. Dans les villages étudiés, elle a généralement commencé dans les foyers comptant

un migrant international et à sa demande, avant d'être reprise par l'ensemble du village. On peut également citer cette anecdote d'un coiffeur de Ouarzazate, qui nous a affirmé faire son plus grand chiffre d'affaire au moment du retour des migrants internationaux, pas en tant que clients mais parce que tous les jeunes locaux viennent demander une coupe ressemblant à celle de ces derniers ou de leurs enfants. La sociabilité villageoise masculine, enfin, s'en trouve affectée, car elle se déroule de plus en plus à l'entrée des boutiques au bord de la route et non plus dans les lieux habituels, à l'écart du village ou près de la mosquée.

Si la diversification de l'alimentation représente une amélioration, il faut reconnaître que l'essentiel des importations de modèles dues à la migration est lié à la consommation et touche beaucoup moins les domaines plus sensibles tels que l'équipement sanitaire par exemple. Il nous est apparu que l'élément dont l'introduction a été la plus accélérée par la migration internationale est la télévision, avec son inséparable antenne parabolique. Cette entrée en force des médias a souvent été condamnée comme danger pour la culture locale et un vecteur d'illusions sur le monde occidental pour les candidats à la migration. Ces arguments ont leur raison d'être, mais nous avons dit plus haut combien les autochtones et les migrants récents sont avertis des véritables conditions de vie que les attendent. Aux dires de villageois, la télévision en montrant les images de la vie des immigrés à l'étranger a contribué à cette prise de conscience, tout comme elle constitue une pratique des langues étrangères. Cette ouverture généralisée sur l'extérieur induite par le phénomène migratoire a certes entraîné des frustrations face à l'impossibilité d'assouvir un désir de partir, mais elle a également permis à la population locale de prendre un certain recul par rapport à sa propre culture. Il nous semble que cette attitude, conduisant non pas à un rejet mais à une **réappropriation de certaines traditions**, constitue aussi un gage de pérennité et un atout pour le tourisme par la mise en valeur des spécificités locales.

Jeux d'interaction

MIGRANTS : ENTRE MOBILITÉ ET IMMOBILITÉ

Nos enquêtes dans l'Onila ont montré que ces dynamiques d'ouverture n'ont pas été entièrement voulues par les migrants et les ont même parfois dépassés, notamment en ce qui concerne les changements culturels. La plupart des migrants que nous avons rencontrés étaient en effet très attachés à la tradition et faisaient vivre leurs familles dans le respect le plus fidèle des règles sociales et

religieuses qui régnaient avant leur départ. S'ils ont investi dans la construction des écoles, ils n'étaient pas à l'origine du projet et nous n'avons pas constaté de différence flagrante dans la durée de scolarisation de leurs enfants par rapport à la moyenne du village. De même n'ont-ils pas encouragé le programme d'alphabétisation des femmes adultes lancé par le gouvernement et ont parfois empêché leurs épouses d'y participer. Des mutations socioculturelles peuvent apparaître au sein de sa famille par la scolarisation plus longue et indiscriminée des enfants ou par un affranchissement relatif de l'épouse, mais elles donnent généralement lieu à un départ en ville ou à l'étranger. L'évolution personnelle du migrant reste donc bien distincte de celle de la société de laquelle il est issu. Ce sont au contraire les villageois qui se sont engouffrés dans la brèche et ont approfondi cette nouvelle ouverture culturelle, au grand dam des patriarches émigrés regrettant l'ordre ancien. On aboutit alors parfois à un renversement inattendu, avec des familles de migrants crispées sur les us et coutumes traditionnels, y compris dans l'éducation des enfants dans le pays d'accueil, et des familles restées au Maroc plus ouvertes au compromis.

Ce retournement s'explique plus facilement si l'on prend en compte la mise en mobilité et donc le changement de place et d'horizon qu'implique la migration, au lieu de la considérer comme un simple déplacement entre deux moments de sédentarité. Les migrants se sont fondés sur un socle a priori inébranlable pour assurer leur place après leur départ et négocier leur reconstruction identitaire. Il s'agit donc pour eux d'un **repère fixe à partir duquel ils ont organisé leur mobilité** et dont la transformation représente un danger considérable. On comprend alors mieux leur attitude « économiquement irrationnelle » freinant les modernisations sociales, n'investissant ni dans le tourisme, ni dans les activités de transport, qui seraient pourtant les plus rentables. Les migrants que nous avons rencontrés semblaient refuser obstinément dans leur village le changement dont ils jouissaient pourtant ailleurs, probablement parce qu'il entraînerait une évolution remettant en cause leur propre position sociale et leur identité individuelle. La position clé qu'occupe le lieu d'origine rend donc difficile le rôle des migrants dans le développement, au-delà des investissements de confort et de charité musulmane déjà réalisés. Ils n'ont cependant pas pu maîtriser les conséquences du grain de sable qu'ils avaient eux-mêmes introduits dans la mécanique, en choisissant la mobilité, et le changement.

UNE SOCIÉTÉ LOCALE ACTIVE ET INVENTIVE

Ceci nous amène à considérer le rôle de la société locale dans les évolutions liées à la migration internationale. On parle souvent « d'impact » ou de « conséquences », comme si les événements se produisaient malgré les autochtones, voire à leur détriment, et qu'ils n'avaient aucune prise sur eux. Les observations que nous avons pu faire dans le Haut Atlas nous ont montré combien les villageois avaient au contraire une part active dans les transformations survenues. Celles-ci relevaient bien davantage **d'un compromis, d'une adaptation des anciennes structures** que du placage étouffant d'un modèle importé de l'étranger par les migrants. On a par exemple beaucoup reproché au phénomène migratoire d'avoir brisé les solidarités traditionnelles, familiales et villageoises, au profit d'un individualisme égoïste, illustré par la séparation précoce des noyaux familiaux en cellules réduites au simple ménage. Pour éviter une idéalisation exagérée des temps passés, il faut tout de même rappeler que ces solidarités étaient fondées sur un système clientéliste et clanique lui aussi très inégalitaire et qu'il s'agit plus d'un changement de forme que de fond. De plus, le souhait de s'éloigner d'une structure familiale autoritaire et pesante étant l'un des arguments pour la migration, il est probable que ce changement ait favorisé le maintien sur place d'individus qui auraient pu faire le choix de migrer.

D'une façon générale, les **solidarités se sont monétarisées mais elles n'ont pas disparu** pour autant : les migrants envoient régulièrement de l'argent à leur famille élargie, ils payent largement les villageois pour leurs services, alimentent un système de crédit plus ouvert aux démunis que les banques et contribuent abondamment aux collectes villageoises. Cette intrusion de l'échange monétaire dans le fonctionnement social des villages a certainement été accélérée par le phénomène migratoire mais elle est due à une transformation plus générale du pays. Les observations effectuées dans l'Onila montrent d'ailleurs que la pénétration du système salarial est la même quelle que soit la proportion des migrants internationaux et qu'elle s'accroît plutôt avec le degré d'ouverture du village. On constate au contraire de la part des migrants une certaine reproduction du système clientéliste qu'ils ont connu, mais avec les nouveaux moyens à leur disposition. Ils continuent par exemple d'inonder le village de cadeaux à chaque retour, de financer des installations collectives et des projets de grands travaux (mosquée, école coranique...), qui alimentent eux aussi les allégeances sociales et familiales. Cette nécessité de recourir à des formes d'évergétisme et à des largesses souvent ostentatoires proches des transactions sociales traditionnelles est probablement le signe que les transformations n'ont pas été aussi profondes qu'il n'y paraît.

De même, **les structures politiques traditionnelles** n'ont pas été supplantées par l'ascension sociale des migrants et les changements qui s'en sont suivis, mais ont subi elles aussi un **changement de forme** non négligeable. Dans les villages du centre de la vallée, où l'émigration a été la plus forte, les instances décisionnelles ne sont plus occupées par les lignages traditionnels et s'ouvrent à l'ensemble de la population, y compris les Haratine. Il faut cependant souligner que le déclin des familles nobles (Chrofa ou Mrabfina) et des notables (Imazirhene) avait commencé avec la mise en place de l'administration centralisée du Makhzen et que le phénomène migratoire n'a fait que l'accentuer. On assiste plutôt à une pérennisation des institutions anciennes et à la croissance en parallèle de nouvelles formes d'organisation sociale liées au phénomène migratoire. Nous avons par exemple remarqué que les familles des migrants avaient tendance à laisser les fonctions de Cheikh, de moqqadem ou d'élu du village à d'autres familles et à ne pas prendre part ouvertement à la vie politique locale. Il ne s'agit pas là d'une forme de mépris envers les structures de gestion collectives comme la j'maa ou le conseil des douze sages, car leurs décisions continuent d'être respectées et appliquées. Par exemple, l'entretien des canaux d'irrigation ou la rénovation de certaines infrastructures publiques, votés par l'assemblée, sont toujours assumés par l'ensemble des villageois, y compris les migrants et leur famille. Le fait qu'ils choisissent souvent de payer l'équivalent de leur participation physique et que cette pratique tende à se généraliser à l'ensemble de la population aisée nous semble être le signe d'une adaptation aux évolutions socio-économiques actuelles, plus qu'une véritable prise de distance par rapport à ce fonctionnement collectif.

COMPLÉMENTARITÉ PLUS QUE CONCURRENCE

La dichotomie irréductible instaurée entre le modèle occidental des pays industrialisés et les autres cultures présentes dans les pays en voie de développement, a souvent pour corollaire la conviction qu'il ne peut y avoir d'autres relations entre eux que l'isolement total ou écrasement de l'un par l'autre. La possibilité d'une cohabitation, malgré les inévitables tensions découlant du contact avec la différence, est rarement prise en compte. Pourtant la pratique du terrain, et par exemple les observations réalisées dans l'Onila, montrent des formes de complémentarité indiscutables. En ce qui concerne les fonctions influentes, les migrants et leurs familles ont trouvé leur place mais dans des domaines nouveaux et tout aussi fondamentaux pour le village, qu'ils ont contribué à créer. On les retrouve par exemple à la gestion du groupe électrogène, à l'entretien

du château d'eau, au gardiennage des bâtiments scolaires ou à la logistique de la cantine. Ces fonctions sont faiblement ou pas rémunérées, mais elles ont une haute portée symbolique car elles incarnent l'essentiel des progrès réalisés au village en termes de confort de vie et d'éducation. Elles n'ont pas pour autant concurrencé ou remplacé le rôle joué par le *moqqadem* et par les sages, mais se sont ajoutées à la liste, parallèlement à l'évolution de la société villageoise.

Les familles des migrants ont également été à l'origine de la mise en place d'**organisations collectives plus ciblées et modernes que la *j'maa* mais complémentaires de cette dernière**. Dans le village de Tamdaght, le frère d'un émigré en France a pris la tête d'un syndicat représentatif des villageois, censé défendre leurs droits face aux exigences des sociétés de production cinématographiques. Chaque village de la vallée possède une association, fondée dans les années 1990 suite à la campagne de décentralisation lancée par l'État marocain. Elles ne sont nullement en concurrence avec la *j'maa* puisqu'elles sont une émanation politique de celle-ci, mais elles sont plus aptes à dialoguer avec les nouveaux interlocuteurs que sont les organismes nationaux et internationaux. À Timsal, au centre de la vallée, l'association villageoise, en coopération avec l'association franco-marocaine Migration et Développement, a présenté dès 1995 aux autorités marocaines un projet de bétonnage des canaux d'irrigation, qu'elles ont effectivement financé. Les migrants internationaux sont largement impliqués dans la vie associative et occupent, personnellement ou à travers leur famille, les postes clés de direction et de trésorerie. Leur influence n'a pourtant pas entamé le pouvoir de l'assemblée villageoise et des douze sages, qui, par exemple, se sont opposés à Tizgui'n Barda au financement de groupes électrogènes par les migrants, dans l'attente de l'électrification étatique.

Partir des pratiques

UN POSTULAT THÉORIQUE

La tendance dans la recherche sur les migrations est à évaluer le comportement des migrants et l'évolution de la société d'origine à l'aune de nos présupposés concernant le développement. On risque alors de ne voir les faits qu'à la lumière des évolutions que nous avons constatées dans nos sociétés sédentaires, comme si le modèle pouvait être transposé avec un simple décalage temporel. De plus, la prédominance du volet économique dans les études – déjà contestable dans le fond comme nous l'avons vu – pousse à privilégier méthodologiquement les analyses en termes de modèles

et de lois, plutôt que le point de vue des individus. Le danger est de continuer à lire les phénomènes avec ces seuls outils et de classer leurs évolutions parmi les questions de forme, les altérations du modèle, sans parvenir à appréhender les véritables changements de nature. Des outils forgés pour l'étude de sociétés sédentaires ne nous semblent pas les plus pertinents pour saisir les transformations liées à l'entrée dans une ère de mobilité. Une façon de retourner le point de vue, par ailleurs en accord avec la perspective d'un développement participatif, consisterait à **partir du phénomène migratoire en lui-même et de ses acteurs, afin d'observer ce qu'il a de spécifique et de proprement nouveau**, plutôt que de le forcer à l'intérieur de cadres conceptuels déjà établis. Une telle démarche implique de considérer la migration comme un objet d'étude à part entière et non comme une parenthèse de non-sédentarité. C'est pourquoi nous avons préféré le vocable « **migrant** », soulignant l'état spécifique de mobilité dans lequel se trouvent ces individus, aux termes plus courants « d'immigré » ou « d'émigré », les qualifiant par rapport à une condition de sédentarité perdue ou retrouvée. Cela entraîne aussi, à nos yeux, la nécessité d'inflexions méthodologiques, par une observation à plus grande échelle, au plus près du terrain et par des entretiens plutôt que des questionnaires, afin de ne pas orienter les réponses avec des catégories forcément préconçues.

UNE CONFIRMATION EMPIRIQUE

Les observations que nous avons pu effectuer dans la vallée de l'Onila, tant auprès des migrants eux-mêmes que des villageois, nous ont prouvé l'importance de la prise en compte des pratiques et pas seulement des faits matériels, mesurables statistiquement. Prenons l'exemple de l'impact du modèle occidental importé par les migrants sur la culture locale. Le risque d'un étouffement n'est certainement pas négligeable, mais il ne faut pas se laisser abuser par les statistiques. La pénétration des normes occidentales peut en effet sembler flagrante dans les chiffres mais elle n'a de valeur que replacée dans le contexte des pratiques autochtones. L'équipement des foyers en électroménagers est un cas représentatif du décalage qui peut exister entre la présence de ces machines et leur influence sur le mode de vie des familles les possédant. Dans l'Onila, la plupart des familles comptant un migrant international et de celles s'étant enrichies localement possèdent un frigo, une cuisinière à gaz, et une machine à laver. Cette tendance ayant des chances de s'étendre progressivement à l'ensemble de la population villageoise, elle devrait logiquement se traduire par des transformations importantes dans le mode de vie. Les deux premiers éléments ont effectivement représenté

une avancée remarquable pour les femmes, en divisant par deux le temps des préparations culinaires et en permettant de stocker un certain nombre d'aliments. La cuisson au charbon de bois, plus savoureuse et plus traditionnelle, a été conservée pour les grands événements, pour les migrants qui y sont attachés et... pour les touristes !

Cependant, les femmes ont su faire le tri entre les progrès techniques qui les intéressaient et ceux qu'elles ont laissés de côté pour conserver le mode de fonctionnement ancien. C'est le cas de la machine à laver le linge, qui s'est souvent transformée en meuble de rangement, alors qu'elles continuent de faire la lessive à l'oued. Il s'agit en effet pour elles de conserver une opportunité de sortir du logis et une forme d'autant plus précieuse de sociabilité, que les occasions en ont été restreintes par la mise en place de l'eau courante au domicile. On retrouve le même type d'**arbitrage** en ce qui concerne le ramassage du bois, dont une partie seulement est remplacée par l'achat, même quand les ressources financières de la famille le permettent. Cette appropriation des nouveautés par les villageois, sans qu'il y ait forcément de remplacement pur et simple de l'ancien par le nouveau, est valable aussi pour d'autres équipements, qui ont accentué l'individualisme et la fermeture des cellules familiales dans le monde occidental. Nous avons, en effet, pu constater dans l'Onïla, la multiplication statistique des foyers dotés d'un hammam et une généralisation de la télévision. Nous avons cependant remarqué aussi que l'entrée de ces médias dans les foyers n'a pas, temporairement peut-être, accentué l'individualisme contre les solidarités villageoises : l'antenne n'étant pas à la portée financière de tous, les émissions sont généralement regardées collectivement, dans une ambiance très chaleureuse. De même, les hammams individuels, privilège d'une minorité, restent-ils l'occasion pour les femmes du village de s'inviter et d'échanger, tout en leur permettant une hygiène plus régulière et moins coûteuse que si elles devaient se rendre chaque semaine au hammam urbain le plus proche.

CONCLUSION

Nous avons tenté, au cours de nos enquêtes dans l'Onïla, d'appliquer les postulats théoriques et méthodologiques auxquels nous avait mené notre réflexion, c'est-à-dire s'intéresser aux migrations en tant que forme de mobilité, appréhender les individus comme des acteurs et les mettre au centre de l'étude à travers l'analyse de leurs pratiques. Cette démarche nous a permis d'adopter un regard différent sur des résultats qui auraient pu simplement confirmer ou infirmer les théories déjà développées sur la thématique des migrations / développement. Il nous a donc paru important de mettre en avant

cet effet d'ouverture, de mise en réseau, de stimulation des circulations et surtout de reprendre le concept de compétences spatiales, notamment développé par l'équipe MIT de Paris. Cet apport tout à fait spécifique du phénomène migratoire en tant que forme de mobilité est rarement pris en compte dans la production scientifique sur le sujet.

Dans le contexte actuel de mondialisation, il nous paraît pourtant être une forme de modernisation non négligeable, qui pourrait favoriser le développement des pays d'origine par une meilleure insertion dans le marché international. Pour le Maroc plus précisément, l'essor de réseaux transnationaux stimulé par les migrations internationales constitue un atout non négligeable dans le jeu des dynamiques spatiales actuelles en Méditerranée. Face à une Union européenne tendant à s'ancrer à l'Est et au Nord, la mer Méditerranée peut devenir une zone d'échange et d'intégration ou une frontière séparant le centre européen riche et industrialisé de la périphérie maghrébine sous développée. À leur échelle, les migrants participent de l'entretien des liens entre les deux rives, à travers leurs pratiques forcément transnationales et ce qu'ils transmettent à leurs concitoyens. En outre, ces ouvertures, au-delà des risques de dilution largement rebattus, sont signe de multiplication des options et de développement des potentiels pour la population locale, sans passer forcément par la migration. Au-delà des investissements plus ou moins productifs et des changements matériels, la transmission par les migrants de compétences spatiales offrant un nouveau rapport aux lieux et donc ouvrant des possibilités de les vivre et de les exploiter différemment constitue selon nous un apport notable, qui mériterait des analyses plus approfondies.

Plus généralement, il nous paraît important de sortir de cette dichotomie séparant nettement les migrants et leurs actions d'une part, et l'impact subi par les Marocains et l'espace marocain d'autre part. Ce dualisme conceptuel se traduit dans la recherche scientifique par des analyses centrées soit sur le Maroc et ses mutations, soit sur les conditions de vie et de travail des migrants dans le pays d'accueil, soit enfin sur les multiples flux engendrés par les migrants, sans qu'il y ait de véritable intégration entre les trois aspects. Il nous semble au contraire que **la migration est à considérer comme un système**, dans lequel les différents acteurs, migrants ou pas, jouent un rôle actif et sont indissociables. S'intéresser à l'impact des migrations internationales sur le milieu d'origine nécessite donc une étude des comportements des migrants, de la façon dont ils ont été intégrés par la population locale mais aussi du rapport dialectique entre acteurs et avec les lieux, qui nourrit les actions et leurs conséquences. Par exemple, les migrants ont pu partir parce qu'ils laissaient des

points de repère fixes derrière eux, et notamment les femmes trop souvent négligées dans les études, alors qu'elles constituent des ponts de communication et d'échange essentiels à la réussite de la migration. Parallèlement, certains ont pu rester parce que d'autres partaient et ils profitent aujourd'hui des ouvertures multiples induites par la migration internationale de leurs concitoyens. Au plan culturel, nous avons vu combien les échanges peuvent être complexes entre migrants soucieux de conserver les traditions de leur lieu d'origine, mais porteurs de changement, et une société locale en pleine transformation mais aussi en réappropriation d'elle-même. Il nous semble donc plus heuristique d'orienter nos recherches vers les interactions entre acteurs, pratiques et lieux au sein du système migratoire, en englobant les migrants aussi bien que les Marocains restés sur place, et tous les lieux concernés par la migration, plutôt que d'étudier les effets des uns sur les autres, en tant que catégories distinctes et autonomes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AIT HAMZA (M.), 1992, « L'habitat dans le Dadès et le rôle de l'émigration internationale dans son évolution récente », *Actes de la 3^e rencontre universitaire maroco-néerlandaise*, Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat, Série colloques et séminaires, n° 22, Rabat, pp. 127-146.
- BADIE (B.), 1995, *La fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard.
- BELGUENDOZ (A.), 1999, *Les Marocains à l'étranger. Citoyens et partenaires*, Kenitra, Boukith.
- BENCHERIFA (A.), 1996, *L'impact de la migration internationale sur le monde rural marocain*, séminaire sur la migration internationale, Rabat, 6-7 juin 1996.
- BERRADA (A.), 1996, *Migration et libre-échange : coopération et partenariat entre le Maghreb et l'Union européenne*, Séminaire sur la migration internationale, Rabat, 6-7 juin 1996.
- BERRIANE (M.), 1993, « Le retour de vacances des résidents marocains à l'étranger et la diffusion des pratiques touristiques au sein de la société marocaine », *Revue de géographie du Maroc*, n° 15, 1-2, pp. 229-246.

- BOUBAKRI (H.), 2001, *Le Maghreb et les nouvelles configurations migratoires internationales : mobilité et réseaux*, séminaire de lancement du programme de l'IRMC, Tunis.
- CESARI (J.) (Dir.), 2002, *La Méditerranée des réseaux*, Maisonneuve & Larose, Paris.
- CHAREF (M.), 1999, *La circulation migratoire marocaine : un pont entre deux rives*, Éditions Sud Contact, Rabat.
- CORTES (G.), 1999, *Les Territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?*, Tome 1, L'Harmattan, Paris.
- DAOUD (Z.), 1997, *Marocains des deux rives*, Éditions de l'Atelier, Paris.
- HNAKA (A.) & al., 1995, « les formes de mobilité des populations dans un espace marocain migratoire traditionnel : le Souss », in *Les Nouvelles formes de la mobilité spatiale dans le monde arabe*, Urbama, n° 2, Tours.
- KNAFOU (R.) (Dir.), 1998, *La planète nomade, les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Belin, Paris.
- KING(R.), 2000, *Eldorado or fortress ? : Migration in Southern Europe*, Macmillan Press, Hants.
- LAZAAR (M.), 1993, « La migration internationale et la stratégie d'investissement des émigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 3, n° 1-2, pp. 88-123.
- LÉVY (J.), 1999, *Le foumant géographique*, Belin, Paris.
- NAÏR (S.), 1997, *Rapport de bilan et orientation sur la politique de co-développement liée aux flux migratoires*, Quai D'Orsay, Paris.
- OCDE, 1994, *Migrations et développement*, Éditions de l'OCDE, Paris.
- Équipe MIT, 2002, *Tourisme 1 : lieux communs*, Belin, Paris.
- SIMON (G.), 1990, *Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maroc*, Sedes, Paris.
- STOCK (M.), 2000, *Mobilités géographiques et pratiques des lieux*, Thèse de géographie, Université de Paris 7-Jussieu.

CONCLUSION

Nourla OUALI* & Francis GENDREAU**

Le thème de la place des migrants qu'évoque le titre de ce colloque fait référence à une problématique centrale associée à la migration. En effet, s'interroger sur la place des migrants traduit la difficulté que les migrants ont toujours eue à définir leur place et à être reconnus à part entière. N'y a-t-il d'ailleurs pas un paradoxe à s'interroger sur la place des migrants qui par définition se dé-placent et sont en constant mouvement ?

Du point de vue des pays d'immigration, par exemple, il était demandé aux travailleurs migrants de la première génération de rester à leur place, c'est-à-dire des ouvriers subalternes et invisibles. Puis, au moment de la crise économique et de l'emploi du milieu des années soixante-dix, on les a accusés de prendre les places, autrement dit celles des travailleurs autochtones confrontés, comme eux, au chômage et à la lutte des places. C'est pourquoi il fallait les remettre à leur place en proposant, sans grand succès d'ailleurs, des politiques de retour au pays d'origine. Puis, en raison de cette crise économique et de la volonté des États d'accueil de les renvoyer chez eux, les migrants ont décidé de rester en place et de se stabiliser avec femmes et enfants. Cette sédentarisation des migrants ayant entraîné des naturalisations massives (les Marocains restent en Europe les étrangers qui se naturalisent le plus), il s'est alors agi de prendre sa place, autrement dit d'affirmer et d'assumer une double appartenance aujourd'hui qualifiée de citoyenneté transnationale.

Ce survol de la place des migrants dans les sociétés d'immigration montre non seulement leur passage de l'invisibilité à la visibilité, mais aussi la transformation fondamentale de leur statut d'agent à

* Sociologue, Groupe d'études et de recherches « Genre et Migration », Institut de sociologie, Université libre de Bruxelles.

** Démographe, chargé de mission au CICRED (Comité International de Coopération dans les Recherches Nationales en Démographie).

celui d'acteur, individuel ou collectif, ce que nombre de communications ont abondamment illustré.

On est bien loin de ce que l'on apprenait sur les bancs de l'université il y a quarante ans ! La compréhension de la migration était simple, d'autant plus qu'elle était souvent binaire : c'était un déplacement d'un point A vers un point B ; elle était temporaire ou définitive, interne ou internationale, individuelle ou familiale.

On l'a vu tout au long de ce colloque, d'une part les phénomènes migratoires se sont sans doute complexifiés, en relation avec la complexification de nos sociétés. D'autre part, les approches se sont approfondies, les différentes dimensions du phénomène ont été prises en compte : on parle ainsi de « champ migratoire » et de « système migratoire ». On considère de plus en plus les deux bouts de la chaîne (le pays d'origine et celui de destination), on étudie le déroulement du processus, on réfléchit sur les comportements des migrants, on examine leur insertion sociale, et surtout leurs liens avec le pays d'origine.

Cette évolution débouche sur de nouveaux concepts qu'il nous faut définir de façon précise : circulation migratoire, boucle migratoire, territoire migratoire, réseaux transnationaux, espace de « l'entre-deux », etc. Ce type d'approche traduit un double changement, de regard et de paradigme. Le migrant n'est plus ailleurs. C'est un émigré / immigré qui est à la fois d'ici et de là-bas. Le défi que représentait, d'une certaine façon, le titre même du colloque, a été ainsi relevé.

Les communications publiées dans cet ouvrage rappellent la diversité des sujets traités. Nous avons navigué entre le Sahel, le Maghreb et l'Europe. Nous avons aussi joué aux « passe-frontières », entre disciplines. Cette diversité a conduit à un éventail très ouvert de thématiques, de problématiques, de variables considérées, de contextes mis en avant. Malgré cette diversité, trois questions transversales apparaissent : le rôle des acteurs de la migration, la relation et les enjeux de la migration et du développement, la dimension politique des migrations internationales.

LE RÔLE DES ACTEURS DE LA MIGRATION

Les différents intervenants ont mieux fait émerger la réalité très diversifiée des migrants que ne l'ont fait les travaux des années soixante-dix et quatre-vingt. L'apparition d'une multiplicité d'acteurs impliqués dans la migration et d'une grande diversité de leurs modes d'action dans le développement témoigne de cette complexité.

Par l'effet du temps, les migrants ne sont plus seulement des travailleurs, mais ils apparaissent désormais comme des investisseurs, des entrepreneurs, des bailleurs de fonds, des créanciers, des innovateurs, des modernisateurs, des médiateurs, etc. Ces acteurs ne sont plus seulement une main-d'œuvre masculine, mais ils sont aussi des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des familles, des associations, des mosquées, des réseaux qui agissent dans l'immigration et dans l'émigration.

L'acuité et la précision du regard sur les migrants sont somme toute assez neuves, mais ce regard reste, malgré tout, dominé par la fonction économique et financière qu'ils représentent pour les pays de départ et d'arrivée. Les intervenant(es), chacun(e) à leur manière, ont ainsi amplement illustré le sens de la responsabilité et de la solidarité des migrant(es) à l'égard de leur famille et de leur pays d'origine, et l'enjeu financier colossal que ces derniers représentent à travers l'impact des transferts de devises sur la balance des paiements du Maroc. Mais la focalisation sur les réalisations locales a eu un effet « mystificateur » du rôle des migrants dans le développement. C'est probablement l'échelle même du local qui produit cet effet amplificateur de son impact. Les nécessaires recadrage et articulation du local avec les enjeux du développement à l'échelle nationale ou internationale nous font prendre toute la mesure de la tâche qui reste à accomplir en cette matière et des efforts importants, mais néanmoins relatifs des migrants.

Par ailleurs, si les différents chercheur(es) ont apporté les preuves des effets incontestables des transferts financiers des migrants sur l'amélioration des infrastructures et sur la mutation des paysages locaux, ceux-ci ont quelque peu masqué la portée des transformations anthropologiques et culturelles, politiques, mais aussi le développement plus individuel à l'œuvre décrit dans différentes communications.

L'identification et la distinction précises des rôles respectifs que les migrants, l'État et les pouvoirs publics doivent assumer dans le développement ont quelque peu manqué dans les analyses présentées. En effet, les réalisations parfois énormes comme la construction d'infrastructures routières, électriques ou de réseaux de distribution d'eau potable en lieu et place de l'État ou des régions ou municipalités posent nécessairement la question des limites et des responsabilités que chacun des acteurs doit assumer dans le développement. On comprend dès lors mieux d'une part, la culpabilité qui pèse parfois sur les migrants et, d'autre part, les frustrations des personnes restées au pays au regard des besoins considérables à satisfaire pour les populations locales.

L'analyse du développement implique d'aborder les moyens mais aussi les logiques d'action et leurs nécessaires articulations pour produire des effets multiplicateurs positifs sur les populations. Autrement dit, il s'agit de réfléchir au type de collaboration à mettre en place entre les migrants et les États d'origine, à la redistribution locale des bénéfices économiques issus des transferts et au rôle des États dans le développement des initiatives privées et associatives.

S'agissant des pays d'immigration, si le Maghreb et les pays du Sahel tendent manifestement à devenir les nouvelles zones tampons qui « protégeront » l'Europe des flux migratoires du Sud, il y a lieu de s'interroger sur leur raison d'être et sur l'attitude de certains pays d'Europe à vouloir conditionner leur aide au développement des pays du Sud à la collaboration étroite de ces derniers à la lutte contre les clandestins. L'Europe, en encourageant ces zones tampons ne cherche-t-elle pas à externaliser les coûts économiques et politiques de la répression des flux migratoires non désirés dans les pays démocratiques vers les États du Sud, rôle répressif qui hypothèque leur propre évolution démocratique ? Par ailleurs, est-ce la meilleure stratégie d'aide au développement pour créer les conditions socio-économiques et politiques qui inciteront les nombreux candidats à l'émigration à rester dans leur pays d'origine ?

LA RELATION ET LES ENJEUX DE LA MIGRATION ET DU DÉVELOPPEMENT

Cette conclusion n'abordera pas le débat théorique des relations entre migration et développement et de l'impact économique de la migration sur la zone d'origine et sur la zone d'accueil. Ce débat a d'ailleurs été peu abordé dans les communications, ce qui est dommage. Nous formulerons seulement quatre remarques.

Nous avons apprécié la tonalité générale des interventions, tant dans les communications que dans les débats, qui révélait une vision positive de la migration, une approche compréhensive et bienveillante du migrant. Comme l'a dit Madame le ministre lors de la séance d'ouverture, la migration, ce n'est pas seulement un problème. Le migrant est une personne, qui développe des stratégies, et une personne courageuse dans la mesure où on ne quitte pas sa famille, sa terre, son village de galeté de cœur. Ce long voyage est à hauts risques : ils ont été rappelés et concernent la traversée du Sahara, celle du détroit de Gibraltar ou de Sicile. Cette posture scientifique réaliste fait du bien par rapport à la tonalité du discours dominant en Europe, négatif et fortement teinté de racisme et de xénophobie.

Cette vision positive n'a pas pour autant gommé la réalité des problèmes rencontrés par les migrants. Ils sont nombreux : difficultés de vie dans les pays d'installation, souffrance encourue du fait de l'éloignement de la famille et du pays d'origine, hésitations face à l'épineuse question du retour, etc. Comme cela a été décrit dans les communications, l'étude des migrations met en évidence des changements sociaux considérables : ils sont source de contradictions : contradictions qu'il faut gérer et dépasser, mais c'est cela aussi le développement.

La deuxième remarque a trait au migrant, acteur du développement. On a souligné, au plan individuel, l'importance des transferts de toutes sortes (d'argent, de savoir-faire, d'idées, de valeurs), et au plan collectif, l'intérêt de l'action des organisations de migrants apparues dans la période récente. Sans vouloir donner de définition du développement local, on retiendra l'idée d'opérations d'intérêt collectif, pour lesquelles les migrants sont bien placés du fait de leur connaissance du milieu. Mais ils n'ont pas forcément les capitaux suffisants et ils ne sont pas formés au montage et à la réalisation de telles opérations (il y a là un risque réel d'erreurs d'investissement). D'où la nécessité pour ces associations de se rapprocher des organisations non gouvernementales de développement. Elles devraient peut-être aussi se rapprocher, cela n'a pas été évoqué, des collectivités locales du Nord : en France par exemple, depuis la loi sur l'administration territoriale de la République de 1992, celles-ci sont très actives dans la « coopération décentralisée ». Et sur place, les associations de migrants ainsi que les associations locales réalisent des opérations d'intérêt collectif, mais attention à la tentation de se substituer aux pouvoirs publics locaux, voire à l'État !

La troisième question propose d'interroger la place que nous occupons dans cette relation entre les migrations et le développement. Le rôle des universitaires et des chercheurs consiste à observer les réalités sociales et à mettre en évidence les transformations, les enjeux et les conflits qui se jouent notamment dans le développement. Le chercheur, par un travail scientifique rigoureux, doit pouvoir fournir les données et les outils nécessaires à la décision politique, en toute indépendance à l'égard du politique. Nous avons notamment pu constater combien il est difficile d'évaluer les transferts de devises au Maroc en raison des différentes sources statistiques utilisées et de la récolte, bonne ou mauvaise, de l'information. Cette situation doit notamment inciter les chercheurs à développer et à proposer un outil statistique performant pour aider à l'analyse et à la prise de décision politique.

Les chercheurs par ailleurs interrogent en permanence les concepts et les notions qu'ils utilisent pour décrire les réalités qu'ils observent : qu'est-ce que le développement ? Ou qu'entend-on par tradition et modernité ? Cela afin d'éviter de reproduire les stéréotypes et de porter des jugements de valeur. Ainsi, par exemple, comment comprendre les paradoxes apparents des femmes migrantes désignées à la fois comme « gardiennes des traditions » et « vecteurs de modernité » dans les sociétés d'émigration ? La démarche consiste d'abord à définir ce que ces deux notions signifient, notamment dans leur perspective historiques, et de reconnaître leur coexistence dans toutes les sociétés, d'émigration et d'immigration.

Enfin, la question du développement s'inscrit dans les multiples rapports d'inégalité qui coexistent et se superposent dans la migration : inégalité entre les États du Nord et du Sud, inégalité entre les hommes et les femmes, inégalité entre les nantis et les démunis et inégalité entre les « autochtones » et les personnes étrangères ou d'origine étrangère. C'est en instaurant plus d'égalité que l'on parviendra à établir les conditions de la démocratie et, par voie de conséquence, que l'on réussira à vaincre la peur des migrations pour renouer avec le droit de chaque individu de circuler en toute liberté où bon lui semble.

LA DIMENSION POLITIQUE DU PROBLÈME

Nous avons peu abordé dans ce colloque la question des politiques migratoires, celles des États des Nords et des Suds, voire celles des organisations supranationales comme l'Union européenne. Elles sont pourtant essentielles, elles définissent pour partie l'avenir des circulations migratoires, du positionnement des personnes, ces émigrés / immigrés. Elles concernent une minorité, moins de 3 % aux dires des dernières statistiques internationales. Elles interpellent tout autant la majorité, les habitants, leurs relations à l'altérité et le devenir de la citoyenneté. Elle est éminemment du champ du politique, tant pour les pays européens confrontés à la gestion des stocks et des flux de migrants, que pour ceux du Sud qui espèrent des remises de dettes de la part des bailleurs de fonds au service d'un développement mal engagé. Ce n'était pas le thème du colloque, mais cet aspect demeure un élément important pour la compréhension des systèmes migratoires.

La fermeture des frontières européennes paraît une aberration sur tous les plans, politique, économique et démographique. Il y a là d'ailleurs une grande hypocrisie car on sait que les pays européens ont besoin de l'immigration et, faible fécondité et vieillissement

obligent, en auront encore plus besoin dans les années à venir. Et la création de la catégorie des clandestins est la soupape qui leur permet de masquer leur contradiction. Ils constituent aujourd'hui, pour un capitalisme dont on sait bien qu'il n'a pas d'état d'âme, ce que Marx appelait « l'armée de réserve des travailleurs ».

L'autre grande caractéristique du contexte dans lequel s'inscrivent les migrations aujourd'hui, est la mondialisation libérale. Remarquons d'ailleurs que, s'il y a déréglementation des mouvements de capitaux et libéralisation des échanges internationaux de biens et de services, les États préservent, voire renforcent, les contrôles qu'ils exercent sur les flux migratoires. Or, comme le rappelait lors de l'ouverture le Président de l'Université, le système mondial entraîne une mobilité accrue. Notamment du fait des crises qui sévissent au Sud, des plans d'ajustement structurel, de la croissance des inégalités, de l'échec du développement rural, de la persistance de la pauvreté, etc.

Aussi, le rôle des émigrés / immigrés est-il crucial dans ce contexte qui nécessite la mobilisation de leurs énergies et de leurs potentialités. Et l'on a vu, avec le cas du Mali, et dans une certaine mesure celui du Maroc, que cela était possible. Là encore, des interrogations sur l'avenir demeurent, et l'ancienneté de la migration peut amener un relâchement des liens avec le pays d'origine.

LES EFFETS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MIGRATIONS

Chadia ARAB

Les Aït Ayad, entre Beni Ayatt et Angers 99

Saâdia ELHARIRILes transferts monétaires et commerciaux des marocaines
et le développement local au Maroc 117**Hassen BOUBAKRI**Les effets des réseaux transnationaux sur l'économie locale
et régionale à Tataouine (Sud-Est tunisien) 133**Abdelkader LATRECHE**Les acteurs et les entreprises transnationales
dans l'espace euroméditerranéen 159**Juan A. CEBRIÁN DE MIGUEL, M. E. Isabel BODEGA FERNÁNDEZ
José M. LÓPEZ VIZOSO, Pau SERRA DEL POZO**Le commerce ethnique
dans le centre historique de Madrid 169

L'ÉMERGENCE DES ASSOCIATIONS DÉVELOPPEMENTALISTES

Thomas LACROIXLes organisations de solidarité internationale issues
de l'immigration marocaine :
les motifs transnationaux du développement local 191**Antoine DUMONT**Les conditions d'émergence de projets de
développement local au sein des associations
d'immigrés marocains en France 207

Table des matières

Introduction	7
Mohamed CHAREF et Patrick GONIN Place et rôle des émigrés / immigrés dans le développement local	9
Yves JEAN Du développement local au développement durable : la nécessaire mutation culturelle de l'État et des élus	21
Chapitre I	41
RÉALITÉS MIGRATOIRES AUX MAGHREB ET AU SAHEL	
Florence BOYER Initiatives captives : développement local ou invisibilité migratoire ? La migration de descendants de captifs fouaregs de la zone de Bankilaré (Niger) vers Abidjan	43
Nathalie KOTLOK Émigration et insularisme au Cap-Vert	59
Oulfa HAJ ALI Caractéristiques de l'émigration marocaine vers l'Espagne et son impact sur les transformations socio-spatiales. Cas de la commune rurale de Sidi Boutmime (Rif central)	73
Saïd CHARCHIRA Le rôle des émigrés dans le développement local	87

Aly TANDIAN

Stratégies d'autonomie, investissements développementalistes
et besoins collectifs. Nouvelles figures de migrants
de la vallée du fleuve Sénégal 233

Chapitre 4 **257**

MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT ; IMPACTS ET TRANSFORMATIONS

Patrick GONIN

Jeux d'acteurs et enjeux territoriaux : quelles migrations
pour quel développement ? L'exemple du bassin
du fleuve Sénégal (République du Mali) 259

Stéphanie LIMA

Les espaces associatifs face aux communes rurales.
Recompositions spatiales, émergence des acteurs locaux
et nouvelles perspectives pour le développement
dans la région de Kayes (Mali) 279

Monika SALZBRUNN

Transferts culturels, transferts politiques : l'impact des
transmigrants sur les élections présidentielles et législatives
au Sénégal, de 1994 à 2001 311

Giorgia CERIANI SEBREGONDI

Mobilité migratoire et pratiques spatiales :
pour une nouvelle approche du rôle des migrants
dans le développement local 329

Conclusion

Nouria OUALI, Francis GENDREAU 355



ORMES

Observatoire Régional
des Migrations
Espaces et Sociétés

Faculté des Sciences et des Sciences Humaines
Université Ibn Zayr - Agadir

B.P. : 768, Agadir 80 000 - Maroc
Tel/Fax : 212 46 23 33 09

Edition : Sud Contact
Impression : BJ Print
Dépôt légal : 2005/1047

Les deux notions, migration d'une part et développement d'autre part, sont en elles-mêmes complexes, les mettre en relation amplifie cette complexité. Il n'est pas dans notre intention d'introduire un débat sur leur histoire, l'évolution de leur approche et les multiples définitions possibles, mais simplement de préciser un cadrage scientifique privilégiant une nouvelle catégorie d'acteurs. La formulation du titre du livre, émigrés/immigrés, n'avait pas pour seul objectif de rappeler le double regard porté sur les migrations internationales, celui du pays de départ ou celui du pays d'arrivée, mais d'énoncer une construction signifiant les évolutions récentes dans le champ des pratiques migratoires. Pays d'origine, d'arrivée ou d'installation, de transits et de rebond, font partie d'un même espace migratoire qu'il s'avère nécessaire d'appréhender dans sa globalité si l'on souhaite comprendre les mutations en cours. Ce livre s'est donc intéressé à l'ensemble de la réalité migratoire, le migrant étant à la fois émigré et immigré, ce qui signifie la prise en compte des effets de cette présence pour les pays d'accueil et d'installation et les pays d'origine.

Quant au développement, nous sommes dans le registre des « concepts valise » chacun le définissant à sa manière. Notion polysémique par excellence, une multitude de qualificatifs lui ont été accolés : il peut être rural ou urbain, endogène ou exogène, local ou global, durable ou soutenable. Il s'agirait d'un « concept magique », permettant pour des personnes et des espaces, de passer de moins de production à plus de production, de moins de souffrance à plus de confort, du « moins être » à un bien-être social, économique et politique.....

Avec le concours de

